cahier des arts et lettres



le dernier visconti, "ludwig", est à l'affiche



michel garneau



l'histoire de l'art québécois

alain renaud présente les photos de lartigue



orfèvrerie

"joe egg" au trident et "yerma" au rideau-vert

■ la météo

Ensoleillé avec passages nuageux. Maximum 15 à 20. Dimanche: beau et très froid.

LE DEVOIR

Fais ce que dois

Le dossier linguistique est entre les mains du cabinet

— page 2

Office férial | Vol. LXV - No 33 | Montréal, samedi 9 février 1974 | 15 CENTS (Bas-du-Fleuve et Gaspésie: 20 CENTS)

Il sera notamment question des sables bitumineux

Sharp rencontre à Washington son homologue japonais

OTTAWA (PC-Le Devoir) — Le secrétaire d'Etat aux Affaires extérieures, M. Mitchell Sharp, a avancé de douze heures son départ pour Washington, où il dirigera les 11 et 12 février la délégation canadienne à la conférence sur l'énergie convoquée par l'administration Nixon, afin de procéder dimanche à des consultations préalables avec le secrétaire d'Etat des Etats-Unis, M. Henry Kissinger, et surtout le ministre des Affaires étrangères du Japon, M. Masayoshi Ohira.

Ces consultations chercheront vraisemblablement à intensifier en dernière heure les préparatifs de la conférence et à préciser le plus possible son ordre du jour et son déroulement. M. Sharp reconnaissait d'emblée, lors d'une conférence de presse, vendredi, que ces préparatifs n'étaient pas encore aussi au point qu'il aurait été souhaitable. Ce "vague à l'âme", joint aux divergences à peine voilées entre Américains, Européens, Japonais et Canadiens quant aux objectifs de la conférence, laisse d'ailleurs planer beaucoup d'incertitude sur son utilité concrète et ses résultats probables: et cela, de l'aveu même des diplomates canadiens.

Le ministre canadien a ajouté que ses conversations avec M. Ohira porteraient en outre sur d'autres aspects des problèmes énergétiques, en particulier sur ceux qui mettent bilatéralement en cause le Canada et le Japon et notamment l'intérêt très vif manifesté depuis quelques temps par divers milieux industriels et gouvernementaux japonais pour une participation de ce pays à la mise en valeur des sables bitumineux

Voir page 2: Mitchell Sharp

Le député Leduc contredit la version du tavernier Côté

par Jean-Pierre Charbonneau

Le député de Taillon, M. Guy Leduc, a rejeté hier sur le tavernier Jean-Jacques Côté la responsabilité de ses premières rencontres avec Nicola Di Iorio et Frank D'Asti, deux dirigeants de la Mafia montréalaise.

Convoqué comme témoin par la Commission d'enquête sur le crime organisé, M. Leduc a soutenu que c'est l'organisateur politique Jean-Jacques Côté qui lui avait demandé, au printemps de 1971, de rencontrer deux individus qui lui avaient donné un coup de main dans le passé.

Mercredi, le témoin Côté avait déclaré qu'à l'occasion d'une rencontre au café du Parlement, à Québec, le député Leduc lui avait demandé s'il était possible de rencontrer ses amis, les propriétaires du Victoria Sporting Club de Longueuil. Par la suite, Côté avait organisé deux rencontres entre Leduc et les responsables de cette maison de jeu.

La première rencontre entre les quatre hommes a eu lieu le 16 avril 1971, au restaurant Pam-Pam de la rue Stanley, dans l'ouest de la métropole. Hier, le député Leduc a expliqué qu'il s'était rendu à cet endroit en compagnie de Jean-Jacques Côté après avoir laissé son automobile près du Club de Réforme du Parti libéral.

Après les présentations d'usage (chacun donne son nom), Leduc dit que Di Iorio et D'Asti lui ont parlé de leur établissement, un club à charte du nom de Victoria Sporting Club qui est situé au 837 boulevard Taschereau, au-dessus d'un garage.

Le député explique qu'il a alors compris qu'il s'agissait de la barbotte du boulevard Taschereau dont il entendait parler depuis 1963-68. Il savait qu'il s'agissait d'un établissement clandestin mais il a douté de l'illégitimité de l'endroit quand on lui a dit que l'établissement possédait une charte fédérale. On lui a également fait voir qu'il était anormal que la Sûreté du Québec effectue des descentes dans un établissement qui possède une charte fédérale.

C'est pourquoi on lui a demandé d'intervenir pour faire cesser ces descentes. On lui a également demandé, dit-il, de faire en sorte que l'inspecteur Maurice Baril de la SQ obtienne une promotion afin que son poste de commandant de l'escouade de la moralité puisse être occupé par quelqu'un d'autre. Pour occuper le poste de M. Baril qui lui était présenté comme le responsable des descentes policières, on lui a suggéré le nom d'un certain Décant (phonétiquement). (En fait, il s'agissait du lieutenant Georges Descent; mais le témoin se rappelait vaguement du nom.)

Interrogé par le juge Cordeau qui lui présente les propos tenus par le témoin précédent, le député Leduc reconnaît qu'il a été question que des gens pourraient recevoir de l'argent qui serait versé à son association de comté si le Victoria Sporting Club rouvrait ses portes ou si l'inspecteur Baril obtenait une promotion.

Cette réponse est toutefois quelque peu contradictoire avec celle donnée au journaliste Jean-Claude Picard du journal Le Soleil.

En effet, au Soleil, le député Leduc a déclaré qu'il n'avait jamais été question qu'il intervienne pour la réouverture du Victoria Sporting Club car D'Asti et Di Iorio se disaient capables de résoudre ce problème seuls. Ils s'intéressaient surtout, selon ce qu'il a déclaré au Soleil, à la promotion de l'inspecteur Baril.

Leduc a même précisé au quotidien québécois qu'en échange, on lui avait offert de $250 à $300 par semaine tant qu'il serait député. Cette somme devait être versée, a-t-il déclaré, dans une fiducie dont la tâche aurait été d'aider son association de comté.

Devant la Commission d'enquête, le député Leduc a d'autre part indiqué que lors de la première rencontre au restaurant Pam-Pam, Di Iorio lui avait montré un communiqué du FLQ pour prouver que, tout comme le gouvernement, il

Voir page 2: Le député Leduc

au gré du temps

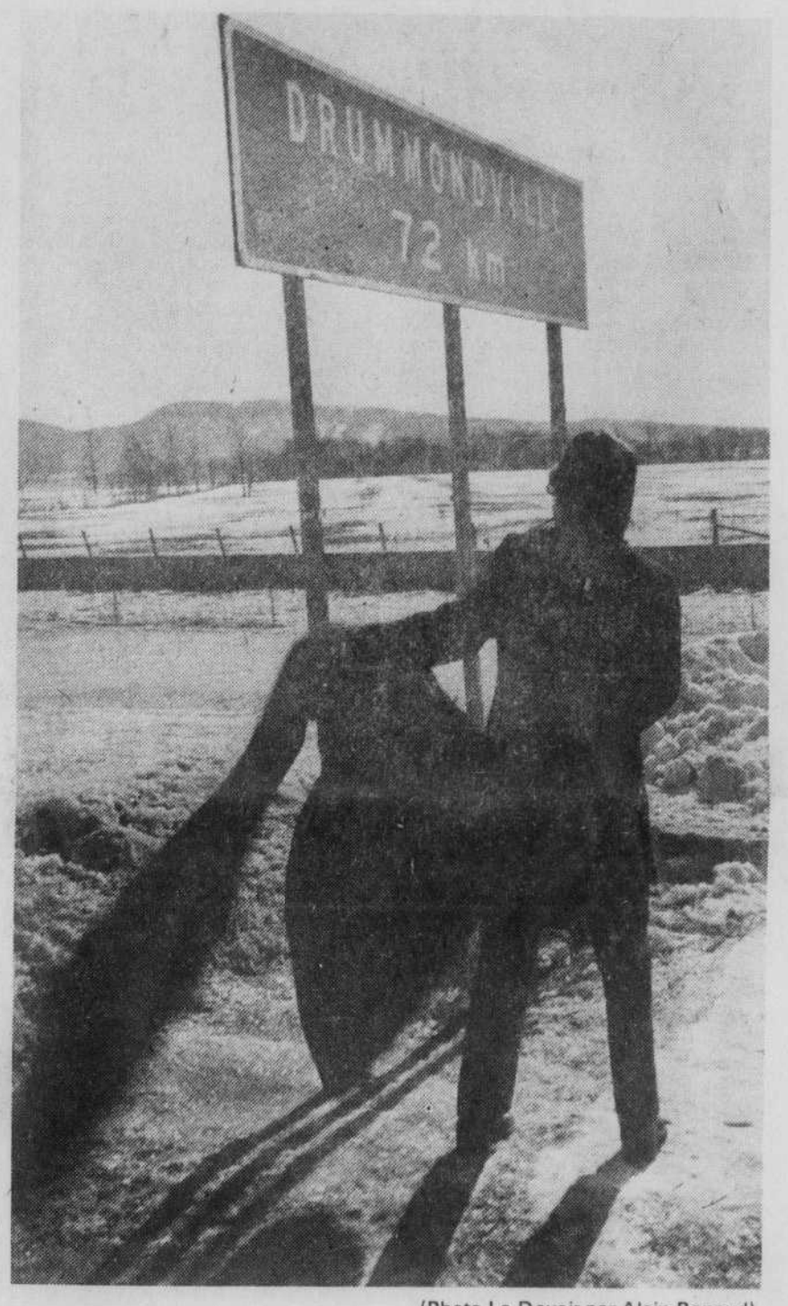
Dommages et intérêts

Pour la plupart des immigrants qui y entrent, le Canada est la terre du dollar. C'est aussi le cas des Chiliens qui ont réussi à fuir leur pays pour échapper à l'emprisonnement, à la torture ou à la mort. Mais pour eux, le mirifique dollar n'est pas celui qu'ils gagneront, mais celui qu'ils devront rembourser.

Le coût du voyage des quelques expatriés, triés sur le volet, qui n'ont reçu qu'un permis temporaire de séjour devra être rendu, grevé d'un intérêt, car ils n'ont pas le privilège des familles de députés qui prennent gratuitement les avions gouvernementaux.

Le gouvernement fédéral a pour les adversaires de M. Pinochet un sens singulier du devoir d'asile; accueillant avec une froideur assez remarquable des réfugiés politiques, il en fait des invités payants.

Louis-Martin TARD



(Photo Le Devoir par Alain Renaud)

Entre 1792 et 1799, Méchain et Delambre mesurèrent la longueur de la partie du méridien terrestre comprise entre Dunkerke et Barcelone: la quarante millionnième partie de cette longueur, matérialisée par un étalon en platine iridié, fut prise pour unité de longueur et reçut le nom de mètre. Hier, à quelques lieues de Beloeil, le ministre d'Etat aux Transports, M. Paul Berthiaume, dévoilait le premier panonçeau kilométrique de la Trans-Canadienne. Pour trouver l'équivalent de la distance en milles jusqu'à Drummondville, ne courez pas de Dunkerke à Barcelone, divisez seulement 72 km par 10 et multipliez ensuite par 6,25. Résultat: 45 milles. Merci au Petit Larousse.

Il faudra s'y mètre...

Puisque le système métrique sera implanté au Canada d'ici 1979, le ministère des Transports du Québec prend les devants: 85 panonceaux kilométriques seront installés sur les routes principales, dans toutes les régions du Québec, pour sensibiliser les automobilistes à l'usage de la nouvelle mesure.

Le premier panneau dévoilé hier par le ministre d'Etat aux Transports, M. Paul Berthiaume, est situé à la jonction des autoroutes 20 et 30, dans la banlieue de Montréal, et indique la distance à parcourir jusqu'à Drummondville: 72 kilomètres, ou 45 milles.

Signalons que le système métrique est déjà utilisé en Amérique dans l'industrie chimique, notamment, les établissements hospitaliers et universitaires, mais aussi dans certaines autres industries. Les Etats-Unis l'auront implanté d'ici 1983.

Au Canada même, la météo sera donnée en degrés Celsius à compter d'avril 1975.

L'implantation du nouvel étalon entraîne de nombreuses modifications graduelles dans tous les champs de l'activité humaine, mais l'expérience a démontré ailleurs qu'on s'y adapte facilement. A cet égard, le gouvernement entend adopter diverses mesures pour familiariser la population avec le système.

Au nom de l'intérêt public

Le juge fédéral rejette la requête sénatoriale

WASHINGTON (d'après AP et AFP) — Le juge fédéral Gerhard Gesell a rejeté pour la seconde fois la requête de la commission Ervin, qui voulait que le président Nixon lui fournisse cinq bandes enregistrées supplémentaires relatives au scandale du Watergate.

Dans sa décision, le juge Gesell précise qu'il n'est pas dans l'intérêt public que le président soit obligé de fournir de nouveaux documents à la commission sénatoriale d'enquête, "alimentant ainsi en carburant de nouvelles audiences". Il a ajouté que la commission Ervin n'a pas démontré son besoin "urgent" des enregistrements réclamés.

Par contre, le juge Gesell a rejeté la thèse du président Nixon, selon laquelle les tribunaux ne possèdent pas l'autorité pour régler les différends qui opposent la présidence à une commission parlementaire. Il a également repoussé l'argument de la confidentialité de toutes les conversations présidentielles. En effet, dans une lettre au juge Gesell, le président Nixon avait affirmé mercredi dernier que la publication de ces bandes enfreindrait le principe du secret, essentiel à l'exécution des responsabilités constitutionnelles de la présidence.

Tout en faisant remarquer que les cinq bandes enregistrées contenant des conversations entre MM. Nixon et Dean, que la commission Ervin réclamait, avaient déjà été remises au procureur spécial Jaworski, le juge Gesell a déclaré que sa décision avait surtout pour but de ne pas nuire, par la publication du contenu de ces bandes, à l'instruc-

Voir page 6: Le juge fédéral

Les Britanniques connaissent leur première élection sauvage

LONDRES (d'après CP et AFP) — Les Britanniques vivront leur première campagne électorale sauvage, les mineurs ayant refusé hier à la quasi unanimité de surseoir à leur grève totale d'ici aux élections du 28 février.

C'est le spectre du chômage massif et des pannes d'électricité étendues qui plane sur le pays à partir de minuit, ce soir, l'exécutif du syndicat des gueules noires ayant non seulement rejeté l'appel solennel du premier ministre mais aussi les conseils à la prudence prodigués par son propre président, M. Joe Gormley, par 20 voix contre six. On sait que le charbon alimente en Grande-Bretagne tant les industries que les centrales électriques.

Cependant, le comité exécutif a décidé de limiter au maximum nécessaire le nombre des piquets de grève afin de réduire les risques d'incidents tant avec les briseurs de grève qu'avec la police.

C'est ainsi qu'il n'y aura pas plus de six piquets à chaque point "vulnérable", et que le nombre de ces points sera limité. M. Gormley, qui a subi hier une cuisante défaite à l'exécutif, a exprimé l'espoir que les piquets collaboreraient avec la police et qu'ils respecteraient la loi.

L'ordre de grève avait été donné, mardi à la suite d'un vote de confiance de 81 pour cent des 260,000 mineurs en faveur de la politique menée depuis 13 semaines par leurs dirigeants.

Et c'est dans ce contexte très tendu où le thème "Qui gouverne le pays" marque nettement le clivage au sein de l'électorat, que le parti travailliste a publié hier son manifeste électoral qui semble quelque peu en retrait par rapport aux préoccupations immédiates des Britanniques. Ainsi, selon l'engagement solennel du Labour, la Grande-Bretagne demandera la renégociation des termes de son adhésion au Marché commun si le parti de M. Harold Wilson remporte les élections générales.

Conforme à la ligne officielle adoptée par le Labour depuis 1972, cet engagement vise en particulier à une profonde

Voir page 6: Les Britanniques

Skylab: "C'est pas mauvais pour des bleus"

HOUSTON, TEXAS (AFP) — "C'est pas mauvais pour des bleus": cette félicitation des contrôleurs de Houston a conclu le plus long séjour effectué par un équipage humain dans l'espace. Pour la première fois, la NASA avait constitué un équipage avec trois novices. Les trois hommes sont restés 84 jours, une heure et 16 minutes en orbite, à bord du Skylab 3.

Bénéficiant de conditions atmosphériques exceptionnelles ils ont amerri, hier, dans leur capsule Apollo, exactement à l'heure et à l'endroit prévus, 176 milles au large de San Diego, en Californie. La capsule est descendue lentement, accrochée à ses parachutes oranges et blancs. Elle a touché la mer à environ cinq kilomètres du porte-hélicoptères New Orleans chargé de la récupérer.

Une dernière épreuve physique attendait les trois hommes: ils sont restés la tête en bas quelques minutes attendant que leur véhicule spatial, renversé au contact de la mer, prenne une position normale à la surface de l'océan Pacifique.

Edward Gibson est sorti le premier, par ses propres moyens, sans aide, de la capsule Apollo hissée sur le pont du porte-hélicoptères. Les deux autres astronautes Gerald Carr et William Pogue l'ont suivi peu après, souriants. "Ils sont en pleine forme", a déclaré le Dr Jerry Hordinsky, peu après avoir ausculté les trois hommes.

Une première observation de leur rythme cardiaque et de leur pression sanguine a été effectuée à l'intérieur même de la capsule Apollo dès son arrimage sur le pont du navire. Les brancards disposés à proximité par précaution n'ont pas servi. Des chaises roulantes ont été utilisées, comme prévu, pour emmener les trois astronautes à l'intérieur du New Orleans où ils ont subi les premiers contrôles médicaux approfondis.

Un seul petit incident a perturbé la procédure routinière appliquée pour le retour des astronautes.

Du fait d'une fuite de carburant décelée dans un des systèmes de propulsion de la capsule Apollo, le centre de contrôle de Houston à ordonné à l'équipage de mettre, par précaution, des masques à oxygène pendant la descente au cas où des émanations nocives auraient lieu.

Chacun s'accorde à souligner que

Voir page 6: Skylab

mini-loto

TIRAGE: 45e
VENDREDI, 8 février, 1974
27 Séries émises — 90,000 chacune
Possibilité de:
80378 - 27 GAGNANTS DE $5,000.
0378 - 216 GAGNANTS DE $500.
378 - 2187 GAGNANTS DE $100.

LOTO PERFECTA

45e COURSE, 7 février, 1974

RÉSULTAT

ORDRE: $1,076.40 (159 PRIX)
DÉSORDRE: $46.80 (2273 PRIX)
VENTES TOTALES: $579,079.00

A	B	C	D
2	10	8	6

suites de la première page

LE DÉPUTÉ LEDUC

avait lui aussi été victime du mouvement terroriste. Leduc dit ne pas avoir lu le texte mais il se rappelle qu'il était déchiré et qu'il portait des marques de plis.

Il a aussi ajouté qu'il a été question de la machine à télégraphes qui, selon les témoins précédents, avait été démantelée grâce à l'aide de Frank D'Asti. Le témoin a toutefois exprimé l'opinion qu'il croyait maintenant que cette affaire était un coup monté. Il n'a pas précisé par qui.

Au Soleil, le député avait expliqué que Côté l'avait convaincu de rencontrer ces personnes en lui disant qu'elles lui avaient aidé dans l'affaire de la machine de "télégraphes" sur la Rive-Sud, lors des élections de 1970, et qu'elles avaient maintenant besoin d'aide.

Dans son témoignage, le député dit qu'il n'a appris que l'été dernier que Di Iorio et D'Asti avaient déjà rencontré son cousin Pierre Laporte.

Quant à la deuxième rencontre avec Di Iorio, D'Asti et Côté, le 10 mai 1971, au Club de Réforme, M. Leduc dit ne s'en souvenir que très vaguement. Il ne peut absolument pas se rappeler de ce qui a été discuté à cette occasion.

Il précise cependant, au sujet de la première rencontre, qu'il ne leur a rien promis sauf de voir ce qu'il pourrait faire.

Il est allé voir son collègue Jean Bienvenue, ministre de l'Immigration, afin de savoir si la charte du Victoria Sporting Club confirmait vraiment la légitimité de la maison de jeu. M. Bienvenue, qui est un avocat, lui aurait dit de ne pas se mêler de cette affaire-là.

Toutefois, dans l'entrevue accordée au Soleil, le député a démenti être intervenu auprès de M. Bienvenue. Il a déclaré plutôt qu'il avait réglé ce problème-là uniquement avec sa femme.

Quant à savoir à quel moment il est entré en contact avec M. Bienvenue, M. Leduc ne peut préciser. Il admet cependant qu'il eu à cette époque plusieurs communications téléphoniques avec Côté et D'Asti.

A ce sujet, la Commission a autorisé l'audition publique d'une conversation téléphonique entre le député et le tenancier de barbotte. Il s'agit d'un appel téléphonique de Leduc à D'Asti enregistré par la Sûreté du Québec.

En substance, Leduc appel D'Asti pour le rassurer et lui dire qu'on s'occupe toujours de lui.

D'Asti profite de l'occasion pour lui faire rapport sur le déroulement de son procès. Il l'informe que l'affaire va bien et que son seul problème vient du fait que son comptable est tombé malade et qu'il n'a pu compléter les rapports exigés pour l'octroi d'une charte. Toutefois, D'Asti indique qu'il n'est pas trop malheureux de l'erreur du comptable car, sans cette erreur, le juge aurait été porté à trouver une autre faille ailleurs.

En somme, D'Asti explique qu'il risque de perdre sa charte mais qu'il a des chances de ne pas être condamné pour maison de jeu. Il lui suffira donc d'obtenir une nouvelle charte sous un nouveau nom. .

Au sujet de ce problème et des redevances au ministère du Revenu, Leduc déclare à D'Asti qu'il peut peut-être bien lui donner un coup de main.

D'Asti dit ensuite qu'il a vu l'inspecteur Baril à la cour et qu'il l'a nargué en lui disant que dorénavant il aurait plus de difficulté à le prendre puisqu'il avait acquis plus d'expérience et qu'il savait comment éviter les problèmes.

En terminant, Leduc confie à D'Asti son numéro de téléphone personnel et confidentiel en lui recommandant bien de ne pas le donner. Leduc lui donne aussi son numéro au Parlement en lui disant que si c'était urgent, il n'avait qu'à s'identifier auprès de sa secrétaire.

Interrogé sur cette conversation, M. Leduc explique que Côté lui avait demandé d'appeler D'Asti pour l'encourager. Ses propos à D'Asti, il les qualifie dans l'ensemble de "patinage de député". Il s'agissait pour lui de faire croire à D'Asti qu'il s'occupait de lui. Il espérait que l'affaire tombe d'elle-même.

Au sujet de ces propos sur l'aide qu'il était prêt à lui offrir concernant le ministère du Revenu. Leduc dit qu'il ne songeait alors qu'à tenter d'accélérer l'octroi de sa nouvelle charte, de la même façon qu'il intervient pour d'autres citoyens afin que les organismes gouvernementaux fassent diligence.

Pourtant, au Soleil, M. Leduc avait déclaré que la fermeture du Victoria Sporting Club était l'une des meilleures choses qui se soient produites à Longueuil parce que les électrices se plaignaient de voir leur mari aller dépenser leur argent.

Quant à savoir pourquoi il a donné son numéro confidentiel à D'Asti s'il ne voulait pas vraiment lui venir en aide M. Leduc a expliqué qu'il voulait ainsi rassurer D'Asti encore davantage. La démarche a cependant paru fort étrange aux commissaires-enquêteurs qui l'ont d'ailleurs fait remarquer au témoin. Celui-ci a dit qu'il avait donné son numéro de téléphone confidentiel à plusieurs de ses électeurs. Ca leur donne l'impression que l'on s'occupe d'eux, a-t-il expliqué.

En terminant, le témoin a soutenu que même s'il savait que le Victoria Sporting Club était une barbotte, il n'avait jamais pensé à l'époque que Di Iorio au D'Asti puissent être des dirigeants de la pègre.

Au Soleil, M. Leduc avait toutefois déclaré qu'il leur avait laissé croire qu'il s'occupait de leur affaire de crainte de représailles de leur part.

MITCHELL SHARP

de l'Alberta.

Avant de quitter Ottawa, hier, M. Sharp a remis à la presse un bref exposé des principes et idées maîtresses que le Canada tentera de faire prévaloir lors de la conférence de Washington.

Certes vague et plutôt abstraite, la déclaration canadienne ne l'est cependant pas plus que les positions explicitées jusqu'à ce jour par les Etats-Unis et la Communauté européenne. Comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises depuis le début de la crise pétrolière internationale, le gouvernement canadien insiste sur les répercussions désastreuses de celle-ci sur les perspectives économiques et financières du tiers monde. "Le renchérissement du pétrole, rappelle le document, imposera aux pays en voie de développement un fardeau financier bien supérieur au volume global de l'assistance financière qu'ils peuvent attendre des pays donateurs."

Cette situation doit préoccuper particulièrement les pays industrialisés, de poursuivre M. Sharp, puisque la stabilité et la prospérité du monde entier seraient compromis par une détérioration marquée de la situation économique du tiers monde. "Il est nécessaire que les pays donateurs d'aujourd'hui et ceux qui toucheront les revenus pétroliers supplémentaires veillent à ce que le flux de l'aide au développement s'accroisse, tant par les voies bilatérales que multilatérales."

Cinq autres thèmes généraux se dégagent du document canadien:

- Il est souhaitable que les pays producteurs de pétrole jouent désormais, au sein des mécanismes de concertation monétaire et commerciale, un rôle plus important qui correspondrait à leur nouveau statut financier — d'autant plus "qu'on aurait tort de présumer que les intérêts des pays producteurs et des pays consommateurs sont en conflit en ce qui a trait à la préservation des structures monétaires et financières du monde";
- Il faut organiser dans les meilleurs délais de larges consultations intergouvernementales, auxquelles participeraient autant les pays producteurs de pétrole que les pays consommateurs du monde industrialisé et du monde en voie de développement, pour "sécuriser" les approvisionnements de pétrole et fixer des prix qui soient équitables pour tous, tout en étant assez élevés pour que la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie — "conventionnelles" et "non conventionnelles" — soit rentable;
- Il est contraire aux intérêts bien compris, en longue période, de la communauté internationale (et, partant, de chaque pays pris individuellement) que le commerce se mue en chantage économique et serve à des fins politiques — autant le commerce de produits pétroliers que celui d'autres denrées ou produits. (C'est là depuis longtemps, un des principes sous-jacents de la politique étrangère du Canada, mais qui n'est pas accepté sans réserve par la plupart des autres puissances, de toutes orientations idéologiques);
- En révisant le fonctionnement du marché international du pétrole, les Etats doivent reconnaître qu'il s'agit d'une ressource non renouvelable et chercher, par conséquent, à "l'économiser" en l'utilisant le plus efficacement possible et en lui trouvant des substituts;
- Les efforts de recherche et de développement des pays industrialisés devraient être mis en commun; et le résultat de ces efforts — soit les innovations technologiques — devraient être mis à la disposition des pays en voie de développement à des conditions favorables.

$15 MILLIONS

Suite de la page 3

sités exigerait des subventions de $234 millions. Le 11 avril, le cabinet adoptait donc l'arrêté-en-conseil no 1314-73 qui stipulait que l'on distribuerait $230 millions en subventions aux universités.

Depuis lors, on n'a jamais accepté de reviser cette "enveloppe budgétaire" même après avoir découvert qu'on s'était grossièrement trompé: le nombre d'étudiants, en 73-74, est de 79,436 et non pas de 77,368 comme on l'avait cru.

Comme le gouvernement refuse de débourser les $15 millions additionnels prévus dans ses propres normes pour faire face à cet accroissement de la population étudiante, les universités doivent accepter ce nouveau fardeau sans moyens additionnels. Le gouvernement, pour sa part, n'a pas supprimé ou amendé ses normes budgétaires. Il continue à les appliquer mais il a annoncé qu'il déduit 6% sur toutes les dépenses de base. Aux universités de se débrouiller!

Malgré des pressions et des démarches auprès des divers niveaux du gouvernement, les universités semblent s'être résignées à une année de vaches maigres.

Par contre, on refuse que cette année de vaches maigres se transforme en une "décennie de vaches maigres"; les professeurs d'universités, endossés tacitement par les administrateurs, exigent que le budget de l'an prochain soit basé sur celui qui "aurait dû être en vigueur cette année" et non pas sur le budget arbitrairement réduit. Sans cela, la réduction en vigueur cette année se répétera pendant toutes les années futures et le mal sera irrémédiable.

UNE SINISTRÉE

Suite de la page 3

$26,000 et il consiste à confectionner des vêtements pour personnes obèses (ainsi que des couvertures pour les sinistrés d'incendies) dans un local situé au 6353, Papineau; le numéro de téléphone est 271-9223.

Enfin, il y a Quo Vadis, un organisme qui vient en aide à toute personne qui frappe à la porte de l'une ou l'autre de ses trois maisons dont les adresses sont 1270, Saint-Christophe, 2045, Saint-Christophe et 1021, boulevard Saint-Joseph. Depuis le 1er décembre, Quo Vadis a servi 2,000 repas et hébergé quantité de personnes.

LA PANNE

Suite de la page 3

Pour ce qui est des trois états du Maryland, d'Hawaii et de l'Orégon, ils ont déjà établi le rationnement sur la base des plaques minéralogiques. Certains jours de la semaine, les numéros pairs sont admissibles à recevoir leurs provisions. Pour le reste de la semaine, c'est au tour des numéros impairs.

L'efficacité de ce système a inspiré le Massachusetts qui a décidé de le mettre en vigueur à compter de lundi prochain. Cette même formule de rationnement sera également appliquée dès mercredi dans le Colorado et vendredi dans le New Jersey.

Pour ce qui est de la Floride, le président du Touring Club déclarait: "Il est très difficile d'y obtenir de l'essence et les Canadiens doivent éviter de s'y aventurer."

La grève des camionneurs indépendants a frappé cet Etat plus que tous les autres. Lorsque les distributeurs se rendent aux raffineries pour y refaire leurs réserves, ils y trouvent souvent des lignes de piquetage qui bloquent toutes les entrées. La situation demeure relativement passable dans le nord de l'Etat mais apparaît désespérante dans le sud.

BOUCHARD

Suite de la page 3

réal le 26 novembre 1971 à bord d'un appareil de la compagnie Alitalia et c'est le 5 décembre, soit 10 jours plus tard, qu'un chauffeur de taxi allait quérir le paquet à l'aéorogare et le livrait à l'hôtel Skyline, sur Côte de Liesse où étaient réunis MM. Bouchard, un certain Pinaud et Louis Henri.

La Gendarmerie royale était avertie de l'arrivage d'héroïne et attendait la livraison du colis en même temps que les coupables.

Les chimistes ont établi que l'héroïne était pure à 94.5 p.c.

Cette livraison d'héroïne s'est faite à la connaissance de la police qui, cependant, a perdu la trace des trafiquants lors d'une filature dans le métro.

Bouchard et Henri ne devaient être arrêtés que le 15 janvier suivant à l'occasion d'un deuxième envoi d'héroïne, en provenance de France. Il a d'ailleurs été établi qu'au cours du mois de décembre, Bouchard s'était rendu à Paris où il a entre autres rencontré l'ancien lutteur André Bolet et le cabaretier Roger Nollet, tous deux propriétaires du restaurant "Au Québec", en banlieue parisienne.

La langue: Cloutier propose une politique 'qui va très loin'

QUEBEC (PC) — "Le conseil des ministres est actuellement saisi du dossier linguistique et aura à se prononcer là-dessus incessamment", a révélé vendredi le ministre de l'Education, M. François Cloutier.

"Je ne peux pas vous dire exactement quel type de cheminement sera suivi, mais, une chose certaine, c'est que le débat a toujours été ouvert et que le débat continuera d'être ouvert et que tout le monde pourra se prononcer là-dessus.

"Ce que je propose est, je crois, une politique qui va très loin. Une politique qui tient compte de la société telle qu'elle est, c'est-à-dire une société qui n'est pas monolithique, où l'on trouve une majorité de parlants français, mais également une minorité importante-20 pour cent sur l'ensemble du territoire — de parlants anglais."

La politique qu'il a proposée "tente de concilier tous ces impératifs" et "met très clairement l'accent sur le français et la protection de la sécurité culturelle de notre collectivité", a dit le ministre.

Cette politique se dirige "vers l'affirmation de la priorité du français." Ceci n'exclut pas une connaissance de l'anglais comme langue seconde par les francophones, a ajouté M. Cloutier.

"Je considère que les Québécois doivent avoir comme langue maternelle le français et le français doit vraiment être la langue de la majorité, mais que ceci ne doit pas exclure la connaissance d'au moins une langue seconde et, si possible, d'une troisième."

Le ministre a révélé que bien des pressions avaient été exercées sur lui, et qu'il aurait pu faire des manchettes en faisant un grand nombre de déclarations depuis quatre ans.

"Je ne l'ai pas fait parce que je pense être conscient d'une responsabilité vis-à-vis de la collectivité telle quelle, et vis-à-vis du Québec tel qu'il est.

"Soyez, convaincu que, si le gouvernement arrive, en quelques années, à régler ce problème linguistique, comme c'est mon espoir, il aura réussi ce qu'aucun gouvernement au monde semble avoir réussi.

"La Belgique est encore déchirée par le problème linguistique, la Suisse est un problème très particulier parce qu'il y a des centaines d'années d'évolution... C'est une situation très complexe.

"La stratégie que nous avons suivie a permis une évolution des plus favorables depuis quelques années, surtout la mise en place de structures que l'on a tendance à sous-estimer dans quelques milieux."

Par exemple, la refrancisation dans l'entreprise a donné des résultats intéressants, a-t-il souligné.

"Je n'ai jamais dit que c'était suffisant, mais ceci doit être coiffé d'une législation qui donnera au français sa véritable place." Je peux vous dire carrément qu'il ne s'agit pas de se diriger vers un bilinguisme institutionalisé, a-t-il dit.

Le ministre déplore la liberté totale donnée aux professeurs de français

QUEBEC (PC) — Le ministre de l'Education, M. François Cloutier, a reconnu hier qu'il existait un problème de français au niveau des cegep mais il a admis que son ministère n'avait rien de prévu pour corriger la situation.

Un journaliste avait fait remarquer au ministre que les étudiants de cegep étaient tellement faibles en français que les universités songeaient à les obliger à prendre des cours de formation dans cette langue.

C'est un problème de formation des maîtres, il faudra y mettre du temps," a dit M. Cloutier, qui a noté que c'était aussi un problème universel dont on se plaint même en France.

"Je déplore la liberté totale qui a été donnée aux professeurs de français," a-t-il dit, tout en notant que rien n'était prévu pour remédier à la situation.

"Tant qu'il y aura des maîtres qui parlent une langue de qualité discutable ou qui louent le joual," la situation ne changera pas, a-t-il dit.

M. Cloutier donnait une conférence de presse pour faire part à la presse des progrès du Plan de développement de l'enseignement des langues, après cinq mois d'application.

Ce programme, rendu public en avril, vise trois points principaux: perfectionner l'enseignement du français langue maternelle; améliorer l'enseignement du français et de l'anglais, langue seconde et adapter les enfants d'immigrants à l'école française.

Dans la première phase, une centaine de conseillers pédagogiques ont été recrutés par les commissions scolaires grâce à une subvention de $1 million accordée dans ce but par le gouvernement pour le niveau élémentaire.

Au niveau secondaire, une trentaine de conseillers pédagogiques en français ont été embauchés. De plus, 24 agents de développement pédagogique en français, langue maternelle, ont été embauchés aux niveaux élémentaire et secondaire. Tout en étant rattachés à leur commission scolaire d'origine, ils couvriront l'ensemble des commissions scolaires de leur région. Leur travail est de sensibiliser et d'animer le milieu scolaire à l'implantation et l'application du programme-cadre de français.

L'engagement de six autres de ces agents est prévu pour l'an prochain.

Dans six commissions scolaires, des stages de sensibilisation ont été tenus au niveau secondaire, et trois, au niveau élémentaire.

Une équipe de recherche a été mise en place au Centre de recherche en enseignement du français — le 7 septembre dernier. Formée de six membres — quatre autres prévus l'an prochain — elle doit fournir progressivement aux enseignants des réponses aux problèmes que pose l'apprentissage de la langue.

Une somme de $3 millions a été mise à la disposition des commissions scolaires pour l'acquisition d'équipements audiovisuels. D'autres sommes importantes sont prévues pour les quatre prochaines années.

Dans la deuxième phase, 329 enseignants anglophones ont suivi des cours de perfectionnement en langue française et 14 ont suivi des cours de recyclage offerts aux professeurs de français, langue seconde.

Les commissions scolaires ont engagés 62 conseillers pédagogiques à plein temps et 152 à temps partiel, anglais, langue seconde et 21 en français, langue seconde.

Dans le cadre d'adaptation des enfants des immigrants, 930 élèves âgés de 4 et 5 ans se sont inscrits dans les maternelles d'accueil. Les parents de ces enfants proviennent de 37 pays différents. Le ministère estime que ces résultats sont significatifs.

A Hull et à Montréal, des classes d'accueil, destinées aux enfants d'immigrants âgés de 6 à 17 ans et qui ne parlent pas le français, ont été fondées.

A Montréal, 900 élèves les fréquentent et 600 les ont fréquentées l'an dernier. L'an dernier, près de 70 pour cent de ces élèves sont restés dans le secteur français scolaire, a révélé M. Cloutier.

Cette année à Hull, ces classes sont fréquentées par une cinquantaine d'élèves. Là encore, le ministère est satisfait du résultat étant donné qu'on a estimé au ministère que le nombre des enfants d'immigrants de 6 à 17 ans était d'environ 1,100.

M. Cloutier a noté que les commissions scolaires anglophones étaient très intéressées à l'enseignement du français langue seconde.

A un tel point, a-t-il dit, que dans quelques années, 90 pour cent des élèves anglophones seront bilingues, alors que 90 p.c. des élèves des écoles francophones seront unilingues.

Québec boycotterait l'accord canado-belge

BRUXELLES (PC) — Le retard apporté par les gouvernements du Canada et du Québec à s'entendre sur ce que pourrait être la participation de ce dernier au sein d'un accord culturel canado-belge, cause une certaine impatience à Bruxelles.

Cet accord culturel, signé entre les deux pays en 1967, prévoit des échanges dans plusieurs secteurs tels le théâtre et les arts.

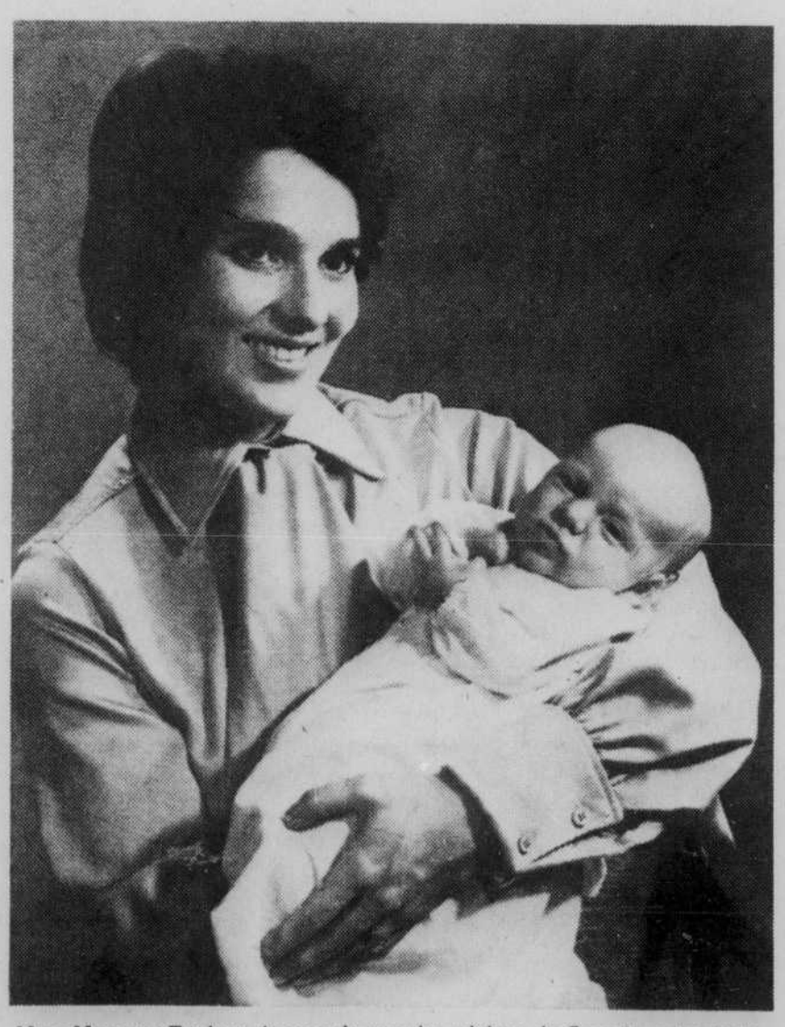
L'accord n'a cependant pas encore reçu l'appui du Québec en dépit des efforts et des négociations soutenues auxquelles les deux niveaux de gouvernement ont participé en vue de trouver un terrain d'entente pour l'application de l'accord canado-belge.

Sans la pleine participation du Québec, il est à craindre que l'accord ne puisse être efficacement appliqué.

Un porte-parole du gouvernement belge a publiquement formulé le souhait que les gouvernements canadien et québécois puissent s'entendre pour qu'après sept années de tergiversations, l'accord porte des fruits.

De son côté, un représentant des autorités fédérales craint que la participation financière belge à l'accord ne soit pas aussi importante qu'elle ne serait si le Québec décidait d'approuver l'entente.

L'impatience du gouvernement belge est à peine voilée et à Bruxelles on en vient à songer à d'éventuels pourparlers directs avec les autorités du Québec.



Mme Margaret Trudeau, épouse du premier ministre du Canada, présente le dernier-né de la famille, Alexandre-Emmanuel, dit Sacha, dont c'est la première photo officielle à être distribuée à la presse depuis sa naissance le jour de Noël. Alexandre-Emmanuel était âgé de trois semaines lorsque cette photo a été prise. (Téléphoto CP)

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

Une immense élan d'AMOUR

JOURNÉE MONDIALE DES LÉPREUX



$25. = 1 lépreux traité pendant un an et souvent guéri

Envoyez vos offrandes à

LE SECOURS AUX LÉPREUX (Canada) Inc.

Fondation Raoul Follereau
C.P. 1672 Succ. B
MONTRÉAL 110

Reçu officiel envoyé pour tout don

"Seule la CHARITÉ sauvera le monde"

LE DEVOIR

Page 3 Montréal, samedi 9 février 1974



Mme Aline Massé, dont le logis a été détruit par un incendie, a retrouvé son sourire maintenant que de l'aide lui arrive d'un peu partout, grâce à l'intervention de Service Secours que dirige M. Jean Pilon, à ses côtés.
(Photo Le Devoir, par Alain Renaud)

La mobilisation de bonnes volontés dépanne une sinistrée

par Urgel Lefebvre

Grande animation hier après-midi au 217 de la rue Beaubien est, où journalistes de la presse écrite et de la presse électronique enjambaient les pots de peinture et prenaient garde de ne pas tacher leurs vêtements sur les murs frais peints tout en interviewant Mme Aline Massé sur l'aide que lui a apportée Service Secours après l'incendie de son logis.

L'animation venait de ce qu'en outre de M. Jean Pilon et autres membres de l'organisme connu sous le nom de "L'aide aux sinistrés d'incendies du local populaire du Sud-Ouest de Montréal", il y avait Mme Hélène Pinel qui avait apporté des couvertures de lit à Mme Massé, au nom des huit employés d'un projet d'initiative locale; des bénévoles de Quo Vadis, qui avaient donné un coup de main pour le transport de meubles donnés à Mme Massé; l'un des trois fils de Mme Massé, un ami et un envoyé du service social en train de décorer les sept pièces du nouveau logis de la sinistrée; un représentant de General Electric, compagnie qui met des camions à la disposition de Service Secours pour le transport des meubles.

Il s'agissait pour les journalistes de démêler dans tout cela le rôle de chaque organisme. Peu à peu il a été possible d'établir que Mme Massé n'a reçu de l'assistance sociale que $200 comme sinistrée d'incendie non assurée, parce que déjà elle avait reçu une aide de $50 dans une autre circonstance; que la Saint-Vincent-de-Paul lui a remis un bon de repas et qu'elle n'a pas eu à faire appel à la Croix-Rouge qui, d'ailleurs ne donne, paraît-il, pour le coucher des sinistrés, qu'un dollar par jour par personne pendant trois jours. Mme Massé a envoyé deux de ses fils à la campagne et a pu se faire héberger par des amis.

Mme Massé a pu sauver son poêle, son frigidaire, sa lessiveuse et un téléviseur. Et par l'entremise de Service Secours, elle a reçu du public des dons: trois lits simples, un lit double, des bureaux, des lampes, des tapis, deux chaises, une petite table, et un mobilier de salon. La compagnie Champlain Motors lui a payé un mois de loyer.

C'est le 4 février, vers 14h30, que fut ravagé le logis que Mme Massé occupait rue Saint-Hubert, coin Bellechasse, en haut d'un magasin de surplus de l'armée. C'était un logis de $60 par mois. Son nouveau logis coûte une centaine de dollars par mois, mais Mme Massé est disposée à travailler davantage pour subvenir à ses besoins, vu qu'elle ne gagne présentement qu'une centaine de dollars par semaine.

Le rôle de Service Secours envers elle est maintenant terminé, mais il y aura sûrement d'autres sinistrés d'incendies et il est bon que le public sache que Service Secours loge au 5734 Hadley et qu'on peut l'atteindre à 761-1534 ou 761-3822.

Quant au projet d'initiatives locales dont parle Mme Pinel, il bénéficie d'une subvention fédérale de

Voir page 2: Une sinistrée

Les appartements seront rares et plus chers au pays

A moins que le rythme de la construction des maisons d'appartements n'ait augmenté ces derniers six mois, tout indique qu'il y aura pénurie, et que le prix des loyers augmentera en conséquence.

A Montréal, notamment, le nombre d'appartements disponibles a baissé du tiers en regard de 1972, passant de 3% à 2%, poussant le taux d'occupation à un niveau jamais atteint depuis six ans.

On estime qu'un taux de disponibilité de 3% à 4% se traduit par des loyers généralement modérés, mais qu'il provoque au contraire une tendance à la hausse s'il tombe sous ce niveau.

La situation est d'ailleurs sensiblement la même dans tout le Canada, où le taux moyen d'appartements disponibles s'établit à 2.1%, selon les chiffres rendus publics par la Société centrale d'hypothèques et de logement.

A Ottawa, un expert a décrit cette situation de "malsaine", et l'on se demande comment les constructeurs réagiront à cette demande trop considérable, si l'on songe que les taux d'intérêt hypothécaire dépassent maintenant 10%.

Dans des villes comme Vancouver, St-Jean de Terre-Neuve et Chicoutimi-Jonquière, tous les appartements sont virtuellement loués. Dans d'autres, le taux de disponibilité joue en faveur des locataires, l'offre étant plus généreuse, comme à Calgary, avec un taux de 6.4%. A Québec, le taux est de 3.1%.

L'enquête porte sur les maisons d'appartements de six logis ou davantage, construites et terminées avant juillet de l'année dernière.

La Société centrale d'hypothèques et de logement s'inquiète de voir cette situation se prolonger, à cause de la pénurie et de la hausse des coûts des matériaux de construction et de la main-d'oeuvre.

Elle constate une augmentation de 3% dans les mises en chantier d'appartements, mais ce chiffre comprend aussi les condominium occupés par leurs propriétaires, une formule que le coût, élevé de la maison unifamiliale a rendue très populaire au Canada.

A cet égard, on signale qu'une maison unifamiliale achetée à Ottawa en 1973 coûte en moyenne $36,320 en regard de $28,644 l'année précédente. C'est une hausse de 27% sur douze mois.

Bouchard est trouvé coupable de trafic de 10 kilos d'héroïne

par Guy Deshaies

Conrad Bouchard, un ancien chanteur de cabaret déjà condamné pour fraude et extorsion et qui est présentement accusé d'avoir mis en circulation des faux timbres et des billets de banque pour plusieurs millions de dollars a été déclaré coupable, hier, d'avoir conspiré pour importer au Canada de l'héroïne et d'avoir fait le trafic de 10 kilogrammes d'héroïne le 5 décembre 1971 à Montréal.

C'est M. Maurice Rousseau, juge aux Sessions de la paix, qui a rendu l'important jugement de 60 pages dans lequel il retient la culpabilité du récidiviste Bouchard dans les accusations de conspiration et de trafic mais qui rejette l'accusation de possession d'une certaine quantité d'héroïne pour fin de trafic parce que les éléments essentiels de la preuve n'ont pas été réunis dans cette dernière accusation.

L'un des co-conspirateurs dans cette affaire, un certain Louis Henri, a déjà été condamné à 20 années de bagne pour le même délit par le juge Claude Bisson, du Banc de la Reine, qui avait qualifié Henri de complice de Conrad Bouchard.

Hier le juge Rousseau, après une minutieuse revue de tous les faits et une analyse complète des points de droit pertinents, a opiné que Bouchard avait été l'âme dirigeante du complot visant à faire venir de France cette quantité d'héroïne évaluée à plus de $10 millions sur le marché noir de la drogue.

Conrad Bouchard avait obtenu un cautionnement dans cette affaire, mais il avait été incarcéré il y a quelques mois après son arrestation pour l'affaire de la fausse monnaie.

Hier, le juge Rousseau a annulé le cautionnement de $25,000 dont bénéficiait Bouchard dans l'affaire d'héroïne, ce qui n'a pas changé l'état de détention dans lequel se trouve l'accusé.

C'est le 21 février que le juge Rousseau entendra les représentations des avocats sur la sentence qu'il doit imposer à Bouchard. Ce dernier peut se voir condamner à la détention perpétuelle pour un tel délit qui comporte un minimum de peine de 7 années de pénitencier.

Le précieux colis était arrivé à Mont-

Voir page 2: Bouchard



Conrad Bouchard

Le greffé va bien

Après avoir passé 27 mois de sa courte vie à attendre un nouveau foie capable de produire un enzyme que son organisme ne fabrique pas, Louis Lalonde, âgé de 33 mois, semble se remettre normalement de la greffe de foie qu'il a subie jeudi matin, à l'hôpital Notre-Dame. Les heures les plus critiques pour le succès de la greffe sont toutefois encore à venir. Il faudra ensuite plusieurs semaines pour déterminer si la greffe est un moyen efficace pour le traitement des maladies provoquées par des déficiences enzymatiques comme la maladie de Niemann-Pick dont souffre le jeune Lalonde.

On ignore encore si l'afflux d'enzyme provenant du nouveau foie pourra corriger les dommages qui devaient normalement provoquer la mort de l'enfant dans quelques mois. Même en cas de succès, on estime que la maladie est tellement avancée qu'une survie de plus de cinq ans est improbable.

La grève d'autobus touche 100 centres de la Rive-Sud

Les 160 employés de la compagnie Métropolitain Sud se sont mis en grève au début de la journée, hier, après avoir rejeté en assemblée générale les dernières offres patronales. La grève, qui paralysera jusqu'à nouvel ordre les 67 autobus de cette compagnie, touchera une centaine de municipalités de la Rive-Sud, de la vallée de Châteauguay à Verchères.

Les négociations, qui duraient déjà depuis quelques mois, ont été rompues hier matin à deux heures. Les principales questions en litige sont les salaires, les vacances, les congés payés et les bénéfices marginaux.

Mercredi, la compagnie en était venue à une entente avec le comité de négociation des employés, affiliés à la CSN, mais les négociateurs syndicaux n'ont pas recommandé l'adoption du projet de convention lors de l'assemblée générale.

Une coupure imprévue de $15 millions au budget des universités du Québec?

par Gilles Provost

La Fédération des professeurs d'universités du Québec (FAPUQ) a soutenu hier que les universités avaient dû, à leur corps défendant, effectuer une coupure imprévue de quelque $15 millions dans les budgets qu'elles avaient déjà établis en suivant les directives du ministère de l'Education.

Selon la FAPUQ, c'est à la suite d'une décision du Conseil du trésor puis du cabinet Bourassa, que le ministère de l'Education a informé les universités que, pour l'année 1974-75, il n'avait pas les sommes nécessaires pour respecter ses propres normes budgétaires jugées pourtant austères.

Qui plus est, un récent document de la Direction générale de l'enseignement supérieur indique que le budget 73-74 servira de base à l'établissement du budget 74-75, si bien que la coupure de $15 millions sera automatiquement répétée pendant les prochaines années.

Dans ces conditions, la Fédération des professeurs d'universités du Québec (FAPUQ) a jugé que la situation dépassait les bornes et elle en a informé hier les média. La FAPUQ affirme que cette décision arbitraire diminuera la qualité de l'enseignement parce que les universités devront réduire leurs dépenses de recherche, augmenter le nombre d'étudiants par classe et faire davantage appel à des chargés de cours à temps partiel et payés à la leçon.

Pourquoi le ministère de l'Education prend-il la peine de promulguer des normes budgétaires draconiennes et calquées sur celles en vigueur dans les autres secteurs publics et para-publics si c'est ensuite le Conseil du trésor qui détermine le montant des subventions sans même en tenir compte? La FAPUQ se dit incapable de répondre à cette question. A ses yeux, une telle situation indique même un conflit grave entre le ministère de l'Education et le Conseil du trésor...

Les subventions gouvernementales aux universités sont normalement définies selon une "méthode historique": on conserve le budget de l'année précédente en faisant les ajustements nécessaires pour tenir compte des augmentations de salaires, des augmentations du nombre d'étudiants, de l'escalade du coût de la vie, etc.

Normalement, une baisse du nombre d'étudiants dans une institution peut donc facilement se répercuter dans une baisse du budget. Si, en plus, le gouvernement établit des coupures arbitraires parce que, dit-il, il n'a pas l'argent nécessaire, on aboutit à une situation comme celle de l'UQAM qui a perdu 10.5% de ses étudiants par rapport à l'an dernier et qui voit son budget réduit de $1.5 million. La situation devient alors tragique et l'on doit alors remplacer massivement les professeurs par des chargés de cours à temps partiel (cela touche 40% des cours donnés à l'UQAM...)

Comment en est-on arrivé à une telle situation? En avril 1973, le gouvernement rendait public ses premières prévisions pour 73-74; il estimait alors que le budget de fonctionnement des univer-

Voir page 2: $15 millions

OÙ DONC EST L'ÉGLISE ?

DANS LE POUVOIR ?
Professeurs J. Martucci et J.-L. D'Aragon - 27 février
DANS L'ORDRE ÉTABLI ?
Professeurs G. Couturier et G. Rochais - 6 mars
AU PASSÉ DÉFINI ?
Professeurs R. Proulx et A. Myre - 13 mars
AU MASCULIN ?
Professeurs D. Pichard et G.-M. Bulteau - 20 mars
AU SINGULIER ?
Professeurs V. Yelle et L. Audet - 27 mars
À L'ABANDON ?
Professeurs J. Harvey et A. Cousineau - 3 avril

Les réponses de l'Ancien et du Nouveau Testament à six questions sur l'Église.

Six mercredis soirs (27 février - 3 avril) de 20h00 à 22h00

AUDITORIUM DU PAVILLON LALEMANT - COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
5575, avenue Decelles (angle Côte-Ste-Catherine)

Inscription à l'ensemble des conférences: $5.00
Entrée sans inscription: $1.00

Renseignements: **Section des études bibliques**
Faculté de théologie
Université de Montréal
C.P. 6128
Montréal — Tél.: 343-7024

■ le week-end

AUJOURD'HUI

A 13h30, le ministre québécois des Institutions financières et coopératives, M. William Tetley, prend la parole devant les membres de la Fédération mutuelle des incendies réunis en congrès à l'hôtel Reine-Elizabeth.

●

Marché aux puces organisé par la Coopérative des citoyens d'Olier au 750, rue Roy est (jusqu'à 17h).

●

DEMAIN

A 14h, l'émission "L'Eglise sur la place" (canal 10) pose la question: l'Eglise est-elle misogyne?

La panne sèche guette les touristes roulant vers la Floride

Les automobilistes canadiens qui se rendent passer leurs vacances d'hiver en Floride risquent manquer d'essence.

La seule façon, semble-t-il, de s'assurer des réserves suffisantes de combustible consiste à ne jamais quitter les autoroutes. C'est le conseil que servait hier l'homme d'affaires d'Ottawa, Clyde Blackburn, de retour de St-Petersbourg.

Cette précaution, néamoins, n'apparait pas satisfaisante aux dirigeants de l'Association canadienne de l'automobile (ASA) et le Touring Club de Montréal. MM. Paxton et Turcot, ont tous deux fait appel à la plus grande prudence des touristes canadiens.

Ils soutiennent que la situation aux Etats-Unis s'est aggravée et que les automobilistes canadiens auront d'énormes difficultés à s'approvisionner.

Déjà alarmante, la situation a pris ces derniers jours des proportions de crise, avec l'intensification de la grève des camionneurs. A moins d'améliorations dans les prochaines heures, le président de l'Association canadienne de l'automobile prévoit que nombre d'états américains devront reconsidérer leur système d'allocations d'essence aux automobilistes.

Voir page 2: La panne

Programme Hiver-Printemps '74

FÉVRIER	
1 au 3	**Groupe de sensibilisation**
à compter du 6 (12 sem.)	**Stress et relaxation (groupe hebdomadaire: mercredi)**
15 au 17	**Expérience en analyse bio-énergétique**
22 au 24	**Exploration et développement personnel**
23 et 24	**Psychothérapie mensuelle**
MARS	
1 au 3	**Groupe de sensibilisation**
1 au 3	**Expression - Exploration (approche Gestaltiste)**
15 au 17	**Tendresse - Abandon**
29 au 31	**Expérience en analyse bio-énergétique**
30 et 31	**Psychothérapie mensuelle**
AVRIL	
5 au 7	**Groupe de sensibilisation**
5 au 7	**Communication interpersonnelle**
5 au 7	**Utilisation constructive de l'agressivité**
19 au 21	**Session avancée de sensibilisation**
19 au 21	**Vie à deux et sexualité**
27 et 28	**Psychothérapie mensuelle**
MAI	
3 au 5	**Groupe de sensibilisation**
3 au 5	**Utilisation constructive de l'agressivité**
10 au 12	**Expérience en analyse bio-énergétique**
24 au 26	**Groupe de sensibilisation pour couples**

I F G
Centre de croissance personnelle

Ces sessions s'adressent à ceux qui désirent se développer dans le sens d'un épanouissement plus complet d'eux-mêmes. À l'aide de moyens différents, chaque session favorise une meilleure compréhension de soi, la découverte et l'utilisation de ses ressources personnelles inexploitées.

Inscription — Renseignements:
I.F.G.
831 ave Rockland, Outremont,
Montréal, H2V 2Z8.
Tél.: 271-4724

éditorial

Bell-Canada de nouveau sur la sellette

Après avoir obtenu des hausses de tarif en 1969, en 1971, en 1972 et en 1973, voici que Bell-Canada plaide présentement devant la Commission canadienne des transports l'urgence d'une nouvelle augmentation. La requête, cependant, attire l'attention plus que jamais dans le passé, avec le résultat que le cabinet fédéral ne peut plus, comme il le faisait autrefois, s'en remettre totalement à la Commission: quelle que soit la décision de la CCT, l'opinion publique exigera du cabinet fédéral qu'il se situe par rapport à de semblables demandes. La question prend donc dès maintenant une forte saveur politique.

●

Bien des facteurs expliquent ce nouvel intérêt autour de Bell-Canada. L'inflation, dont Statistique-Canada nous donnait un nouvel indice hier, pousse les consommateurs à défendre leurs positions plus farouchement que jamais. Les gouvernements provinciaux, de leur côté, n'ont nullement l'intention de rater une aussi belle occasion de se présenter devant le peuple canadien en défenseurs désintéressés du défavorisé. Enfin, de nombreux groupes, de plus en plus conscients du rôle croissant que jouent les communications dans la vie des individus et de la collectivité, réclament des compagnies de téléphone une plus vive conscience sociale qu'autrefois.

La position québécoise recoupe si parfaitement les perspectives ontariennes que les deux gouvernements n'ont pas hésité à faire front commun sur la plupart des points. Les objections québécoises découlent cependant de façon plus nette d'une philosophie qui a commencé à émerger clairement dans les décisions de la Régie des services publics et qui imprégnait déjà les argumentations québécoises de l'an dernier. Ceci donne au plaidoyer du Québec une logique et une force de conviction dont la Commission canadienne des transports sera bientôt la seule à ne pas reconnaître la valeur.

Puisque les audiences de la Commission constituent des enquêtes plutôt qu'un procès, le Québec s'emploie à poser des questions pertinentes plutôt qu'à vilipender Bell-Canada. Québec veut savoir, par exemple, ce qui rend strictement indispensable cette année un programme de construction de l'ordre de $705 millions alors que 1973 mettait déjà de l'avant un programme de $600 millions. Québec veut également savoir comment Bell-Canada réussira à percevoir $0.25 pour chaque recours inutile à l'assistance-annuaire sans exiger des illettrés ou des handicapés un effort inhumain. Québec veut savoir, avec une insistance qui ne se dément plus, ce que signifie la présence de Northern Electric dans l'organigramme de Bell-Canada. Ce qui impressionne dans ces diverses séries de questions, c'est qu'elles finissent par tracer de Bell-Canada un portrait-robot d'une parfaite netteté. L'entreprise a d'ailleurs parfaitement compris qu'en répondant avec trop de clarté elle ferait son propre procès et s'administrerait un verdict défavorable: elle a donc procédé avec une extrême lenteur à l'élaboration des réponses.

Dans cette veine, quand Bell-Canada se plaint du manque d'intérêts des investisseurs, Québec ne conteste pas la chose, mais il tient à savoir quelle image l'entreprise a tenté de projeter pour améliorer son appréciation boursière. S'il est question de porter de $0.10 à $0.20 le tarif des téléphones publics, le Québec veut savoir qui est appelé à se servir plus souvent de ce service: le grand nombre des appels proviennent-ils d'hôtels ou émanent-ils du 5% de la population qui ne possède pas de téléphone? Québec ne s'oppose pas, par exemple, à une taxe pour les recours paresseux à l'assistance-annuaire, mais il veut connaître le coût du mécanisme de surveillance, les économies réelles en salaires, les revenus espérés. Lorsque Bell-Canada veut toucher au tarif de base, en le portant de $6.40 à $6.50, les représentants québécois cherchent à vérifier si toutes les régions écopent de façon équitable ou si, par exemple, la région de Québec ne va pas encourir une hausse de 18% en deux ans en raison des hausses permises et des modifications apportées aux groupes tarifaires. Les réponses à ces questions révèlent avec une cruelle clarté à quel point la dimension sociale est récente chez Bell-Canada.

●

Outre ce portrait que les questions québécoises aident à brosser, la Commission canadienne des transports doit examiner au mérite chacune des demandes formulées cette année par Bell-Canada. Au terme de cet examen, on souhaiterait que la CCT aboutisse à des décisions différentes selon chacune des trois principales demandes et, en second lieu, qu'elle impose à Bell-Canada des encadrements beaucoup plus stricts.

L'assistance-annuaire payée existe déjà dans certaines régions québécoises depuis deux ans. Québec-Téléphone, en effet, contrairement à ce qu'affirmait un animateur de Radio-Canada cette semaine, a bel et bien obtenu de la Régie des services publics la permission de prélever le $0.25 des paresseux et la compagnie se sert de la permission depuis le 1er février 1972. Le résultat, c'est que la compagnie perçoit un revenu supplémentaire qui ne dépasse guère, nous dit-on, $30,000 ou $35,000. La mesure a cependant permis de réduire d'une vingtaine à trois ou quatre le nombre de téléphonistes requises pour ce service. A condition qu'on fasse exception pour les diverses catégories de personnes handicapées ou illettrées, rien ne s'oppose à ce que l'on impute aux paresseux le coût de leur flemme au lieu d'en étaler l'impact sur l'ensemble des consommateurs.

Les téléphones publics posent un problème intéressant. Il semble, en effet, que Bell-Canada, sans attendre la décision de CCT, ait déjà dépensé à la mise au point de ses nouveaux gobe-sous à $0.20 la bouchée une somme de quelque $12 ou $13 millions. Ceci ouvre la porte à maintes questions. Le revenu espéré va-t-il amortir rapidement de tels investissements? Si oui, est-on certain d'effectuer une si importante ponction dans des couches sociales financièrement à l'aise? A condition de répondre de façon satisfaisante à cette double question, Bell-Canada pourrait obtenir le feu vert, mais ce n'est pas, loin de là, chose faite.

Le tarif de base, d'autre part, devrait bel et bien demeurer ce qu'il est. $0.10 c'est peu, dira-t-on. Cependant, ceci s'ajoute aux augmentations survenues au même point névralgique quatre fois depuis cinq ans. En outre, ce tarif doit demeurer aussi bas que possible de façon à ce qu'un service essentiel soit constamment maintenu à portée du consommateur moyen et même défavorisé. Si Québec-Téléphone a réussi à ne demander aucune modification de ce tarif de base depuis 1966, pourquoi Bell-Canada revient-elle d'année en année avec une nouvelle requête?

●

La CCT ne doit cependant pas oublier qu'il lui incombe non pas seulement de scruter les demandes de hausse, mais l'ensemble des centaines de millions qu'engouffre annuellement Bell-Canada. A cet égard, la Commission, conformément aux voeux exprimés par M. Gérard Pelletier aussi bien que par les provinces, doit obtenir une ventilation significative du programme de construction de Bell-Canada; elle doit aussi, quittant un légalisme de mauvais aloi, intégrer les chiffres des subsidiaires dans l'évaluation du rendement de l'entreprise; elle doit, enfin et surtout, contraindre Bell-Canada à des recherches poussées sur l'impact social de ses divers tarifs.

Bell-Canada s'est montrée sensible à ces arguments, puisqu'elle ne demande cette année aucune hausse dans les secteurs où les lignes communes comptent plus de quatre abonnés ni dans les cas où le déménagement d'un abonné n'implique aucun déplacement d'appareil. A condition que la Commission canadienne des transports se montre au moins aussi perméable à l'opinion publique que Bell-Canada, il y a de l'espoir.

Laurent LAPLANTE

Un règlement d'expulsion injuste

M. Gérald Rivest, président,
Commission scolaire
régionale de l'Outaouais,
Monsieur le président,

Le texte du règlement d'expulsion no 765-73, adopté l'an dernier par les commissaires de la Commission scolaire régionale de l'Outaouais, vient d'être porté à notre connaissance. Il se lit comme suit:

"Il est proposé par monsieur Paul Morin que tout étudiant sous le coup d'accusations criminelles soit expulsé de l'école tant que le jugement ne sera pas rendu. Adopté."

A cause de sa formulation, ce texte ne peut viser que les étudiants âgés de dix-huit ans et plus: sauf les rares cas où un adolescent est déféré devant un tribunal pour adultes, un mineur ne peut pas faire l'objet d'accusations criminelles. C'est là une subtilité qui semble échapper à la direction de la Régionale puisqu'on vient de nous informer qu'un adolescent de quinze ans a été suspendu en vertu de ce règlement. D'autres adolescents auraient subi le même sort.

Ce règlement — et, plus encore, l'application qu'on en fait à un mineur — est répugnant. Suivant sa formulation, l'expulsion de tout étudiant inculpé doit se faire automatiquement. On ne s'embarrasse pas de savoir si l'étudiant plaide coupable ou non, s'il est acquitté ou non. La présomption de l'innocence d'un accusé est au fondement même de notre droit pénal et elle est affirmée sans équivoque dans les textes fondamentaux régissant l'exercice des droits de l'homme. La Régionale de l'Outaouais bafoue cette protection élémentaire reconnue par la loi à tout justiciable, s'attribuant en fait le droit de décerner elle-même des sentences avant procès.

L'expulsion d'un étudiant motivée par le fait qu'il doive répondre à une accusation est un geste grave. Elle dramatise la situation en consacrant aux yeux de tous le statut criminel de cet étudiant. L'étudiant se sent alors perçu comme un délinquant. Il ressent et rencontre plus de difficultés à s'associer à des camarades qui ne sont pas déviants. Le résultat peut donc bien être de faciliter la progression de l'adolescent dans la délinquance.

Ordonner l'expulsion de tout étudiant qui fait l'objet d'accusations pénales constitue une politique rétrograde, néfaste et injuste. Nous vous prions de faire en sorte que la Commission scolaire régionale de l'Outaouais abroge sans délai son règlement 765-73. Par ailleurs, il nous apparaît essentiel que le ministère de l'Education du Québec s'assure que d'autres exemples du genre n'existent pas ailleurs et nous ferons les démarches en conséquence.

Vos tout dévoués

La Ligue des droits de l'homme
par: Maurice CHAMPAGNE,
directeur général

Les professeurs de l'Ecole de Criminologie de l'Université de Montréal
par: André NORMANDEAU, directeur

Montréal, le 6 février 1974.

■ lettres au DEVOIR

Il faut agir vite à la United Aircraft

Le conflit de la United Aircraft se prolonge. Cette entreprise fabrique les fameux moteurs JT15D et PT6. Mais depuis six semaines la production est plutôt au ralenti.

Les constructeurs d'avions, comme Beech et Cessna et les autres qui utilisent nos moteurs, vont-ils attendre? Ne risquent-ils pas d'adopter les méchants moteurs de Garrett, de Lycoming, ou de General Electric? Alors que fera-t-on chez nous?

Aux usines de Longueuil et Saint-Hubert, le nombre des employés hautement qualifiés se chiffrait à 5,000 en 1973. Un équipement matériel d'importance a été mis en place avec soin: machines-outils, soudeuses, fours pour traitements thermiques, cellules d'essai des moteurs. D'autres machines neuves attendent qu'on les installe.

Le président de la United Aircraft a parlé de pertes pour l'année 1973. Mais pour 1974, c'est une production record qu'on préparait, un bon gâteau à se partager.

Pourrait-on suggérer aux négociateurs patronaux et syndicaux de faire vite, qu'on cuise le gâteau, car les gens ont faim, et la pâte pourrait se gâter.

J. LE CORNEC
Saint-Lambert, le 3 février 1974.

Un projet dangereux pour l'avenir de la pastorale scolaire

Les articles publiés dans Le Devoir au début janvier sur la pastorale scolaire suscitent en nous une profonde déception. Il semble bien que la C.E.C.M. et l'Archevêque de Montréal soient d'accord pour signer un contrat de service pour la pastorale de cette commission scolaire.

Ceux qui ont oeuvré depuis tant d'années pour réussir à intégrer la pastorale aux cadres scolaires se refusent à devenir simples marginaux et ce n'est pas avec gaieté de coeur qu'ils s'engagent dans un tel débat. Qui a pu conseiller ainsi l'Archevêque de Montréal? Comment se fait-il que l'équipe de conseillers en éducation chrétienne du diocèse de Montréal ait été totalement ignorée dans cette démarche? Comment peut-on nous parler de solidarité, quand l'autorité se laisse engager aussi loin dans des pourparlers sans requérir l'avis de la base?

Est-il normal qu'une commission scolaire de l'importance de la C.E.C.M. ne puisse régler ses problèmes en dehors des cadres scolaires (Archevêché de Montréal). Peut-être y a-t-il un désir inavoué ou inconscient de la part des dirigeants de la C.E.C.M.

Passer d'un contrat de service à pas de contrat du tout, c'est tellement plus facile que de se défaire d'employés permanents. Il serait sûrement opportun de rappeler au directeur général de cette commission une certaine réunion des directeurs généraux de toutes les commissions scolaires situées sur le territoire du diocèse de Montréal, où tous, sans aucune exception, (il était donc là), se sont prononcés contre l'idée du contrat de service pour les animateurs en pastorale. Certains même avaient souligné les doutes monétaires créés dans certains diocèses où il y avait ce contrat, ce qui a amené une timide protestation d'un fonctionnaire de l'Archevêché.

Comment peut-on être aussi inconséquent? Faudrait-il soupçonner que sous ce projet qui prend l'allure, depuis le début, d'une opération-manigance, la C.E.C.M. veuille prendre ses distances à l'égard de la pastorale et de l'action religieuse? Comment ne pas s'étonner devant l'attitude, pour le moins équivoque, de la présidente de la C.E.C.M., qui, après avoir congédié son conseiller en éducation chrétienne pour cause de non-intégration, propose du même souffle à l'Archevêque de Montréal un contrat de travail collectif qui entraînera à brève échéance, la non-intégration de toute l'organisation pastorale.

On nous répète toujours que ce projet est à l'étude. Quant à nous, il y a belle lurette que notre étude est terminée. Une longue expérience nous a convaincus de la valeur du contrat individuel.

Pour les conseillers en Education Chrétienne hors C.E.C.M.
Fernand GAUTHIER,
Conseiller en éducation chrétienne à la Commission Scolaire Jérôme-LeRoyer

Montréal, le 28 janvier 1974

Une partie québécoise du harem américain

Paul Warren se fait remarquer dans "Lise Paillette et Bye-Bye 73" par un certain sens de la démesure, cette démesure est la maille faible de ses papiers provocateurs et stimulants.

La question qu'il pose me semble être celle-ci: Que signifie cette caricature qu'était Bye-Bye 73? est-ce que c'était vraiment une caricature ou un constat de bêtise? si oui, pas très dynamique tout ça.

Mais ce que Monsieur Warren oublie, c'est qu'on peut la faire cette caricature; on imagine mal un Berthio se payant la gueule de Franco.

Par contre, Richer ne répond à aucun des arguments de Warren et il attaque en bas de la ceinture. Il présente Warren, qu'il semble connaître, comme un bon gros pas malin et ce portrait robot peut en même temps couvrir tous les intellectuels, ceux qui rient en se posant des questions, gens que ne semble pas apprécier M. Richer. Et d'une.

Et de deux; on imagine mal à partir des papiers écrits par Warren que ce bon gros soit son genre, on l'imagine plutôt dans le style "fil d'acier Don Quichotte". Et même si c'était le bon gros enfoncé dans le confort de son split-level, noyé de "mol", cet homme aurait le droit de se demander de quelle façon on le fait rire, de qui on le fait rire et pourquoi?

Il a aussi le droit de voir le Québec comme une putain privilégiée du harem américain, de voir, que si les femmes de ce harem rient de leurs eunuques, le Maître n'en est absolument pas agacé. Mais si ce rire risquait de se tourner contre la structure même du harem, alors là, attention, fini la rigolade, passons aux mesures de guerre.

Voilà ce qu'a voulu dire Monsieur Warren et il faut vraiment être d'une innocence touchante pour ne pas savoir que la liberté est toujours à gagner, si non elle n'existe que pour les dociles.

Marcelle FERRON, artiste.
Saint-Lambert, le 4 février 1974

M. Godbout connaît-il "l'action" de la SSJB de Montréal?

Je viens me joindre ici à ceux qui félicitent Jacques Godbout pour le prix Duvernay qu'il vient d'accepter. Il l'a bien mérité.

Cependant, je ne suis pas d'accord, mais alors pas du tout, avec une phrase que lui fait dire M. Jacques Thériault dans votre cahier arts et lettres du 2 février. Voici cette phrase: "... Je suis d'autant plus heureux de l'avoir mérité qu'il est accordé par une société nationale qui s'est remise à l'action depuis quatre ou cinq ans."

J'aimerais savoir à quelle action "continue" importante s'est livrée la Société Saint-Jean-Baptiste depuis 4 ou 5 ans et j'aimerais savoir si les problèmes de la démocratisation et de la déconfessionnalisation ont été réglés depuis que ces problèmes ont conduit au schisme de 1965, lequel a abouti à notre fondation? Et que penser d'une Société qui est manipulée par un ancien président, soit le notaire Yvon Groulx, qui fait la pluie et le beau temps à la SSJB, qui tire toutes les ficelles de l'extérieur, qui profite de l'absence de certains progressistes au sein de la SSJB de Montréal pour faire voter certaines choses au cours des réunions du Conseil? Tout ceci grâce à la connivence à l'intérieur même, de personnes qui ne sont là que dans le but d'avoir un job, un jour, au sein des compagnies contrôlées indirectement par des éléments fascistes de la SSJB de Montréal.

J'aimerais savoir si M. Jacques Godbout est encore au fait de ce qui se passe vraiment à la SSJB de Montréal?

Jean-Jacques ROY,
Secrétaire général,
La Société nationale populaire du Québec

Montréal, le 3 février 1974

Ne laissons pas tomber ces trois hommes

J'ai été bouleversé par la nouvelle que j'ai lue au sujet des officiers de police de la CUM, le directeur-adjoint M. André Guay, le directeur de la "Moralité" l'inspecteur Gérald Cholette et le sergent-détective Alphonse Gélineau.

Je connais personnellement l'inspecteur Gérald Cholette; c'est un homme d'une intégrité intransigeante, une sorte d'Elliott Ness incorruptible. Si les deux autres sont de la même trempe, il n'est pas surprenant qu'on ait voulu les abattre, n'ayant pu les acheter.

J'invite les honnêtes gens à suivre cette affaire de près: ne nous laissons pas enlever un par un les policiers qui nous servent de bouclier contre la pègre. Agissons maintenant, demain il sera trop tard; les serpents venimeux à la police de la CUM ne doivent pas vaincre.

Roger COTE
Saint-Léonard, le 4 février 1974.

TUNISIE

Les compromis de Bourguiba lui survivront-ils?

par GILLES ARCHAMBAULT
collaboration spéciale

Petit pays aux contrastes géographiques multiples, la Tunisie présente une situation politique et sociale qui s'accommode facilement d'ambiguïtés et de contradiction. Les chics hôtels, paradis du tourisme occidental, côtoient les humbles huttes de branchages des fellahs. Un président, réformateur et à l'esprit libéral, demande à l'Assemblée de le reconnaître comme président à vie. Un régime soi-disant socialiste ouvre la voie aux capitalistes étrangers par le biais d'une politique libéraliste. Certaines pratiques religieuses auxquelles le peuple tient (Ramadan, prohibition des boissons alcooliques, voile des femmes) sont bafouées par le président mais celui-ci reçoit quand même la vénération de la population. Enfin, d'immenses propriétés de riches planteurs refoulent à la limite de la fertilité plusieurs catégories de petits paysans.

Malgré toutes ces oppositions, le pays présente l'image d'une stabilité politique remarquable. Un homme en est la chef de voûte: l'actuel président Bourguiba. Cet avocat aux airs réformateurs, formé à la française est depuis près de 40 ans l'artisan d'une politique de compromis et d'équilibre entre des tendances souvent contradictoires.

Lors de la lutte pour l'indépendance il s'agissait de restaurer la souveraineté complète de la Tunisie mais par étapes et dans la coopération avec la France en reconnaissant à celle-ci et à ses ressortissants les garanties nécessaires.

Recherche d'équilibre aussi en matières religieuses: respecter les principes directeurs de l'Islam mais les adapter dans la pratique au contexte économique et social du XXe siècle.

Politique de temporisation enfin au sujet du Moyen-Orient (reconnaître l'état d'Israël tout en luttant pour la sauvegarde des droits des palestiniens) et tentative de neutraliser les revendications des différents groupes sociaux par l'instauration d'un "socialisme original qui dénonce la lutte des classes et s'oppose à toute action revendicative des travailleurs".

D'ailleurs, Bourguiba a pu largement bénéficier de la situation sociale du pays après l'indépendance. La faiblesse des grands propriétaires terriens coïncidait avec le petit nombre et la non-organisation des ouvriers. Seul subsistait un ensemble indifférencié de classes moyennes composées de deux groupes principaux: la petite bourgeoisie commerçante traditionnelle et les cols blancs: professeurs, intellectuels, fonctionnaires. Bourguiba profitera de cette neutralisation des groupes sociaux pour prendre ses distances, pour se hisser au dessus d'eux.

Il n'est pas surprenant qu'un pouvoir centralisé, autoritaire, intolérant même, se soit constitué autour de sa personne. Même si la constitution dote le pays d'un régime présidentiel reposant sur les grands principes démocratiques occidentaux, dans les faits, le Président dispose de tout le pouvoir exécutif. Il nomme les ministres et c'est devant lui qu'ils sont responsables. A lire la presse et les communiqués gouvernementaux, on dirait un roi qui accorde le privilège d'une audience, devant lequel tous les ministres s'inclinent.

Ce pragmatisme politique, même s'il a permis la stabilité, ne signifie pas le succès des politiques sociales et économiques du régime, pas plus qu'il n'atteste de l'absence de contestation. Au début des années 60, Bourguiba s'est assuré la reconnaissance de la presse occidentale et la faveur des groupes réformistes par une série de mesures qui ne manquaient pas d'audace dans un pays arabe et musulman: réforme de l'éducation, politique de contrôle des naissances, lutte contre le chômage.

Dès 1964, l'avortement est légalisé après le cinquième enfant et la femme peut bénéficier gratuitement des soins de l'Etat. La réforme du Code civil entraîne la reconnaissance des droits de la femme, l'abolition de la polygamie et la lutte contre les aspects les plus formalistes de la religion (ramadan, mariage, voile). Par la création de chantiers de chômage, on offre à des milliers de sans-emploi la possibilité de contribuer au développement du pays tout en leur accordant un minimum vital (salaire de base, vivres).

Bilan peu encourageant

Mais quels furent les résultats de ces politiques? Le bilan n'est pas très encourageant. L'instruction n'a pas diminué le nombre des chômeurs. Ceux-ci ne sont que plus scolarisés et plus exigeants. Le taux de natalité n'a pas sensiblement décliné. Les chantiers n'ont modifié en rien la structure économique du pays. Enfin, parce que sa popularité risquait d'en subir le contrecoup, le président Bourguiba a presque abandonné ses objectifs de transformation des mentalités. Pour convaincre le peuple de son attachement à l'Islam, il a même cru bon d'entreprendre la construction d'une grande mosquée.

En définitive, ce demi-succès sur le plan social est intimement relié à la situation économique, aux difficultés que le régime a rencontrées, aux hésitations dont il a fait preuve. Après avoir pris conscience qu'il était illusoire de croire à une évolution sociale sans progrès économique, l'Etat tunisien s'est orienté vers une politique de développement économique à base de dirigisme étatique. Laissant à la bourgeoisie les secteurs traditionnels et rentables dans l'immédiat (tourisme, commerce immobilier), le gouvernement a tenté de stimuler et de planifier l'économie par la création de sociétés nationales et l'instauration de coopératives de production et de consommation dans de nombreux secteurs de l'activité économique.

Cette politique connaîtra des difficultés dès les années 1967-68. L'accroissement des investissements pose un premier problème de financement. Même si les capitaux étrangers subventionnent la moitié de ceux-ci, le coût de remboursement des dettes et des intérêts s'élève dangereusement. La mise en place de ces nouvelles structures souvent lourdes et dispendieuses ne se traduit pas aussi par une augmentation sensible de la production et une amélioration des revenus des populations défavorisées, qui manifestent leur mécontentement. De leur côté, les grands propriétaires et la bourgeoisie, se sentant menacés dans leur libre entreprise par un contrôle étatique de plus en plus omniprésent, s'opposent à la mise en application de ces réformes et réussissent à obtenir la répudiation du ministre Ben Salah, principal responsable de la politique économique. Celui-ci sera même emprisonné pour "avoir trahi les objectifs du socialisme tunisien". Depuis 1969, la politique gouvernementale a pris une nouvelle orientation. C'est à l'entreprise privée rentable que l'Etat accorde sa bienfaisance et c'est elle qui bénéficie des aides publiques et étrangères. La bourgeoisie semble avoir enregistré une première victoire.

Pour l'instant, tablant sur son prestige d'antan, le Président Bourguiba demeure le chef incontesté. Son sens politique lui a permis de tirer une ligne médiane entre les aspirations d'une bourgeoisie devenue plus exigeante et celles d'une nouvelle classe moyenne plus intellectualisée et plus réformiste. Il n'est pas étonnant que la Tunisie ait adopté une politique à mi-chemin entre le libéralisme marocain et le socialisme algérien. Toutefois, si le président a pu, de justesse, éviter l'affrontement des classes, celui-ci est à l'état latent. La chute de Ben Salah est l'attestation de l'opposition entre deux conceptions du développement de la Tunisie. Déjà, des deux côtés, on se prépare pour l'après-bourguibisme.

Billet d'Italie

Le poète et le politicien

Un jeune Québécois, Pierre Brisson, me fait parvenir ses premiers vers, une mince plaquette (comme on dit plaquette sanguine) écrite en collaboration et qui s'intitule "Chair de poule". On y trouve toute la ferveur d'un adolescent qui a appris à jouer avec les mots, à se jouer d'eux. Il dénonce à son tour "L'Amérique du now", cette Amérique opulente qui ne peut pas fonctionner sans pétrole mais croit pouvoir se dispenser de poésie.

Pendant ce temps l'honorable Mancini, ex-secrétaire du parti socialiste italien, ex-ministre des travaux publics, poursuit en diffamation un hebdomadaire italien qui lui a fait l'injure de le juger apte à devenir ministre de la recherche poétique.

Les "joueurs de piano" ne sont pas méprisés qu'au Québec. Ce qui fait l'honneur des uns fait parfois le désespoir des autres et je crois que le jeune poète québécois occupé à "fixer des vertiges et exprimer l'inexprimable" serait plus vexé encore que le socialiste Mancini si quelqu'un s'avisait de le traiter de politicien.

Rolande A. LACERTE
Varèse.

■ la parole du jour

Il arrive souvent aux dictateurs de se retrouver dans la rue tandis que c'est celui qui se s'y attendait pas qui reçoit le pouvoir. Il ne manque pas de gens puissants qui ont été déshonorés et d'hommes illustres qui ont été livrés aux mains des autres — ben Sira 11,5-6 (vers 150 avant J.C.)

LE DEVOIR

Fondé par Henri Bourassa le 10 janvier 1910

Directeur et rédacteur en chef: Claude Ryan

Rédacteur en chef adjoint: Michel Roy

Directeur de l'information: Jean Francoeur

Trésorier: Bernard Larocque

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé au numéro 211, rue du Saint-Sacrement, Montréal H2Y 1X1. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont incorporée dont les ateliers sont situés à 9130, rue Boivin, Ville LaSalle. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans LE DEVOIR.

ABONNEMENT: Édition quotidienne: $40 par année; six mois: $22. À l'étranger: $45 par année; six mois: $25; trois mois: $13. Éditions du samedi: $10 par année. Édition quotidienne, livrée à domicile par porteur: .90 cents par semaine. Tarif de l'abonnement servi par la poste aérienne sur demande. Courrier de deuxième classe: enregistrement numéro 0858. Dépôt légal. Bibliothèque nationale du Québec.

TÉLÉPHONE: 844-3361 (lignes groupées).

des idées | des événements | des hommes

Le choix de la génération actuelle

L'opinion publique face aux problèmes de l'énergie

par WLADIMIR PASKIEVICI
collaboration spéciale

• Dans ce sixième et dernier article de la série spéciale qu'il a préparée pour Le Devoir, le professeur Paskievici explique l'importance et le rôle de l'opinion publique dans le choix qui doit être fait des politiques énergétiques. Les sous-titres sont du Devoir.

Il faut malheureusement reconnaître que c'est seulement devant la menace d'une crise que l'opinion publique a commencé à s'intéresser aux problèmes de l'énergie; c'est aussi seulement maintenant que les gouvernements, après avoir essayé de parer au plus pressant, tentent d'élaborer, pour la première fois, une politique globale de l'énergie pour leur pays.

Des jugements sévères concernant cet état de chose se sont récemment fait entendre. Ainsi, dans un article paru dans le numéro de janvier de la revue Scientific American, David Rose, un Canadien d'origine, actuellement professeur de génie nucléaire au Massachusetts Institute of Technology, dénonce l'inexistence d'une politique énergétique aux Etats-Unis et qualifie même cette lacune de faillite sociale majeure de ce pays.

Pour sa part, le Dr. Dixy Lee Ray, présidente de la Commission de l'Energie atomique américaine (USAEC) et conseillère spéciale du président Nixon sur les problèmes de l'énergie vient de rendre public un rapport — première ébauche gouvernementale d'une politique énergétique globale — dans lequel on reconnaît que les problèmes actuels de l'énergie proviennent du manque durant les 20 dernières années d'un programme national, coordonné, de recherche et de développement dans le domaine de l'énergie.

En Europe, M. Sicco Manshold, ancien président de la Commission de la CEE (Communauté européenne économique) a affirmé, lors d'un colloque sur les problèmes de l'environnement dans la CEE, que la crise du pétrole n'a fait que précipiter une situation rendue inévitable par le gaspillage des richesses naturelles qu'entraîne la politique de la croissance à tout prix.

Devant la sévérité de ces diagnostics, l'analyse de la situation actuelle et de ses causes ne devrait pas viser à dénoncer "les coupables" — se serait futile et on constaterait peut-être que chacun d'entre nous porte une certaine part de responsabilité — mais devrait plutôt inciter les gouvernements à formuler une politique énergétique capable de prévenir d'autres crises dans l'avenir et engager les citoyens à ne plus se désintéresser des questions énergétiques.

Difficultés d'une politique globale

Il faut reconnaître d'emblée que l'établissement d'une politique énergétique globale se heurte à plusieurs difficultés majeures:

• **La complexité du sujet.** Toutes les études effectuées jusqu'à présentement, soit par les gouvernements soit par des groupes privés, montrent clairement la forte interdépendance qui existe entre les différents aspects de l'énergie, tels que l'économique, le technologique, l'environnement, le social, etc., de même que la complexité de chacun de ces aspects, pris individuellement. A cette complexité initiale s'ajoutent les impondérables: l'importance des découvertes de nouveaux gisements fossiles, le coût de leur exploitation commerciale, la mise au point de nouvelles technologies et les changements dans les priorités sociales ou nationales.

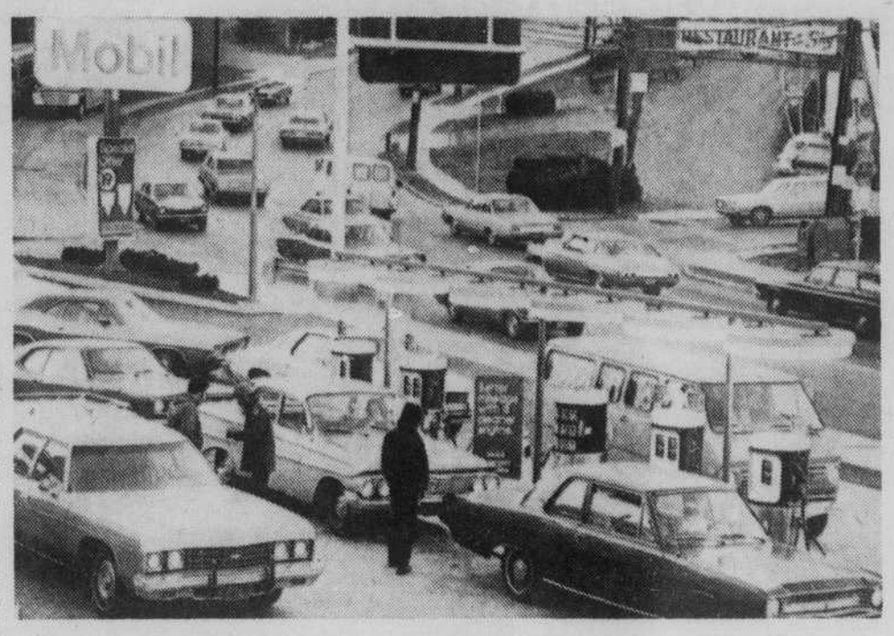
Finalement, la nature et le degré des contraintes — techniques, financières, internationales ou psychologiques (résistance aux changements) — contribuent à rendre conjecturale une politique de l'énergie souhaitée rationnelle.

• **La définition des objectifs.** S'il est relativement facile, en politique énergétique, de définir des objectifs — nous en donnerons plus loin quelques exemples — il est plus délicat de départager les rôles respectifs du gouvernement et de la population dans la formulation de ces objectifs. Si, en principe, le premier incarne la volonté du second, en pratique, un gouvernement soumis — en régime démocratique — au contrôle périodique des urnes, vise essentiellement le court terme et est tout naturellement porté à proposer des mesures populaires tandis que les intérêts à long terme dicteraient parfois la prise de mesures différentes.

La plus grande difficulté réside cependant dans l'établissement des priorités parmi les objectifs choisis. Souvent, nous l'avons déjà dit, (Le Devoir, 29 novembre) les objectifs ne sont pas compatibles; l'indépendance énergétique, le coût minimum de l'énergie et la préservation de l'environnement ne peuvent pas être poursuivis simultanément mais à des degrés divers. En l'absence d'un outil commun de mesure, l'importance que l'on accorde aux différents objectifs reste éminemment subjective.

• **Le choix des moyens.** Même si un consensus sur la nature des objectifs s'avérait possible, le choix des moyens à employer dans la poursuite de ces objectifs ouvre de nouveaux débats. En effet, quel devrait être le montant attribué pour chaque objectif? Quel serait le rôle de l'Etat? Quelle technologie particulière choisira-t-on pour accomplir une tâche prévue? D'après quels critères?

• **L'adhésion de la population.** Une politique énergétique ne doit pas seulement concilier les intérêts divergents — à court et à long terme — des différents groupes composant la société, mais elle doit aussi tenir compte de l'attitude généralement capricieuse du public: apathique en période normale, elle s'impatiente lorsque des mesures prises ne produisent pas des résultats immédiats, et risque de devenir colérique lorsque les gens se sentent exploités ou injustement traités.



En conclusion, c'est probablement à cause de cet ensemble de difficultés que jusqu'à maintenant, les "politiques" de l'énergie n'ont été en réalité qu'un ensemble de mesures disparates — dont quelques-unes de conséquences fort heureuses d'ailleurs — et que même maintenant, l'accent ne soit pratiquement mis que sur le pétrole.

Parmi les différentes façons possibles d'aborder le problème de l'établissement d'une politique énergétique on peut distinguer deux exemples extrêmes, qui seront simplifiés ici quelque peu afin de mettre en évidence le rôle de l'opinion publique.

"Crash program"

L'approche "crash program". C'est l'approche actuelle aux Etats-Unis: le chef du gouvernement confie à une personne l'élaboration de la politique énergétique, en lui précisant le mandat, les objectifs principaux, un budget, une durée et en lui demandant de présenter dans de très brefs délais un rapport détaillé, prêt à se traduire en mesures législatives.

Le rapport, une fois déposé et accepté, devient alors la politique du gouvernement qui s'efforce par la suite de vaincre les résistances des Chambres élues et de convaincre la population que c'est bien la politique qui lui convient. Tout l'appareil de l'Etat se tend pour obtenir l'adhésion du public à cette politique et pour mobiliser les ressources nationales nécessaires à son accomplissement.

Notons en passant que le rapport cité — préparé par Dr. Ray — fixe les objectifs suivants, dans l'ordre des priorités: l'indépendance énergétique, l'amélioration de l'environnement, et la diminution du coût de l'énergie; et que les tâches technologiques qu'il faudra affronter sont, dans l'ordre chronologique de leur mise en application: l'augmentation de la conservation de l'énergie, l'accroissement de la production du pétrole et du gaz, la substitution du pétrole et du gaz par du charbon, l'implantation massive de l'énergie nucléaire et, finalement, le développement de nouvelles sources d'énergie.

Cette approche vigoureuse et pragmatique est directe mais quelque peu brutale car elle laisse peu de temps à la réflexion, à la recherche d'autres options et à la participation active de la population, tandis que les erreurs commises peuvent s'avérer très coûteuses. Mais malgré son apparente efficacité, le Dr. Ray concède que même avec les $10 milliards qui seraient investis par l'Etat durant une période de cinq ans dans la recherche et le développement, (et une somme supérieure de 25% provenant du secteur privé) les résultats de cette politique ne pourraient pas commencer à se manifester avant 1980!

Le modèle taxonomique

"L'approche "taxonomique". Dans cette approche, on établit d'abord une classification d'objectifs à partir d'une liste de choix groupés en hiérarchie logique. Comme nous croyons que cette méthode pourrait mieux éclairer l'opinion publique, focaliser le débat national sur des sujets essentiels et contribuer ainsi à trouver des solutions plus "satisfaisantes" nous décrirons brièvement le modèle taxonomique du professeur Rose, basé sur les aspects technologiques de l'énergie.

Au premier niveau de choix on distingue la fourniture, l'utilisation et la conservation de l'énergie. (Faut-il en produire plus, en consommer moins, ou l'utiliser plus efficacement?) Au deuxième niveau de choix, on trouve plusieurs options pour chacun des choix du premier niveau; ainsi, l'énergie fournie est attribuée à la production de l'électricité, à l'industrie, au secteur commercial et au secteur domestique.

L'analyse se poursuit de la même façon: au troisième niveau, la production de l'électricité, par exemple, peut provenir de source nucléaire, fossile, hydraulique, géothermique, solaire, marémotrice ou éolienne. Si on considère l'énergie nucléaire seulement, on a, au quatrième niveau, le choix entre la fission et la fusion, au cinquième niveau, pour la fission, le choix entre les réacteurs convertisseurs ou surgénérateurs, au sixième niveau, parmi les premiers ceux qui fonctionnent avec l'uranium naturel ou enrichi, etc., etc.

Au dernier niveau, le nombre total de choix est très considérable mais la répartition des sommes investies dans la recherche et le développement est très inégale. (Aux Etats-Unis, sur un milliard et demi de dollars investis actuellement par année par le gouvernement américain en recherches et développement, un cinquième est consacré au développement d'un type de réacteur particulier, le surgénérateur rapide au sodium).

Une fois la liste hiérarchique de choix établie, les citoyens seraient appelés à se prononcer non pas sur les possibilités au dernier niveau — seulement un spécialiste pourrait donner son opinion sur les avantages ou inconvénients des réacteurs à eau sous pression comparés à ceux d'un réacteur à eau bouillante — mais sur les possibilités de niveau intermédiaire — déjà on se sent plus à l'aise pour choisir entre l'énergie hydraulique ou nucléaire (même si l'on n'est pas toujours bien informé sur ce sujet!) — et surtout sur les choix fondamentaux des premiers niveaux qui ont des répercussions immédiates sur notre mode de vie: type de logement, mobilité, produits de consommation, etc.

L'approche taxonomique, si elle se prête mieux à un débat rationnel, avec une participation active de la population, exige cependant beaucoup plus de temps consacré à l'évaluation des conséquences entre les différents choix et, dans la pratique, on retrouve les difficultés associées à l'établissement des critères d'évaluation.

Entre les deux approches mentionnées, le gouvernement canadien, dans son Livre blanc "Politique canadienne de l'énergie", propose de façon plus modeste mais plus élaborée, une série d'options sur différents rythmes possibles de mise en valeur des richesses naturelles, en y indiquant les différents avantages et inconvénients et en invitant les personnes intéressées à faire part de leur opinion.

Quelle que soit cependant l'approche adoptée, la vigilance d'un public bien informé reste, dans un régime démocratique, la principale garantie de son succès.

Education du public

La responsabilité de la formation d'une opinion publique éclairée incombe à la fois aux organismes publics, aux média d'information et à certains individus.

L'Etat peut agir à trois niveaux: l'éducation de base, qui devrait inclure suffisamment d'informations pour que toute personne ayant complété le cours secondaire soit en mesure de reconnaître les éléments qui définissent la place de l'énergie dans la société, l'information spécialisée, préparée par les agences gouvernementales appropriées et distribuée sous forme de brochure ou de bulletin, qui permettrait aux citoyens curieux de se renseigner sur des sujets particuliers et, finalement, l'animation culturelle qui, par l'intermédiaire de conférences, colloques, etc, constituerait un excellent moyen de sensibiliser l'opinion publique sur les problèmes de l'heure et de faire entendre différents points de vue sur les sujets controversés.

L'univers de l'énergie, projeté dans l'actualité par la présente crise, retient déjà l'attention de la presse et commence à faire l'objet d'émissions à la radio et à la télévision. Même si l'information présentée est parfois incomplète ou, au contraire, dépourvue d'intérêt, même si l'accent est généralement mis sur l'immédiat et le tangible au détriment du long terme et du probable, et même si on y découvre, rarement il est vrai, des exemples criants de manque de responsabilité n'a-t-on pas vu l'an dernier dans un journal de Montréal une photographie montrant une soi-disant "explosion atomique" d'une centrale nucléaire?) il n'existe aucun autre instrument d'éducation populaire aussi efficace que celui qui peut être exercé par les média d'information.

C'est notre profonde conviction que des personnes possédant des informations valables, qui se préoccupent de la marche de la société et dont la profession permet la libre expression de leurs opinions — comme c'est le cas entre autres des professeurs universitaires — ont une certaine responsabilité envers la population, responsabilité qu'ils peuvent exercer en faisant connaître publiquement leur point de vue.

Conclusions

Arrivés au terme de cette série de réflexions sur les problèmes de l'énergie, dans laquelle nous avons plaidé successivement pour une implantation accélérée de centrales nucléaires, une utilisation plus rationnelle de nos richesses non renouvelables, la création d'un Conseil de l'énergie, une définition plus réaliste du coût de l'énergie, un accroissement du rôle de l'Etat dans les affaires énergétiques et, finalement, pour une opinion publique plus éclairée, qu'il nous soit permis de conclure par deux remarques:

— Le but essentiel de ces articles a été de sensibiliser le lecteur à la complexité des problèmes de l'énergie; si certaines suggestions ont été avancées, elles l'ont été autant pour présenter les opinions personnelles de l'auteur que pour provoquer des réactions et faire amorcer de nouvelles réflexions sur un sujet qui retiendra encore longtemps notre attention.

— En réalité, la crise de l'énergie n'est qu'un des reflets de la crise profonde que traverse la société actuelle. Pour s'en sortir, il faudra qu'on s'attache, individuellement et collectivement, à répondre aux questions suivantes:

a) l'homme doit-il soumettre la nature à sa volonté et à son action ou bien doit-il se soumettre à elle et en tirer ce qu'il a besoin pour vivre?

b) une société industriellement avancée, doit-elle utiliser son potentiel dans le seul but d'assurer la continuité de son rythme de développement, ou bien doit-elle d'abord aider les sociétés moins fortunées à sortir de la misère de leur sous-développement?

c) la génération actuelle a-t-elle le droit de jouir au maximum des richesses et des biens qu'elle a engendrés ou bien doit-elle se soucier avant tout de transmettre à la génération suivante un héritage enrichi et un environnement plus propice?

Mais, au fait, l'homme contemporain a-t-il encore le temps de réfléchir?

lettres au Devoir

Témiscamingue, région oubliée de Radio-Canada

Il existe présentement au Témiscamingue québécois une situation fort déplorable concernant l'information à laquelle nous avons droit.

Depuis septembre 1972 notre seul et unique poste français de radio situé à Ville-Marie et affilié à Radio Canada est desservi par Toronto. Cela signifie que depuis ce temps, nous recevons les nouvelles nationales et internationales suivies des nouvelles ontariennes. De Québec, nous ne savons rien.

Pour mieux expliquer notre déception, il conviendrait de dire que jusqu'en 1950, le Témiscamingue à population cent pour cent francophone ne recevait que de la radio anglaise. Pourtant déjà à cette époque le Saguenay-Lac St-Jean et le Bas du Fleuve étaient desservis en français. C'est alors que les Témiscamiens décidèrent de se donner une station de radio française bien à eux, opérant sous le nom de Radio Témiscamingue Inc. et cela à même leurs propres ressources financières.

Pour nous, la radio est à n'en pas douter, la source d'information la plus accessible à tous. Il y a bien la presse écrite; mais dans une région aussi économiquement faible que la nôtre, il est impossible d'imaginer que la majorité de la population puisse se payer un abonnement à un quotidien et nous continuons à croire que l'audition des nouvelles à la radio constitue une incitation à vouloir se mieux renseigner par la lecture des journaux.

Nous constatons avec regret que la Société Radio Canada se soucie bien peu de savoir si l'information transmise répond à ce que l'auditeur est en droit d'attendre.

Messieurs de Radio-Canada, penchez-vous donc une fois pour toutes sur la carte du Québec et sachez que le Témiscamingue est bel et bien un comté québécois et que les auditeurs propriétaires du poste C.K.V.M. sont plus intéressés à entendre les reportages des travaux de l'Assemblée nationale qu'à ceux de l'Assemblée législative de Toronto.

Nous nous sentons sérieusement lésés dans nos droits quand nous réalisons en plus, que Radio-Canada utilise notre station radiophonique pour bien servir les nord-ontariens. Nous avons beaucoup de respect pour ces derniers; mais notre condescendance n'ira pas jusqu'à leur sacrifier notre droit à l'information.

Pauline MAGNAN TREPANIER
Ville-Marie, Co. Témiscamingue,
le 5 février 1974.

DE NOUVEAU DISPONIBLE !
aux éditions du Boréal Express

René Lévesque tel quel



FRANÇOIS AUBIN

• Un livre qui vous fera découvrir le leader indépendantiste québécois tel qu'il est aujourd'hui.
• Un portrait récent basé sur des faits vécus, des anecdotes et des témoignages recueillis auprès de ses amis, ses collègues et ses adversaires.

En vente partout au prix de $3.95

Une encyclopédie alpha POUR TOUS

A la découverte de tous les pays du monde.

première destination : la Chine !



le million

700 ans après Marco Polo, le point sur la Chine et sur tous les pays du monde.

Il y a maintenant 7 siècles, un garçon de 17 ans partait pour Pékin par la voie terrestre de l'Est. Il s'appelait Marco Polo et le titre du Million lui revient : ainsi nomma-t-on le récit de ses "mille fois mille" aventures qu'il dicta à son retour, 24 ans plus tard.

Avec LE MILLION, Alpha s'est chargé de rassembler et d'explorer toutes les données capables de nous ouvrir les portes de tous les pays du monde.

Pourquoi la Chine?
Cette semaine, LE MILLION paraît de nouveau à partir du n° 1, en commençant par la Chine. Pourquoi? D'abord pour renouer 700 ans après avec le destin fabuleux de Marco Polo. Mais surtout parce que, plus que jamais, la Chine est le pays à découvrir et à comprendre. C'est aujourd'hui possible avec LE MILLION. Car LE MILLION ne se contente pas d'être une grande encyclopédie géographique ni un beau livre de voyage :

LE MILLION, c'est le territoire, le climat, l'économie, l'histoire, la population, la vie quotidienne, les arts, les sciences, l'avenir de tous les pays du monde.

UNE AUTRE DIFFUSION EXCLUSIVE DES
ENCYCLOPÉDIES POPULAIRES INC.
6596, BOUL. ST-LAURENT - 270-2157-58

Psychologue
d'enfants et d'adolescents
ROBERT LETENDRE,
Psychologue
Diplômé de l'Université de Genève
Sur rendez-vous seulement
2057, Édouard-Montpetit
Tél. 738-6620

suites de la première page

LES BRITANNIQUES

modification de la politique agricole commune.

Sous le titre "Travaillons ensemble", le manifeste travailliste reprend le programme de nationalisations massives (pétrole et gaz de la mer du Nord, chantiers navals, industrie aéronautique) adopté par le dernier congrès annuel du parti.

Le Labour se déclare encore hostile à toute politique de contrôle gouvernemental des revenus, ainsi qu'à la législation des relations du travail limitant le droit de grève mise en place par le gouvernement conservateur.

En préface au document, M. Harold Wilson affirme que les élections ne doivent pas se disputer sur la question des mineurs, mais sur les réalisations et les promesses non tenues du gouvernement conservateur.

La reine-mère Elizabeth et la princesse Margaret, représentant la reine Elizabeth en son absence, ont décrété hier après-midi, au cours d'une réunion du conseil privé à Londres, la dissolution du Parlement.

Dans la matinée, au cours d'une première réunion du conseil, elles avaient prononcé la clôture des travaux parlementaires.

La reine Elizabeth effectue actuellement une tournée dans différents pays du Pacifique. Elle sera de retour à Londres le 1er mars, au lendemain des élections, pour nommer le nouveau premier ministre.

M. Heath a-t-il eu la main heureuse? Depuis le mois dernier, le gouvernement a enregistré une impressionnante hausse de popularité, indique un sondage de l'institut National Opinion Poll publié hier par le Daily Mail (conservateur).

En effet, ce sondage indique qu'à trois semaines des élections générales, le Parti conservateur dispose d'une avance de 9 pour cent sur les travaillistes.

Selon cette étude, 47 pour cent des Britanniques ont l'intention de voter pour les conservateurs (contre 41% en janvier), 38% pour le Labour (contre 37%) et 12% pour les libéraux (contre 19%).

Il ressort d'autre part de ce sondage que 64% des personnes interrogées seraient en faveur de la formation d'un gouvernement de coalition par les trois principaux partis politiques au cas où les résultats de la consultation ne seraient pas décisifs. 29% des Britanniques sont d'une opinion contraire et 7 pour cent ne se prononcent pas.

SKYLAB

c'est une ère de l'exploration humaine qui s'est achevée vendredi. Le président Nixon a ainsi salué l'équipage et souligné l'exceptionnelle moisson scientifique réalisée par cette mission. "Skylab, a notamment déclaré le chef de l'exécutif américain, a rejoint les grands véhicules qui ont permis de repousser les limites de la connaissance humaine". M. Nixon a ainsi cité le Santa Maria, de Christophe Colomb, le Beagle, de Charles Darwin, le Spirit of Saint-Louis, de Charles Lindbergh et l'Eagle, nom du LEM, qui a acheminé les premiers hommes sur la lune.

Avec un peu d'amertume, on peut également noter que la télévision était absente — pour la première fois — pour assister à un retour américain de l'espace. L'espace ne passionne plus.

Ce retour à terre, met le point final à l'exploit spatial le plus fructueux et le plus profitable à l'humanité.

Plus longtemps que n'importe quel équipage avant eux, Gérald Carr, Ed Gibson et Bill Pogue, comme leurs prédécesseurs de Skylab 1 et 2 à bord de la station spatiale de cent tonnes, ont travaillé, résolu crise après crise. Ils ont rivalisé d'adresse et de débrouillardise lors d'EVA (sorties dans l'espace) hardies dont a souvent dépendu l'heureuse poursuite de la mission.

Le seul "butin" scientifique de Skylab 3 est considérable et dépasse tous les espoirs. Cette randonnée sur orbite terrestre qui a duré près d'un mois de plus que prévu a permis de prendre 17,000 photographies destinées à la détection et à l'exploitation des richesses du sous-sol. Le trio rapporte également 75,000 clichés du soleil et de l'insaisissable comète Kohoutek. Les premiers faciliteront la prévision du temps et hâteront peut-être l'usage industriel de la plus puissante source d'énergie possible: la fusion de l'atome.

Les seconds peuvent élargir la connaissance du système solaire.

Skylab, vaisseau fantôme de l'espace, aura peut-être des visiteurs en juillet 1975. Le prochain vol spatial américain est en effet prévu pour cette époque. Trois astronautes de la NASA, à bord d'une capsule Apollo, doivent alors effectuer leur rendez-vous à haute altitude (230 km) avec les deux pilotes soviétiques d'une cabine Soyouz.

La jonction Apollo-Soyouz est prévue pour la soirée du 15 juillet l'an prochain. Tom Stafford, Vance Brand et Deke Slayton d'une part, Alexi Leonov et Valeri Kubasov de l'autre, passeront ensemble 48 heures.

Mercredi la NASA a annoncé qu'il est possible qu'à cette occasion les pilotes aillent rendre visite à Skylab. L'orbite de cette station spatiale de 100 tonnes a été rehaussée le même jour pour s'assurer que le "lab" ne redescendra pas dans l'atmosphère pour s'y désintégrer avant une bonne dizaine d'années.

Les pilotes d'Apollo-Soyouz iront d'une cabine à l'autre, et se passeront les commandes de chacune; ils feront de concert des expériences scientifiques. Après le décrochage, Américains et Soviétiques termineront en vols autonomes cette croisière, amorce de plus lointaines explorations du cosmos qu'effectueront ensemble les deux grands de l'espace.

Après Apollo-Soyouz il n'est prévu aucun vol humain américain dans l'espace avant la fin de cette décennie.

Comme ce fut le cas pour Skylab, l'utilitaire, la science pure et la routine l'emporteront largement sur le spectaculaire après le premier vol d'essai de la "navette de l'espace".

Il est officiellement prévu pour 1979.

Astronef d'au moins l'une des deux dernières décennies de ce siècle, la "navette" bénéficiera de toutes les retombées techniques de l'ère de l'espace. Réutilisable jusqu'à une centaine de fois, et beaucoup plus économique, elle décollera ainsi que tout autre véhicule spatial, verticalement comme une fusée. Après un voyage orbital pouvant monter jusqu'à 320 kilomètres d'altitude et durer un mois, au maximum, les sept astronautes et savants du "Shuttle" se poseront à la façon d'un avion sur une piste spécialement aménagée au cap Canaveral.

Dotée d'un "laboratoire spatial" de construction européenne, la navette permettra un grand choix d'expériences touchant le lancement et l'entretien de satellites.

Peut-être avant l'an 2000 des astronautes américains prendront-ils le chemin de Mars. Peut-être en compagnie de cosmonautes soviétiques?

LE JUGE FÉDÉRAL

tion des procès de plusieurs inculpés dans l'affaire du Watergate, dans les semaines à venir.

D'autre part, le procureur spécial Jaworski s'est entretenu hier avec le conseiller juridique du président James St. Clair, afin de tenter de résoudre le différend qui les oppose au sujet de certains documents réclamés par les services du procureur et que la Maison-Blanche refuse de fournir.

Le porte-parole de la Maison-Blanche, M. Gerald Warren, a toutefois refusé de préciser plus exactement le contenu de ces discussions. Il a cependant ajouté que le secrétaire de presse du président Nixon, M. Ronald Ziegler, avait témoigné jeudi devant le grand jury d'enquête sur le Watergate, "librement", et qu'il avait répondu à toutes les questions.

De plus, le président Nixon a autorisé son avocat, James St. Clair, à rencontrer dans les plus brefs délais le chef de la commission juridique de la Chambre, M. Peter Rodino, et de se mettre entièrement à la disposition de la commission pour toute consultation utile à son enquête.

Pendant ce temps, le sénateur Sam Ervin a déclaré que la commission sénatoriale d'enquête qu'il dirige avait accepté à l'unanimité de retarder la publication de son rapport sur le Watergate jusqu'au 28 mai; ainsi, le mandat de la commission devrait être prolongé jusqu'à cette date par le Sénat. C'est en réponse à une suggestion du procureur Jaworski que la commission a pris cette décision, afin de ne pas gêner les procès à venir devant le grand jury.

Enfin, la commission Ervin a accepté de fournir tous ses dossiers sur le scandale du Watergate à la commission judiciaire de la Chambre des représentants, qui doit établir s'il existe des preuves suffisantes pour mettre en marche la procédure d'impeachment du président Nixon.

la météo

Prévisions pour la province de Québec et la vallée de l'Outaouais émises par le Bureau météorologique de Montréal. Un temps généralement clair et froid persiste sur la plupart des régions du Québec. Les régions du Nouveau-Québec ont connu des chutes de neige. Les températures dans le sud du Québec seront plus basses à partir de dimanche.

•

Régions de Pontiac-Témiscamingue, de Chibougamau, de St-Maurice: passages nuageux. Maximum moins 25 et près de zéro. Aperçu pour dimanche: beau et plus froid.

•

Régions d'Ottawa, de Montréal, des Cantons de l'Est, des Laurentides, de Québec: ensoleillé avec quelques passages nuageux. Maximum 15 à 20. Aperçu pour dimanche: beau et très froid.

•

Régions, du Lac St-Jean, de Baie-Comeau, de Sept-Iles, de Gaspé, de Rimouski: clair avec quelques passages nuageux et de légères chutes de neige en montagne. Maximum près de 5. Aperçu pour dimanche: beau et plus froid.

•

Abitibi: passages nuageux. Maximum moins 25 et près de zéro. Aperçu pour dimanche: beau et plus froid.

Les prix à la consommation continuent à grimper

OTTAWA (PC) — L'indice des prix à la consommation a grimpé de huit-dixièmes d'un pour cent au cours du mois de janvier.

Selon les nouvelles données publiées hier par Statistique-Canada, la principale cause en est la hausse substantielle des prix des aliments. Ils ont augmenté de 1.2 pour cent, les principaux contributeurs étant le boeuf, les légumes, les fruits frais ainsi que le sucre.

Le seul élément de consommation à marquer une baisse au cours de janvier, est celui des vêtements qui a fléchi de un dixième de un pour cent.

Le coût du transport a enregistré une montée de 1.6 pour cent, en raison de la majoration des prix des automobiles neuves, ainsi que des tarifs des sociétés ferroviaires et des lignes aériennes et aussi des taxis.

Pour le reste, le coût de l'habitation a augmenté de six dixièmes de un pour cent, celui des loisirs de cinq dixièmes de un pour cent et le coût des soins médicaux et de beauté a accusé une majoration de quatre dixièmes de un pour cent.

Quant aux soins de santé et d'hygiène, l'indice a progressé de 0.4 pour cent. Et les prix des produits de toilette, des coupes de cheveux pour hommes ont augmenté ainsi que certains produits de pharmacie. Depuis un an, l'indice des soins personnels et d'hygiène a fait un bond de 6.5 pour cent.

La publication des dernières statistiques sur le nouveau bond de l'indice des prix à la consommation a déclenché le système d'alarme des leaders de l'opposition qui ont réclamé une action immédiate du gouvernement Trudeau pour bloquer l'inflation.

Néanmoins, néo-démocrates et conservateurs ne s'entendent pas sur les moyens à prendre pour arrêter la hausse des prix. Pendant que M. David Lewis continue à s'en prendre aux profits des grandes compagnies, M. Robert Stanfield réitère sa suggestion de bloquer les prix et les salaires.

Non seulement le chef du NPD, M. Lewis, a-t-il dénoncé les grandes corporations, mais encore, il a donné l'exemple de deux compagnies qu'il accuse d'avoir réalisé ces derniers mois des bénéfices allant de 35 à 65 pour cent. Il a proposé en échange que le gouvernement modifie le système d'impôt et de taxation de manière à imposer un fardeau financier plus lourd "sur les profits injustifiés des compagnies".

Le leader néo-démocrate a en outre suggéré que le gouvernement contrôle le volume d'exportations de certains produits, comme le bois et les matériaux de construction, dont la rareté au Canada contribue à augmenter les prix à la consommation.

Interrogé sur cette autre proposition de M. Stanfield, visant à éliminer la taxe fédérale de 11 pour cent sur la vente des matériaux de construction, M. David Lewis dit hésiter à l'endosser, craignant que ce soient les compagnies qui, encore une fois, profitent de cette mesure. "Si le gouvernement devait en venir là, il faudrait alors établir un mécanisme de contrôle strict en vue de s'assurer que le retrait de cette taxe profite aux contribuables".

Situant à 10 pour cent, le taux de l'inflation, le chef conservateur, M. Stanfield, a pour sa part voulu souligner qu'aucun gouvernement n'a jamais survécu à un taux aussi élevé. "Seulement les gouvernements autocratiques".

Des députés conservateurs de plusieurs provinces ont également dénoncé l'impuissance du gouvernement Trudeau. Au Québec, le représentant conservateur de Brome-Missisquoi à la Chambre des communes, M. Heward Grafftey, a notamment émis l'opinion que la hausse de 9.1% de l'indice d'ensemble prouve à nouveau l'inefficacité des programmes anti-inflationnistes du gouvernement libéral. Il croit par ailleurs que la hausse de l'indice des prix du transport est un effet secondaire de la crise du pétrole. Enfin, M. Grafftey exige du gouvernement que le prochain discours du Trône comporte l'annonce d'un nouveau programme visant à protéger le consommateur.

Un pirate des ondes maîtrise pendant 4h un studio à Paris

PARIS (AFP) — Pendant quatre longues heures, dans la nuit de vendredi à samedi, un pirate des ondes s'est rendu maître d'un studio des installations parisiennes de Radio-Télé-Luxembourg, dans lequel il s'était enfermé avec deux otages.

L'homme s'était présenté hier soir aux studios, peu avant 23h30 et avait demandé à parler à un animateur. Après avoir reçu l'autorisation d'entrer dans le studio où se déroulait l'émission, il a sorti un revolver, tiré un coup de feu en l'air, et menacé les trois personnes présentes avec une grenade dégoupillée.

Le "pirate" a présenté alors ses exigences: lire une déclaration à l'antenne. Il y dénonce en substance le système fiscal, "ceux qui mettent le pays en coupe réglée", met en cause la justice et demande aux électeurs de renvoyer leurs cartes. Cette déclaration lue sur l'antenne, l'homme, après avoir autorisé une secrétaire à quitter le studio, dans lequel restaient deux otages, demande à bénéficier samedi, entre 19 et 20 heures d'une demi-heure d'antenne sur les trois chaînes de télévision. Joint à son domicile, le président directeur général de l'Office de Radio Télévision française, M. Marceau Long, donne son accord.

L'homme s'est rendu à 3h30 ce matin, à la condition de tenir une conférence de presse. Après un bref entretien avec les journalistes, il s'est laissé appréhender sans résistance.

400 travailleurs manifestent à la Gypsum

Il faudrait se battre pour le français langue de grève et de piquetage (Pepin)

"C'est dans la langue des boss, l'anglais, que les travailleurs de Gypsum ont appris qu'ils n'avaient plus le droit de faire du piquetage et que les scabs, qui volent leurs jobs, venaient d'être officiellement reconnus par la Cour. Nous nous sommes battus pour le français, langue de travail, il faudrait maintenant se battre pour le français, langue de grève et de piquetage."

C'est ce qu'a déclaré hier soir devant plus de 400 travailleurs de la région de Joliette le président de la CSN, Marcel Pepin, alors qu'il commentait le jugement rendu il y a quelques jours par le juge G. H. Montgomery, de la Cour d'appel, qui a accordé à la compagnie Gypsum une injonction déniant à toutes fins utiles les droits de piquetage et, selon les syndiqués, consacrant officiellement l'utilisation des scabs.

Quant au président de la CEQ, M. Yvon Charbonneau, venu de Québec pour participer à la manifestation, il a dit son admiration pour les quelque 80 travailleurs de Gypsum. "Vous êtes sur la première ligne, vous êtes à l'avant-garde de la lutte ouvrière en résistant comme vous le faites depuis tant de mois", a-t-il dit.

Précédés par la roulotte des grévistes qui, sur l'ordre de la Cour, devait être déplacée à au moins 1,000 pieds de l'entrée de l'usine, les manifestants ont marché près de deux milles dans les rues de Joliette avant de se rendre à l'assemblée qui se tenait à l'école Thérèse-Martin.

Parlant des juges, le président de la CSN a déclaré qu'il critiquait de façon formelle ce jugement qu'il a qualifié de "jugement politique". "Il est aberrant qu'au Québec nous acceptions de continuer à vivre sous un régime où les juges ne sont que les esclaves, les courroies de transmission des pouvoirs économiques et politiques", a-t-il commenté.

Il a déclaré que ce n'était pas parce que trois juges de la Cour d'appel avaient décidé d'enlever aux grévistes les quelques droits qu'ils avaient encore que leur bataille était terminée.

D'ailleurs, dès demain matin, tous les syndicats affiliés à la CSN, à la CEQ et à la FTQ de la région de Joliette sont convoqués à une assemblée où seront décidés des moyens d'action qui doivent être pris pour venir en aide aux grévistes de Gypsum, en grève depuis le 7 mai 1973, soit depuis neuf mois.

Les professeurs d'universités accélèrent leur syndicalisation

Au moment où le gouvernement québécois semble envisager la possibilité d'une négociation provinciale pour les professeurs d'université et pendant que la majorité des professeurs d'universités en sont encore à négocier individuellement avec leur employeur, le ministère du Travail a décerné mardi dernier l'accréditation officielle du Syndicat des professeurs de l'université de Sherbrooke (SPUS).

Le mouvement de syndicalisation amorcé par les professeurs de l'UQAM il y a quelques années semble donc se poursuivre et même prendre une vitesse croissante puisque le Syndicat général des professeurs de l'université de Montréal tenait mardi sa réunion de fondation, au cours de laquelle les membres ont adopté la constitution du syndicat et décidé de déposer une demande en accréditation.

Le mouvement pourrait même déboucher prochainement sur une sorte de "mini-centrale syndicale" qui regrouperait les divers syndicats de professeurs d'universités, si l'on en croit les propos tenus hier par le nouveau président du SPUS, M. Bernard Chaput.

Selon M. Chaput, le SPUS décidera au début de mars s'il désire rester indépendant ou s'il veut s'affilier à la CEQ ou encore à la CSN comme les professeurs de l'UQAM. Pour sa part, il s'est dit plutôt favorable à une quatrième option qui consisterait à transformer la Fédération des associations de professeurs d'universités du Québec (FAPUQ) en une mini-centrale syndicale.

Selon lui, en effet, les professeurs d'universités ne comptent pas parmi les syndicalistes les plus convaincus. Ils ne se résignent à cette solution que parce que c'est le seul moyen de forcer la partie patronale à négocier et parce que c'est aussi le seul moyen de ne pas se faire imposer par le gouvernement des clauses qui auront été négociées avec d'autres en leur absence.

Beaucoup de professeurs ne sont donc pas intéressés à s'affilier à la CSN, à la CEQ, mais ils verraient d'un bon oeil une affiliation à un organisme familier comme la FAPUQ. Cette solution est d'autant plus attirante que la FAPUQ a récemment mis sérieusement l'accent sur la syndicalisation des professeurs d'universités. De la sorte, au lieu de regrouper des associations de professeurs, elle regrouperait bientôt des syndicats de professeurs.

Selon M. Chaput, la syndicalisation des professeurs de Sherbrooke pourrait avoir un effet d'entraînement sur les autres universités parce qu'elle est la première université "traditionnelle" du Québec à être dotée d'un syndicat. Dorénavant, il n'y a plus seulement les "barbus" de l'UQAM...

Quoi qu'il en soit, M. Chaput estime que le mouvement devra être fortement accéléré parce que les professeurs d'universités devront probablement faire face à des négociations provinciales dans un an ou deux. Pour la grande majorité des universitaires, cela représente un bouleversement fantastique si on considère qu'ils en sont encore à négocier individuellement leurs conditions de travail.

Le Syndicat du vêtement cherche les "agitateurs"

Le syndicat des Travailleurs amalgamés du vêtement pour hommes effectue une enquête pour tenter d'identifier les "agitateurs" qui seraient à l'origine du débrayage illégal que 3,000 de ses 6,000 membres, au Québec, ont poursuivi hier pour la troisième journée consécutive.

De plus, des sanctions sont envisagées contre les membres du syndicat qui encourageraient leurs collègues à ne pas retourner au travail en dépit du mot d'ordre syndical.

Seuls les 3,000 syndiqués qui travaillent chez l'un ou l'autre des 25 membres de l'Association des manufacturiers du vêtement ont techniquement le droit à la grève du fait que la période de conciliation n'a pas permis de rapprocher les deux parties. Comme il n'y a pas eu de conciliation au sens strict du Code du travail avec les quelque 125 autres petits employeurs, les syndiqués de ces manufactures n'ont pas acquis le droit de faire grève.

La SSJBM demande la mise en vigueur de la loi sur l'écoute électronique

Après le Barreau, c'était au tour de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal de réclamer hier la mise en vigueur immédiate du bill C-276 sur l'écoute électronique. En même temps, la SSJB de Montréal faisait part, par voie de communiqué, des réponses formulées par le directeur de la SQ et par le solliciteur général du Canada au sujet de l'espionnage électronique de certains de ses dirigeants.

"Tout tourne en rond actuellement en ce qui concerne l'espionnage électronique", déclare la SSJB de Montréal, déplorant "que la loi sur la réglementation des tables d'écoute, bien qu'adoptée et sanctionnée depuis près d'un mois, ne soit toujours pas en vigueur et que les nombreuses demandes d'enquêtes ou de renseignements sur l'utilisation de tables d'écoute ne reçoivent aucune considération." La SSJB réitère sa volonté de ne pas fermer le dossier de l'espionnage électronique dont ont été l'objet certains de ses dirigeants, tant que toute la lumière n'aura pas été faite.

Récemment, la société s'est adressée au ministre de la Justice du Québec, au solliciteur général du Canada, ainsi qu'aux directeurs des divers corps policiers de la région de Montréal, leur demandant si, du 1er janvier 1969 au 1er janvier 1974, soit durant les cinq dernières années, des membres du conseil général de la SSJB de Montréal ou de ses permanents avaient fait l'objet de surveillance électronique, si oui, pour quelles raisons, et qui en aurait donné l'ordre.

Dans sa réponse à la société, le directeur général de la Sûreté du Québec, M. Paul-A. Benoit, précise qu'il ne serait pas en mesure de donner les indications demandées, même s'il connaissait les noms des dirigeants et employés de la société depuis 5 ans, car, écrit-il, "si ces personnes avaient fait l'objet de surveillance électronique, elles auraient été dans cette situation à la suite d'informations reçues par des policiers et de telles informations sont toujours considérées comme confidentielles, s'il en était autrement, il ne serait pas possible aux corps policiers d'exécuter leur mission. En outre, les opérations de surveillance électronique doivent être assimilées à des enquêtes policières et leur teneur ne doit pas être divulguée sans impératifs d'intérêt public".

Pour sa part, le solliciteur général, M. Warren Allmand, précisant qu'il répond également au nom de M. J.-P. Drapeau, commissaire-adjoint et commandant de la division "C" de la GRC à Montréal, écrit, sans commentaire: "Je ne suis malheureusement pas en mesure de répondre à vos questions"...

"Voilà le genre de réponses que l'on recevra aussi longtemps de la loi C-276 ne sera pas appliquée; conclut la SSJB.

Elections municipales

Le CRIM se réunit aujourd'hui

Le projet de front commun d'opposition au Parti civique du maire Drapeau fait l'objet de nombreuses consultations autant dans les milieux syndicaux que chez les péquistes montréalais, mais aucune structure permanente ne serait mise en place avant le printemps. Aujourd'hui même, à la polyvalente Jeanne-Mance, une journée d'étude réunira des représentants du CRIM (Comité régional intersyndical de Montréal) qui regroupe les délégués de l'Alliance des professeurs de Montréal, du Conseil du travail de Montréal (FTQ) et du Conseil central des syndicats nationaux (CSN).

Au début de mars, deux conseils régionaux du Parti québécois (Montréal-Centre et Montréal-Nord) organisent un colloque sur les affaires municipales, qui pourrait être suivi d'autres réunions visant à sensibiliser les militants du PQ aux questions municipales en vue des élections du 10 novembre et à préparer un programme politique.

Ainsi, des journées d'étude syndicales et des colloques du PQ naîtront des comités et des groupes de quartiers qui pourront se doter d'une direction commune, laquelle sera éventuellement appelée à convoquer un congrès de fondation d'un front commun ou d'un parti politique.

Dans les milieux du PQ de Montréal comme dans ceux des syndicats, l'initiative personnelle prise par Me Robert Lemieux a suscité de nombreuses réserves. L'avocat s'offre en somme à devenir le candidat à la mairie des forces de l'Opposition. Il est évident qu'une telle initiative, outre qu'elle est prématurée, n'est pas de nature à élargir le front commun que l'on cherche à créer.

Québec se remet à l'heure du Carnaval

QUEBEC (CP) — Le vingtième carnaval d'hiver de Québec a été officiellement ouvert par le couronnement d'une reine de 18 ans, Hélène Marcotte, duchesse de Frontenac, qui présidera aux festivités durant onze jours.

Hier, les autobus chargés de visiteurs affluaient dans la Vieille Capitale et venaient s'arrêter près du palais de glace aux reflets bleus et roses, devant les édifices du Parlement.

En dépit du froid mordant, des milliers de personnes envahirent la place devant le palais pour danser autour des sculptures de glace, aux accompagnements de fanfares locales.

Bien sûr que le Bonhomme était là. C'est lui d'ailleurs qui a déposé la couronne sur la tête de la jolie reine du carnaval. Le couronnement a été suivi d'un feu d'artifice.

Durant la semaine qui va suivre, on verra partout dans la Haute Ville des fêtards jouant de la trompette en plastique ou se rinçant le gosier avec le petit blanc contenu dans leur canne creuse.

Cette année, lors des grands défilés, on évitera les petites rues tortueuses du vieux quartier, car trop de vitres et de vitrines y ont été brisées dans le passé.

Il semble que les gens de Québec manifestent moins d'intérêt pour certains événements du carnaval, mais les affaires sont toujours bonnes.

Selon une étude récente, faite par deux professeurs en marketing de l'université Laval, le carnaval injecte $33 millions dans l'économie de Québec. Tout est complet dans les hôtels, motels et maisons de touristes.

Dans la plupart des restaurants, les prix sont augmentés de 15% et il n'est pas rare que des clients se voient refuser l'entrée d'un établissement s'ils ne sont pas disposés à prendre un repas complet.

Parmi les événements du carnaval, mentionnons le concours de sculpture sur glace, les danses dans les rues, les bonspiels de curling, la course en canot à travers les glaces du Saint-Laurent, les divertissements de toutes sortes. Les artistes au programme vont de la chanteuse Diane Dufresne jusqu'au comédien Jerry Lewis.

Le carnaval prend fin le 17 février.

Cinq enfants sont brûlés vifs à Mont-Rolland

Cinq enfants âgés de moins de dix ans, une fillette et ses quatre petits frères, ont trouvé la mort dans un incendie qui a détruit la maison de M. André Forgues, à Mont-Rolland, un peu avant une heure hier matin.

Les victimes sont Marie-Josée Forgues, âgée de huit ans, Michel, neuf ans, Daniel, six ans, Pierre, cinq ans, et Jean, quatre ans.

Il y avait une gardienne à la maison au moment où l'incendie s'est déclaré, car les parents se trouvaient à Sainte-Adèle. La gardienne s'est aussitôt précipitée chez les voisins pour réclamer de l'aide, mais lorsque ceux-ci arrivèrent sur les lieux, la maison en pierre de champ de deux étages n'était plus qu'un immense brasier. Il semble que les enfants dormaient à l'étage lorsque le feu s'est déclaré dans la petite maison du rang neuf, à 35 milles au nord de Montréal.

La CROIX-ROUGE
C'EST VOUS
C'EST MOI
C'EST NOUS TOUS

DÉCÈS

Notez s.v.p. que les avis de décès doivent nous parvenir avant 4:30 p.m. pour publication du lendemain. Le dimanche : 2 à 4:30 p.m.

BRODEUR Blanche. A Montréal, le 7 février 1974, à l'âge de 90 ans, est décédée, Mme veuve Ephrem Brodeur, née Blanche Benoit, autrefois de St-Hyacinthe. Elle laisse dans le deuil ses filles: Françoise (Mme Louis Trudel), Esthelle (Mme Lomer Cayer) de Québec, Jeanne (épouse de Gilles P. Simard) de Cornwall; 9 petits-enfants et 8 arrière petits-enfants et une soeur Mme Albert Jodoin de St-Hyacinthe. La dépouille mortelle sera exposée au Salon Ubald Lalime Inc. 900 Bourdages, St-Hyacinthe à partir de samedi à 1 hre p.m.
Les funérailles auront lieu lundi le 11 février en l'église Notre-Dame du Rosaire de St-Hyacinthe où le service sera célébré à 2:00 heures. Et de là au cimetière de Notre-Dame de St-Hyacinthe lieu de la sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Le Gabon augmente le prix de son uranium

PARIS (AFP) — Le président Omar Bongo a annoncé hier à Paris que le gouvernement gabonais a "décidé d'augmenter le prix du kilo d'uranium à compter du 1er mars prochain". Il n'a donné aucune indication sur le montant du nouveau prix.

"Si les acheteurs ne sont pas d'accord, a poursuivi M. Omar Bongo, nous avons décidé, nous gouvernement gabonais, d'acheter toute la production et de la stocker jusqu'à ce que le marché de l'uranium retrouve de meilleurs prix".

En comparant les prix pratiques en 1962-63 et ceux de 1974, dit encore le président Bongo, "nous nous sommes rendus compte que l'uranium gabonais était vendu à perte".

Le président Bongo a déclaré que le nouveau prix de l'uranium gabonais pratiqué à partir du 1er mars prochain "ne rencontrera peut-être pas l'agrément de la France, principal acheteur de ce produit.

"Mais, a-t-il ajouté, c'est à prendre ou à laisser". Il a rappelé que la France considérait l'uranium "comme une matière stratégique" et que le Gabon avait décidé que le pétrole, l'uranium et le manganèse extraits de son sous sol" ne sont plus des matières stratégiques mais des produits commerciaux".

Il a également exprimé son accord pour une réunion groupant non seulement les pays consommateurs de pétrole, mais aussi les pays producteurs.

Sadate prend la tête d'une offensive secrète pour accélérer le désengagement syro-israélien

LE CAIRE (par l'AFP) — Les entretiens secrets du président Sadate, ces derniers jours avec des personnalités arabes, ont porté sur le problème du désengagement israélo-syrien et la levée de l'embargo sur les livraisons de pétrole aux Etats-Unis, a-t-on appris hier au Caire de source diplomatique.

Ces entretiens se sont déroulés mercredi et jeudi derniers dans la villa, où le chef de l'Etat s'est retiré sur la route Le Caire-Alexandrie. Ils font partie d'une initiative conjointe à laquelle participent l'Egypte, les pays pétroliers du Golfe persique, les Etats-Unis, et, dans une certaine mesure, l'Union soviétique.

Cette initiative a pour but, d'amener les Syriens et les Israéliens à assouplir leur position respective et à parvenir à un accord sur le désengagement dans le Golan.

On note en fait que les réunions du président Sadate ont été marquées par un long entretien avec un envoyé spécial du roi Fayçal d'Arabie séoudite, M. Kamal Adham. Le président Sadate a reçu également M. Ismail Fahmi, ministre des Affaires étrangères, qui avait eu auparavant une série d'entretiens presque quotidiens avec M. Herman Eilts, représentant des Etats-Unis au Caire. Puis le lendemain, le chef de la diplomatie égyptienne conférait avec le chargé d'affaires soviétique.

C'est dans ce même contexte, qu'il faut signaler la visite à Damas du ministre séoudien des Affaires étrangères, M. Sakkaf, porteur d'un message du roi Fayçal du président Assad, ainsi que le prochain voyage dans la capitale syrienne de M. Joseph Sisco, sous-secrétaire du département d'Etat pour les affaires du Proche-Orient.

Concernant la position soviétique, on relève notamment l'article des Nouvelles de Moscou demandant hier à la Syrie d'accepter comme l'Egypte un désengagement des forces. Un accord israélo-syrien permettrait à l'Egypte, de participer au deuxième round de la conférence de Genève, la participation égyptienne étant liée au désengagement sur le Golan. L'impossibilité d'un accord entre Damas et Jérusalem empêcherait l'Egypte de pouvoir obtenir à Genève le règlement définitif du conflit du Proche-Orient.

Pour le président Sadate, le retrait des troupes israéliennes à une vingtaine de milles à l'est du canal de Suez n'est pas suffisant. C'est, à son avis, le premier pas vers le règlement total mais il pourrait être également le seul si Syriens et Israéliens sont toujours en désaccord.

D'où le souci du chef de l'Etat égyptien d'amener ses alliés de Damas à accepter un désengagement puis de se rendre à Genève.

Pour les pays pétroliers du Golfe persique, la question se pose d'une manière différente. Pour ce pays, le problème syro-israelien risque, s'il se prolongeait, de nuire à leurs propres intérêts et aux résultats positifs de l'embargo pétrolier contre les Etats-Unis. Comme préalable à une levée de cet embargo, ils avaient demandé des assurances de la Maison-Blanche pour contribuer au réglement définitif du conflit.

Dans les milieux arabes du Caire, on estime que le chef de l'exécutif a donné suite à ces demandes en affirmant devant le Congrès l'attachement des Etats-Unis à la résolution 242 du Conseil de sécurité. Ce passage d'un discours du président Nixon, soulignent ces mêmes milieux, a été communiqué officiellement aux gouvernements arabes.

La plupart des pays du golfe estimeraient, selon ces milieux, qu'il serait vain pour le moment d'exiger plus de la part de l'Amérique et qu'il est grand temps de lever l'embargo. Le seul obstacle à une telle décision demeure toutefois le désaccord syro-israélien.

Conscients de l'inutilité de "tirer trop sur la corde américaine", alors que les efforts déployés par Washington jusqu'à présent ont été convaincants, plusieurs pays arabes estimeraient qu'une démarche devrait être faite en direction de Damas. Elle serait accompagnée simultanément d'une démarche américaine auprès de Jérusalem.

Le président Sadate serait en faveur de ces thèses. C'est d'ailleurs lui qui avait affirmé la nécessité de modeler la position arabe en fonction de changement d'attitude des Etats-Unis.

Il est aussi symptomatique que M. Abba Eban, ministre israélien des Affaires étrangères s'est déclaré satisfait hier soir de la façon dont l'Egypte appliquait l'accord sur le désengagement des forces. Mais M. Eban a souligné, en revanche, que les chances de voir des négociations débuter avec la Syrie dans un proche avenir ne s'étaient pas améliorées.

Dans une interview accordée à la radio israélienne, le ministre a souligné que l'accord sur le désengagement avec l'Egypte était très compliqué et complexe et qu'il pouvait donc se produire de petites difficultés. Mais, a-t-il ajouté, l'Egypte applique la réduction de ses forces le long du front et se garde de tout acte de guerre, que ce soit sur terre, sur mer ou dans les airs. "Il n'y a pas de violation de cet accord", a-t-il affirmé.

Quant à la Syrie, M. Eban a réaffirmé qu'Israël ne négociera pas avant que la liste des prisonniers israéliens en Syrie soit communiquée à la Croix rouge et avant que des représentants de la Croix rouge soient autorisés à les visiter.

Le ministre s'est enfin déclaré satisfait de la politique du président Anouar Sadate "destinée à créer une nouvelle réalité dans la région où la guerre sera moins possible".

M. Eban a cité notamment l'intention de l'Egypte de reconstruire et de développer les villes le long du canal de Suez.

Les réfugiés dans les ambassades ne peuvent plus demander des sauf-conduits à Santiago

SANTIAGO (AFP) — La junte militaire a décidé de ne plus recevoir de nouvelles demandes de laissez-passer en faveur de personnes réfugiées dans des ambassades après la chute du gouvernement Allende, a-t-on appris de source officielle.

Le délai imparti aux ambassades des pays ayant souscrit des conventions d'asile avec le Chili pour présenter au ministère des Affaires étrangères la liste des réfugiés qu'elles hébergent a pris fin jeudi à midi, ajoute-t-on de même source. La décision des autorités chiliennes a été communiquée aux ambassades des pays concernés par circulaire.

Le ministère des Affaires étrangères continuera d'examiner les demandes de laissez-passer présentées antérieurement par les diverses missions diplomatiques concernées.

Les ambassades des pays ayant souscrit des conventions d'asile avec le Chili (la plupart des pays d'Amérique latine) étaient depuis le 11 décembre dernier les seules qui pouvaient encore demander aux autorités des sauf-conduits pour leurs réfugiés.

Un flux constant de personnes continuait de fait, près de 5 mois après le coup d'Etat militaire du 11 septembre dernier, à se réfugier dans ces ambassades des pays ayant souscrit des conventions d'asile avec le Chili pour bénéficier du droit d'asile.

Le général Pinochet, commandant en chef de la junte militaire, avait récemment lancé un avertissement aux techniciens tentés d'émigrer, leur annonçant qu'ils devraient rembourser le Chili du coût de leur formation avant de quitter leur patrie. Et l'on estimait jeudi soir dans les milieux informés que la décision des autorités chiliennes de ne plus examiner de nouvelles demandes de laissez-passer émanant d'ambassades pourrait être destinée à éviter une "fuite de cerveaux" comparable à celle enregistrée il y a quelques années en République démocratique allemande.

Bon nombre de réfugiés, affirmait-on depuis plusieurs semaines à Santiago, dans les milieux proches du gouvernement, sont en fait de "pseudo-réfugiés" désireux de quitter à bon compte leur pays en ne payant pas leur billet d'avion. Un petit nombre seulement d'entre-eux, ajoutait-on de même source, auraient maille à partir avec les autorités s'ils quittaient les missions diplomatiques où ils sont hébergés.

Panama refuse de céder sa souveraineté pour 25 millions

PANAMA (AFP) — M. Juan Antonio Tack, ministre des affaires étrangères de Panama, a déclaré jeudi soir au cours d'une conférence de presse télévisée que "Panama ne renoncerait pas à sa souveraineté et à sa juridiction sur la zone du canal pour 25 millions de dollars".

Le ministre faisait allusion à des informations selon lesquelles la somme versée annuellement par les Etats-Unis pour l'usage du canal — qui est actuellement d'un peu moins de deux millions — serait portée à 25 millions.

"Pour Panama, a souligné M. Tack, les problèmes fondamentaux dans les négociations actuelles sont les problèmes politiques concernant notre juridiction et notre souveraineté". Mais il a estimé que les redevances perçues par Panama" doivent être proportionnelles au droit qu'il a d'exploiter sa position géographique qui constitue sa principale ressource naturelle". Le ministre a précisé d'autre part que le terme de "droit d'usage" employé dans le nouveau pacte pour conférer aux États-Unis l'administration, l'entretien et la protection du canal ne signifie pas "l'exercice de droits de juridiction ou de souveraineté."

M. Tack a souligné à diverses reprises que "cet accord est une étape sur le chemin des négociations" mais il s'est cependant montré optimiste sur la mise au point d'un nouvel accord garantissant l'indépendance définitive de Panama et n'accordant aucun droit à perpétuité aux Etats-Unis.

En ce qui concerne la présence du southern command de l'armée américaine à Panama, M. Tack a souligné que son installation en 1941 avait été unilatérale et que la décision de réduire ses forces l'était également. Quant à l'école militaire des Amériques qui forme des officiers pour les armées latino-américaines, le ministre a estimé souhaitable la création à sa place d'une "école de développement agricole."

$9 milliards de déficit seulement de la balance US des paiements?

WASHINGTON (AFP) — La balance des paiements des Etats-Unis aurait été en déficit de 8 à 9 milliards de dollars en 1973, soit une réduction de moitié par rapport au déficit de l'année précédente.

Le secrétaire au Trésor, M. George Shultz, a donné hier devant le Congrès les premières estimations sur le résultat de la balance des paiements américaine pour l'année dernière. Sur la base des liquidités nettes, le déficit serait compris entre 8 et 9 milliards de dollars. Il avait été de 14.6 milliards en 1972, et de 22.7 milliards en 1971.

Sur la base des transactions officielles entre banques centrales, le déficit serait ramené à 5.5 milliards de dollars au lieu de 11.1 en 1972 et 30.5 en 1971.

En revanche, la balance de base aurait été en équilibre et peut-être même en surplus de 1 milliard de dollars, alors qu'elle accusait encore un déficit de 9.8 milliards de dollars en 1972.

Le conseiller économique de la Maison-Blanche pour les Affaires économiques internationales, M. Peter Flanigan, a indiqué de son côté jeudi qu'il prévoyait pour cette année un déficit de 3 à 5 milliards de dollars de la balance des paiements courants (à l'exclusion des mouvements de capitaux à long terme).

Le secrétaire au Trésor a répété que le niveau actuel des prix du pétrole, qui se traduira selon les estimations officielles américaines par une facture de 115 milliards de dollars cette année pour les pays consommateurs, "ne peut ni être tenu ni toléré sur une longue période".

Cependant, M. Shultz a réaffirmé sa conviction que les prix du pétrole sont amenés à baisser, en raison d'une diminution prévisible de la demande résultant non seulement des prix élevés mais des mesures de conservation de l'énergie.

M. Shultz s'est d'autre part inquiété "du danger possible" de voir les producteurs d'autres matières premières "s'efforcer de maintenir des prix exorbitants en freinant de façon simplement monopolistique l'offre. Il estime qu'il est possible d'éviter ce danger "sans recourir à l'affrontement grâce à un dialogue constructif destiné à isoler et satisfaire les besoins légitimes des consommateurs et des producteurs".

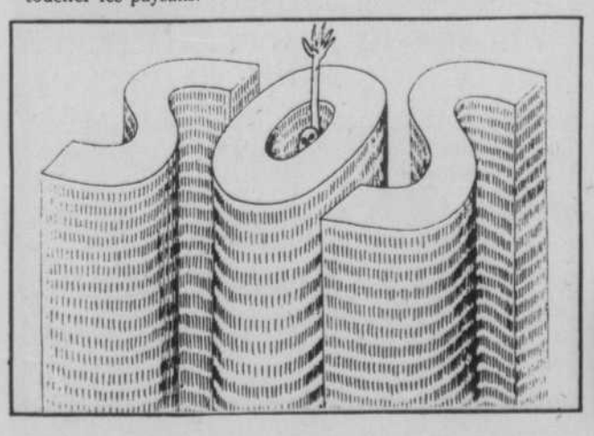
Mao cité contre Confucius

PEKIN (par l'AFP) — Une nouvelle citation du président Mao Tsétoung: "comparé aux classiques de Confucius, le socialisme est mille fois meilleur" est apparue dans la presse officielle chinoise.

Cette citation est reproduite dans l'encadré de la première page du quotidien Clarté, où figure chaque jour une citation de Mao Tsétoung.

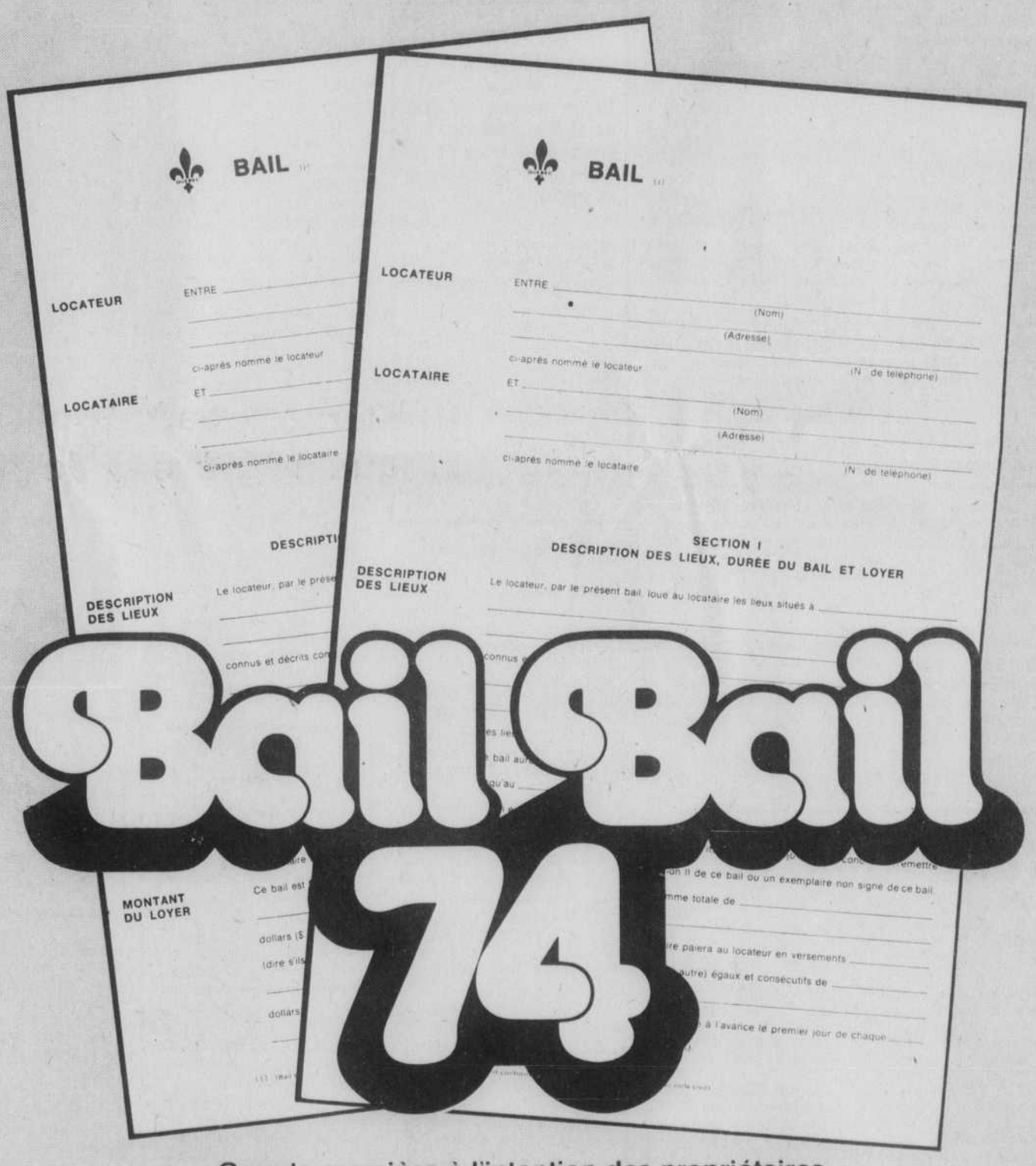
Liée à la campagne en cours contre "Lin Piao, Confucius et leurs semblables", la phrase pourrait être extraite d'une "lettre" non publiée du président Mao qui, selon des rumeurs circulant dans les milieux diplomatiques de Pékin, aurait été diffusée sur l'ensemble de la Chine à la fin du mois de décembre dernier.

En outre, la campagne de masse lancée samedi dernier par un éditorial du Quotidien du peuple semble commencer à toucher les paysans.



NETTOYEUR
P. M.
Service d'une heure au comptoir
Service de chemises
8309 ST-DENIS
381-1322





Grande première à l'intention des propriétaires et locataires du Québec.

La nouvelle législation des loyers oblige aussi bien les propriétaires que les locataires à utiliser un bail unique actuellement distribué **gratuitement** par le gouvernement du Québec. Ce bail s'applique à **tous les logements, à la grandeur du Québec.**

Prenez le temps de le lire...

Il contient trois sections:

1° la description du logement;
2° les 43 clauses obligatoires;
3° les clauses additionnelles (chauffage, enlèvement de la neige, stationnement, etc...).

Depuis le 1er janvier 1974, tous les baux **conclus, renouvelés ou prolongés** doivent être absolument conformes au bail illustré.

Procurez-vous le **gratuitement** dans sa version française ou anglaise (au choix du locataire) dans tous les établissements bancaires et caisses populaires, aux bureaux de la Régie des Loyers, dans un grand nombre de kiosques à journaux ou en écrivant au ministère de la Justice du Québec, C.P. 100, Québec.

Pour tout renseignement supplémentaire, communiquez avec le bureau de la Régie des Loyers le plus rapproché.

QUÉBEC
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE LA JUSTICE

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES

844-3361

- Chaque parution coûte $4.20 le pouce
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain
- Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR

Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES

844-3361

- Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
- Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
- L'heure de tombée est midi pour le lendemain

AMEUBLEMENTS DEMANDÉS

ACHETERAIS 2 filières usagées, métal, chacune de 2 tiroirs superposés, hauteur total 28", largeur 15", profondeur 24". Tél: 738-8491, le soir. 12-2-74

AMEUBLEMENTS À VENDRE

LIQUIDATION complète d'un logement de 6½ pièces contenant: salle à manger, tableaux, lampes, tables, magnifique horloge grand-père. Aussi manteau loutre 14-16 ans. Tél: 935-6533. 11-2-74

MEUBLES NON PEINTS: vendons et fabriquons. Vaste choix (commodes, bureaux doubles et triples, bibliothèques, mobiliers de cuisine, etc.) Avons aussi matelas toutes grandeurs à prix d'aubaine. 207 Beaubien est, Tél: 276-9067. J.N.O.

POUR DES MEUBES DIFFERENTS: tables, tréteaux, étagères, bibliothèques, rangement, sections démontables et autres articles fonctionnels. Communiquez: J'en fabrique à bas prix: 274-1653 après 5 heures. 11-2-74

ANTIQUITÉS À VENDRE

CANAPE: 2 places, époque Directoire, bois fruitier, recouvert jaune or, très bon état et autres meubles. Tél.: 733-7339. 11-2-74

AUTHENTIQUES MEUBLES québécois en pin du XVIIIe et XIXe siècle, avec leurs couleurs d'origine. R. Coutu, 38, Richelieu, St-Charles-sur-Richelieu, sortie 69, Transcanadienne. Tél: 584-2631 1-3-74

ACHETONS ET VENDONS: choix considérable — meubles antiques, porcelaine, vaisselle, fixtures, etc. Prix très raisonnables. Ouvert 7 jours par semaine. 2 boul. Labelle, Ste-Thérèse, 435-4350. J.N.O.

ANTIQUITÉS DEMANDÉES

ANTIQUITES TOUTES SORTES, (argent comptant) Claude Morrier, jour 331-0251 soir 667-0774. (J.N.O.)

AIDES DOMESTIQUES DEMANDÉES

DAME pour garder 2 fillettes, âge scolaire, légers travaux, 4 jours semaine. Outremont. Tél: 342-9963. 11-2-74

AUTOS À VENDRE

VOLVO 1973, 145E, station, 7,000 milles, injection automatique. Tél: 523-4449 ou 283-4383. 11-2-74

VOLKSWAGEN 1971, "Fast-back", automatique, 37,000 milles. Radial, FM, cassettes. $1,500. Tél: 671-9738. 11-2-74

VOUS CHERCHEZ UNE VOITURE ? un service ? un endroit ? Fort Chambly Auto, dépositaire Volvo-Fiat. Prix à partir de $2,850. Tél: 658-6623. 1-3-74

APPARTEMENTS À LOUER

COTE-DES-NEIGES: 6½, chauffé, 1er étage, beau, spacieux, ensoleillé, 2 balcons, près Université, parc, magasins, Armand Tordjman, 738-8882. 11-2-74

COTE-DES-NEIGES 4095, app. 12. 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle à manger, salon, cuisine. $275. par mois chauffé. Tél: 935-6533. 12-2-74

BUREAUX À LOUER

REZ-DE-CHAUSSÉE
Coin Sherbrooke - Ste-Famille
Approx. 3,000 pieds, emplacement idéal pour médecins, dentistes, institution financière, etc. . . . Possibilité de partager et louer en partie.
IMMEUBLES ZURICH INC.
842-5819 ou 845-3151
11-2-74

CHALETS DEMANDÉS

CANTONS DE L'EST: couple âgé, cherche grand chalet confortable, foyer, terrain boisé, non accidenté, bord d'un lac, saison estivale complète. Appelez 388-2623. 11-2-74

CHALETS À LOUER

DOMAINE STE-AGATHE: luxueux Bavarois, face pente ski, 5½, chauffé, meubles Thibault, cheminée pierre, toit cathédrale. Location: semaines-vacances. Tél: 256-6825 ou 1-819-326-5836 1-3-74

CHALETS À VENDRE

ILE PERROT: bord de l'eau, 100' x 225' avec chalet 30' x 30', 3 chambres, parking privé $15,000. Tél: 352-5845 après 6 p.m. 11-2-74

COURS PRIVÉS

Si vous êtes intéressé à apprendre l'espagnol par professeur d'expérience, téléphoner au 931-5631. (11-2-74)

PROFESSEUR BRESILIEN donne chez-lui ou à domicile cours de "portugais" par la méthode situationnelle. Appelez-524-5754 après 5:30 p.m. 14-2-74

COMMERCE À LOUER

SALON DE COIFFURE moderne, 5 séchoirs, 3 tables de travail, style espagnol. Loyer chauffé $85. par mois, équipement $20. par semaine. Clientèle déjà établie. Très bon chiffre d'affaires. Tél.: 722-3902. 16-2-74

DÉMÉNAGEMENTS

ROUSSILE TRANSPORT déménagement local longue distance, service outremer. Emballage. Entreposage, 725-2421. 11-2-74

COURS

La formation, c'est VOUS bon pour

La formation peut vous aider à trouver et à garder un bon emploi et à obtenir ainsi un meilleur salaire.
La formation peut vous être utile également si vous êtes chômeur ou en sous-emploi, ou lorsque votre métier devient désuet.
Consultez le Centre de Main-d'oeuvre du Canada; un conseiller vous aidera à mieux voir ce que peut vous apporter le Programme de formation de la main-d'oeuvre du Canada.

Ces cours sont offerts dans plusieurs villes de la province de Québec.

COURS	DÉBUT	FIN
Formation de base (1e à 5e année)	18-2-74	5-7-74
Pré-secondaire (6e et 7e année)	4-3-74	19-7-74
Secondaire I (8e année)	18-3-74	21-6-74
Secondaire II (9e année)	4-3-74	7-6-74
Secondaire III (10e année)	25-2-74	14-6-74
Secondaire IV (11e année)	25-2-74	14-6-74
Secondaire V (12e année)		
Physique - Chimie	4-3-74	14-6-74

Les cours suivants sont offerts aux endroits indiqués seulement.

COURS	DÉBUT	FIN	VILLES
Graphiste (Perfectionnement)	18-2-74	5-7-74	Québec
Imprimerie (linotypiste - perfectionnement)	18-2-74	26-4-74	Québec
Pressier - Offset (Perfectionnement)	18-2-74	10-5-74	Québec
Secrétaire médicale (Perfectionnement)	18-2-74	16-8-74	Montréal

VOTRE EMPLOI, C'EST NOTRE AFFAIRE

Centre de Main-d'œuvre du Canada — Main-d'œuvre et Immigration
Canada Manpower Centre — Manpower and Immigration

FEMMES DEMANDÉES

DÉBROUILLARDISE REQUISE. Jeunes avocats durs, impatients et exigeants ont besoin d'une secrétaire additionnelle, à temps partiel (17hres à 20:30 hres), beaucoup de travail et de responsabilités. Écrire à Case 161, Le Devoir. 12-2-74

AUXILIAIRE LICENCIÉE demandée pour Clinique de médecine esthétique; heures régulières, fins de semaine libres. Dr. Labelle 843-4061. 12-2-74

ASSISTANTE BILINGUE: requise en chirurgie buccale, pour travail au centre-ville. Expérience non nécessaire mais présentation soignée et haute efficacité exigée. S.V.P. faire application par écrit à Case 159, Le Devoir. 11-2-74

JEUNE DACTYLO
Bilingue, pour petite équipe de relations publiques. Centre-ville. Heures de travail: 10 à 6 heures.
Écrire à:
CASE 160, LE DEVOIR
13-2-74

Nous recherchons les services d'une:
SECRÉTAIRE
parfaitement bilingue
Le travail pourra s'étendre dans le domaine des relations inter-culturelles et inter-religieuses, traduction de documents éducatifs, relations publiques, etc. Pour agence juive des Droits de l'homme. Contactez le:
Rév. Roland de Corneille
735-2700
12-2-74

SECRÉTAIRE MÉDICALE
Bilingue
Clinique médicale recherche les services d'une secrétaire avec au moins 2 ans d'expérience pertinente. Le travail est difficile.

Nous offrons:
- **Salaire supérieur.**
- **Excellentes conditions de travail.**

Endroit:
près métro.

Emploi immédiat

APPELEZ AUJOURD'HUI MÊME
12-2-74

FERMES À VENDRE

PRÈS DRUMMONDVILLE: Choix de plusieurs belles fermes dont une avec roulant. A Compton, avec lac à truite. Tél: 418-453-2681. 11-2-74

HOMMES ET FEMMES DEMANDÉES

BOUTIQUE D'ART demande commis-vendeurs et gérants, parfaitement bilingues. M. Sloan, 489-7593. 11-2-74

25 ans et plus, désirant consacrer 15 heures de loisirs par semaine à rencontrer le public, pas de porte à porte. Tél: 272-3341, local 304. 15-2-74

HEBERGERIONS couple pour travailler avec nous sur ferme, sans salaire. Ecrire à: A. Laberge, R.R.1, Roxton Falls, Québec. 11-2-74

HOMMES DEMANDÉS

MONITEUR demandé, expérience auprès des enfants. S'adresser au 3553 St-Urbain 12-2-74

LOGEMENTS DEMANDÉS

COUPLE DE PROFESSIONNELS: avec un enfant, demande un logement à louer en très bon état, 6 grandes pièces environ, bien éclairé et bien insonorisé. L'Ouest de la ville est exclus et le quartier autour du Parc Lafontaine serait idéal. Tél: 843-5728 ou 842-7529 jour. 11-2-74

OUTREMONT, COTE-DES-NEIGES: couple, professionnels, cherche 6 à 8 pièces pour mai, environ $230. Tél.: 733-8314. 11-2-74

COUPLE d'universitaires avec 2 jeunes enfants cherche bas-duplex, 7 pièces (ou 6 avec sous-sol fini), cour, foyer, stationnement. Côte-des-Neiges, Outremont, N.D.G. Tél: 342-4206. 12-2-74

AHUNTSIC, Outremont ou niveau Rosemont, 2 adultes, loueraient 4½ - 5, propre, chauffé, ensoleillé, cuisinière et réfrigérateur fournis, stationnement privé inclus, taxes payées, quartier paisible. Tél.: 336-2158. 11-2-74

JEUNES PROFESSIONNELS avec 2 enfants désirent louer bas-duplex, 4 à 5 chambres à coucher. Outremont ou Côte-des-Neiges. Tél: 738-5201. 11-2-74

DAME SEULE cherche 4 ou 4½ pièces, chauffées, quartier Côte-des-Neiges. Tél.: 739-1820 ou 932-8755 de 9 à midi. 14-2-74

LOGEMENTS À LOUER

VERDUN: 3½, face au fleuve et terminus d'autobus Bannantyne, réfrigérateur, cuisinière. $115. 850 Stephens Tél: 331-7484. 11-2-74

HAUT-DUPLEX, 8 pièces, eau chaude, chauffé, garage, rue Canterbury, près Université. $290. par mois. Tél.: 73[illegible]148. 11-2-74

OUTREMONT: Luxeux haut-duplex, très propre 8 pièces, 3 chambres, grande cuisine-dinette, salle à manger, salon, den, garage, $325. par mois. Libre immédiatement. Tél: 489-1260 13-2-74

AHUNTSIC OUEST: grand 5½, haut-duplex détaché, chauffé. Garage privé. Peinture selon votre choix. $250. Tél.: 661-9016. 13-2-74

MAISONS À LOUER

CANDIAC: parc Laurier, luxueux bungalow, 7 grandes pièces, 3 chambres à coucher, 2 salles de bains, salle familiale avec foyer et bar, garage chauffé, patio, terrain paysagé, très propre, rideaux inclus. Idéal professionel. Disponible avril ou mai. Cause transfert. $400. par mois. 20 minutes du centre-ville. Tél.: 659-2568. 11-2-74

OUTREMONT
Grande maison meublée avec meubles de style.
7 chambres à coucher, grand salon et salle à manger plus salle à déjeuner, 4 chambres de bains, 2 garages avec portes automatiques.
Loyer: $1,300. par mois.
Libre 1er mars.
Visites sur rendez-vous seulement:
Tél.: 276-8112 ou 1-228-2391
13-2-74

FEMMES DEMANDÉES

EMPLOIS À TEMPS PARTIEL
Une importante compagnie de recherche demande du personnel, bilingue de préférence (maîtresse de maison ou autres) pour aller recueillir de porte en porte des opinions sur divers produits et services.
Rien à acheter — rien à vendre
Idéal pour toute personne qui désire employer profitablement ses loisirs, le soir ou la samedi. L'usage d'une automobile est un avantage mais non une nécessité.
RÉALITÉS CANADIENNES LIMITÉE
842-4167
12-2-74

La Commission Scolaire Baldwin-Cartier
recherche
SECRÉTAIRE DE DIRECTION
Qualifications:
- Formation de niveau secondaire
- Sténo et dactylo excellentes
- 5 ans d'expérience pertinente
- Parfaitement bilingue

Faire parvenir votre curriculum vitae et lettre d'application au:
Coordonnateur des Services du personnel,
130, Ambassador,
Pointe-Claire, Qué.
11-2-74

SECRÉTAIRE DU VICE-PRÉSIDENT
Une maison d'édition de Ville d'Anjou, recherche une personne qualifiée et expérimentée au poste de secrétaire du vice-président et directeur général.
Les candidates devront posséder:
- Une excellente maîtrise du français et de l'anglais et utiliser la sténographie dans les 2 langues.
- La précision au dactylo, un jugement sûr, la discrétion et la courtoisie sont autant d'atouts en votre faveur.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante, en indiquant le salaire demandé.
LES ÉDITIONS HRW LIMITÉE,
a/s de H. Tellier,
8035 est, Jarry,
Montréal HIJ 1H6
Toute demande d'emploi sera traitée de façon confidentielle.
11-2-74

MACHINERIES

SOUFFLEUSE "Sicard", BM8, moteur Chrysler, pour camion ou tracteur. $3,250. ou meilleure offre. Claude Bélanger, 697-6911 11-2-74

OCCASIONS D'AFFAIRES

Occasions d'affaires
ATELIER
Réparations de moteurs Diesel. Confidentiel.
Écrire à:
CASE 162, LE DEVOIR
11-2-74

ON DEMANDE

ATTENTION SPECIALE, Le Panier Central du Pauvre Enrg. a un besoin urgent de linge et de meubles. Tél.: 522-3213. 21-2-74

PERSONNEL

AMASO: Service de rencontres. Sérieux, 822 est Sherbrooke, suite 5, Marthe Gaudette. B.A., b.péd.b.ph. l. ès lettres Tél.: 524-3852 de 5h à 8h. p.m. (J.N.O.).

PROPRIÉTÉS DEMANDÉES

ACHETERAIS DUPLEX dans N.D.G., Snodown, Côte-des-Neiges. Secteur résidentiel, en bonne condition. Prix raisonnable. Pas d'agent. Tél.: 484-7486 matinée entre 9 et midi. 12-2-74

PROPRIÉTÉS DE CAMPAGNE À VENDRE

ST-CÉSAIRE: maison centenaire, pierre, 12 pièces, salon 350 pieds carrés. $26,500. Tél: 469-2874. 11-2-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-VINCENT-DE-PAUL: superbe duplex, bachelor, pierre et brique, garage double, propriété en très bonne condition. Comptant: $15,000. à $20,000. Ghislaine Dubois, 687-1342 ou 627-0977. Immeubles Westgate, courtiers 11-2-74

LONGUEUIL: Magnifique bungalow 7, pièces. Salle de séjour, près de toutes commodités. Terrain clôturé. Site résidentiel. Appelez Mme A. Martin, 679-8220 ou 674-0103. Immeubles Westgate, courtiers. 11-2-74

BOUCHERVILLE: Split level en pierre-des-champs, 6 chambres, salle familiale avec foyer, porte patio. Maison impeccable. M.L.S. Huguette Mongeau, 655-7611 ou 655-4379. Immeubles Westgate, courtiers 12-2-74

POINTE DE RIVIÈRE-DU-LOUP: près du traversier sur la pointe: cottage détaché, 2e- 4 chambres. 1er-entrée, solarium, salon, chambre, cuisine équipée, salle de bains, buanderie-sécheuse-laveuse, vivoir, dinette, solarium vue fleuve, système central, cave - petit logement. Pas d'agent. Tél: 738-5456 11-2-74

OUTREMONT
Près Parc Beaubien
Duplex moderne, 2 x 7 pièces, plus bachelor sous-sol; 3 chambres, sous-sol avec foyer, chauffage électrique, garage. $65,000. Occupation bas immédiatement.
IMMEUBLES PAL Enrg.
courtiers
489-1260
13-2-74

LANORAIE: sur le bord du fleuve. Superbe domaine à 35 minutes de Montréal. Cottage canadien, terrain 36,517 pieds carrés. Piscine creusée. M.L.S. Pour informations Lucette Philibert, 655-7611 ou 655-8037. Immeubles Westgate, courtiers. 11-2-74

HOMMES OU FEMMES DEMANDÉS

CORPORATION NOTRE-DAME DE LAVAL
Centre d'accueil pour adolescentes de 12 à 18 ans, sollicite des candidatures aux postes de:

ÉDUCATEURS - ÉDUCATRICES

Fonctions:
— Travailler auprès d'un groupe d'adolescentes sous la direction d'un chef d'unité et faire exécuter un programme d'activités rééducatives.
— Assurer une présence constante et vigilante auprès des jeunes et participer aux activités de façon à apporter un support à l'adolescente.
— Collaborer, par une observation adéquate du comportement de chaque jeune, à la tenue à jour de dossiers individuels.
— Veiller au maintien des politiques du Centre et à l'application des méthodes de réadaptation.

Qualifications:
— Diplôme de 11e année scientifique minimum ou scolarité exigible par cegep ou l'équivalent avec désir de poursuivre des études de perfectionnement. La préférence sera accordée aux candidats possédant un D.E.C. en éducation spécialisée.
— Maturité, initiative, capacité de travail en équipe.
— De préférence une certaine expérience auprès des jeunes.
— Age: 21 à 35 ans et résider au pays depuis 5 ans.
— Travailler à plein temps sur une base rotative, incluant soirées et fins de semaine.
— Le bilinguisme sera un atout.

Traitement:
Selon les normes du ministère des Affaires sociales en tenant compte de l'expérience et de la scolarité.

Veuillez faire parvenir votre curriculum complet en spécifiant le numéro de concours 11-74, au:
Directeur du personnel
Corporation Notre-Dame de Laval
310, boul. Cartier
Laval, Qué.
12-2-74

Voir autres annonces classées en pages 9

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-LAMBERT
Secteur résidentiel, cottage familial. Rez-de-chaussée; salon, salle à diner, cuisine-dinette, salle de lavage, salle de séjour, foyer, portes panoramiques donnant accès au jardin. Magnifique terrain paysagé. Garage. Louise L. Lalancette, 672-3741 ou 679-1110.

BOUCHERVILLE
Dans la Seigneurie, cottage de luxe, foyer en pierre dans la salle de séjour, vaste salon, salle à diner séparée, cuisine-dinette ensoleillées, 4 grandes chambres à l'étage. Sous-sol fini. Garage double. Terrain très bien paysagé. Louise L. Lalancette, 672-3741 ou 679-1110.

VIEUX LONGUEUIL
Quadruplex pierre et brique. Logement du propriétaire: 6 pièces, libre le 1er mai. 2 x 4 pièces et 2 x 6 pièces. Louise L. Lalancette, 672-3741 ou 679-1110.

FIDUCIE DU QUÉBEC
courtiers
11-2-74

LOUIS-HÉMON
Sud Beaubien
TRIPLEX, occupation bas - 1er mai.
Salon, salle à manger attenante, boudoir, chambre à coucher attenante, chambre additionnelle, cuisine et salle à déjeuner. Très éclairé, décoration récente, boiseries en chêne. Jardin. Garage.
2 x 3½ , loués $85. chacun, chauffés et appartement au sous-sol loué $60. par mois.
Prix: $35,000.
ISABELLE LAFRENIÈRE
courtier
482-1381
"Notre intuition féminine vous aidera"
11-2-74

TRUST GÉNÉRAL
courtier/broker
montréal
866-9641

OUTREMONT
Nouvelle inscription
LE GRAND DUPLEX
Avenue Outremont à son meilleur
Jardin - espace - quiétude
ANDRÉ B. THOMAS
731-6307
11-2-74

PIE IX: duplex, semi-détaché, 2 x 5 pièces, garage, $34,000, termes 8½%. Pas d'agent. Tél.: 722-3272 11-2-74

BOUCHERVILLE: Magnifique bungalow (garage double) entrée split, salon, salle à diner, cuisine, 4 chambres, salle familiale avec foyer, vraie aubaine $38,000. Huguette Mongeau, 655-7611 ou 655-0179. Immeubles Westgate, courtiers. 11-2-74

BOUCHERVILLE: Pour professionnel, magnifique split-level, 2 foyers, 5 chambres, salle à dîner, salle de séjour, cuisine avec poêle-four encastré, chauffage électrique. Chantal Trudel, 655-7611 ou 767-9260. Immeubles Westgate, courtiers. 11-2-74

BOUCHERVILLE: Magnifique domaine en pierre des champs. Garage double, porte automatique. 10 pièces, 5 chambres, salle familiale avec foyer au rez-de-chaussée, salle de musique. Incroyable. M.L.S. Il faut voir. Gilles Patry, 655-7611 ou 655-1961. Immeubles Westgate, courtiers. 11-2-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

VILLE DE LAVAL
Bungalow neuf
Véritable aubaine, 5 pièces, près écoles, piscine, etc. Hypotheque 8¾ %. Comptant et possession à discuter.
Tél.: 661-1728
12-2-74

BROSSARD, bungalow de brique, 6 pièces, plus 3 finies au sous-sol, garage, salle de lavage, 1½ salle de bains, terrain entouré d'une haie. $35,000. Tél: 676-5590. 11-2-74

BOUCHERVILLE: Bord de l'eau, idéal pour professionnel, modèle exclusif. Il faut voir. Appelez 655-7611. Immeubles Westgate, courtiers. 11-2-74

PROPRIÉTÉS À VENDRE

LONGUEUIL: Cottage pierre et brique, 7 pièces. Très grandes pièces, salle à diner, chambre à coucher des maîtres 16'7 x 17'. Immense terrain de 10,000 pieds carrés. Situé près du métro. On demande: $35,000. MLS. Appelez Céline Arsenault, 679-8220 ou 677-0834. Immeubles Westgate, courtiers. 11-2-74

REMBOURRAGE

CHAISES ANTIQUES à rembourrer ou à recevoir? Appelez donc quelqu'un qui s'y connaît. Tél: 932-9520. 11-2-74

TAILLEURS

DROLET tailleurs spécialité, habits et costumes sur mesure, 351 rue Guizot. Tél.: 388-2532. 11-2-74

HOMMES DEMANDÉS

POSTES IMMÉDIATS À L'ÉTRANGER

PERSONNEL DE PRODUCTION POUR NOUVELLE EXPLOITATION MINIÈRE EN AFRIQUE OCCIDENTALE

Halco (Mining) Inc. représente un consortium international nord-américain (États-Unis et Canada) et des compagnies européennes d'aluminium, engagés dans la phase de début des opérations de la plus importante mine de bauxite au monde, en la République de Guinée, Afrique Occidentale, et offre des occasions d'emploi exceptionnelles à du personnel de production.

Les avantages sociaux comprennent l'habitation à loyer modique, moderne, climatisée et meublée; soins médicaux gratuits et assurance-vie. Scolarité gratuite (du jardin d'enfance à la 8e année) ainsi que de généreuses allocations pour payer les études après la 8e année, ailleurs qu'en Afrique Occidentalle. Quatre semaines de vacances après une période d'un an avec transport aérien payé. Il s'agit d'une occasion unique pour se faire des revenus très intéressants.

APTITUDE À COMMUNIQUER EFFICACEMENT EN FRANÇAIS EST REQUISE POUR TOUS CES POSTES (ANGLAIS APPRÉCIÉ)

OPÉRATEUR DE CENTRALE DIÉSEL
Salaire : $13.860 plus allocations

Position :
Travail en équipe dans centrale électrique comprenant 6 unités de 6.000 HP/4.000 KW chacune, moteurs diésel fuel lourd. Devra aussi contrôler la marche de générateurs de vapeur (2 x 30.000 lbs/hr), les tableaux et instruments de contrôles. Sera impliqué dans l'entretien normal et la révision des moteurs.

Qualifications :
Minimum 5 ans d'expérience dans la conduite de centrale électrique avec moteurs. Diésel grosse puissance utilisant le fuel lourd. Connaissance de générateurs à vapeur. Doit posséder le Certificat pour mécaniciens de moteurs stationnaires (déésel et vapeur), expérience marine désirable.

CONTREMAÎTRE DE LA VOIE FERRÉE
Salaire : $15.000 plus allocations

Position :
Sera responsable de l'entretien de la gare de triage, de la mise en train, et du chemin de fer dans la mine. Supervisera aussi le travail des opérateurs de pelles chargeuses, de bulldozers, la formation de trains de wagons vides et pleins entre la gare de triage et les pelles chargeuses.

Qualifications :
Expérience de supervision de l'entretien d'un chemin de fer, gare de triage, de préférence dans une mine à ciel ouvert, et dans toutes les phases de l'entretien de la voie ferrée. Connaissance de la production minière à ciel ouvert et aptitude à utiliser l'équipement lourd de chargement.

MÉCANICIEN D'ENTRETIEN
Salaire: $14,400 plus allocations

Position :
Fera du démontage, réparations, et installations de tous genres de machines y compris : broyeurs, système d'alimentation, pompes, compresseurs, générateurs, boîtes de vitesses, moteurs, etc. Installation de machines et équipement utilisant des outils et instruments de précision. Travail par équipes, et aidera à la formation "sur place" des ingigènes.

Exigences :
Mécanicien d'entretien qualifié avec 5 ans d'expérience de préférence dans une mine industrielle. Doit avoir une formation technique prouvée et des qualités de chef.

SOUDEUR
Salaire: $13,860 plus allocations

Position :
Soudure suivant nécessités sur tous genres de matériel soudable : acier, alliage, aluminium, cuivre, etc. Soudure haute-pression, réparer surfaces usées de l'équipement. Coupage et soudure à l'arc et à l'acétylène. Fera les tracés de plaques et feuilles métalliques et utilisera les machines à emboutir telles que : presses à frein, rouleuse, etc. Assurera la formation sur place des indigènes.

Exigences :
Soudeur qualifié avec Certificats (haute-pression, MIG, TIG) et expérience prouvée dans l'industrie. Doit aussi connaître le travail de la tôle et expérience de la fabrication. Minimum 5 ans d'expérience de préférence dans un atelier. Expérience d'instructeur désirable.

LES ENTREVUES AURONT LIEU SOUS PEU, À MONTRÉAL AVEC TOUS LES FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS

Veuillez soumettre résumé bien détaillé, EN ANGLAIS, en y indiquant la description complète de l'expérience acquise au travail, à :

M. C. PEPLOW
GÉRANT DE L'EMBAUCHAGE
HALCO (MINING) INC.
900 Two Allegheny Center
Pittsburgh, Penna. 15212 USA
11-2-72

Dénouement de la double affaire de Koweit

KOWEIT (par l'AFP) — Les otages sont tous libérés et les pirates ont trouvé asile à Aden: les deux affaires de séquestration, étroitement liées, celle de Singapour et celle du Koweit, ont connu enfin leur dénouement sans qu'on ait à déplorer de victimes.

A Singapour, tout avait débuté il y a huit jours, le 31 janvier, par un attentat contre la raffinerie Shell de la ville, sans grands dégâts d'ailleurs, à la suite de quoi les quatre hommes qui l'avaient commis, s'étaient réfugiés à bord du ferry-boat Laju prenant trois officiers comme otages. Le gouvernement de Tokyo avait envoyé un avion des Japan Airlines. L'appareil prenait à son bord les quatre hommes, qui avaient finalement accepté de rendre leurs armes, et décollait pour Koweit où il se posait hier matin.

Le gouvernement de Koweit avait longuement hésité avant de revenir sur sa décision de refuser l'atterrissage. Il l'admit enfin, à condition que les commandos quittent ensuite le pays sans délai.

A bord se trouvaient 25 autres personnes: fonctionnaires japonais, représentants du gouvernement de Singapour ainsi que de la "JAL", sans compter l'équipage.

Pendant ce temps, à l'ambassade du Japon à Koweit, l'autre commando, fort de quatre arabes et de deux japonais gardait toujours en otages depuis mercredi l'ambassadeur et neuf autres membres du corps diplomatique nippon ainsi que deux arabes. Ils entendaient que leur exigence soit satisfaite: la libération et l'arrivée à Koweit du commando de Singapour.

A 6h. hier, le DC-8 japonais atterrissait à Koweit. Il fallut attendre encore cinq longues heures pour que le commando quitte l'ambassade, sous la conduite de la police, libérant par le fait tous ceux qui s'y trouvaient et qui ont été aussitôt pris sous la protection du ministère des Affaires étrangères du Koweit.

Dès l'arrivée des pirates à l'aéroport, les Japonais ainsi que les autres personnes qui se trouvaient à bord de l'avion, étaient libérés à leur tour. Les journalistes, strictement tenus à l'écart par la police, n'ont pu voir le déroulement de l'opération que de très loin. L'ambassadeur du Japon à Koweit, M. Yoshitaka Ishikawa, a déclaré que tout le monde avait été bien traité et n'avait pas été autrement éprouvé par l'aventure.

Peu après l'acceptation par le gouvernement de la république démocratique du Yémen, de recevoir l'appareil et ses occupants, l'avion japonais décollait pour Aden.

Le général Lamizana suspend les libertés et cumule tous les pouvoirs en Haute-Volta

OUAGADOUGOU (d'après l'AFP) — Pour la seconde fois depuis l'indépendance en 1960, l'armée a pris le pouvoir en Haute-Volta, où la constitution est suspendue et l'Assemblée nationale dissoute, à la suite de graves dissensions au sein des partis au pouvoir.

C'est le général Sangoulé Lamizana, chef de l'Etat, qui a annoncé ces mesures, hier matin à la radio, ajoutant que le couvre-feu était instauré de 20 heures à six heures et qu'un gouvernement "de renouveau national sera formé dans les prochaines heures, comprenant des militaires et des civils, pour seconder l'action du chef de l'Etat, président de la république, président du conseil des ministres".

La liberté de presse, les libertés syndicales, les libertés de croyance et de pratique de la religion sont garanties, affirme encore la proclamation. Aucune ingérence d'où qu'elle vienne dans les affaires de la république ne sera tolérée, tous les accords et engagements internationaux seront respectés, ajoute-t-elle.

Peu après, le général Lamizana a reçu au palais de la présidence de Haute-Volta, les chefs des missions diplomatiques accréditées à Ouagadougou. Il a indiqué, dans un bref message, que les forces armées avaient pris le pouvoir pour "préserver l'unité nationale gravement compromise".

C'est là l'aboutissement d'une situation politique confuse due aux dissensions enregistrées au sein même du parti majoritaire, l'Union démocratique voltaïque, section du rassemblement démocratique africain (UDV-RDA).

Cette crise trouve en premier lieu son origine dans l'obstination du premier ministre, M. Gérard Kango Ouedraogo, président de l'UDV-RDA, de ne pas se démettre de ses fonctions malgré les motions de défiance adoptées à son endroit par les instances supérieures de son propre parti.

M. Gérard Kango Ouedraogo reçut l'investiture du parlement en février 1971 et forma un gouvernement comprenant neuf ministres UDV-RDA, deux du Parti du rassemblement africain (PRA) et cinq militaires désignés par le chef de l'Etat, ainsi que le prévoit la constitution adoptée le 14 juin 1970 pour remplacer celle du 30 novembre 1960.

Depuis lors la situation politique, aggravée sur le plan économique par une impitoyable sécheresse, s'est progressivement dégradée en Haute-Volta. Le général Lamizana devait être amené à le constater en décembre dernier, invitant tous les Voltaïques "à mettre une sourdine à la politique qui avait largement pris le pas sur l'économique".

Cet appel du chef de l'Etat devait amener le bureau politique de l'UDV-RDA à faire le bilan de l'action gouvernementale et à conclure à son inefficacité, critiquant sévèrement le premier ministre, M. Gérard Kango Ouedraogo qu'il suspendait de ses fonctions de président du parti et qu'il invitait, par le vote d'une "motion de défiance pleine et entière" à se démettre de ses fonctions. Le comité directeur du parti adoptait une attitude identique, de même que les trois autres partis représentés à l'Assemblée nationale: le Parti du rassemblement africain, le Mouvement de libération nationale et l'Union nationale des indépendants. Le premier ministre restait sourd à toutes ces décisions.

Trouvant ainsi son prolongement à l'Assemblée nationale, celle-ci, devant le refus du premier ministre à démissionner, avait décidé de "bloquer le système" et de rejeter tous les dossiers qui lui seraient soumis par le gouvernement pour contraindre le premier ministre à démissionner.

Cette crise enfin intervient au moment où s'achève une période transitoire de quatre ans à l'issue de laquelle les militaires, qui détiennent depuis 1966 les principales responsabilités ministérielles, doivent "regagner leurs casernes" et remettre entièrement le pouvoir aux civils.

En juin 1970, un référendum avait légalisé le pouvoir et la Haute-Volta était l'un des rares pays africains, où était admise la pluralité des partis.

Les multinationales au banc des accusés en France, en Italie, au Japon et aux USA

PARIS (AFP) — Corruption de fonctionnaires en Italie, refus de livraison en France, au Japon et aux Etats-Unis, collusion avec certains Etats producteurs, telles sont les principales accusations récemment lancées à travers le monde contre les sociétés pétrolières multinationales.

Ces accusations diverses traduisent en fait deux soupçons que les compagnies pétrolières nient: accord tacite avec les pays producteurs pour une augmentation des prix du brut qui faciliterait la recherche d'énergie nouvelle et augmenterait les profits, organisation d'une pénurie artificielle afin de retirer au maximum des bénéfices des hausses de prix des produits finis intervenues dans la majorité des pays consommateurs au début de 1974.

L'accusation de collusion avec les pays producteurs a été lancée par le chroniqueur Jack Anderson, dans le Washington Post affirmant que l'ARAMCO (qui regroupe quatre grandes compagnies américaines) s'était entendue avec l'Arabie séoudite pour provoquer une hausse du pétrole brut séoudien. Ces accusations ont été immédiatement démenties par l'ARAMCO, qui affirme au contraire, qu'elle s'est efforcée d'arriver à des prix raisonnables.

En Italie, les compagnies pétrolières sont soupçonnées d'avoir "acheté" des fonctionnaires afin de dissimuler l'état des stocks nationaux de pétrole. En France, le syndicat CGT a nommément accusé la filiale française de Exxon, d'avoir ralenti l'arrivée de ses pétroliers dans les ports français — ce qui a été démenti par la compagnie —. Plus grave encore est l'accusation portée par le sénateur américain Jackson à l'encontre des compagnies membres de l'ARAMCO, soupçonnées d'avoir nui à la sécurité militaire des Etats-Unis, en refusant de ravitailler les forces armées américaines en pétrole arabe dès la mise en vigueur de l'embargo pétrolier.

Au Japon, enfin, le président d'une des plus grandes compagnies pétrolières, la General Sekiyu vient de démissionner après avoir reconnu qu'il avait abusé le gouvernement et le public au sujet de l'augmentation des prix des produits pétroliers, afin d'exploiter la pénurie de carburant. La compagnie pétrolière a ainsi admis avoir menacé ses clients de leur couper les fournitures, à moins qu'ils n'acceptent de les payer plus cher.

Les compagnies pétrolières sont, en outre, accusées dans plusieurs pays (France, Allemagne, Etats-Unis), d'avoir profité de la crise pétrolière et de l'embargo pour se débarrasser de concurrents, en l'occurrence les petits "indépendants", pour la plupart de petites sociétés de distribution, qui leur achètent les produits raffinés. Selon un journal allemand, l'office fédéral des cartels de Berlin aurait eu la preuve que plusieurs sociétés pétrolières internationales auraient vendu à des prix plus élevés les produits pétroliers destinés à des importateurs libres.

Ces multiples et diverses accusations interviennent alors que le monde pétrolier est encore sous le coup du double choc des décisions prises, au dernier trimestre de 1973, par les pays producteurs de pétrole dans leur totalité (augmentation des prix du brut) uniquement arabes (embargo). Ces décisions successives ont totalement désorganisé le monde pétrolier, et principalement la stratégie commerciale des compagnies.

Parallèlement, certains pays — producteurs et consommateurs — ont exprimé l'hypothèse que l'on pourrait limiter le rôle des compagnies à la technique pétrolière pure (exploration, production, transport, raffinage, distribution) les négociations concernant l'approvisionnement étant l'apanage des Etats.

Cette thèse a notamment été défendue par le premier ministre français, M. Pierre Messmer et a reçu un appui tacite de certains pays producteurs, qui voient dans ces relations d'Etat à Etat un moyen pour limiter le rôle prépondérant du cartel pétrolier sur la scène pétrolière internationale.

C'est dans ce sens que doit être comprise la création tant dans les pays producteurs que consommateurs de sociétés pétrolières d'Etat. La France avait donné l'exemple dès l'entre-deux-guerres avec la création de la compagnie française des pétroles — contrôlée par l'Etat — puis de l'ERAP pour l'exploitation pétrolière en Algérie, exemple suivi par l'Italie avec l'ENI. Les pays producteurs à leur tour, et au fur et à mesure de leur "émancipation" politique ont créé des sociétés nationales, interlocuteurs obligés pour les achats de pétrole.

La mise en place progressive de la politique de participation par laquelle les pays producteurs prennent le contrôle des sociétés pétrolières opérant sur leur territoire, diminuera le rôle "politique" des sociétés. Cela ne se fait pas sans réticences, ce qui explique peut-être certains des égarements qui sont actuellement reprochés de ci de là aux compagnies multinationales.

La Grande-Bretagne s'intéresse au réacteur nucléaire CANDU

LONDRES (AFP) — Une délégation officielle britannique, dirigée par Sir Alan Cottrell, principal conseiller scientifique du gouvernement de Londres arrivera au Canada pour étudier le réacteur nucléaire canadien CANDU a annoncé hier le ministère de l'Energie à Londres.

L'objet de la visite, précise un communiqué, est de permettre au gouvernement d'arrêter sa décision sur le choix du type de réacteurs qui seront commandés par la direction de l'électricité de Grande-Bretagne.

L'envoi de la délégation au Canada est la conséquence de la visite à Londres du ministre canadien de l'Energie, M. Donald MacDonald, qui, accompagné du ministre de l'Energie de la province d'Ontario, M. W. Darcy McKeough, a proposé au gouvernement britannique la construction en commun de réacteurs CANDU, en Grande-Bretagne — destinés aussi bien au Royaume Uni qu'à des pays tiers.

Récemment, une commission spéciale de la chambre des communes avait recommandé la construction de réacteurs nucléaires britanniques, de préférence à l'achat de réacteurs américains.

La libération de détenus vietnamiens a repris

SAIGON (par l'AFP) — Interrompues depuis plus de six mois, les libérations de prisonniers prévues par les accords de Paris sur le cessez-le-feu au Sud-Vietnam ont repris hier.

199 civils détenus par le gouvernement de la république du Vietnam ont ainsi été remis au gouvernement révolutionnaire provisoire de Loc Ninh, une des "capitales" du GRP, à 70 milles au nord de Saïgon.

■ le point

Hussein et son malaise

Des multiples crises auxquelles Hussein de Jordanie a survécu, la dernière est probablement la plus inquiétante même si, apparemment, elle n'a pas donné lieu à des actions de violence.

Et ce, à cause de ses protagonistes d'abord et du contexte ensuite.

Ainsi, la mutinerie des Bédouins qui, a-t-on dit, n'avait qu'un simple aspect de protestation contre la cherté de la vie et qui, a-t-on encore affirmé, a été réglée par une augmentation des soldes, frappe le trône hachémite dans son ossature même. Ces soldats, dont la fidélité à toute épreuve a permis à Hussein, depuis 1953, date à laquelle, à l'âge de 17 ans, il était monté sur le trône de son grand-père, de mater toutes les tentatives de coup d'Etat, de noyer dans le sang plusieurs projets d'attentat contre la personne du roi, ne peuvent pas avoir, sur un négatif élan de protestation, contesté l'autorité du souverain hachémite. Est-ce à dire que le régime jordanien est chancelant? Que les jours du roi sont comptés?

Probablement pas.

Dans la mesure où l'on peut procéder aux recoupements des nouvelles incomplètes qui sont parvenues tout au long de la semaine, on peut affirmer, avec une marge réduite d'erreur, que le pire est évité.

Pour le moment.

Et c'est par là que l'on rejoint le contexte de la crise: les Bédouins contestent non pas tant le roi que le processus amorcé au Proche-Orient au moment où, précisément, on prête à la Résistance palestinienne l'intention de former son gouvernement en exil. Ce gouvernement, précisons-le, se veut l'émanation du peuple palestinien et estime devoir représenter celui-ci à l'exclusion de la Jordanie dans toute conférence internationale.

Ainsi, alors que les Palestiniens cherchent à empêcher que la Cisjordanie ne soit rétrocédée au trône hachémite dans le cadre d'un accord de paix israélo-arabe, les Bédouins, eux, seraient tentés de renouer avec leurs sources et de se cantonner à la Transjordanie originelle.

Entre ces deux extrêmes, Hussein tente de faire prévaloir sa formule de royaume arabe uni qui pourrait, dans son esprit, coiffer la Transjordanie fidèle et la Cisjordanie palestinienne d'une fidélité moins que douteuse.

On n'est pas sans savoir que le président Sadate, quant à lui, cherche à accélérer le processus de désengagement entre la Syrie et Israël sur le front du Golan où s'affrontent deux intransigeances. Ce n'est qu'une fois cette hypothèque levée que l'on pourra: primo, aborder le désengagement israélo-jordanien; secundo, se rendre enfin à Genève pour la seconde phase d'une conférence politique dont Le Caire attend beaucoup. C'est dire que le temps presse aussi bien pour les Palestiniens que pour les Bédouins, s'ils veulent, les premiers s'établir sur le minimum vital territorial que représente la Cisjordanie, et les seconds, en finir une fois pour toutes d'un pays impossible où deux ethnies antagonistes risquent d'être condamnées à la coexistence.

On comprend, dans ces conditions, que le souverain hachémite ait demandé une enquête approfondie sur la rébellion dont les causes lui paraissent équivoques et dont la preuve de la spontanéité est encore à faire.

Des colonnes blindées peuvent être envoyées pour écraser tout foyer de trouble palestinien. Mais un simple malaise dans les rangs des Bédouins peut signifier la fin du régime.

Georges VIGNY

Pour éviter toute spéculation?

Plus aucun bulletin de santé ne sera publié sur la "grippe" de Pompidou

PARIS (d'après l'AFP) — Pour éviter d'alimenter chaque jour les spéculations sur la maladie du chef de l'Etat, l'Elysée a annoncé qu'aucun bulletin concernant l'état de santé du président Georges Pompidou ne serait publié d'ici à ce que celui-ci reprenne ses activités.

Pour l'instant, M. Pompidou et son épouse soignent leur "infection grippale" dans leur appartement privé de l'île Saint-Louis, à Paris, tout en restant en contact avec l'Elysée.

Cependant, la publication, jeudi, par la présidence de la République d'un bulletin de santé concernant M. Pompidou a provoqué une certaine émotion dans l'opinion française, car le sujet était déjà dans l'air depuis quelques jours, et des hebdomadaires, tels l'Express et le Nouvel Observateur en avaient fait leur manchette lundi dernier.

Les supputations les plus alarmistes avaient été avancées. Ne parlait-on pas, déjà, de la possibilité d'une élection présidentielle anticipée? Une rumeur circulait depuis quelques jours avec insistance dans les milieux politiques, selon laquelle le conseil constitutionnel — la plus haute juridiction française, sorte de cour suprême chargée de dire le droit — aurait été discrètement consulté par l'Elysée sur la possibilité d'éviter un intérim du président du Sénat — M. Alain Poher — en cas de démission, annoncée pour une date donnée à l'avance, du président de la République.

Le président du conseil constitutionnel, a démenti qu'une telle démarche ait été faite auprès de lui. Il n'empêche que les milieux autorisés continueraient hier à y croire et tentaient eux-mêmes d'interpréter la constitution sur ce point.

De quoi s'agit-il? La constitution française prévoit:

— que l'élection du nouveau président a lieu vingt jours au moins et trente-cinq jours au plus avant "l'expiration des pouvoirs" du président en exercice;

— que, en cas de "vacance" de la présidence de la République, les fonctions du chef de l'Etat sont provisoirement exercées par le président du Sénat.

La question à trancher est la suivante: une démission différée — donc non effective le jour où elle est annoncée, ouvre-t-elle les délais légaux de la campagne électorale sans que la procédure de l'intérim par le président du Sénat soit mise en oeuvre?. En d'autres termes, l'élection du successeur peut-elle avoir lieu, alors que le président démissionnaire reste provisoirement en exercice et qu'il n'y a donc pas "vacance"?.

Le terme "expiration des pouvoirs" ne doit-il se comprendre de façon restrictive et ne viser que la "fin du septennat"? ou peut-il s'appliquer à une date fixée par le président lui-même pour une raison grave, comme par exemple la maladie? Cette procédure s'apparenterait alors à celle d'une élection intervenant normalement au terme du mandat présidentiel de sept ans.

Douche froide à l'espoir de levée de l'embargo arabe?

WASHINGTON (AFP) — M. Belaid Abdessalem, ministre algérien de l'Industrie et de l'Energie, n'a pas donné beaucoup d'espoir aux Américains hier que l'embargo arabe sur les livraisons de pétrole aux Etats-Unis sera levé très prochainement.

"Nous désirons beaucoup rétablir des approvisionnements normaux aussitôt que possible", a-t-il dit au cours d'une interview télévisée. "Mais nous souhaitons aussi que la politique des Etats-Unis ne soit plus déterminée, comme dans le passé, par des intérêts liés à Israël", a ajouté le ministre.

M. Abdessalem effectue une visite de deux jours à Washington à la fin d'un séjour privé d'une semaine aux Etats-Unis. Il présidera le 14 février à Tripoli la réunion des Etats arabes producteurs de pétrole qui doit précisément discuter de la levée éventuelle de l'embargo.

Le ministre algérien a reconnu que le désengagement des forces israéliennes et égyptiennes sur le front de Suez était le début d'un "mouvement positif" vers le règlement du conflit israélo-arabe. Mais il a rappelé que l'embargo ne devait en principe être levé que lorsqu'Israël se serait engagé à évacuer tous les territoires arabes occupés et que cet engagement aurait été garanti par les Etats-Unis.

"Les Etats-Unis ont une responsabilité particulière dans ce problème parce que sans le soutien américain Israël n'aurait pas pu faire tout le tort qu'il a causé aux Arabes", a dit M. Abdessalem.

Il s'est refusé de prévoir quelle serait la décision prise à Tripoli et a déclaré tout ingorer des assurances qui auraient été données au président Nixon et à M. Kissinger que l'embargo serait prochainement levé.

Le ministre algérien a pris fermement position contre la baisse du prix du pétrole dont la possibilité avait été évoquée la semaine dernière par Cheikh Zaki Yamani, ministre du Pétrole d'Arabie séoudite, qui séjournait avec lui à Tokyo.

"Le prix actuel est considéré comme très raisonnable par l'Algérie, a-t-il dit. Si les pays industrialisés étaient prêts à réduire leurs taux d'intérêt et les prix de leurs produits qui ont augmenté considérablement, nous pourrions peut-être parler de réduire le prix du pétrole."

Kissinger renonce à sa conférence

Derniers préparatifs de la conférence sur l'énergie

WASHINGTON (AFP) — La conférence des pays consommateurs de pétrole qui s'ouvre lundi à Washington sera précédée demain d'une ou deux réunions préparatoires au niveau des adjoints des ministres, a annoncé le département d'Etat.

Le but de ces réunions préparatoires est de tenter de régler les multiples questions restées pendantes sur l'agenda de la conférence, la procédure des travaux, la publication éventuelle d'un communiqué et la durée de la conférence.

La conférence, qui se tient à l'initiative des Etats-Unis, sera officiellement ouverte lundi matin à 10h00 locales par un discours du secrétaire d'Etat Henry Kissinger.

Cette première session sera suivie d'un déjeuner offert par le secrétaire d'Etat aux principaux membres des quatorze autres délégations. Une seconde session de travail est prévue dans l'après-midi. Le même programme sera suivi le lendemain mardi.

Le porte-parole du département d'Etat n'a pas exclu que la conférence se prolonge jusqu'à mercredi. Mais il est considéré comme douteux, dans les milieux diplomatiques, que les ministres des Affaires étrangères des neuf pays membres de la Communauté européenne envisagent une telle prolongation, étant donné qu'ils doivent se rencontrer le jeudi 14 à Bonn.

Il est également probable que le président Nixon trouvera l'occasion de prendre la parole devant les délégués à la conférence.

Inquiétude malgache sur Diego Garcia

TANANARIVE (AFP) — Le gouvernement malgache, "gravement préoccupé" par l'annonce du projet américano-britannique d'agrandissement des installations portuaires et aériennes dans l'île de Diego Garcia, dans l'océan Indien, "dénonce ce projet qu'il considère comme étant de nature à compromettre gravement la paix et la sécurité dans cette zone", dans un communiqué officiel.

"Le gouvernement malgache, poursuit le communiqué, réaffirme son opposition la plus vive à toute politique de zone d'influence et d'hégémonie, ainsi qu'à toute création de bases militaires hors des territoires nationaux". Il "lance un appel à toutes les forces de paix et de progrès dans le monde, et en particulier aux pays non alignés et à ceux de l'OUA pour faire pression sur les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, afin que ceux-ci renoncent à leur projet".

ANNONCES CLASSÉES ENCADRÉES
844-3361
• Chaque parution coûte $4.20 le pouce
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain
• Il n'y a pas de frais pour les illustrations.

ANNONCES CLASSÉES DU DEVOIR
Avis : Les annonceurs sont priés de vérifier la première parution de leurs annonces.
Le Devoir se rend responsable d'une seule insertion erronée.
Toute erreur doit être soulignée immédiatement.
S.V.P. téléphoner à 844-3361.

ANNONCES CLASSÉES RÉGULIÈRES
844-3361
• Chaque parution coûte $1.50, maximum 25 mots
• Tout mot additionnel coûte 0.05 chacun
• L'heure de tombée est midi pour le lendemain

HOMMES DEMANDÉS

CONTREMAÎTRE DANS L'ENTRETIEN ET L'INSTALLATION DE LA MACHINERIE

C'est un poste-clé au sein de notre entreprise.
— Le candidat choisi devra posséder d'excellentes connaissances acquises dans l'entretien de l'électricité et de la mécanique pour une importante usine de fabrication. Il sera appelé à surveiller un personnel d'approximativement 30 machinistes, mécaniciens et électriciens.
— Connaissance des nouvelles machines du CONTRÔLE NUMÉRIQUE serait un atout.
— Nous sommes engagés dans la fabrication de TURBINES HYDRAULIQUES, D'ÉQUIPEMENT D'ACIÉRIE ET DE MACHINERIE POUR LES PÂTES ET PAPIERS.
— Nous offrons un poste d'avenir avec un salaire très intéressant, d'excellents bénéfices marginaux et de nombreuses chances d'avancement.

Endroit:
Lachine, Montréal, Qué.

Veuillez téléphoner ou écrire, en toute confiance, à :

S.D. Irwin
Dominion Engineering Works Ltd,
C.P. 220,
Montréal, Qué.
H3C 255
Tél.: (514) 634-3411, poste 458.

13-2-74

Voir autres annonces classées en page 8

HOMMES DEMANDÉS

LIVRAISON À DOMICILE

TRAVAIL:
• Distribution du journal aux abonnés d'un quotidien du matin et autres tâches qui s'y rapportent.

CONDITIONS:
• Posséder un véhicule en bon état de fonctionnement.
• Être disponible immédiatement.

Faire parvenir demande en mentionnant:
Nom - adresse - téléphone - âge - marque et année du véhicule, à:

"Livraison à Domicile"
Case postale 6033,
Montréal 101, P.Q.

Nous communiquerons avec chaque correspondant
J.N.O.

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 11, 12, et 13

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Qué.

LE CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE RECHERCHE UN(E):

COORDONNATEUR(TRICE) AU DÉPARTEMENT DE SANTÉ COMMUNAUTAIRE

Fonctions:
Sous la responsabilité de la Directrice du Nursing et du chef du département, il (elle) doit assumer:
— la planification et l'évaluation des problèmes de l'équipe;
— le contrôle de la qualité des soins donnés pour la mise en place d'un programme d'enseignement en soins infirmiers;
— la participation à la gestion administrative;
— la liaison avec les autres organismes communautaires.

Qualifications requises:
— Licence de l'A.I.I.P.Q.
— Qualités de chef.
— Expérience en santé publique ou communautaire.
— Baccalauréat en nursing - hygiène publique - nursing communautaire.

Toute personne intéressée doit poser sa candidature avant le 15 février 1974 à:

LA DIRECTION DU PERSONNEL
a/s responsable, secteur emploi
Centre Hospitalier Universitaire
Sherbrooke, Québec

BIBLIOTHÉCAIRE EN CHEF

Association des Universités et Collèges du Canada

Diriger une bilbiothèque de recherche spécialisée dans l'enseignement supérieur. Les tâches comprennent l'administration de la bibliothèque dont le personnel se compose de six personnes, la sélection des livres, l'indexation, la compilation de bibliographies et de la consultation. En tant que cadre de l'Association, le Bibliothécaire en chef représente la Bibliothèque aux réunions du Conseil d'administration de l'AUCC et fait fonction d'agent de liaison avec des associations professionnelles ayant trait aux bibliothèques.

Exigences :
Grade professionnel en bibliothéconomie; au moins trois ans d'expérience, de préférence dans une bibliothèque universitaire ou spécialisée; aptitude à travailler en anglais et en français ou désir d'améliorer ses capacités de travailler dans les deux langues.

Échelle de traitement :
$10,500 — $14,000 (selon l'expérience)

Écrire à : **Joan Rondeau**
Directrice du bureau
151, rue Slater
Ottawa, Ontario
K1P 5N1

BUREAU DE COMPTABLES AGRÉÉS

recherche les services de:

- **techniciens comptables**
- **étudiants C.A. ou C.G.A. avec expérience en vérification**
- **récents gradués C.A. ou C.G.A.**

Cloutier, Lachance, Fontaine, Allard, Croteau & Ass.
1320 Graham, Ville Mont-Royal
341-3660

HÔPITAL ST-LAMBERT Conv.

REQUIERT LES SERVICES

SURVEILLANTE: TEMPS PARTIEL (NUIT)

INFIRMIERS(ÈRES): TEMPS PARTIEL (JOUR, SOIR, NUIT)

AUXILIAIRES: TEMPS PARTIEL (JOUR, SOIR, NUIT)
TEMPS COMPLET (JOUR)

AIDE-INFIRMIERS: TEMPS PARTIEL (JOUR, SOIR, NUIT)

831, NOTRE-DAME, ST-LAMBERT
BUREAU DU PERSONNEL
672-3320, poste 34

LE COLLÈGE LIONEL-GROULX

Ste-Thérèse
demande un

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

Fonctions:
Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décisions, contrôle) du champ d'activité des service de l'enseignement.
Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuelle, recherche et expérimentation, techniques audio-visuelles, éducation des adultes, centre de documentation, bibliothèque et audiovidéothèque, secteurs d'enseignement.
Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'étude et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

Qualifications:
— Diplôme universitaire en science de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement, diplôme requérant au moins dix-sept (17) ans de scolarité.
— Expérience pertinente de trois (3) ans dans l'enseignement au niveau collégial.

Traitement:
Selon la politique administrative et salariale des collèges.

Prière d'envoyer curriculum vitae avant le 18 février 1974 au:

Secrétaire général
Collège Lionel-Groulx
100, rue Duquet
Ste-Thérèse, Qué.

Le Centre de Réadaptation du Québec

Centre hospitalier, 250 lits, et services externes de réadaptation

ERGOTHÉRAPEUTES, PHYSIOTHÉRAPEUTES et ÉDUCATEURS PHYSIQUES (RÉÉDUCATEURS)

Lieu de travail:
Québec ou Montréal.

Fonction:
Oeuvrer en médecine physique auprès des adultes au sein d'une équipe multi-disciplinaire.

Exigence:
Diplômé(e)s d'une école reconnue par les associations des différents professionnels demandés.

Ressources physiques:
Départements de physiothérapie, d'ergothérapie et de rééducation physique des plus modernes et des mieux équipés.

Traitement:
Salaires et bénéfices marginaux selon les normes du ministère des Affaires sociales.

S'adresser au:

Directeur du personnel
Le Centre de Réadaptation du Québec
525, boul. Hamel
C.P. 1575
Québec G1M 2S8

COLLÈGE RÉGIONAL DE LA CÔTE-NORD

OFFRE D'EMPLOI

DIRECTEUR DES SERVICES FINANCIERS ET DE L'ÉQUIPEMENT

Attributions
Il remplit une fonction de gestion et de contrôle sous l'autorité du directeur général. Il conseille le directeur général, les directeurs de campus et les directeurs de services dans l'établissement de systèmes et de procédures efficaces.
Il est notamment responsable de l'élaboration du budget et du contrôle budgétaire, des systèmes et procédures, de la comptabilité, de la vérification interne, de la paye, des états financiers et des analyses financières.
Il est aussi responsable des services suivants: magasins, achats, terrains et bâtisses, alimentation, résidences, transports.

Qualifications
— Diplôme universitaire en sciences commerciales ou en administration.
— Huit années d'expérience pertinente dans des fonctions administratives équivalentes.

Traitement
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Education.

Lieu de travail: BAIE-COMEAU, Qué.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 18 février 1974:

ARMAND BÉLANGER
Directeur général
Cegep régional de la Côte-Nord
275, boulevard LaSalle
Baie-Comeau, Qué.

c.e.g.e.p. de saint-laurent

OFFRES D'EMPLOI

POSTE OUVERT:

DIRECTEUR GÉNÉRAL

FONCTIONS:
— Principal administrateur du Collège, il est directement responsable auprès du Conseil d'administration dont il est aussi membre;
— Il assure la coordination de tous les services, la préparation et l'exécution des plans de développement;
— Il veille à l'administration financière et pédagogique du Collège et en assure les relations internes et externes;
— Il exerce les pouvoirs qui lui sont confiés par le Conseil d'administration quant à l'engagement de tout le personnel du collège.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Une formation universitaire exigeant au moins 17 années de scolarité et comprenant de préférence, un diplôme universitaire de second cycle ou l'équivalent;
— Au moins trois années d'expérience au niveau de cadre supérieur (directeur de service), de préférence dans des établissements d'enseignement;
— Aptitude et habileté à résoudre des problèmes administratifs, humains, techniques et complexes.

RÉMUNÉRATION:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION:
le ou vers le 1er juillet 1974.

INSCRIPTION ET MODALITÉS:
Présenter un curriculum vitae complet **sous pli scellé.**

DATE LIMITE:
Le Collège recevra les candidatures jusqu'à 17h le lundi 25 février 1974. Elles devront être adressées comme suit:

C.E.G.E.P. de Saint-Laurent,
Concours no C74-003,
625, boul. Sainte-Croix,
Saint-Laurent,
H4L 3X7

POSTE OUVERT:

DIRECTEUR DES SERVICES PÉDAGOGIQUES

ATTRIBUTIONS:
— Sous l'autorité du directeur général, le directeur des services pédagogiques remplit toutes les fonctions de l'administration (direction, planification, coordination, organisation, décision, contrôle) du champ d'activités des services de l'enseignement.
— Il est notamment responsable des services suivants: secrétariat pédagogique, aide pédagogique individuel, recherche et expérimentation, techniques audiovisuelles, éducation des adultes, centres de documentation (bibliothèque et audiovidéothèque), secteurs d'enseignement.
— Il est responsable de l'application du régime pédagogique, des programmes d'études et des méthodes pédagogiques. Il a la responsabilité d'organiser l'enseignement et d'établir les horaires et les aménagements nécessaires.

QUALIFICATIONS REQUISES:
— Diplôme universitaire en sciences de l'éducation ou en administration scolaire ou dans une des disciplines d'enseignement, diplôme requérant au moins 17 ans de scolarité.
— Dix années d'expérience pertinente, dont au moins trois au niveau 2 ou l'équivalent.

RÉMUNÉRATION:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

ENTRÉE EN FONCTION:
Le ou vers le 1er août 1974.

INSCRIPTION ET MODALITÉS:
Présenter un curriculum vitae complet sous **pli scellé.**

DATE LIMITE:
Le Collège recevra les candidatures jusqu'à 17h le lundi 25 février 1974. Elles devront être adressées comme suit:

C.E.G.E.P. de Saint-Laurent,
Concours No C74-004,
625, boul. Sainte-Croix,
Saint-Laurent
H4L 3X7

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DE L'OUTAOUAIS

POSTES OUVERTS

Travailleur social

ENDROIT:
Buckingham
FONCTIONS:
Distribuer des services sociaux en milieu scolaire à la Commission Scolaire Régionale de Papineau.
QUALIFICATIONS:
Diplôme universitaire en service social et expérience en service social.
SALAIRE:
Selon l'échelle P-1 de la convention collective.

Coordonnateur de l'évaluation des foyers nourriciers et coordonnateur des colonies de vacances

ENDROIT:
Siège social à Hull.
FONCTIONS:
— Coordonner les admissions dans les colonies de vacances;
— Participer à l'identification des besoins et au développement de cette ressource;
— Coordonner les efforts des évaluateurs des foyers nourriciers et assurer à ces derniers une consultation à cet effet et participer au développement maximum de cette ressource.
QUALIFICATIONS:
— Détenir un diplôme universitaire en service social.
OU
— Détenir un diplôme de T.A.S. et posséder quelques années d'expérience pertinente.
SALAIRE:
Selon l'échelle P-1 ou T.1 selon le cas.

Psychologue

ENDROIT:
Hull (pour desservir le territoire).
FONCTIONS:
Évaluation psychologique.
QUALIFICATIONS:
— Maîtrise en psychologie;
— Membre de la Corporation des Psychologues de la province de Québec.
SALAIRE:
Selon l'échelle P-2 de la convention collective.

Travailleur social

ENDROIT:
C.S.R.O.
(Écoles fréquentées par l'enfance inadaptée).
FONCTIONS:
Rendre des services sociaux à l'enfance inadaptée en milieu des écoles secondaires.
QUALIFICATIONS:
— Diplôme universitaire en service social;
— Quelque expérience en service social en enfance inadaptée.
SALAIRE:
Selon l'échelle P-1 de la convention collective.

PRIÈRE DE FAIRE PARVENIR TOUTE DEMANDE AVANT LE 23 FÉVRIER 1974 AU:

Directeur du Personnel,
Centre de Services Sociaux de l'Outaouais,
Case postale 577,
Hull, (P.Q.)

TEXACO

OCCASIONS DE CARRIÈRE DANS LE MARKETING

Il y a présentement plusieurs ouvertures intéressantes dans notre Division des ventes du Québec.
Nous recherchons des hommes sérieux et dynamiques pour nous représenter dans les principaux centres de la province après avoir participé à un programme complet de formation.
Ils auront la responsabilité de conseiller de gros consommateurs et des clients industriels et d'employer leurs connaissances techniques pour assurer le bon fonctionnement de leur outillage et de leur équipement par l'usage approprié des produits pétroliers Texaco.
Ce sont des postes de carrière puisque les promotions sont accordées à l'intérieur des cadres de la compagnie.
Le salaire est basé sur les qualifications. Avantages sociaux et voiture fournie.
Si vous êtes:
— un diplômé en génie, ou
— possédez l'équivalence d'expérience
— bilingue.

Envoyez votre demande qui demeurera confidentielle, avec un résumé détaillé, en mentionnant le salaire requis, à:

TEXACO CANADA LIMITÉE
Service des Relations du personnel
1425, rue de la Montagne
Montréal H3G 1Z3, Qué.

TEXACO

OCCASIONS DE CARRIÈRES EN MARKETING

Pour représentants sont offertes dans notre division des ventes du Québec.

Après un programme complet de formation, vous serez assigné comme représentant dans un territoire et vous aurez la responsabilité des techniques marchandes et de la vente de nos produits pétroliers.

D'excellentes occasions d'avancement attendent les candidats jouissant des qualités de chef et d'aptitudes administratives car les promotions sont accordées de l'intérieur des cadres de la compagnie.

Nous vous invitons à placer votre candidature indiquant votre expérience et salaire demandé, si vous possédez les aptitudes requises:
— bilingue
— diplômé d'université ou CEGEP ou
— plusieurs années d'expérience pratique dans les affaires ou l'industrie.

Faire demande par écrit à:

TEXACO CANADA LIMITÉE
Service des Relations du Personnel,
1425, rue De La Montagne
Montréal H3G 1Z3, Qué.

COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE CÔTE NORD

275, boul. LaSalle, Baie-Comeau, P.Q.

Réf.: 04-12-28A

SERVICES AU PERSONNEL
OFFRE D'EMPLOI

PRINCIPAL

La Commission scolaire régionale Côte-Nord requiert les services d'un principal pour l'école polyvalente de Baie-Comeau: clientèle environ 1,700 élèves.

Fonctions:
Le principal assumera, sous l'autorité du directeur général ou de la personne déléguée à cette fin par la Commission, l'entière responsabilité de son école.
Il organise son école du point de vue administratif, pédagogique, financier et matériel, et assume la gestion du personnel des divers champs d'activités de son école conformément aux politiques et règlements de la Commission.
Il doit assumer des communications régulières et suivies à l'intérieur de l'école avec la Commission et avec le milieu desservi par son école.
Il dirige l'équipe de gestion de l'école qui comprend les adjoints de l'école.

Critères:
— Être légalement qualifié.
— Posséder au moins seize (16) années de scolarité.
— Compter cinq (5) années d'expérience de préférence au niveau secondaire dans l'enseignement ou dans une fonction pédagogique.

Conditions:
Selon les termes de l'entente provinciale pour les principaux et les principaux adjoints et en conformité avec la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

Entrée en fonction:
Le 1er juillet 1974.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur offre de services et leur dossier s'il n'est pas déjà à la Commission scolaire régionale Côte-Nord, le ou avant le 22 février 1974 à l'attention du soussigné en mentionnant la référence au poste.

LA DIRECTION DES SERVICES AU PERSONNEL

C.H. CHARBONNEAU,
Directeur

Centre Local de Services Communautaires Hochelaga - Maisonneuve Inc.

recherche les services de

3 MÉDECINS

FONCTIONS:
— Il participe, au sein d'une équipe multi-disciplinaire, aux programmes de prévention et de soins.
— Il collabore activement à l'élaboration, à la mise en oeuvre et au développement des programmes d'intervention dans les domaines de la prévention médicale et sociale et des soins curatifs adaptés aux besoins de la population à desservir.
— Il dispense les soins d'urgence de première ligne et les services externes généraux.
— Il consacre une partie de son temps à la prévention et à la promotion de la santé de la population.

EXIGENCES:
— Etre médecin omnipraticien reconnu par le Collège des Médecins possédant de préférence une expérience valable de la pratique générale dans un milieu socio-économiquement faible.
— Avoir la capacité et l'intérêt de travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire.

TRAITEMENT:
— Selon les échelles de traitement de la politique salariale et administrative du Ministère des Affaires sociales.

Les personnes intéressées à ce poste doivent nous faire parvenir leur demande écrite accompagnée d'un curriculum vitae complet au plus tard le 1er mars 1974 à:

C.L.S.C. Hochelaga-Maisonneuve Inc.
1678 avenue de LaSalle
Montréal H2V-2J8
Québec
a/s Mlle Madeleine Pierre
Secrétaire de direction

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 10, 12, et 13

COORDONNATEUR de PROGRAMME

Un organisme de service aux jeunes du Montréal métropolitain recherche un coordonnateur de programme.

Fonctions:
La personne sera appelée à s'impliquer dans l'action auprès de jeunes relevant d'une mesure judiciaire et vivant dans leur milieu d'origine.

Qualifications:
Formation en sciences humaines.
Expérience minimum de 3 ans.

Salaire: À discuter

Faire parvenir curriculum vitae avant le 16 février à

Case 2274, Le Devoir, Montréal H2Y 1X1

HÔTEL-DIEU DE SHERBROOKE

Centre hospitalier de plus de 400 lits annonce l'ouverture du poste suivant:

RESPONSABLE DE SECTEUR

Responsabilité:
Sous la surveillance immédiate de la directrice du nursing, le titulaire du poste aura la charge administrative de 8 unités de soins infirmiers.

Exigences:
— Baccalauréat en nursing.
— Expérience pertinente comme infirmier(e) chef.
— Sens développé des relations humaines.
— Aptitude au leadership.
— Grande facilité d'adaptation.

Faire parvenir votre curriculum vitae à:

Hôtel-Dieu de Sherbrooke
Service de l'emploi
555, rue Murray
Sherbrooke, Qué.
Dossier 104

Adjoint Technique

La Banque du Canada désire engager un adjoint technique qui effectuera, sous la direction des Économistes principaux, des recherches économiques et économétriques reliées principalement à l'estimation de modèles économétriques de comportement financier.
Le candidat choisi aura une maîtrise ou un baccalauréat spécialisé en économique, avec concentration en économétrie et en statistique. Une certaine connaissance du langage Fortran serait un atout.
Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature à l'adresse suivante (discrétion assurée):

Mme B. Schwab
Agent à la dotation en personnel
Banque du Canada
234, rue Wellington
OTTAWA (Ontario)
K1A 0G9

BANQUE DU CANADA

POSTE IMMÉDIAT À L'ÉTRANGER

PERSONNEL DE PRODUCTION POUR NOUVELLE EXPLOITATION MINIÈRE EN AFRIQUE OCCIDENTALE

Halco (Mining) Inc. représente un consortium international nord-américain (États-Unis et Canada) et des compagnies européennes d'aluminium, engagés dans la phase de début des opérations, de la plus importante mine de bauxite au monde, en la République de Guinée, Afrique Occidentale, et offre des occasions d'emploi exceptionnelles à du personnel de production.

Les avantages sociaux comprennent: l'habitation à loyer modique, moderne, climatisée et meublée; soins médicaux gratuits (du jardin d'enfance à 8e année) ainsi que de généreuses allocations pour payer les études après la 8e année, ailleurs qu'en Afrique Occidentale. Quatre semaines de vacances après une période d'un an avec le transport aérien payé. Il s'agit d'une occasion unique pour se faire un revenu très alléchant.

CAPACITÉ DE POUVOIR COMMUNIQUER EFFICACEMENT EN FRANÇAIS EST REQUISE POUR CE POSTE
(ANGLAIS APPRÉCIÉ)

INGÉNIEUR DE PRODUCTION

Salaire jusqu'à $16,800 & allocations

POSTE:
Sous la direction du Chef d'usine, sera responsable du côté technique de la marche de l'usine. Ceci comprend le contrôle de l'efficacité des opérations, ravitaillement, en matériaux, efficacité des équipements, etc . . . Concevoir et poursuivre les projets en vue d'améliorer le travail de l'usine et préparer les documents pour projets majeurs. Participera aux programmes de formation pour la promotion des travailleurs. Les installations de l'usine comportent l'équipement pour décharger, broyer, transporter, "stocker", sècher 9 millions de tonnes de bauxite métallique par an, et 200,000 tonnes de bauxite abrasive.

EXIGENCES:
Diplôme d'ingénieur, 8-10 ans d'expérience minière, traitement du minerai, maniement du matériel ou domaine similaire.

LES ENTREVUES AURONT LIEU À MONTRÉAL AVEC TOUS FRAIS DE DÉPLACEMENT PAYÉS

Veuillez soumettre résumé bien détaillé, EN ANGLAIS, en y indiquant la description complète de l'expérience acquise au travail, à:

M.C. PEPLOW
Gérant de l'embauchage
HALCO (MINING) INC.
900 Two Allegheny Center
Pittsburgh, Penna 15212
U.S.A.

SOCIÉTÉ RADIO-CANADA À WINDSOR

JOURNALISTE — REPORTER — FRANÇAIS

La Société Radio-Canada recherche un journaliste — rédacteur — reporter pour le réseau français radio à Windsor, Ontario.
Le candidat doit posséder un diplôme universitaire et avoir de l'expérience en journalisme, de préférence en radiodiffusion.
Traitement à discuter.

Faire parvenir curriculum vitae au :

Bureau d'emploi
Société Radio-Canada
C.P. 6000
Montréal H3C 3A8

CARLETON UNIVERSITY

Département:
Études françaises.
Titre:
Professeur agrégé, ou professeur titulaire pour un candidat de mérite exceptionnel.
Conditions requises:
Doctorat ou équivalence, avec expérience poussée dans l'enseignement et la recherche en matière de littérature canadienne-française.
Nature des fonctions:
Enseignement au niveau du Baccalauréat (B.A.) et de la Maîtrise (M.A.).
Traitement:
Selon l'échelle de salaires actuellement en vigueur à Carleton University.
Date d'entrée en fonction: Le 1er juillet 1974.
Date de clôture pour la réception des demandes: 28 février 1974.

Envoyer la demande à:

Professeur H. P. Clive
Directeur
Département d'Études françaises
Carleton University
Ottawa, Ontario

Université du Québec à Trois-Rivières

PROFESSEUR AU DÉPARTEMENT DE MATHÉMATIQUES

Fonctions :
Enseignement (6 hres/semaine), **recherche,** encadrement des étudiants et participation éventuelle à des comités.

Exigences :
Ph. D. ou l'équivalent. Une bonne connaissance du français est nécessaire. Une attention particulière sera portée au candidat en statistiques ou en recherche opérationnelle.

Traitement :
Selon la convention collective des professeurs de l'Université du Québec à Trois-Rivières.

Date d'entrée en fonction :
Entre le 1er juin 1974 et le 1er septembre 1974, selon le cas.

Prière de faire parvenir votre curriculum vitae au plus tard le 15 mars 1974, à :

MONSIEUR RAYMOND LEBLANC,
Directeur
Département de Mathématiques
Université du Québec à Trois-Rivières,
C.P. 500, Trois-Rivières, Qué. G9A 5H7

CARRIÈRE D'AVENIR

avec

bei BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
FINANCEMENT À TERME POUR LES ENTREPRISES CANADIENNES

LE POSTE
— Diriger les négociations avec les clients vers l'obtention de prêts et voir à l'administration de ceux-ci.
— Travailler en collaboration avec des conseillers en génie, en droit et en assurances.
— Les candidats choisis devront être prêts à assumer des responsabilités accrues dans le futur.

LES QUALIFICATIONS
— C.A. ou diplôme universitaire en commerce (cours du jour ou du soir) ou expérience équivalente dans le monde de la finance.
— Familiers avec le monde des affaires, du commerce ou de l'industrie à la suite d'au moins une ou deux années d'expérience.

LE TRAITEMENT
— Basé sur l'expérience et les qualifications.

L'ENDROIT
— Québec.
— Allocation de déménagement à considérer.

Les candidats sont priés de faire parvenir leur curriculum vitae à:

Le Directeur
BANQUE D'EXPANSION INDUSTRIELLE
925 Chemin St-Louis
Québec, Qué. G1S 1C1

Université Laval

LE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

CHERCHE UN

PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE

Fonctions:
Deux cours de premier cycle (obligatoires) portant sur: mesure et statistiques; questionnaire et échantillonnage.
Un troisième enseignement à déterminer avec le candidat.

Qualifications requises:
Maîtrise en sociologie.
Spécialisation en méthodologie quantitative, de type académique ou professionnelle.
Expérience de recherche ou d'enseignement au niveau universitaire.

Conditions:
Contrat d'un an renouvelable pour une seconde année **seulement.** Traitement selon l'échelle de l'Université Laval.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le **1er MARS 1974** *au:*

DIRECTEUR,
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE
FACULTÉ DES SCIENCES SOCIALES
UNIVERSITÉ LAVAL
QUÉBEC
G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

requiert les services d'un

MAQUETTISTE

— Est responsable, sous direction, de la présentation visuelle et typographique des imprimés conçus à la Fédération des Caisses populaires.

Liaisons
Relève du Directeur des Communications internes.

Qualifications
Le candidat doit posséder un diplôme de l'École des Beaux-Arts ou d'un institut spécialisé dans les arts graphiques et une expérience de deux (2) ans dans ce domaine.

Aptitudes
— Goût particulier pour la caricature et l'illustration
— Habileté à utiliser tout genre de caractères
— Capable de travailler en équipe

Conditions de travail
— Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.
— Avantages sociaux complets.
— Lieu de travail : LÉVIS

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci avant le 18 février 1974, à

La Direction du Personnel,
La Fédération de Québec
des Caisses populaires Desjardins,
150 avenue des Commandeurs,
Lévis.

LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS

Requiert les services d'un:

AGENT D'INFORMATION INTERMÉDIAIRE

— Participe, sous direction, à la recherche et à la présentation de l'information générale et socio-économique reliée aux préoccupations et aux réalisations du M.C.P.D.
— Rédige des textes ou les révise.
— Participe à la rédaction et à la révision d'imprimés de tout genre (revues, dépliants, etc.)

LIAISONS
Relève du Chef de la Division Information.

QUALIFICATIONS
Le candidat doit avoir complété une formation universitaire au niveau d'un baccalauréat spécialisé dans le domaine socio-économique et un minimum de trois (3) ans d'expérience.

APTITUDES
— Jugement et entregent
— Connaissance des techniques d'entrevue
— Connaissance pratique de la langue anglaise
— Disponibilité de déplacement
— Rapidité de conception et d'écriture

CONDITIONS DE TRAVAIL
— Le salaire variera suivant les qualifications et l'expérience.
— Avantages sociaux complets.
— Lieu de travail: LÉVIS

Les personnes intéressées à poser leur candidature doivent faire parvenir celle-ci avant le 18 février 1974, à

LA DIRECTION DU PERSONNEL,
LA FÉDÉRATION DE QUÉBEC DES CAISSES POPULAIRES DESJARDINS,
150 AVENUE DES COMMANDEURS,
LÉVIS.

CENTRE DE SANTÉ MENTALE COMMUNAUTAIRE

requiert les services de

- **TRAVAILLEUR SOCIAL ou PSYCHOLOGUE**
- **PSYCHIATRES**

Type d'emploi: Pour travailler au sein d'une équipe multidisciplinaire offrant toute la gamme des services externes en santé mentale dans le quartier centre-sud de Montréal.

Exigences: Trois (3) ans d'expérience de travail en santé mentale - Travail clinique - Connaissance du travail communautaire - Prévention.

Traitement: Selon les normes du ministère des Affaires sociales.

S'adresser au: **Centre de Santé Mentale Communautaire**
1050 est, rue Dorchester
Tél.: 288-3190

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU CUIVRE

requiert les services de

CONSEILLERS D'ORIENTATION PSYCHOLOGUES BIBLIOTHÉCAIRES

TÂCHE:
Travailler, dans son champ d'activités spécifique, auprès de la population étudiante d'une école secondaire de la Commission.

QUALIFICATIONS:
Posséder, au minimum, un diplôme universitaire terminal de premier cycle dans la discipline appropriée.

TRAITEMENT:
Selon la politique administrative et salariale du ministère de l'Éducation.

DÉBUT D'EMPLOI:
Les candidats choisis pourront entrer en fonction dès la fin de leurs études, au printemps 1974.

Les candidats intéressés devront adresser leur demande, accompagnée d'un curriculum vitae, avant le 20 février 1974 à:

Directeur des Services au Personnel
Commission scolaire régionale du Cuivre
C.P. 908
Rouyn, Qué.

Société de développement de la Baie James

ASSISTANTS GÉRANTS - AÉROPORTS

Le poste:
- Assister le gérant d'aéroport dans l'accomplissement de ses fonctions et plus spécifiquement compiler des statistiques et des charges d'atterrissage, superviser la distribution du carburant et voir à l'entretien des installations aéroportuaires.

Le candidat:
- Il doit posséder une expérience pertinente dans la gestion des aéroports et avoir le potentiel pour accéder au poste de gérant. Une bonne connaissance du domaine aérien jointe à des qualités administratives est essentielle.

Lieu de travail:
- Aéroports de Matagami ou de la Grande Rivière.

Salaire:
- Basé sur l'expérience en plus des avantages sociaux et de primes.

Faire parvenir votre curriculum vitae complet, en mentionnant votre salaire actuel au:

Directeur du personnel et des relations syndicales
Société de développement de la Baie James
800 est, boul. de Maisonneuve
bureau 2200, Montréal, Qué. H2L 4L8

Université Laval

LE PROGRAMME EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET LE DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE

cherchent un

PROFESSEUR DE SOCIOLOGIE

Fonctions:
Enseignement et recherche au Programme (2e cycle) interdisciplinaire en Aménagement du territoire et Développement régional. Enseignement complémentaire au Département de sociologie.

Qualifications requises:
Doctorat en sociologie et spécialisation dans les aspects sociologiques de l'aménagement du territoire et du développement régional.

Date d'entrée en fonction:
Le 1er juin 1974.

Traitement:
Selon l'échelle en vigueur à l'Université Laval.

Les personnes intéressées devront soumettre leur candidature accompagnée d'un curriculum vitae avant le **1er mars 1974** *au:*

DIRECTEUR,
DÉPARTEMENT DE SOCIOLOGIE,
Faculté des sciences sociales,
Université Laval,
Québec G1K 7P4

Cité universitaire, Québec

Le Sénégal attend 42 pays à sa Foire

La République du Sénégal attend la participation d'au moins 42 pays à la première Foire internationale de Dakar, du 28 novembre au 15 décembre 1974. L'ambitieux projet et celui d'un Centre international de Congrès relié à cet événement, a nécessité une mise de fonds de près de $35 millions assumée par un consortium de dix-neuf banques, dont la Banque de Montréal, a précisé jeudi M. Magathe Sow, directeur général d'une société mixte, SOFIDAK (Société de la Foire internationale de Dakar). M. Sow espère intéresser de nombreuses firmes canadiennes à cette occasion offerte de devenir partenaires des pays de l'Ouest africain, qui insistent pour ne plus traiter avec les pays industrialisés par des intermédiaires.

Cette foire "est conçue comme un outil spécialisé au service des échanges commerciaux et financiers, touristiques et techniques entre le Sénégal, l'Afrique et le reste du monde", souligne un document qui mentionne qu'une telle foire de biens d'équipements pourrait se dérouler tous les deux ans. L'emplacement de la Foire se trouve à proximité de l'aéroport de Dakar-Yoff et pourrait constituer une "zone franche", dans une étape ultérieure, l'Etat sénégalais songeant à multiplier les incitations fiscales et douanières pour devenir véritablement la porte de l'Ouest africain, la clé d'un marché de 105 millions d'Africains.

Pour l'instant, la majorité des habitants de l'Ouest africain émargent à une économie de type rural et le Sénégal, avec une population d'à peine 4 millions d'habitants, ne saurait prétendre intéresser les industriels en tant que tels. D'où ce projet qui pourrait prendre de vitesse les concurrents éventuels, en Afrique.

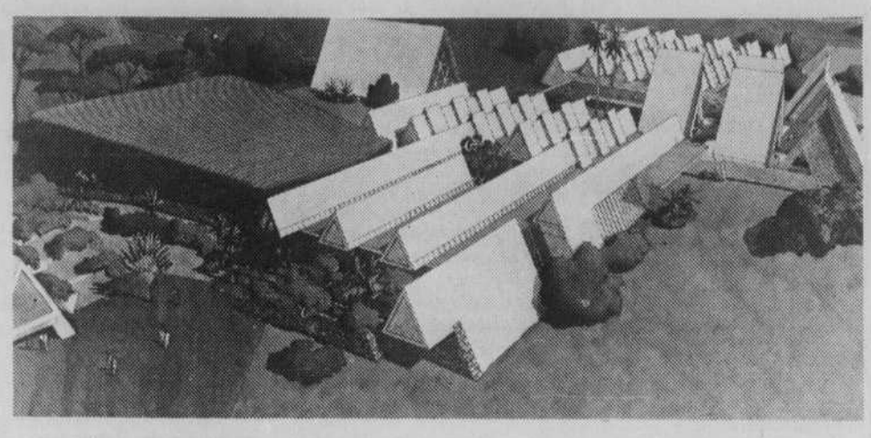
Le Sénégal lui-même a une main-d'oeuvre d'environ 20,000 travailleurs au service de 125 industries.

Après le 15 décembre, on a prévu, sur l'emplacement de la foire, des "salons spécialisés" qui devraient assurer à ce parc industriel l'attrait suffisant pour que s'y tiennent des congrès ainsi que des manifestations scientifiques, techniques, économiques et culturelles.

Outre ces projets immédiats, pour consolider l'influence qu'entend conserver Dakar, on avance le projet de Dakar Marine pensé pour équiper le port de Dakar en fonction des navires de gros tonnage. La réalisation de la foire de Dakar aurait aussi une influence sur le complexe pétrochimique de Cayar.

Le gouvernement a donné son entier appui à SOFIDAK (B.P. 3329, Dakar, Sénégal) qui a bénéficié d'une dotation de l'Etat sénégalais. A noter que, des 19 banques, qui ont signé la convention de financement de la foire, huit sont japonaises et ont souscrit 50% des montants versés en septembre 1973.

Au Canada, M. Sow a rencontré divers représentants du gouvernement — l'accord de principe de la participation canadienne à la foire était acquis dès décembre, par l'envoi d'une lettre du premier ministre Trudeau au directeur général de SOFIDAK. Reste à préciser l'ampleur de la participation des exposants canadiens. Il est trop tôt, a dit jeudi un collaborateur de M. Sow, pour donner des détails de cette participation au stade actuel des pourparlers.



En novembre sera inauguré le Centre international de congrès, à Dakar. L'évévement coincidera avec l'ouverture de la 1ère Foire internationale de Dakar. On estime que ce centre sera l'un des plus complets en Afrique avec sa capacité d'accueil (2,000 personnes), son hôtel de 700 lits et son Centre d'information dans le commerce international. On y logera notamment le Centre sénégalais de commerce extérieur.

Ce baobab stylisé identifie la Foire internationale de Dakar (FID) et le Centre international de congrès en banlieue de la capitale sénégalaise.

---

sintra INC.

CPM ----------ANCIENNEMENT---------- SEROC

SINTRA INC., une entreprise bien établie dans le domaine de la construction routière, services municipaux et travaux connexes, opérant sur une base régionale, avec services centraux à Montréal, offre à des gens compétents et ambitieux, la possibilité d'occuper immédiatement un poste de direction ou d'y accéder dans un avenir rapproché.

POSTES OFFERTS

DIRECTEUR RÉGIONAL
— Ingénieur civil ou Expérience pratique équivalente
— Au moins 5 ans d'expérience

CONTROLEUR RÉGIONAL
— Diplômé en administration ou Expérience pratique équivalente

SERVICES CENTRAUX

INGÉNIEUR CIVIL — pour prendre charge du bureau d'étude et soumission, 5 à 10 ans d'expérience.

PROGRAMMEUR-ANALYSTE — pour prendre charge du service d'informatique.

DIRECTEUR DES ACHATS — 5 à 10 ans d'expérience pertinente.

Traitements selon expérience et compétence en plus des bénéfices marginaux tels fonds de pension, assurance-groupe, etc . . .

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae complet à:

SINTRA INC.
a/s DIRECTEUR DU PERSONNEL
C.P. 1115
Montréal 114, P. Québec.

Voir autres Carrières et Professions, en pages 10, 11 et 13

Carrière dans le domaine des relations interculturelles et interreligieuses, traduction de textes éducatifs, relations publiques, secrétariat, etc.

pour **agence juive des Droits de l'Homme**
***Contacter* le Rév. Roland de Corneille**
735-2700

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE HENRI-BOURASSA

DEMANDE

pour Maniwaki : **1 professeur de catéchèse**
1 professeur de mécanique-auto
1 professeur d'électricité

pour Mont-Laurier : **1 psychologue**
1 technicien en loisirs

S.V.P. inscrire votre numéro de téléphone.

Faire parvenir votre candidature immédiatement au :

Directeur des services au personnel
Comm. Scol. Rég. Henri-Bourassa
500, Boul. Paquette
Mont-Laurier, P.Q. J9L 1L1

CENTRE DE SERVICES SOCIAUX SAGUENAY-LAC ST-JEAN-CHIBOUGAMAU

OFFRE D'EMPLOI

Le Centre de Services Sociaux Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau a besoin des services d'un

RESPONSABLE DU SERVICE D'ACTION COMMUNAUTAIRE

ENDROIT DE TRAVAIL: Chicoutimi.

FONCTION:
a) Planification et programmation du service.
b) Coordination des activités professionnelles des employés répartis dans six (6) filiales situées dans le territoire du Centre de Services Sociaux.
c) Participer aux travaux de l'équipe des services professionnels.

EXIGENCES:
— Diplôme universitaire en service social ou sociologie ou psychologie.
— Expérience pertinente dans le domaine de l'animation sociale.

SALAIRE:
— Selon l'échelle de salaires du ministère des Affaires Sociales.

DISPONIBILITÉ: Immédiate.

CANDIDATURE:
— Les candidats(es) doivent faire parvenir leur curriculum vitae avant le 25 février 1974.

Le Directeur des Services Administratifs
Centre de Services Sociaux
Saguenay-Lac St-Jean-Chibougamau
599, rue Hôtel-Dieu
Chicoutimi, Qué.

Téléphone: 418-549-3254

INSTITUT PHILIPPE PINEL DE MONTRÉAL
(hôpital psychiatrique à sécurité maximale)

est à la recherche d'un(e)

CRIMINOLOGUE

L'Institut Philippe Pinel est un milieu jeune et dynamique. Le candidat idéal recherché, devrait posséder de l'expérience en milieu psychiatrique et détenir une maîtrise en criminologie. Les plans de carrière sont favorisés à l'Institut Pinel.

Vous êtes prié(e)s de communiquer avec notre Service du personnel dans les plus brefs délais:

648-8461 poste 214

DIRECTEUR DE VIE DE GROUPE

Centre d'Accueil pour Enfants
Carrefour (Saint-Jérôme) Inc.,
C.P. 454,
Saint-Jérôme, P. Qué.

FONCTIONS :
Relevant du Directeur Général, il est responsable des services professionnels et de rééducation du Centre, en les dirigeant et en coordonnant le travail de ses adjoints, dans le cadre des objectifs du Centre.

LA MAISON :
Centre de Transition et de réadaptation pour enfants et adolescents à problèmes socio-affectifs.

FORMATION :
Niveau universitaire en sciences humaines ou de l'éducation.

EXPÉRIENCE :
Minimum de 5 ans dans le domaine de la rééducation.

SALAIRE :
Selon les échelles du Ministère des Affaires Sociales.

Adresser curriculum vitae avant le 1er mars 1974 au Directeur Général.

INGÉNIEUR DE FONDERIE

C'est un poste de défi offert à un ingénieur métallurgiste, expérimenté ou à un ingénieur diplômé ayant une solide compétence de la fonderie.

Il sera responsable des techniques du JET DE LA COULÉE et de la TUYAUTERIE DE LA MONTÉE sur les coulages; et assumera le leadership dans le design des composants de rendement avec une bonne technique de coulage.

Il devra posséder de 3 à 5 ans d'expérience dans la fonderie.

Nous offrons un poste d'avenir, un salaire avantageux, d'excellents bénéfices sociaux et des chances d'avancement.

Endroit: Lachine, Montréal, Qué.

Veuillez téléphoner ou écrire, en toute confidence, à:

S.D. Irwin,
Dominion Engineering Works Ltd.,
C.P. 220,
Montréal, Qué.
H3C 2S5
Tél.: (514) 634-3411, poste 458.

INGÉNIEURS DES VENTES
INGÉNIEURS MÉCANICIENS
INGÉNIEURS DU CONTRÔLE DE LA QUALITÉ

Des postes sont présentement vacants au sein de notre entreprise pour des ingénieurs diplômés, expérimentés dans le CONTRÔLE DE LA QUALITÉ, DESIGN MÉCANIQUE ET LES VENTES.

Nous sommes un des leaders à l'échelle mondiale dans le design et la fabrication de TURBINES HYDRAULIQUES, D'ÉQUIPEMENT D'ACIERIE ET DE MACHINERIE POUR L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS.

Nous offrons des postes d'avenir, avec très bons salaires, excellents bénéfices marginaux et chances d'avancement.

Lieu de travail: Lachine, Montréal, Qué.

Veuillez téléphoner ou écrire, en toute confidence, à:

S.D. Irwin,
Dominion Engineering Works Ltd,
C.P. 220,
Montréal, Qué.
H3C 2S5
Tél.: (514) 634-3411, poste 458

LE COLLÈGE ÉDOUARD-MONTPETIT

requiert les services d'un

PROFESSEUR D'ÉLECTRONIQUE

à temps complet pour la session d'hiver 1974

Concours no 74-E-16

Cours à dispenser : 243-201 Circuits A.C.
243-602 Projets de fin d'étude

Qualifications requises :
— Diplôme universitaire de premier cycle en sciences pures ou appliquées.
— Expérience industrielle en électronique

Salaire :
Selon les normes de la convention collective.

Faire parvenir votre curriculum vitae pour vendredi le 15 février 1974 au :

Bureau du personnel
Collège Édouard-Montpetit
945, chemin Chambly
Longueuil, Qué.

LA COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE SALABERRY

REQUIERT LES SERVICES

D'un PROFESSEUR

NIVEAU
Élémentaire
CLASSE : Perturbés affectifs graves.
ÉCOLE: Julien.
GROUPE: 1-8

QUALIFICATIONS:
Etre légalement qualifié(e) ou posséder un Baccalauréat spécialisé en orthopédagogie.

ENTRÉE EN FONCTION: Immédiate

DATE LIMITE DE LA POSTULATION: Sans délais.

Les personnes intéressées devront communiquer par téléphone avec:

M. Jean Faille, Directeur
Service du Personnel,
47, rue Perreault,
Sal.-de-Valleyfield, P.Q.
Tél.: 514-371-2000
Poste: 287-288.

Université du Québec à Trois-Rivières

VICE-RECTEUR À L'ENSEIGNEMENT ET À LA RECHERCHE

Fonctions :
Sous la direction du recteur, le vice-recteur à l'enseignement et à la recherche
Dirige les services et les organismes d'enseignement et de recherche;
Donne son avis à la Commission des études sur l'organisation, le développement et la coordination de l'enseignement et de la recherche, sur les nominations aux postes de direction d'enseignement et de recherche et sur la répartition des budgets dévolus à l'enseignement et à la recherche;
Assure la mise en place et le fonctionnement des politiques de l'université touchant l'enseignement et la racherche;
Donne son avis au Conseil d'administration sur les recommandations de la Commission des études;
Recommande au Comité exécutif l'engagement des professeurs;
Assume la responsabilité des relations de travail avec le personnel enseignant et le personnel d'appoint. À ce titre il avise le Conseil d'administration sur tout ce qui a trait à la vie professorale et il assure l'application des politiques de l'université en matière de relations de travail avec le corps enseignant;
Représente les fonctions enseignement et recherche de l'Université aux organismes-réseau de l'Université du Québec.
Exerce les pouvoirs et les fonctions que lui confie le recteur ou le Conseil d'administration.

Exigences :
Diplômes universitaires pertinents; expérience dans le milieu universitaire au niveau de l'enseignement, de la recherche et de l'administration académique; connaissance de la structure de l'Université du Québec.

Mandat :
5 ans (renouvelable)

Traitement :
Selon l'expérience et les qualifications.

Toute candidature accompagnée d'un curriculum vitae doit parvenir avant 17h, le 4 mars 1974 à :

M. André Brousseau,
Secrétaire général,
Université du Québec à Trois-Rivières,
C.P. 500, Trois-Rivières, G9A 5H7

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE
UNIVERSITÉ
DE SHERBROOKE

Sherbrooke, Qué.

La Clinique de l'Université de Sherbrooke est à la recherche d'un:

ADJOINT ADMINISTRATIF
DÉPARTEMENT DE LA SANTÉ COMMUNAUTAIRE

FONCTIONS:
1° Participation à l'élaboration et au contrôle des budgets et des programmes.
2° Participation à la gestion du personnel, des équipements et des immeubles du département.
3° Participation à la préparation des affiliations et des contrats de service et mise en plan.
4° Élaboration d'un système d'information et de statistiques nécessaire à la planification et l'évaluation des programmes.

EXIGENCES:
1° Bacc. spécialisé en économique ou en administration.
2° Deux (2) ans d'expérience pertinente.
3° Capacité de fonctionner en équipe.

Les conditions de travail sont celles qui prévalent dans le secteur des affaires sociales.

Les candidatures devront être adressées avant le 18 février 1974, à:

La Direction du Personnel
Centre Hospitalier Universitaire
Chemin de Stoke,
Sherbrooke, P.Q.

INGÉNIEURS INDUSTRIELS

Demandés immédiatement pour travailler sur plusieurs contrats internes.

Ingénieurs industriels avec au moins 3 années d'expérience dans l'un des domaines suivants:

- **Fabrication de machinerie lourde, de préférence dans les pâtes et papiers**
- **Fabrication de soupapes**
- **Fabrication de rouleaux de fonte trempée**
- **Connaissance du taillage d'engrenages**

La Compagnie, un important leader établi à l'échelle mondiale, dans le design et la fabrication de TURBINES HYDRAULIQUES, D'ÉQUIPEMENT D'ACIÉRIE ET DE MACHINERIE POUR L'INDUSTRIE DES PÂTES ET PAPIERS, offre des occasions de défi et de revenus exceptionnels à des individus "innovateurs" et ayant le sens de la créativité.

Nous vous offrons des postes de carrière, avec des salaires intéressants, d'excellents bénéfices marginaux et des chances d'avancement au sein de notre entreprise.

Endroit: Lachine, Montréal, Qué.

Veuillez téléphoner ou écrire, en toute confidence, à:

S. D. Irwin,
Dominion Engineering Works Ltd,
C.P. 220,
Montréal, Qué.
H3C 2S5
Tél.: (514) 634-3411, poste 458.

GÉRANT
de
LOCATION ET MISE-EN-MARCHÉ
de
CITÉ CONCORDIA

Sous la direction du directeur général, la personne recherchée sera responsable de la planification et de l'implantation et la coordination de programmes complets de marketing, de location et de promotion pour cet important ensemble comprenant des édifices à bureaux, des appartements résidentiels, un hôtel et des boutiques.

Une préférence sera accordée aux personnes bilingues ayant de l'expérience dans l'immeuble et/ou dans la location.

Rémunération selon l'expérience et la compétence.

Écrivez en toute confiance en donnant tous les renseignements pertinents à:

M. Herb Auerbach
Directeur général
Cité Concordia
Casier postal 175
Place Bonaventure
Montréal H5A 1A7

Commission de la fonction publique
concours de recrutement

CHIMISTE

Ministère des Affaires municipales - poste à Montréal

FONCTIONS — Effectuer des analyses de laboratoire selon des micro-techniques chimiques et physico-chimiques; faire l'évaluation des nouvelles méthodes d'analyse; diriger le travail de techniciens.

EXIGENCES — Diplôme universitaire terminal en chimie.

TRAITEMENT — de $8,651 à $16,147

CONCOURS — A124D/03 - Date limite pour l'inscription: 23 février 1974.

S'inscrire à l'aide du questionnaire *offre de service* qu'on peut se procurer aux bureaux de la *Commission de la fonction publique* Québec tel 643-3984 Montréal tel 873-3035 ou aux bureaux régionaux des ministères. Joindre une photocopie de ses attestations d'études officielles.

Si le nombre de candidatures soumises par des citoyens canadiens est suffisant pour combler les postes vacants, la commission limitera sa sélection à ces personnes.

Le directeur général . . .

est un gestionnaire d'expérience oeuvrant actuellement soit dans le domaine de l'administration publique ou des affaires. Le directeur général doit pouvoir faire preuve de sensibilité à l'endroit du milieu artistique et culturel. Il doit avoir une expérience pertinente et posséder les aptitudes qu'exige un poste de direction générale.

Les candidats doivent pouvoir assumer une charge importante de travail et définir avec précision les objectifs et les priorités. Ils doivent posséder le tact et l'entregent nécessaires et pouvoir s'exprimer facilement en français et en anglais.

Il s'agit de la direction générale d'une compagnie canadienne dans le domaine des arts d'interprétation dont les activités englobent la formation des interprètes, la création et la production de spectacles. Le titulaire relèvera directement du président et sera appelé à jouer un rôle de premier plan dans l'orientation et le développement de la compagnie.

Veuillez envoyer votre curriculum vitae en toute confiance à:

Monsieur B.G. Collins
(514) 866-4961

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

KATES PEAT MARWICK ET ASSOCIÉS
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec

Le directeur des services administratifs . . .

a déjà acquis une **expérience dans le développement** et la **mise sur pied de services administratifs** et **financiers** ainsi que dans la gestion des finances. Il détient un **diplôme universitaire** en **sciences commerciales** et est C.A. ou C.G.A. En plus d'avoir une certaine connaissance du milieu, il peut assumer la direction d'une équipe de travail.

Ce poste, créé par un organisme para-public de services sociaux, offre un défi de taille à la personne intéressée à **planifier, organiser, diriger, coordonner** et **contrôler** les **activités des services administratifs.** Relevant du directeur général, le candidat choisi devra s'assurer que les ressources financières sont gérées selon les politiques établies et les budgets approuvés. Ce poste intéresse les candidats ayant une rémunération de $18,000. et plus.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention "confidentiel" au plus tard le 18 février 1974 à:

Directeur général,
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN,
Place Dupuis, Suite 1250,
800 est, boulevard de Maisonneuve,
Montréal H3A 1M2

Le vérificateur interne . . .

est un comptable préoccupé de bonne gestion et expérimenté en procédés de contrôle interne. Il peut **concevoir, organiser** et **gérer un service de vérification.** Le candidat que nous recherchons possède des aptitudes à l'analyse et aux communications ainsi qu'une bonne connaissance des méthodes et procédés de travail concernant la vérification interne. Il aurait un titre de C.A. ou de C.G.A. et un **diplôme universitaire** (niveau maîtrise) **en sciences commerciales** ou une expérience supérieure et équivalente.

Ce poste est offert par un organisme para-public de services sociaux. Le candidat choisi relèvera du directeur général et sera responsable du **développement** et de la **direction** des activités concernant la **vérification interne.** Il devra s'assurer de la bonne tenue de tous les registres et de l'efficacité des contrôles internes établis; il assistera le directeur général en effectuant toute étude ou analyse spéciale nécessaire. Ce poste intéresse les candidats ayant une rémunération de $18,000. et plus.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec mention "confidentiel" au plus tard le 18 février 1974 au:

Directeur général,
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN,
Place Dupuis, Suite 1250,
800 est, boulevard de Maisonneuve,
Montréal H3A 1M2

Le directeur des services extérieurs et des communications . . .

possède une vaste expérience dans l'ensemble du réseau des services sociaux ou dans d'autres secteurs connexes. Le candidat que nous recherchons allie à cette expérience la facilité de communiquer à tous les niveaux de la direction et avec les différents publics, des qualités personnelles de **dynamisme, d'initiative, d'entregent** et **de maturité.** Il détient un **diplôme universitaire** (niveau maîtrise) **en sciences humaines** et a soit une formation post-maîtrise dans le domaine social soit une formation en marketing, il a également une facilité d'expression orale et écrite.

Ce poste nouvellement créé au sein d'un organisme para-public de services sociaux comporte la responsabilité de la direction de toutes les activités de **communication interne** et des **relations publiques.** Relevant du directeur général, le titulaire devra également entreprendre les démarches relatives à la **signature de contrats de services professionnels** avec des établissements. Ce poste intéresse les candidats ayant une rémunération de $18,000. et plus.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention "confidentiel" au plus tard le 18 février 1974 à:

Directeur général,
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN,
Place Dupuis, Suite 1250,
800 est, boulevard de Maisonneuve, Montréal H3A 1M2

Carrières et Professions

Voir autres Carrières et Professions en pages 10, 11, et 12

Le directeur - location d'équipement . . .

que nous recherchons possède une bonne expérience financière et **a fait preuve de compétence dans la vente et la promotion des services financiers dans le domaine industriel.** Après une période d'entraînement et de formation, il sera capable de diriger et de développer entièrement les services de sa compagnie dans un contexte industriel québécois. En plus d'une formation scolaire adéquate, d'un grand dynamisme et de la connaissance du français et de l'anglais, le candidat devra avoir **un sens des affaires très développé couplé à des aptitudes à la vente et la gestion** pour faire de cette entreprise un succès.

Le directeur sera responsable de la mise sur pied et **de l'expansion des affaires de la succursale montréalaise d'une grande compagnie financière internationale.** Les activités de cette division incluront les échanges bancaires et les prêts de grande envergure en mettant l'accent sur la location d'équipement industriel et de bureau. Ces services seront offerts à des entreprises manufacturières et de distribution au Canada.

Le salaire et les avantages sociaux intéresseront les candidats gagnant présentement environ $20,000.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec
M. N. Guerra
(514) 866-4961

Membre de l'Association Canadienne des Conseillers en Administration

KATES PEAT MARWICK ET ASSOCIÉS
1155 ouest, boul. Dorchester
Montréal, Québec

Le directeur des ressources humaines . . .

possède un **diplôme universitaire** (niveau maîtrise) **en sciences humaines** ou de **l'administration.** Ses états de service démontrent une **expérience progressive** dans le domaine de la gestion du personnel, de la planification des ressources humaines et de l'administration budgétaire. Il possède également une bonne connaissance en relations de travail et une connaissance des principales ressources relatives à la formation et au perfectionnement du personnel dans le domaine social.

Cette occasion de carrière dans la direction d'un important organisme para-public offre des responsabilités intéressantes dans la **planification, l'organisation, la direction** et **le contrôle** du recrutement, de la formation, du développement et du perfectionnement des **ressources humaines.** Relevant du directeur général, le candidat choisi sera responsable de l'administration des bénéfices marginaux et des dossiers du personnel; il agira également comme conseiller en relations de travail. Ce poste intéresse les candidats ayant une rémunération de $18,000. et plus.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec mention "confidentiel" au plus tard le 17 février 1974 au:

Directeur général,
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN,
Place Dupuis, Suite 1250,
800 est, boulevard de Maisonneuve,
Montréal H3A 1M2

Le directeur de la qualité et du développement . . .

a une grande **expérience de la recherche** et de la direction de l'équipe de recherche. Il a une connaissance des systèmes et des méthodes d'intervention en service social et une compétence lui permettant d'assumer une direction professionnelle. Il détient un **diplôme universitaire** (niveau maîtrise) en **sciences humaines** complété d'un cours post-maîtrise ou préférablement une **scolarité de doctorat** concernant le développement des programmes et leur évaluation.

Cette carrière, créée par un organisme para-public de services sociaux, revêt présentement un caractère de première importance. Relevant du directeur général, le candidat choisi contribuera à **l'élaboration des objectifs** généraux et spécifiques des programmes ainsi qu'au **développement d'instruments de mesures du rendement** et de **l'efficacité des services.** Il assurera également la coordination et la supervision des travaux de recherche. Ce poste intéresse les candidats ayant une rémunération de $18,000. et plus.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention "confidentiel" au plus tard le 18 février 1974 à:

Directeur général,
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN,
Place Dupuis, Suite 1250,
800 est, boulevard de Maisonneuve,
Montréal H3A 1M2

Le directeur de la gestion des programmes . . .

possède une **expérience de gestion** à un poste de direction dans le domaine des services sociaux et dans la préparation des prévisions budgétaires. Il se caractérise par son dynamisme, sa capacité d'organiser, de distribuer et contrôler le travail et de diriger un personnel professionnel considérable. Le candidat que nous recherchons détient un **diplôme universitaire** (niveau maîtrise) **en sciences humaines** et a, de préférence, une formation post-maîtrise reliée à la gestion des programmes, ou bien il détient un diplôme universitaire (niveau maîtrise) **en administration.**

Cette occasion est offerte par un organisme para-public de services sociaux aux candidats ambitieux qui désirent **relever de nouveaux défis** et se voir confier des responsabilités de plus en plus importantes. Relevant du directeur général, le candidat choisi sera responsable de la planification, l'organisation, la direction et la coordination de toutes les activités et modules de **distribution de services,** particulièrement **de restauration sociale,** destinés directement à la population du Montréal métropolitain. Ce poste intéresse les candidats ayant une rémunération de $18,000. et plus.

Faire parvenir votre curriculum vitae avec la mention "confidentiel" au plus tard le 18 février 1974 au:

Directeur général,
CENTRE DE SERVICES SOCIAUX DU MONTRÉAL MÉTROPOLITAIN,
Place Dupuis, Suite 1250,
800 est, boulevard de Maisonneuve,
Montréal H3A 1M2

La vente du Soleil

Les frères Gilbert témoigneront le 18

par Gérald LeBlanc

QUEBEC — Les frères Gilbert témoigneront le lundi 18 février devant la commission parlementaire sur la liberté de la presse, qui reprendra alors ses audiences relatives à la vente du quotidien Le Soleil à M. Jacques Francoeur.

Au dire même du ministre responsable du dossier de la vente du Soleil, M. Fernand Lalonde, cette commission spéciale a été convoquée pour vérifier si M. Francoeur achetait Le Soleil pour lui-même ou s'il n'était qu'un prête-nom pour son ancien associé, M. Paul Desmarais de Power Corporation.

Lors de la première audition de la commission, le mardi 29 janvier, M. Francoeur a déposé deux importants documents, l'un portant sur l'entente intervenue le 20 novembre afin de partager l'empire détenu en commun avec M. Desmarais, l'autre touchant la transaction effectuée le 14 janvier avec la famille Gilbert pour l'acquisition du quotidien Le Soleil.

M. Francoeur ne reviendra devant la commission qu'après ses vacances, devant se terminer vers le 25 février. Entre-temps, le gouvernement s'est rendu au désir de l'opposition officielle de convoquer d'autres témoins, dont les anciens propriétaires, les frères Gilbert.

Le Parti québécois a d'ailleurs indiqué son intention de convoquer d'autres témoins ayant figuré, à un titre ou à un autre, dans l'affaire de la vente du Soleil, notamment MM. Paul Desmarais, Pierre Péladeau et Claude Ryan.

D'autres groupes, tels la Fédération professionnelle des journalistes et l'Association coopérative d'information québécoise, ont également manifesté le désir de se faire entendre sur cette question de la vente du Soleil et sur l'ensemble du dossier de la concentration de propriété dans les entreprises de presse au Québec.

L'Association coopérative, mise sur pied pour l'achat du Soleil mais devancée par la vente du quotidien à M. Francoeur, tient aujourd'hui son assemblée générale pour décider, entre autres, de son avenir.

Le président provisoire de la coopérative, qui compte un peu plus de 3,000 membres, M. Jean-Claude Picard, demandera également à l'assemblée générale de se prononcer sur l'opportunité de charger des experts d'analyser les documents de M. Francoeur.

De son côté, le groupe de recherche constitué par M. Fernand Lalonde mène sa propre étude sur ces dossiers. Un collaborateur du ministre indiquait, hier, qu'il n'était pas nécessaire, pour le moment, de confier ce travail à des actuaires ou autres experts de l'extérieur.

Selon ce collaborateur de M. Lalonde, il s'agit d'abord d'établir la relation juridique entre MM. Francoeur et Desmarais, en d'autres mots de vérifier si le divorce a vraiment eu lieu lors de la transaction complétée le 20 novembre 1973.

La CUM veut mettre en valeur le périmètre des stations de métro

La Communauté urbaine de Montréal entend pouvoir exproprier le périmètre des stations de métro pour ensuite revendre ou louer à profit ces espaces aux entrepreneurs immobiliers.

La CUM, déclarait jeudi le président du comité exécutif, M. Lawrence Hanigan, réclamera donc de l'Assemblée nationale des pouvoirs d'expropriation réservés jusqu'à ce jour à la ville de Montréal surtout.

Une soixantaine d'amendements seront d'abord soumis à l'approbation du conseil de la Communauté à sa prochaine réunion, le 20 février.

Une étude a démontré que les investissements immobiliers les plus considérables ces dernières années dans l'Ile de Montréal ont été accomplis à cinq minutes de marche d'une station de métro: complexes résidentiels, supermarchés, établissements universitaires, immeubles à bureaux.

Les profits ainsi réalisés par la CUM bénéficieraient donc directement aux villes-membres de la Communauté. L'utilisation des périmètres du métro serait soumise à des normes rigoureuses.

D'autre part, la CUM réclamera de Québec l'autorisation d'exploiter des parcs de stationnement et des postes de taxis à proximité du métro.

D'autres projets d'amendements examinés jeudi par le comité exécutif de la CUM ont pour but de réduire de 30 à 20 jours la durée du débat sur le budget, qui serait alors adopté le 5 décembre et non plus le 15. Le rôle d'évaluation serait également terminé début novembre, et non plus le 15 de ce mois, afin de permettre aux villes membres de terminer le leur avant le débat du budget. Dans les conditions actuelles, les municipalités représentées au conseil de la CUM sont contraintes d'examiner le budget et de l'adopter avant même de connaître exactement quels seront leurs revenus fonciers.

Les rouliers résistent à l'appel de Washington

WASHINGTON (AP) — Des milliers de camionneurs américains ont résisté à l'appel du gouvernement et refusent de retourner sur les autoroutes.

Il y a maintenant neuf jours que les camionneurs indépendants ont cessé leurs activités pour protester contre les prix élevés de combustible pour diesels.

Dans un premier temps, leur leader syndical a fait savoir hier qu'ils ne retourneront pas sur les autoroutes à moins que l'on les assure d'une baisse des prix. Et afin d'illustrer leur force, des centaines de grévistes se sont chargés de faire entendre raison aux camionneurs qui avaient consenti à reprendre le travail.

Néanmoins, la circulation des camions lourds a considérablement augmenté sur les autoroutes américaines. C'est d'ailleurs ce qui explique une forte reprise des actes de violence dans nombre d'états.

C'est pourquoi la garde nationale demeure en devoir nuit et jour dans huit états américains. Un porte-parole du gouvernement fédéral a fait savoir que les militaires interviendront si nécessaire pour protéger les convois de pétrole et de produits alimentaires.

Le gouverneur de la Pennsylvanie, M. Milton Shapp, médiateur qui a conduit les pourparlers de Washington, a décidé de se rendre visiter les milliers de camionneurs de la résistance pour leur expliquer le sens de l'offre proposée par le gouvernement fédéral.

La Maison d'Haïti veut $10,000 pour survivre

Chassée par un incendie de ses locaux du 3405 Saint-Denis, le 27 janvier, la Maison Haïti vient d'emménager temporairement au University Settlement (3553, rue Saint-Urbain). Pour survivre, la Maison d'Haïti aurait besoin d'environ $10,000 pour l'année qui vient et son président, Jean-Léon Legros, a lancé hier un appel aux communautés québécoise et haïtienne. Il s'agit de poursuivre le "dépannage" d'Haïtiens vivant à Montréal et qui doivent traiter avec les responsables de l'immigration, des affaires sociales ou de l'assurance-chômage. Compromise aussi par l'absence de fonds, toute une oeuvre de loisirs communautaires (équipe de soccer, camp de vacances) demanderait qu'on la renfloue si l'on ne veut pas reprendre à zéro le travail amorcé il y a déjà un an et demi.

M. Legros dit avoir appris du ministère québécois de l'Immigration que certains crédits seront débloqués pour faciliter une étude sociologique sur l'habitation, l'emploi et quelques cas de discrimination chez les Haïtiens de la Métropole.

"Nous vivons présentement grâce à des fonds fournis par le Secrétariat d'Etat" — jusqu'à la fin de mars, le traitement de deux permanents ne fait pas de problème mais ensuite ce sera l'incertitude ou le début de la fin, à moins qu'une prise de conscience vienne rapidement modifier la conjoncture, dit M. Legros.

Le travail d'au moins trois bénévoles a permis à ce jour de maintenir à flot La Maison d'Haïti qui accueillerait toute contribution volontaire des citoyens (tél: 844-9309).

Le cardinal hongrois ne s'y résolvant pas, le pape a dû décider

CITE DU VATICAN (AFP) — Moins de vingt-quatre heures après que le secrétariat du cardinal Mindszenty eût exprimé à Vienne son désaccord avec le souverain pontife — qui a privé le cardinal de ses fonctions d'archevêque d'Esztergom et de primat de Hongrie —, la déclaration verbale lue hier par le porte-parole du Vatican justifie la décision de Paul VI.

La déclaration précise d'abord que le pape a longuement "hésité" à commenter le communiqué du secrétariat. En effet, ajoute-t-elle, "nous ne voulions rien dire qui put être considéré comme irrespectueux pour ce pasteur d'élite", dont le "témoignage intrépide" et les "souffrances" sont toujours vivants dans les coeurs.

La déclaration n'en contredit pas moins implicitement le communiqué de Vienne en soulignant que la décision du Saint Père a bien été prise après "un échange de lettres personnelles" avec le cardinal.

Le pape a agi sous sa responsabilité "de pasteur suprême de l'Eglise universelle", uniquement en vue de l'intérêt pastoral. Il a pris sa décision, "après mûre réflexion", parce que le cardinal ne pouvait s'y résoudre lui-même. Cela ne signifie nullement que le chef de l'Eglise ignore les conditions de la vie ecclésiastique en Hongrie, ni qu'il accepte "des principes et des comportements que l'Eglise ne saurait approuver".

D'autre part, le porte-parole du Vatican, le professeur Federico Alessandrini, après avoir lu la déclaration verbale, a ajouté pour sa part que l'archevêché d'Esztergom était vacant depuis 25 ans, que le cardinal était âgé de 82 ans, alors que la limite d'âge est de 75 ans. De surcroît, a ajouté le porte-parole, "l'annonce de la publication imminente" des mémoires du cardinal "et sa conception non uniquement religieuse du primat n'étaient pas de nature à rasséréner les esprits".

Ottawa étudie la question des garderies pour ses employées

OTTAWA (PC) — Le nombre accru de mères de famille qui délaissent le rôle traditionnel de la femme au foyer pour assumer des emplois dans la fonction publique incite les autorités gouvernementales à se pencher sur la question des garderies pour les enfants de leurs employées.

A Ottawa, le bureau chargé de donner aux femmes des possibilités égales à celles des hommes, organise cette année une enquête pour déterminer les mesures à prendre touchant les garderies. Au secrétariat d'Etat, un groupe a entrepris un travail préliminaire visant à mettre au point un centre de garderies de jour.

Les personnes qui s'occupent du projet, des femmes pour la plupart, souhaitent la création éventuelle de garderies subventionnées par le gouvernement qui répondraient aux besoins d'environ 25 pour cent du personnel féminin de la fonction publique travaillant dans la région d'Ottawa-Hull.

Par la suite, le projet prendrait de l'expansion à travers le Canada, de façon à ce que les autres femmes employées au gouvernement fédéral puissent en bénéficier. Quelque 440,000 personnes travaillent dans les divers départements, agences et sociétés de la Couronne. Les femmes représentent environ un tiers de ce nombre.

Regent ne trouve pas de trace de contamination dans ses boules

Les directeurs de la société Regent Chocolate de Saint-Hyacinthe, ont assuré, hier, n'avoir trouvé aucune trace de contamination dans un de leurs produits, qui, avait-on dit, était à la source de 47 cas d'empoisonnement alimentaire signalés aux Etats-Unis.

M. Pierre Petit, vice-président de la société et chimiste de profession, a déclaré: "Nous faisons quotidiennement dix fois plus de tests que nous n'en faisons normalement sur nos produits, et nous n'avons rien découvert".

L'Administration américaine des aliments et des drogues avait retiré du marché des milliers de sacs de boules de chocolat de la société Régent, après qu'on eût signalé plusieurs cas de contamination par salmonellose.

M. Petit assure que les inspecteurs du ministère canadien de la Santé, qui avaient interdit la vente des boules de chocolat, la semaine dernière, n'y avaient trouvé aucune trace des micro-organismes qui transmettent la maladie.

Le GRIP revient à la charge sur la hausse du salaire minimum

Dans un télégramme adressé hier au premier ministre Bourassa, le GRIP (Groupe de réflexion et d'information politique) de Saint-Henri réclame une nouvelle fois la convocation de la commission dans le but de hausser le salaire minimum à $2.20 dès le 1er mars et à $2.50 en mai. Par la suite, il y aurait indexation du salaire minimum au coût de la vie.

Le GRIP souhaite une étude en profondeur de la question et une augmentation raisonnable du taux du salaire minimum, dans une province où les juges viennent de bénéficier de $5,000 d'augmentation par année tandis qu'en moyenne les salariés qui ont signé la pétition du GRIP gagnent, eux, $5,000 à peine par année. Devant une telle comparaison, $1.85 l'heure demeure une norme inacceptable, selon le GRIP.

"Considérant l'intérêt que vous avez manifesté pour notre action à l'occasion de notre commission "extra-parlementaire" du 15 janvier '74, il apparaît normal et logique que vous donniez ainsi suite à vos intentions." Le télégramme termine sur un appel à la diligence, au nom de tous ceux qui vivent le drame du coût élevé de la vie (augmentation de 9.1% l'an dernier pour tout ce qui touche le budget familial).

Morris brigue la présidence du CTC

OTTAWA (PC) — M. Jos. Morris, vice-président du Congrès du travail du Canada, a annoncé sa candidature à la présidence de l'organisme. Il devient ainsi le deuxième membre du conseil de direction du CTC à briguer les suffrages à la direction de la grande centrale syndicale, dont le président, M. Donald MacDonald, remettra sa démission en mai prochain.

L'an dernier, M. William Dodge, secrétaire-trésorier du Congrès, avait annoncé qu'il se portait candidat à la présidence de la centrale.

M. Morris, président au Canada du Syndicat international des travailleurs du bois d'Amérique, qui compte quelque 50,000 membres, avait, cette semaine, avant d'annoncer sa candidature, sondé divers chefs syndicaux pour déterminer sur quels appuis il pouvait compter.

MAISONS D'ENSEIGNEMENT

La Faculté de théologie
Université Saint-Paul, Ottawa

* Cours d'initiation à la théologie (deux trimestres)
* Cours de premier cycle (six trimestres) conduisant au Baccalauréat
* Cours d'été : 2 juillet — 16 août 1974 (programme du Baccalauréat)
* Cours de deuxième cycle pour Licence en théologie
  Maîtrise en théologie : M.A. (Th.)
  en pastorale
  en sciences missionnaires : M.A. (Miss.)
* Programmes de Doctorat : Ph. D. (Th.) et S.T.D.

Secrétariat de la Faculté de théologie
Université Saint-Paul
223, rue Main, Ottawa, Ontario K1S 1C4

NOM .....

ADRESSE .....

.....

LD

L'ÉCOLE SECONDAIRE MONTAIGNE
• Campus-Longueuil (Métro Longueuil)
• Campus-Montréal (Métro Sherbrooke)
Institution privée reconnue et subventionnée par le Ministère de l'Éducation
Enseignement général pour garçons et filles
EXAMENS D'ADMISSION
Secondaire I et II: les samedis, 16 et 23 février, 2 et 9 mars
RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS:
Tél.: 524-6190, 845-7815, 526-8927

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
Département d'économique

Faites votre
B.A. en économique
selon une formule différente, originale, exclusive . . .

Système coopératif d'enseignement Aux titulaires d'un D.E.C. désireux de poursuivre des études en sciences économiques et de s'orienter éventuellement vers la carrière d'économiste, le Département d'économique de l'Université de Sherbrooke offre maintenant un programme de baccalauréat dispensé selon le système coopératif d'enseignement, c'est-à-dire l'alternance, par périodes de quatre mois, de sessions d'études en faculté et de stages de travail (rémunéré) à l'extérieur.

Formule exclusive À noter que l'Université de Sherbrooke est la première université canadienne à faire bénéficier les étudiants en économique des avantages d'une formation universitaire où la pratique est intégrée à la théorie grâce aux 3 stages de travail répartis à l'intérieur de 6 sessions d'études.

Admission Les demandes d'admission doivent parvenir **avant le 1er mars 1974.**

Renseignements *Pour plus de renseignements, s'adresser au:*

DIRECTEUR
DÉPARTEMENT D'ÉCONOMIQUE
FACULTÉ DES ARTS
Téléphone 819/565-4560 UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SHERBROOKE, QUÉBEC J1K 2R1

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
FACULTÉ DES SCIENCES

TRIMESTRE D'AUTOMNE 1974
BACCALAURÉAT ÈS SCIENCES (B.Sc.)
PROGRAMMES OFFERTS

BIOLOGIE
biologie (R)
entomologie (R)
microbiologie (R)
physiologie-biochimie (R)
zoologie-botanique (R)
biologie-pédagogie*

MATHÉMATIQUES
mathématiques (R)
mathématiques pures (R)
math.-économique (R)
math. appliquées (RC)
informatique (RC)
mathématiques-pédagogie*

CHIMIE
chimie (R)
biochimie (R)
chimie appliquée (C)
chimie-pédagogie*

PHYSIQUE
physique (RC)
physique-pédagogie*

DURÉE DES ÉTUDES
En régime régulier: 6 trimestres (deux par année) pour une durée normale de trois ans.
En régime coopératif: alternance, par périodes de quatre mois, de 6 sessions d'études en faculté et de 4 stages de travail rémunéré (minimum: $1,500 par stage) pour une durée de trois ans et demi. Par exception, le programme de chimie appliquée ne comporte que trois stages.

CONDITIONS D'ADMISSION
Le D.E.C. avec le profil "Sciences pures et appliquées" rend le candidat admissible à **toutes les options.** - Pour les options **biologie** et **chimie:** le D.E.C. avec le profil "Sciences de la santé". - Pour l'option **mathématiques:** le D.E.C. avec le profil "Sciences de l'administration", ou tout autre D.E.C. et la réussite de MAT 101, 103, 105 et 203.

RENSEIGNEMENTS
Pour renseignements supplémentaires, s'adresser au secrétaire de la Faculté des sciences de l'Université de Sherbrooke.

DEMANDES D'ADMISSION
Disponibles au Bureau du registraire de l'Université de Sherbrooke et aux secrétariats des Services pédagogiques de chaque collège, les formules de demande d'admission doivent parvenir **avant le 1er mars 1974** au:

BUREAU DU REGISTRAIRE
UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE
SHERBROOKE, QUÉBEC J1K 2R1

R Programmes offerts en régime régulier seulement.
RC Programmes offerts en régime régulier ou coopératif.
C Programme offert en régime coopératif seulement.
* Programmes préparant à l'enseignement au secondaire.

SACRED HEART ELEMENTARY AND HIGH SCHOOL
NEWPORT, VERMONT 05855
ÉCOLE PRIVÉE CATHOLIQUE EN CO-ÉDUCATION
avec
Le Pensionnat pour filles - 6-8e année et le Secondaire
Pour de plus amples renseignements, écrire à:
Rév. Soeur Supérieure,
Sacred Heart Convent,
Newport, Vermont 05855
U.S.A.
ou téléphoner au: **(802) 334-7058**

APPRENEZ L'ANGLAIS
Au Vermont
Cours intensifs dans un milieu anglophone. Université catholique. Co-éducationnelle. Atmosphère internationale. Cours de conversation avec laboratoire.
Écrivez à:
International Student Program
St. Michael's College
Winooski, Vermont 05404
U.S.A.

LYCÉE DE JEUNES FILLES
EXTERNAT ET DEMI - PENSION
Section enfantine (12ème) mixte
(enfants nés avant de 1.10.69)
Cours primaire
(11ème - 10ème - 9ème mixtes)
Cours secondaire et collégial.
Directement rattaché au Ministère de l'Éducation Nationale de France, le Collège Marie de France reconnu d'Intérêt Public au titre de la Coopération Franco-Québécoise, prépare aux Sections Littéraires Économiques et Scientifiques du Baccalauréat français, en même temps qu'il répond aux exigences des Universités Québécoises et Nord-Américaines.
INSCRIPTIONS JUSQU'AU 1er MAI 1974
Admissions sur dossier et par évaluation des connaissances.
Reprise possible début septembre
COLLÈGE MARIE DE FRANCE
4635, ch. de la Reine Marie
Montréal H3W 1W3
Tél. 737-1177

COLLÈGE JEAN-DE-BRÉBEUF
(COURS COLLÉGIAL)
• **Collège reconnu d'intérêt public.**
• **Collège mixte - résidence pour étudiants seulement.**
PROGRAMME:
• **Le cours collégial (diplôme d'études collégiales).**
COURS PRÉPARANT À TOUS LES PROGRAMMES UNIVERSITAIRES:
1- Sciences de la santé
2- Sciences pures et appliquées
3- Sciences humaines
4- Sciences de l'administration
5- Arts plastiques
6- Lettres, langues modernes, théâtre
ADMISSION POUR SEPTEMBRE 1974
Date limite: 1er mai 1974
(Préférence accordée aux demandes d'admission entrées avant le 1er mars 1974)
RENSEIGNEMENTS:
BUREAU DES ADMISSIONS
Cours collégial
3200, chemin Sainte-Catherine
Montréal H3T 1C1
Tél.: 342-1320 poste 255
(Le collège offre aussi un cours secondaire complet de cinq ans)

centre des arts visuels
COURS DE PRINTEMPS
(dans notre nouvel immeuble)
* **Pour Adultes:**
céramique - tissage - sérigraphie - dessin - peinture - sculpture - émail sur cuivre - bijouterie - histoire de l'art - batik - et un cours d'initiation aux Métiers d'Art.
* Nous offrons aussi des cours pour les enfants et les adolescents.
Inscrivez-vous dès maintenant ! **488-9559**
328, Avenue Victoria

COLLÈGE FRANÇAIS
185 ouest, Fairmount
Métro Laurier - St-Joseph
— Situé à l'est d'Outremont - une rue au nord de Laurier.
— Reconnu d'INTÉRÊT PUBLIC en 1969.
— Membre de l'A.I.E.S. et de l'A.C.Q.
— Mixte, ouvert aux élèves canadiens-français, français et néo-canadiens.
— **Pensionnat,** demi-pension, externat.
INSCRIPTIONS
* **PRIMAIRE:**
— Rue Fairmount - Tél.: 273-0774.
— Annexe Nord (Cartierville) 332-1383.
— Annexe Rive Sud (Longueuil) 670-7660.
Autobus Scolaires:
Ville Laval . . . Montréal . . . La Rive Sud . . .
* **SECONDAIRE:** Secondaire I à Secondaire V (Programmes et examens du Ministère - Promotion par matières)
EXAMENS D'ENTRÉE en SECONDAIRE I:
Samedi 9 février, de 9 à 12 hres.
COLLÉGIAL: Collégial I et II.
— **Préparation au D.E.C. (Diplôme d'Études Collégiales).**
— **Cours préparant aux structures d'accueil universitaires:**
— **SCIENCES de la SANTÉ.**
— **SCIENCES PURES et APPLIQUÉES.**
— **SCIENCES de l'ADMINISTRATION.**
— **SCIENCES HUMAINES.**
— **ARTS.**
— **LETTRES (langues).**
Pour renseignements et inscriptions:
Tél.: 272-0754, 272-1455, 272-3848

COLLÈGE VILLE-MARIE
École secondaire indépendante reconnue
D'INTÉRÊT PUBLIC
par le Ministère de l'Éducation
Direction:
M. Aurèle Daoust
EXAMEN D'ENTRÉE
pour les élèves de 6e année qui commenceront les études de niveau secondaire
GARÇONS et FILLES
Les samedis 9 et 16 février à 9h. du matin
Inscriptions en cours pour toutes les classes du secondaire
2850, rue Sherbrooke est, Montréal 134
Téléphone: 525-2516

collège marie victorin
7000 marie-victorin, montréal 462
collège privé d'enseignement général et professionnel
COURS GÉNÉRAL
• Sciences de la santé
• Sciences pures et appliquées
• Sciences humaines
• Sciences administratives
• Arts et lettres
COURS PROFESSIONNEL
• Techniques d'éducation spécialisée
• Techniques de diététique
• Art vestimentaire
• Garderie d'enfants
DATE LIMITE D'ADMISSION: 1er MARS 1974
Le Collège sera ouvert le 9 février pour les demandes d'admission et les visites
RENSEIGNEMENTS ET DEMANDE DE PROSPECTUS
325-0150

LE DEVOIR
cahier des arts et lettres
montréal, samedi 9 février 1974



deux avis sur le dernier visconti

sortilèges

par JEAN de BARONCELLI

Un roi de dix-neuf ans, beau comme un archange, chevalier du sublime, qui rêve d'instaurer dans son royaume une religion nouvelle, celle de la beauté, et d'en être le grand prêtre. Un quadragénaire bouffi, édenté, aux yeux rougis, prisonnier de sa phobie du monde, et se livrant à d'humiliantes orgies. Parsifal (ou Hamlet), devenu Gilles de Rais. Entre ces deux aspects du même personnage, Luchino Visconti retrace les principales étapes de l'existence flamboyante et tourmentée de Louis II de Bavière. Une existence aux couleurs de légende. Un film plus solennel que majestueux, plus raffiné qu'émouvant, plus proche de la fresque que de la tragédie, et à travers lequel le réalisateur orchestre en sourdine la symphonie de ses obsessions personnelles.

"Ludwig" ou l'illusion traquée, l'idéalisme bafoué et perverti. "Ludwig" ou la décomposition d'un monde et le poids accablant de l'Histoire en marche. "Ludwig" ou la lutte avec les démons. "Ludwig" ou le triomphe de la laideur et de la mort. La folie? Oui, bien sûr. Comment douter qu'à la fin de sa vie le roi de Bavière ne fût hors d'état de gouverner. Mais où commençait la folie chez ce descendant des Wittelsbach, dont le sang charriait en lui de lourds poisons? "Le prince était génie, le génie était prince..."

Le récit s'articule logiquement autour des principaux personnages qui marquèrent le destin de ce dernier rejeton du romantisme allemand, de ce disciple attardé d'Arnim et d'Hölderlin. Wagner, d'abord, "Je suis son Wotan, il est mon Siegfried." Siegfried-Wagner, dans cette affaire, n'a pas le meilleur rôle. Il attise par ses flagoneries la passion (platonique) de son puissant ami, mais en même temps il compte ses sous (puisés dans la cassette royale) et fait des enfants à Cosima, Elisabeth, ensuite, l'impératrice d'Autriche, la cousine bien-aimée, qui jugeait Louis, mais partageait ses chimères. "Colombe" fidèle jusqu'aux derniers jours à son "aigle" blessé. La charmante Sophie, fiancée d'un été, abandonnée dès que surgit Richard Hornig.

Louis avait conçu sa vie et son règne comme un opéra dont il eût été le minutieux metteur en scène. Curieusement, de cet opéra, Visconti, dont on connaît le goût pour le faste et le baroque, ne retient dans la première moitié du film que la part la plus ennuyeuse: les réunions familiales et les conversations sous les lambris dorés. D'où une impression de longueur et de découpage théâtral que rompt de temps à autre une image fulgurante et le contrepoint de la musique wagnérienne. Certes Visconti insiste sur les extravagances du monarque-bâtisseur et les châteaux nés de ses songes — Neuschwanstein, Linderhof, Herrenschiensee — servent souvent de décor au récit. Mais on devine que c'est le drame intérieur de Louis — son pourrissement, sa déchéance, son désespoir — qui intéresse avant tout le cinéaste et qu'il a hâte d'en arriver à cette chasse royale dont le roi est le gibier. Dès que le virage est pris, le film trouve son ton, son rythme et, en livrant ses secrets, Visconti exerce ses sortilèges. Tout alors nous conduit à la scène finale de la noyade, annoncée par le leitmotiv de l'eau, miroir vivant, où ne cessait de se refléter le triste Lohengrin, le pitoyable Chevalier du Cygne.

Pessimisme, mélancolie existentielle: voilà les traits caractéristiques de ce "Ludwig". Beau prince, gentil prince, semble dire Visconti, quel sombre destin fut le vôtre! Tandis que l'Histoire tissait sa toile, vos rêves ont fait place au cauchemar. Et maintenant vous mourez seul, trahi par ceux que vous avez aimés et protégés. "Un jour viendra où je ferai la paix avec cette lourde terre. Cela arrivera lorsque toutes les essences de mon idéal seront consumées à jamais", écriviez-vous à Elisabeth. Hélas! du haut de cet idéal on vous a précipité dans le néant. Votre histoire, qui est à peine de l'Histoire, est un chant funèbre. Vous avez été puni pour avoir voulu être différent et vivre hors du temps.

On connaît le goût prononcé de Visconti pour les détails vrais, les décors authentiques, et les objets véridiques. Hanté par la décadence des grandes familles, par le mouvement de l'Histoire et par la lente désintégration de personnages impuissants à arrêter le travail du temps, ce cinéaste n'a jamais eu peur de l'emphase dramatique et des excès mélodramatiques. Dans ses meilleurs films (Senso, Rocco et ses Frères, Ossessione, Le Guépard, Sandra), il réduisait toujours le drame à ses lignes essentielles et procédait par amplification lyrique. Dans ses grandes fresques sociales et historiques, tout était transfiguré par un souffle dramatique qui portait les marques du grand opéra italien.

Fasciné par des individus conditionnés par leur naissance et détruits par des forces qui les dépassent, Visconti devait inévitablement s'intéresser un jour au destin tourmenté de Louis II de Bavière. Comme le prince Salina du Guépard, Ludwig était un personnage idéal à porter à l'écran. Son existence fastueuse, excentrique et démente recélait un potentiel cinématographique très riche, très complexe et très dense. C'était un "grand" sujet et Visconti, ayant vite flairé l'ampleur de l'entreprise, s'y est attaqué avec son ardeur habituelle.

Malheureusement, la dernière oeuvre de Visconti n'arrive pas à la hauteur même de ses ambitions: peindre le déclin d'un homme et la mort d'un monde vide. Il se dégage de Ludwig, le film et le personnage, une lourde impression de futilité et de gaspillage d'énergies, peut-être parce que Visconti n'a pas su assez nourrir l'arrière-plan historique, lui donner un relief qui nous aurait permis de comprendre les multiples ramifications de l'existence de Ludwig. Certes, les décors, comme toujours chez Visconti, ont été minutieusement reconstitués. Mais cette parfaite re-création, inattaquable dans ses moindres replis, s'épuise dans une vaine recherche de l'effet décoratif. La précision maniaque apportée aux plus infimes détails détruit tout mouvement et s'enlise dans une laborieuse accumulation d'objets et d'étoffes. Curieusement, la mise en scène de Visconti ne détaille pas le réel pour l'enrichir, ne fouille pas les décors pour suggérer les liens qui unissent les personnages à leur environnement, ne vise pas à intégrer tous les éléments du drame. Le décor dans Ludwig n'a aucune fonction dynamique. Les chandeliers en or ou en argent massifs, les tables surchargées de précieuse vaisselle, les tapis écarlates des corridors et des escaliers sont accumulés comme des pièces d'antiquité inertes et figées à tout jamais. On regarde Ludwig comme on visite une boutique d'antiquaire. Avec curiosité et circonspection.

Si les décors manquent de véritable force de magnétisme, c'est avant tout parce que Visconti nous projette d'un endroit à l'autre, d'un point de vue à un autre avec une rapidité déconcertante. A peine commence-t-il à s'attarder sur un décor ou sur un personnage qu'il brise violemment notre degré de participation. Il ne laisse jamais au spectateur le temps de contempler et comprendre ce qu'il nous montre. Il ne nous implique pas dans le déroulement logique ou affectif de sa démarche. On passe ainsi d'un extérieur à un intérieur, d'un gros plan de visage à l'immensité d'un décor, sans transition aucune. On est constamment ballotté d'un élément à un autre, projeté de l'extérieur d'un château à l'intérieur d'une pièce sans qu'on nous ait expliqué ce qui nous y a conduit. Le rythme inutilement syncopé, elliptique, haché, mine systématiquement la portée du film, en détruit toute l'ampleur.

Ludwig n'est jamais soutenu par un élan dramatique, par une fluidité narrative qui emporterait tout. C'est un film dépourvu de rythme, essoufflé et prisonnier de son incapacité à susciter l'émotion et la participation du spectateur. A la fin du tournage, Visconti a été victime d'une attaque cardiaque. Le montage a dû être retardé et c'est, peut-être, ce qui explique cet aspect bâclé, et désarticulé. Jamais un film de Visconti n'aura-t-il été aussi peu élégant et soigné. Dans la première partie, les éclairages, beaucoup trop violents, rendent les visages complètement inexpressifs. L'intensité de la lumière, mal contrôlée, blanchit le moindre trait des physionomies et leur donne des allures statuesques. Pour se rapprocher des personnages, pénétrer dans les profondeurs de la conscience, créer une atmosphère d'intimité psychologique, Visconti utilise, de façon lassante parce que répétitive, un mouvement d'appareil accéléré, le zoom. La caméra se précipite, sans arrêt, sur les visages compassés, et les traque alors pendant de longues conversations ou d'interminables monologues. Le procédé, abondamment utilisé dans Les Damnés et dans l'académique Mort à Venise, est devenu une marque de commerce de Visconti. Dans Ludwig, il ne s'agit plus de style, mais de manie caricaturale. Visconti piétine et s'agrippe désespérément à ses tics visuels les plus éculés. Aujourd'hui, il ne peut plus leurrer personne sur les véritables limites de son talent.

Mais la plus grande faiblesse de Ludwig, son erreur capitale, réside dans la complaisance morbide avec laquelle Visconti brosse le portrait de Louis II de Bavière. Il ne montre aucune véritable affection pour le roi mais construit tout le film autour de sa personne. Louis II était un roi infantile, incapable de gouverner son royaume. Son romantisme à fleur de peau, sa passion pour les arts, sa propension à la sentimentalité, ne pouvaient s'harmoniser avec ses lourdes responsabilités. Insatisfait par la réalité, Louis II s'est isolé dans un monde de rêves, faisant construire les décors somptueux et gigantesques des opéras de Wagner. Son admiration pour le grand musicien ne s'est jamais démentie et lorsque ce dernier l'a abandonné, il s'est retiré dans un monde construit à la mesure de ses délires.

Visconti n'a guère su quelle attitude adopter face au personnage. D'une part, il s'est refusé à nous le rendre sympathique. On ne connaît jamais vraiment la nature précise de l'admiration que Ludwig porte à Wagner. Dans la dernière partie du film, son homosexualité demeure floue, imprécise, car les causes n'en sont jamais clairement précisées. Visconti ne nous permet pas de comprendre ce qui s'agite au-delà de son visage fermé et impénétrable. Il craignait probablement de s'attacher à un personnage décadent et d'en donner une image positive. D'autre part, toute analyse du contexte social, politique et économique de l'époque a été gommée au seul profit de l'analyse psychologique d'un cas individuel.

Dans ses meilleurs films, Visconti n'isolait jamais les personnages de leur contexte. Il montrait toujours comment l'homme et son environnement étaient entraînés dans leur propre destruction. La fin d'un monde (Le Guépard; Sandra; Senso) provoquait la chute finale, la mort, d'individus marqués par l'Histoire. Or, dans Ludwig, seul importe pour Visconti la lente désintégration physique et morale de Louis. Tout lui est subordonné. Son suicide n'est pas envisagé dans une perspective historique. On n'assiste pas à la fin d'un monde, mais à la seule disparition d'un homme. Les conjonctures historiques, à peine effleurées, sont écrasées sous le poids des conventions psychologiques.

Réalisé sans humour, le film se cantonne dans le potinage historique sans intérêt. Louis II nous demeure étranger, lointain pendant toute la durée de la projection, car ce que Visconti nous en fait connaître est extrêmement limité. Pompeux à souhait et démesurément grotesque, Ludwig est un échec monumental prodigieux. Seul Visconti pouvait réaliser un "petit" film à partir d'un "grand" sujet. D'autres cinéastes, comme Robert Altman, par exemple, font de très grands films à partir de "petits" sujets. C'est tout ce qui sépare les grands artistes d'un "petit maître".

d'un petit maître

par ANDRÉ LEROUX

la POÉSIE

Les libres propos (et propos libres) de Michel Garneau

par VICTOR-LÉVY BEAULIEU

Michel Garneau vient de publier "Moments", un recueil de poésies, aux Editions Danielle Laliberté. Le Théâtre Midi montera, en mars, sa prochaine pièce intitulée "La chanson d'amour de cul". Victor-Lévy Beaulieu l'a rencontré pour LE DEVOIR. Les phrases en italiques que l'on trouvera dans ce texte sont des extraits de l'oeuvre poétique de Michel Garneau que notre reporter a intercalés dans les réponses de son interlocuteur.

1

"Moi, j'suis né en 1939, j'ai des souvenirs de guerre qui s'appellent *La fiancée du commando* de Jean Desprez, un roman-feuilleton qui mettait en vedette Miville Couture. Y faisait un Allemand terrible, c'était raciste pis malade à mort. J'allais à l'école itou, chez les Bonnes Soeurs qui nous faisaient prier pour Mussolini, pis pour les Russes. Mais les Russes, y sont devenus méchants après la guerre, on a arrêté de nous faire prier pour eux autres, on s'est rabattu sur les Allemands, par rapport qu'y faisaient ben pitié après la défaite. Moi, j'étais content: mon train électrique marchait pus, c'était un produit allemand et pis, durant la guerre, on pouvait pas faire venir de morceaux."

"J'me souviens même des tickets de rationnement de l'épicerie Beauvais dans les arrières d'Outremont et pis des pamphlets qu'on jetait au-dessus de Montréal, à partir des avions, pour qu'le monde achète les Bons d'la victoire. Nous autres, on les collectionnait. Des fois, t'en trouvais un gros paquet de cent par terre. T'étais riche.

"Mais y avait les Bonnes Soeurs qu'y avaient le kik sus les Francs-Maçons qui donnaient des grands coups de couteau dans les hosties, qui chantaient des messes noires et pis qui crachaient dans les ciboires... c'tait pas gai, avec c'te monde-là. Moi, à sept/huit ans, j'prenais mon bain avec ma grande soeur. La religieuse, a voulait pus, a disait qu'y fallait que j'fasse ça tu seul, avec mon costume de bain! Complètement marteau!"

2

"Après, ben, y a eu l'école, la grande, le collège Brébeuf. J'ai progressivement arrêté d'étudier à mesure que ça montait. Y avait aussi le fait que j'étais fils de juge, ça m'arrangeait pas. Ça fait que j'ai atterri à Sainte-Marie, ousque j'ai fait un mois de versification à la taverne Saint-Régis!... C'est là que j'ai découvert la belle évasion d'la bière. Le professeur titulaire, c'tait un vrai jésuite, une face à fesser dedans, et pis plein de pellicules s'es épaules! Moi, j'tais dévoré par le péché d'orgueil: j'trouvais qu'les pères me retardaient, qu'y m'empêchaient de m'instruire. Si çavait d'l'allure: vouloir me faire lire Bourget, Paulo de son prénom, alors que moi j'tais plongé dans Hemingway! Ça fittait pas. Heureusement que j'ai eu deux profs qui m'ont ouvert les portes d'la Bibliothèque... Rabelais, pis les livres à l'index. Et pis, un prof m'obligeait à écrire toués jours: y me d'mandait, par exemple, dix lignes sur une pomme. Dix lignes, pas plus... Mais pour le reste, ça valait pas d'la marde, j't'ai frappé une gagne d'obsédés sexuels graves. Y a un prof qui était convaincu que j'tais envoyé par le Démon. Y me r'gardait aller dans l'corridor, pis y m'disait: "Marche pas comme ça!" Ça fait que pendant deux mois, j'savais pus comment marcher."

3

"En fait, toute a commencé quand mon prof m'a d'mandé une dissertation sur la mort. Mon frère Sylvain venait de mourir et pis j'tais en train d'lire du Hemingway, j'avais accroché à c'te phrase: DEATH IS FULL OF SHIT, et mon texte y disait seulement: "j'ai quatorze ans, j'comprends pas grand-chose à la mort mais Hemingway a écrit..." Mes études ont fini d'en par là.

"J'me suis pris pour un écrivain à 13 ans. Un an plus tar, j'envoyais des short stories à *Esquire* en anglais. Parce que chez nous, l'art était encouragé. Quand j'avais 14 ans, j'me demandais pas si j'allais être un artiste... mais quel genre d'artiste je s'rais. Y a mon frère Sylvain qui m'a ben aidé, qui a été ben correct avec moi. A sa mort, j'sais pas trop pourquoi, j'me suis mis à écrire en anglais. C'est peut-être que j'pensais inconsciemment qu'être écrivain au Québec, c'tait dangereux — tu pouvais en mourir. Ça fait que j'me disais que j'écrirais des films pour Hollywood, pour sortir du Québec, c'était plus *safe*, y avait moins de danger d'mourir.

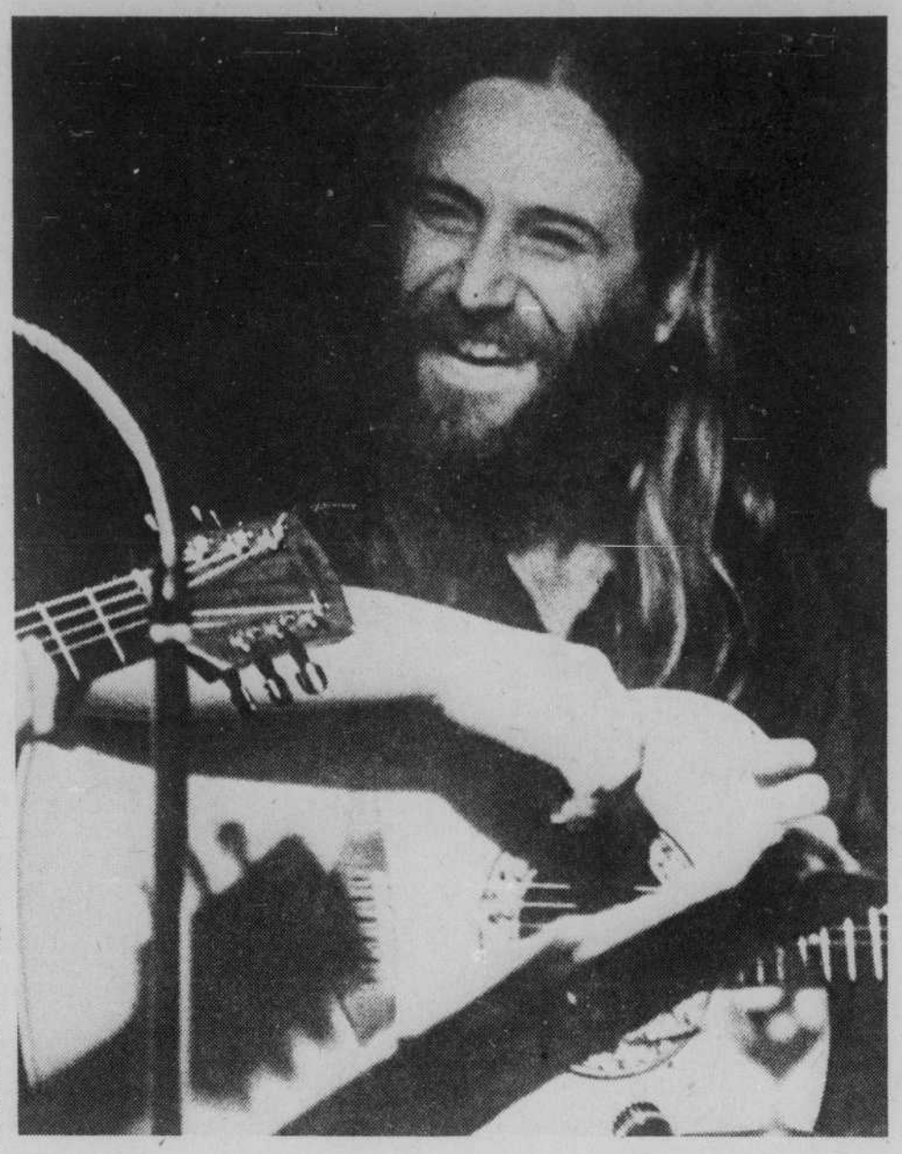
"C'est à c'te moment-là que j'suis parti de chez nous pour la première fois. J'ai lavé la vaisselle dans un Honey Dew avant de me faire mettre à porte par le gérant qui m'a dit: "You're different"... C'tait ambigu, j'en allais à grande vitesse sus mes quinze ans, j'me suis mis à traduire des commerciaux sur la farine Ogilvy. Après, j'ai vendu *La Revue des Parents* de porte à porte. Pis là j'ai eu une grande crise."

4

"Comme j'me rendais compte que j'pouvais pas gagner ma vie comme écrivain, j'ai décidé de devenir acteur. J'ai donné d'insécrables répliques à Dyne Mousseau à l'École du Nouveau Monde et je cherchais, entre deux verres de bière, à perdre désespérément ma josephté. Pour aboutir au Collège Saint-Denis, une école ousqu'y avait des sous-doués pis des sur-doués, en seul'ment on te disait pas de quel bord t'étais! J'pensais d'être plus heureux au Conservatoire d'art dramatique du Québec, comme auditeur libre... mais j'écouais pas, pis j'tais pas libre. Le monde, y m'disait que j'foquais mon adolescence, que j'tais en train d'faire un fou d'moi. J'me souviens d'un soir, y avait un party quéque part, j'buvais, pis, tout à coup, j'me suis mis à brailler, un énorme sanglot, j'tais dans l'noir. Pis y a quéqu'un qui m'a proposé une job dans un poste de radio, à Trois-Rivières, pis à CKVL ousqu'on m'a mis à porte parce que, paraît, j'aurais mis l'feu dans un panier. C'tait pas vrai: j'avais jusse un pistolet à plomb et à flèchette quand j'tais en studio!"

5

"C't'à Rimouski, dans les années 55, que j'ai commencé à écrire vraiment, des contes, des poèmes, mes deux premières pièces. J'voulais être un adulte, j'ai fait des efforts patents pour devenir un bon garçon. J'ai travaillé fort, même si j'tais partagé entre la littérature grave et politique pis la folie furieuse, entre l'utilité et l'inutilité profonde de la littérature... *Entrer dans l'adulte de la vie, serrant les dents pour ne pas vomir sur les hommes...*



Si ben entré dans l'adulte de la vie que j'me suis marié. J'voulais être bon, j'pratiquais mon sourire, j'lisais les grands textes religieux, j'tais obsédé par la vérité d'être un saint pour pas à avoir à assassiner le monde.

"Dans l'écriture, ça marchait rond'ment, j'découvrais les surréalistes, Breton, Soupeault, Eluard, pis surtout Robert Desnos qui écrivait un poème par jour, le matin. J'ai faite comme lui, ç'a m'a débloqué, ça m'a déniaisé sur l'écriture qui doit pas, pour moi, être une chose plus compliquée que déjeuner. ECRIRE: geste conscient important, tout l'monde pourrait faire ça, mais y en a beaucoup qui ont peur. Astheure, j'connais les mécanismes de mon écriture, j'ai du gros fun quand j'écris. C'tait pas pareil avant: pour moi, c'tait une activité secrète, pas inscrite dans la société. Quand j'ai écrit *Blues des élections*, c'que j'aurais voulu faire c'est d'en imprimer 10,000 et d'aller les distribuer, avec des tchommes, dans tous les restaurants de la ville... *J'en ai mon voyage de me voter des nuits de quatre ans...*

"Parce que c'qui m'intéresse, c'est le langage, toutes les sortes de langages, cinématographique, télévisé, radiophonique, théâtral, poétique... toutes les sortes, toutes les sortes. Un jour, j'ai compris ça: tout ce qui est langage m'obsède et tout ce que j'allais faire dans ma vie, ce serait du langage. Y a fallu que je me désangoisse dans mon écriture. Pendant des années, j'écrivais pas quand j'tais soûl. Maint'nant, j'écris tout le temps. Mais j'ai toujours peur de mourir, des fois j'pense pas que j'm'endors, j'pense que j'meurs. L'autre jour, j'ai rêvé à Sylvain... *et le coeur blanc de la nuit/dans la peur d'être un jour seul /définitivement seul et le coeur bleu de la déraison...* Dire, crier, chanter mon appréhension du monde, c'est mon programme, dans le quotidien de mon écriture. C'est c'que j'voulais faire dans **Moments**, une écriture musiquée sur les grandes affaires de ma vie: l'enfance, la vie adulte, les fesses, l'amour... *mon amour ma rivière mon infini minou...*"

6

"Pis là, j'viens d'commencer un roman pour liquider mon enfance. J'écris mon premier roman pis j'fais semblant que c'est l'deuxième. Pis j'termine itou les *Histoires d'Antoine*, des récits que j'ai commencés il y a une dizaine d'années sur des choses vraies. Y avait un robineux qui élevait des animaux près du Palais du Commerce. Y donnait des oranges à des lamas. Y disait: "C'est des limas, ça vient des vieux pays, c'est des animaux serviables." Moi, j'y disais: "Vous avez pas peur de vous faire cracher dans face?" J'avais lu *Tintin*, j'savais qu'les lamas ça f'sait ça. Le vieux robineux, lui a été insulté, y s'est éloigné d'moi, y était nerveux, ça fait qu'en voulant donner une orange à son lama, y y a pounché l'nez, pis l'lama y a craché dans face. Moi, j'me suis senti gaffeur. J'suis allé voir les bisons pis quand l'vieux robineux est revenu, j'y ai d'mandé pourquoi y donnait pas d'oranges aux bisons. Y a répondu: "Les bisons, c'est des animaux sauvages, c'est féroces les bisons, ça pas d'amis!"... C'est à partir de ça qu'les histoires d'Antoine me sont v'nus dans tête.

"Et pis, comme j'suis contre la spécialisation, j'fais itou du théâtre, qui est pour moi le seul lieu en dehors du quotidien où-s-qu'on peut parler de poésie. C'est mon complot à moi: parler de poésie devant du monde, dans *La Chanson d'amour de cul* qui va être montée au Théâtre-Midi avec Maurice Gibeau dans pas grand temps, en mars. Mon obsession, c'est d'écrire du théâtre poétique en québécois, c'qui inclut toute ce que j'suis capable de parler: français, joual, franglais pis l'reste. En théâtre, j'voudrais sortir du réalisme, d'la séance.

"Et pis, et pis, moi j'ai compris qu'y fallait que j'choisisse d'aimer c'que j'suis — c'est c'qui fait qu'on est d'un pays... *car nous sommes ensemble/comme des poumons de chat.*"

je ne suis digne de rien
je tente de m'élever jusqu'à la douleur
je voudrais être honnête comme une tempête
et saumonner vers le malheur peut-être la source
je ne sais pas si j'en ai la force
en aurons-nous la force et l'amour final
je ne suis pas digne de vos mains
mais les miennes vous entourent
malgré le désagrègement temporel
mes mains vous tiennent en haut de mon espoir
dans le chant qui demande
que tout s'accorde à la fin
comme dans une bible de tendresse
comme dans le livre jamais écrit
tenté par tous les camarades
aux mains effilées par l'intelligence
dans des cahiers toujours perdus
qui dirait définitivement le dit de l'amour

LIBRAIRIE BIBLIOPHILE DU CANADIANA
550 est, Dorchester
Montréal H2L 2L3
844-1816
ACHAT ET VENTE:
livres, périodiques, etc.

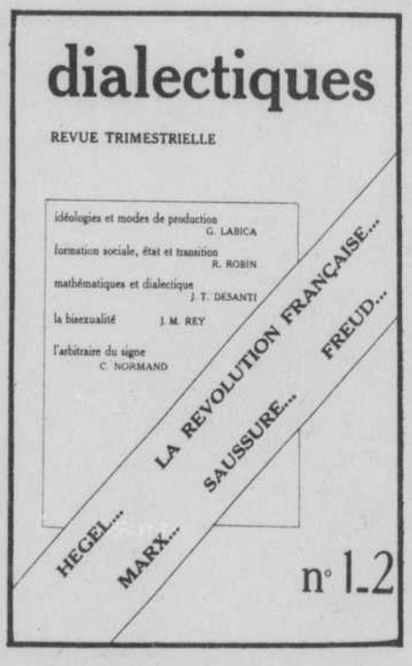
AVIS

Les Éditions de la Famille Canadienne sont à la recherche de talents nouveaux.

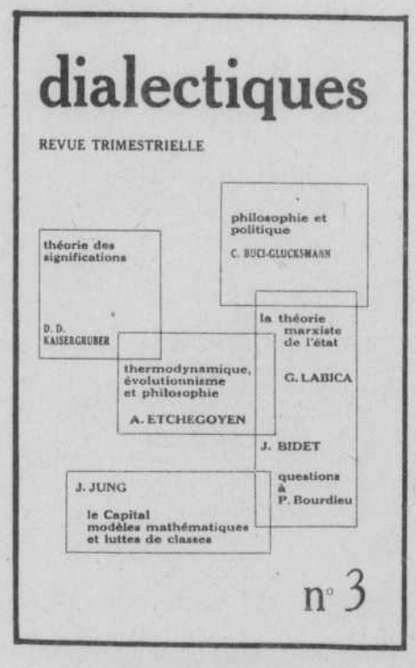
Nous serions intéressés à publier tous genres de romans. Les manuscrits doivent être soumis à l'adresse suivante :

LES ÉDITIONS DE LA FAMILLE CANADIENNE
4935 Jarry est, Mont. 455

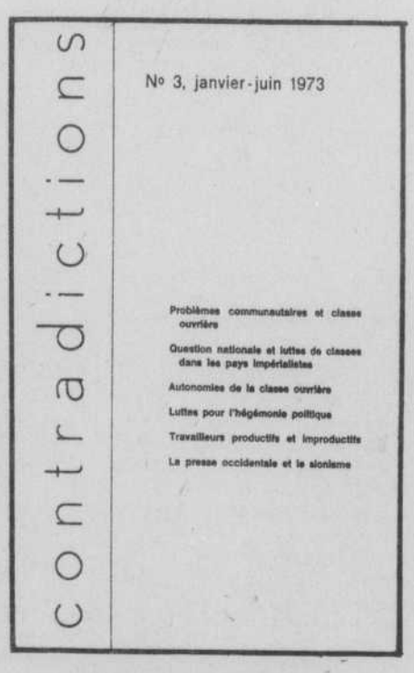
EN VENTE CHEZ VOTRE LIBRAIRE



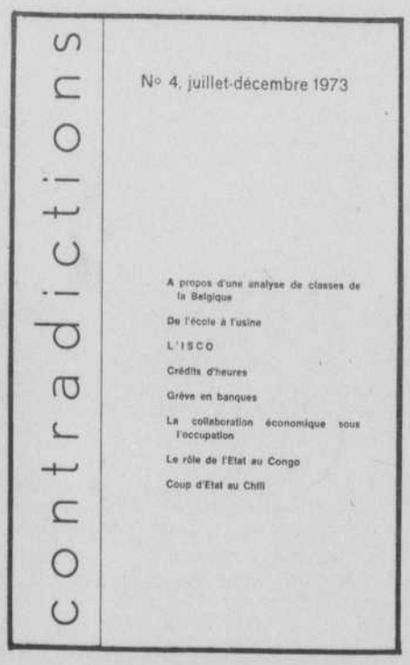
PRIX: $3.60 le numéro



PRIX: $3.60 le numéro



PRIX: $4.00 le numéro



PRIX: $4.00 le numéro

DISTRIBUTION EXCLUSIVE:

agence du livre français

1249 OUEST, RUE BERNARD - MONTRÉAL — 271-6888

LA GRANDE VENTE ANNUELLE DE LA LIBRAIRIE LEMEAC Inc.

Bibliothèque et Encyclopédie de **LA PLÉIADE** (277 volumes)

GÉNIES ET RÉALITÉS (4 séries, 46 volumes)
SKIRA (9 collections, 82 volumes)
L'UNIVERS DES FORMES (21 volumes)

AUX PRIX DE FRANCE
ET
MEILLEUR MARCHÉ QU'EN FRANCE

MERVEILLES DES ICONES	~~$36.50~~	$20.10
L'AMEUBLEMENT	~~$53.20~~	$29.25
LES 15 RÉVOLUTIONS DE LA MODE	~~$44.00~~	$24.20
DAUMIER: PROFESSEURS & MONTARDS	~~$30.80~~	$16.95
L'EUROPE DES INVASIONS	~~$54.85~~	$30.20

CHECAN
EROS KALOS
ROMA AMOR
RATI LILA
SARVE & NAZ
ARTS DE RUSSIE
Peinture française dans les musées russes
17.50 CHACUN

20% sur PSYCHOLOGIE BIOGRAPHIES Albums pour Enfants
30% sur PHILOSOPHIE HISTOIRE SOCIOLOGIE SPORT-MUSIQUE SCIENCES OCCULTES
40% sur Toute la Littérature FRANÇAISE

ET TOUS LES LIVRES D'ART EUROPEENS

371 Laurier Ouest Montréal H2V 2K6 Tél.: 273-2841-2842-2843 Angle Laurier et Parc — Autobus: 50, 51, 80, 128, 129

CONTINUE...CONTINUE...CONTINUE...

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

LOVE
MACHINE
Jacqueline Susanne
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

les lettres québécoises

SOINS ET
BEAUTÉ
DE VOTRE ENFANT
EN VENTE PARTOUT
M.I.L.

LIRE
C'EST ÉVOLUER
AVEC SON TEMPS.
UNE SUGGESTION CHEZ
VOTRE LIBRAIRE

"Les Plouffe" et "Pierre le magnifique": valeur littéraire limitée, mais rééditions... valables!

par JACQUES ROBERT



A la fin de 73 et au début de 74, La Presse va de l'avant (ou de l'arrière, si l'on veut être précis) et publie successivement *les Plouffe* et *Pierre le magnifique*, de Roger Lemelin, qui est, comme tout le monde le sait, président et éditeur à La Presse et qui vient d'être nommé à l'académie des frères Goncourt, comme représentant canadien. J'ignore qui a eu l'initiative de cette réédition, si c'est M. Stanké ou M. Lemelin lui-même.

Les Plouffe date de 1948, et *Pierre le magnifique*, de 1952. Pourquoi la réédition? Evidemment, les éditions précédentes sont depuis longtemps épuisées. Mais la raison en est-elle un d'ordre uniquement financier (car ça va marcher) ou a-t-on senti le besoin de faire lire ces livres?

Ce sont les questions que je me suis posées, et pour en savoir plus long, j'ai lu ces deux romans. J'en suis venu à la conclusion qu'on a bien fait de rééditer, dans ce cas-ci, tant l'atmosphère de l'époque, le climat des années 40-50 y sont, et cela si "innocemment." Aucun écrivain des années 60 n'aurait pu aussi bien dépeindre les travers de ce temps. C'est que lui, Roger Lemelin, vivait dedans, et s'il a écrit cela, ce n'était pas pour faire le plus fidèlement possible la chronique du passé, mais bien le récit du présent.

Allons aux *Plouffe*, tout d'abord. Pour mieux situer l'action, disons que le roman se divise en quatre tranches, échelonnées de l'été 38 au mois de juin 40, plus un épilogue situé au mois de mai 45.

C'est l'histoire bien connue grâce à la télévision d'une petite famille de milieu ouvrier vivant dans la basse-ville de Québec, avec tous les travers et tous les heurts que cela comporte. Evidemment, le père de famille, Théophile, est très nationaliste et hait les Anglais. Sa femme, Josephine, trouve que la Reine a "l'air d'une Canadienne-française endimanchée". L'aîné Napoléon, est un collectionneur de photos de sport; la seule fille, Cécile, une vieille... fille; Ovide, amateur d'opéra est celui qu'on a toujours destiné aux ordres, et Guillaume est l'athlète de la maison.

"Romains par le coeur, Normands par la tête, ils ont tout pour déconcerter les étrangers qui veulent les comprendre. Ils sont à la fois Français et Américains, ils sont simples et compliqués, ça leur fait plaisir et, l'oeil ouvert, ils se laissent emporter dans les cercles vicieux avec un sourire malin".

Et ces personnages ne changeront pas. Bien entendu, ils vont rencontrer diverses situations, diverses aventures, mais ils resteront bien dans leur rôle, ne franchissant pas d'un mot leur texte et restant extrêmement attachés à leur nature. Il va de soi que la famille se détruit peu à peu, le père Théophile perd son emploi, devient paralysé, et est atteint mortellement quand il apprend que son fils est enrôlé dans l'Armée de Sa Majesté. Ovide, après avoir été durant un an Père Blanc, quitte le monastère et s'amourache d'une folie de jeunesse, pour finir tristement marié, sa femme ayant perdu un peu de sa fraîcheur et de sa beauté de jadis. Napoléon, après avoir veillé sur sa Jeanne, une tuberculeuse, qui était si maigre, est marié lui aussi, et Jeanne dépasse maintenant les 160 livres.

C'est donc farci de nos chers mythes québécois, et je me demande si Lemelin était conscient de leur apparition dans son livre, ou si l'opération s'est faite à son insu. En tous les cas, des mythes, il y en a! Tout ce que l'on a essayé, avec ce que l'on nomme la révolution tranquille, d'extraire de notre mentalité, par rapport à la sexualité, à la condition d'homme québécois (les Québécois sont faits pour une mie de pain et tout ça), eh bien, on le retrouve dans ce livre d'avant 1960. L'écriture est savante, mais quelque peu lourde, avec des intrusions décevantes: "—Et puis? pressa Denis, qui avait vingt-deux ans".

L'auteur se perd souvent dans des descriptions inutiles (et qui me sont apparues comme une sorte de plagiat du roman français d'après-guerre). Mais ça reste tout de même élégant, comme un vieux meuble du XVIIIe siècle (et je le dis sans ironie). C'est beau à voir, notre petit peuple, le pittoresque des personnages. Mais avec les années, le Québécois a perdu ses illusions et se retrouve devant de petits travailleurs bien ordinaires: il essaie de sortir de son trou.

Les Plouffe, c'est une vue de l'intérieur du trou, du trou qu'on s'était fait pour échapper aux anglais, à la Reine, aux ministres, aux cardinaux, aux Américains, à la guerre, ce trou où l'on était si noblement et si fièrement égoïste. Sans oublier la passivité légendaire des Québécois: "Le paisible Québécois commençait à s'inquiéter du vent fébrile qui soufflait de l'Est."

Maintenant l'autre roman, *Pierre le magnifique;* ce titre le dit bien, c'est l'histoire de Pierre, qui voudrait être magnifique; être parfait. Tout le destinait à la prêtrise, mais à travers maintes aventures, il perd cette voie et gagne l'impression d'être perdu (religieusement). On sent tout au long du roman une volonté de la part de Lemelin de dire des choses vraies, des belles valeurs, tout en les glorifiant: la sincérité, l'honnêteté, la justice, la pureté sont des vertus qui préoccupent beaucoup notre héros. Mais toujours, il faut se mettre en quête de cette époque vieille de vingt-cinq-trente ans, ou toutes ces réalités étaient transmises par la foi et la religion. Pierre est aussi stéréotypé que le sont les personnages de la famille Plouffe. Il est le défenseur de la veuve et de l'orphelin, il a le goût de l'aventure, de la justice, de la connaissance. "Toujours la même soif de se jeter dans le difficile l'animait." Ces caractéristiques sont souvent poussées à l'extrême, au ridicule, ce qui brise malheureusement le rythme (je reconnais ici un talent certain de conteur, qui sait tenir son auditoire en haleine.). En effet, il y a du rythme, et souvent le lecteur est pris dans l'engrenage du roman, par des faits comiques, ou du moins, risibles. C'est encore gauche comme technique. Mais c'est aussi pimpant que *les Plouffe*, parce que l'on plonge à corps perdu dans le pittoresque, malgré nous, malgré peut-être le peu de valeur littéraire que représentent ces deux romans aujourd'hui.

Ils ont vieilli très mal. Ce qui reste, c'est l'histoire de ces quelques Québécois des années cinquante. Comment imaginer, sans Lemelin et ses deux romans, toutes ces belles années, avec toutes ces valeurs, si différentes de celles d'aujourd'hui?

L'oeuvre de Lemelin est de style rococo: on en met! Les descriptions méthodiques, les petits retours inoffensifs abondent. Les ornements surchargent l'armature, celle-ci ayant de la difficulté à les supporter. La légèreté première a été ensevelie sous des montagnes de mots, selon le goût de l'époque. Pourtant, l'ensemble reste naïf, dans le bon sens du terme. Les personnages principaux, tous de grands adolescents, sont tourmentés par des idéaux impossibles, tiraillés par des culpabilités sans raison, nés de leur contact avec le monde de l'Eglise.

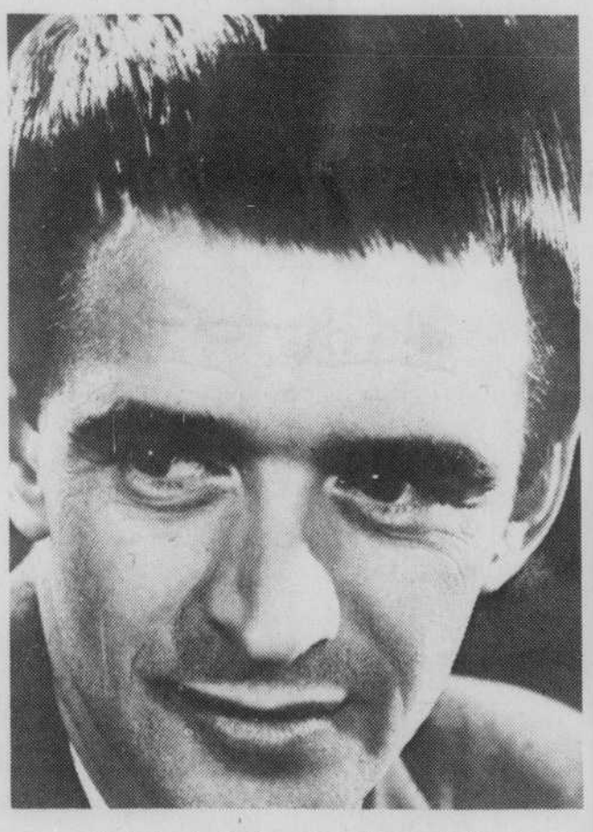
"Les Plouffe", par Roger Lemelin, éd. La Presse, Montréal 1973, 395 pp.
"Pierre le Magnifique" par Roger Lemelin, éd. La Presse, Montréal 1973, 261 pp.

Une "Histoire de l'art" décevante

par LUC D'IBERVILLE-MOREAU

Un tableau, (un bon tableau) doit toujours poser un problème. Le tableau sera meilleur dans la mesure où le problème sera "résolu" plus ou moins bien; le problème, d'autre part, devra toujours traduire les réalités de l'époque. Le dilemme de la peinture actuelle est donc peut-être plus un phénomène *social* qu'une conséquence *économique*. Il tient autant à des choix trop personnels, au snobisme, à une vulgarisation hâtive par les journaux, revues ou livres, qu'à la pauvreté des moyens d'expression d'au moins quatre-vingt pour cent des artistes. Les critiques, les théoriciens de l'art, sont souvent à blâmer. Certains monstres artistiques devraient, le plus souvent, demeurer à l'état larvaire, dans les ténèbres prénatales, et il faudrait avoir autant de gratitude pour ce qu'un bon critique nous épargne que pour ce qu'il nous a offert...

Tout cela pour dire qu'est paru récemment un livre qui porte le titre de *L'Art au Québec depuis 1940*. Son auteur, M. Guy Robert, est fort connu dans les milieux artistiques. Il est l'ancien directeur du Musée d'art contemporain, chroniqueur à la revue Maclean et l'auteur de nombreuses publications et livres sur l'art. S'il existe un nombre assez important de monographies sur des artistes québécois (M. Robert est l'auteur de plusieurs d'entre elles), peu d'ouvrages généraux traitent de la peinture au Québec et au Canada. Aussi, un livre portant sur la période 1940 à nos jours était-il un excellent sujet. D'autre part, on ne peut reprocher à M. Robert de manquer d'expérience, ni de documentation. Le livre possède une excellente bibliographie et est abondamment illustré (825 reproductions). Dans l'introduction (qui est la meilleure partie du livre), M. Robert nous prévient que malgré le titre il n'a pas l'intention de faire un bilan d'un quart de siècle, ni non plus une monographie sur chacun des artistes mentionnés. Le livre de 501 pages est en cinq parties, consacrées à la peinture, à la sculpture, à l'estampe, aux métiers d'art et aux "Futuribles" (de "futur" et "possibles")! Enfin, le tout se présente d'une façon fort sérieuse.



Pourtant on sort de la lecture de ce livre mêlé. Ce que je reprocherais le plus à l'auteur, c'est de n'être entré que très superficiellement dans l'étude des mouvements les plus importants. De plus, il n'accorde pas assez d'espace à certains artistes qui ont marqué l'art au Québec. Les Plasticiens, par exemple, ont été et demeurent un groupe-clef de l'art au Québec et au Canada. Il aurait été intéressant d'étudier les raisons qui ont motivé ces artistes à briser avec les Automatistes, puis faire une étude de leurs théories. M. Robert, cependant, n'accorde qu'une page à ces artistes, et leur oeuvre n'est illustrée que par quelques photos en blanc et noir, qui ne leur rendent pas justice. "Leurs travaux, écrit-il, surtout Molinari et Tousignant, se rattachent à la production géométrique new-yorkaise, et les rapports sont particulièrement évidents entre Barnett, Newman, Gene Davis, Ellsworth Kelly et Molinari, entre Walter Bannard, Kenneth Noland, Tadasky et Tousignant. Il serait fastidieux d'en dire davantage et nous sommes très loin de l'esprit de recherche qui animait la fondation du mouvement plasticien original en 1955."

Il semble que ce jugement soit un peu rapide et que ces artistes qui avouent ouvertement leur admiration pour Mondrian et Newman sont loin de copier des maîtres, qui ont effectivement marqué l'histoire de la peinture au XXième siècle. Quant à Stella et Noland, qui sont certes plus connus, leur production n'est pas plus intéressante à certains moments que celle de Molinari ou Tousignant.

D'autre part, il n'est pas indiqué dans une oeuvre qui se veut scientifique d'écrire "qu'il serait fastidieux d'en dire davantage" surtout lorsqu'on a à peine touché le problème. Le même reproche pourrait être fait en ce qui concerne les textes de G. Robert sur le mouvement Pop et son "peu d'influence" au Québec. Nous aurions aimé savoir ce qu'a été le mouvement Pop au U.S.A., et pourquoi justement l'influence n'a pas été très forte ici, comme le soutient M. Robert. Beaucoup trop d'espace a été accordé à des artistes sans aucune importance, comme Miljanko Horvat, V. A. Demers ou A. Gagnon (pour ne mentionner que ceux-ci), et à d'autres — peut-être plus connus — comme Michèle Bastin, qu'on illustre par deux pages de reproduction. Le même reproche pourrait être fait à la section qui traite de la sculpture. B. Kuper, M. Niffeler ou Kieff ne sont pas des sculpteurs de grande importance.

Ce livre a une grande valeur encyclopédique, car il est bourré de faits historiques et d'informations très valables. Mais l'histoire de l'art au Québec reste encore à écrire.

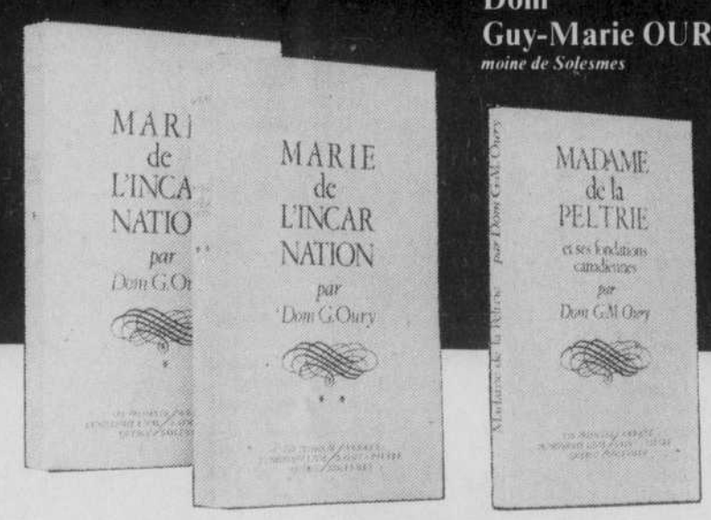
"L'art au Québec depuis 1940", par Guy Robert, éd. La Presse, Montréal 1973, 501 pp. ($18.00).

Au Cercle du Livre de France,
réédition format de poche de
MES BEAUX MEURTRES
Nouvelles
d'ADRIEN THÉRIO
De la première nouvelle, Le Chat Sauvage
Gérard Bessette dit:
"La solidité de l'optique, la subtile analyse des sentiments ambivalents du héros à l'égard de son père, la sensualité frisonnante et contenue des dernières scènes en font une oeuvre exceptionnelle".

Aux Éditions Jumonville
LES FOUS D'AMOUR
roman
d'ADRIEN THÉRIO
dont l'action se passe entièrement dans un monastère "Est-ce que vraiment Dieu, n'aurait plus besoin de nous ?" se demandent les moines -
"- un roman vigoureux qui traite avec éloquence, audace et gravité d'un sujet semé d'embûches, dit Paule Saint-Onge dans Chatelaine -
En vente dans toutes les librairies.

NOUVEAUTÉ:
GÉANTS
de la CÔTE-NORD
par
Robert Parisé
Les pionniers de la Côte-Nord aux 19e et 20e siècles
Johan Beetz - Napoléon Comeau -
Henri et Gaston Menier - Louis Garnier
Robert McCormick - Arthur Schmon - etc.
En vente chez votre libraire $3.50
Librairie Garneau, Ltée
MAISON FONDÉE EN 1846
524-8481 47, rue Buade, Québec 4e

Deux vies
illustres dans l'histoire
de la Nouvelle-France
racontées par
Dom
Guy-Marie OURY
moine de Solesmes



MARIE
de L'INCARNATION
(1599-1672)
Celle qu'on a qualifiée de « mère de la patrie canadienne » a vécu une expérience mystique dont elle a rendu compte en plusieurs écrits qui la rangent au tout premier rang des auteurs spirituels de langue française. Une personnalité aussi riche méritait une recherche approfondie où seraient étudiés parallèlement sa vie extérieure si contrastée et son cheminement spirituel. Cette biographie de Marie de l'Incarnation est la première à caractère scientifique et conforme aux exigences de la critique historique contemporaine. Aucune autre étude jusqu'ici n'aura porté si avant nos connaissances de l'illustre ursuline, dont la vitalité n'a cessé d'étonner ceux qui, depuis trois siècles, se sont penchés sur sa vie et son oeuvre.
2 vol., 630 pages, 21 dessins et plans, les deux volumes $16.

MADAME de la PELTRIE
et ses fondations canadiennes
Fondatrice séculière du Couvent des Ursulines à Québec, auquel elle consacra toute sa fortune, Mme de la Peltrie, arrivée à Québec en 1639, fut l'étroite collaboratrice de Marie de l'Incarnation pendant plus de 30 ans. Cet ouvrage est donc un complément indispensable au précédent.
168 pages, 22 dessins, cartes et gravures, $4.90

LES PRESSES
DE L'UNIVERSITÉ LAVAL
C.P. 2447, QUÉBEC G1K 7R4

Cuba, Israël, Tchécoslovaquie : le tour du monde des meilleurs romans étrangers

par NAIM KATTAN

Reinaldo Arenas est un jeune écrivain cubain dont on a publié en français un roman: "Le monde hallucinant". Il est l'auteur d'un grand nombre de nouvelles; *Le Puits* est son deuxième roman. Il entend en faire le prélude d'une série d'ouvrages et l'on peut déjà s'apercevoir que le projet est extrêmement ambitieux.

Le narrateur de ce roman est un jeune paysan cubain. Il est innocent dans le sens plein du mot. Il naît au monde et le mode qui l'entoure prend naissance au fur et à mesure qu'il découvre les arbres, les fruits, les prés, mais aussi la dureté, la souffrance, la cruauté. Son univers est peuplé d'objets transfigurés dont les yeux ne voient que l'essentiel.

Arenas évoque une nature vivante, un mode concret. Les arbres sont là, les feuilles, les fleurs, les plantes. Mais dès qu'on tente de les toucher, ils nous échappent et nous entraînent dans leur magie. La famille est là aussi. Parents et grand-parents sont omniprésents, durs, cruels, insensibles. Armés de leur hache, ils coupent les arbres sur lesquels le poète inscrit sa lecture du monde: "Qui peut affirmer que la lumière et l'ombre ne parlent pas? Seulement ceux qui ne comprennent pas le langage du jour et de la nuit".

Et c'est surtout au poète que sont destinés les coups les plus durs. On l'assassine avec hargne, et avec lui le poète qui habite chaque enfant. Mais l'enfant n'accepte pas, il demande. Qu'importe les réponses des génies et des pouvoirs qui nous surpassent, qui ont l'illusion de posséder des réponses:

"— Est-ce que c'est que tu n'as pas l'intention de me donner l'anneau? a dit le génie.

— Vous vous êtes trompé de personne: moi, je n'ai aucun anneau à vous donner.

— Imbécile! moi, je ne me trompe jamais. C'est toi qui t'es trompé de réponse".

Le narrateur fait le tour de tout l'espace et la société dont il est issu. Les deux enfants poètes cherchent à échapper à ce poids de l'Histoire et de l'espace. Ils ont la liberté de leur propre pesanteur qu'ils devront opposer à un monde d'oppression et pour cela il faut qu'ils sachent tenir, eux aussi, la hache.

"Les cafards m'ont abandonné. A mi-chemin, ils ont lâché mon bras et m'ont dit: "Tu nous as trompé, tu disais que tu étais des nôtres, et nous avons su que tu es éternel". Eternel?... ai-je demandé, mais ils avaient déjà disparu. "Eternel", ont dit des totises qui volaient très haut. Je me suis envolé moi aussi pour essayer de les rejoindre. Mais ils ont disparu à ma vue. Et je suis retourné sur terre".

"Pour la première fois, je me suis senti plus seul que jamais".

"Si tu n'existais pas, je devrais t'inventer. Et je t'invente. Et je cesse de me sentir seul. Mais soudain arrivent les éléphants et les poissons. Et ils me serrent le cou et me font sortir la langue. Et ils finissent par me convaincre de devenir éternel".

"Alors, il faut que je recommence à t'inventer. Jusqu'à ce qu'il ne reste, finalement, plus un arbre debout... Et alors je peux dormir tranquille, avec ma grande hache rangée sous l'aisselle."

La démarche littéraire d'Arenas est exemplaire. Contrairement à l'écrivain nord-américain, celui d'Amérique du Sud tente de capter un paysage qui n'a pas été dévasté. Si la civilisation des Etats-Unis a été fondée sur la conquête de l'espace qui a commencé par sa dévastation et qui a abouti à sa destruction, celle de l'Amérique du Sud n'a eu ni le pouvoir ni la volonté d'une semblable conquête. Elle en fut une de cohabitation et si elle n'a pas abouti à une synthèse, elle a su se contenter de syncrétisme.

La vie a eu ses droits, même si la misère et l'oppression l'ont constamment défigurée. Le chant de cette misère des enfants-poètes resurgit puisqu'il est éternel. Pour voir le monde, il faut qu'il le recrée car autrement, il n'existerait pas. Mais ce poète ne cherchera pas à conquérir l'espace pour affirmer sa virilité et sa force. Il tentera d'en élucider les mystères, d'en conjurer les pouvoirs maléfiques, de s'allier à sa puissance quand il saura la voir. Il sera à la hauteur du paysage puisqu'il saura le refaire à l'image de son désir. Aussi toutes les civilisations pourront se superposer. Et si parents et grands-parents armés d'une hache auront raison de tous les arbres de la forêt, n'est-ce pas le prix qu'il faut payer pour que l'enfant lui ait toute liberté de mettre la hache sous l'aisselle? Il faudra alors écrire l'Histoire qui ne sera pas celle des esclaves et des serviteurs. Il n'aura même plus besoin des arbres pour inscrire ses mots. La nature pourra devenir un livre ouvert où chacun lira les mots de son désir. Ce monde halluciné, cette poésie de l'instant lit l'Histoire telle qu'elle est conçue pour la récupérer dans une révolution totale, une fulgurance où l'adulte portera l'enfant comme le bien le plus précieux.

L'entreprise d'Arenas est ambitieuse. *Le Puits* augure déjà bien de sa réussite.

•

"Mon Michael", roman israélien de Amos Oz, a été terminé quelques semaines à peine avant la guerre de six jours de 1967, fut traduit dans plus de dix pays. Il vient de paraître en français.

C'est l'histoire d'une jeune femme, Hanna. Etudiante, elle rencontre dans les couloirs de l'université à Jérusalem, un jeune étudiant, futur géologue; sans grand amour, sans passion, les deux jeunes gens (qui s'entendent) unissent leur vie. Un enfant naît. Michael est toujours étudiant et sa femme doit abandonner ses études pour prendre soin de leur fils et pour subvenir aux besoins de la petite famille.

Le père de Michael et ses tantes mettent toute leur ambition dans ce futur géologue qui, à leurs yeux, sera un jour un grand savant. Sa jeune femme n'a pas la même ambition, mais, sait fort bien qu'il ne faudra pas y faire obstacle. Michael est un garçon sérieux, aimable, timide; il est inexprimé, absent au monde, sans grand rêve et sans fantaisie. En d'autres termes, il est foncièrement ennuyeux. Hanna voit parfois des amis; sa mère et son frère vivent dans un kibboutz, elle leur rend visite quelquefois.

Amos Oz s'efface derrière Hanna. Son roman est le journal où elle enregistre, jour après jour, ses réactions, ses frustrations, ses plaisirs. A le lire, on a l'impression de pénétrer dans la ville fabuleuse qu'est Jérusalem par la porte de service, à contre-jour. Le déroulement quotidien de cette vie est sans remous. La vie de ce jeune couple est restreinte, étroite, sans grande ouverture sur le passé ou sur l'avenir. Les événements sont là, à l'arrière-plan. Le rappel de la menace et de l'incertitude est constant. Le quotidien prend toujours le dessus.

Hanna finit par éclater! Elle se laisse envahir par un refroidissement, elle est gagnée par la fièvre, elle s'abandonne au délire. Troubles passagers dont elle s'en sort indemne, et le quotidien reprend ses droits.

A l'arrière-plan, les nouvelles, la radio, la guerre toujours possible, toujours présente et puis, elle survient, Michael est appelé au front en 56, il revient comme si rien ne s'était passé. L'événement était attendu, il arrive, il est passé. On n'arrive pas à s'intéresser véritablement à Michael et à Hanna. Amos Oz les a, sans doute, voulus ainsi. Ils sont des anti-héros à force de vouloir vivre malgré l'événement, à poursuivre une existence calme, normale en dépit de l'Histoire, de l'incertitude et de la peur. Leur force, c'est moins leur passion, leur soif de vivre, qu'une neutralité qui frise l'indifférence. Hanna s'aperçoit que tout lui échappe. Elle a cherché à ancrer sa vie non dans le foisonnement d'un sentiment, mais dans un réel quotidien, mais celui-ci finit par être un leurre.

Amos Oz a cherché à éviter le héros stéréotypé. Pour échapper à une angoisse que susciterait un espoir contrarié constamment par l'inquiétude, Hanna et Michael ont choisi chacun à sa façon, l'indifférence. On ne croit pas à leur réalité, car dans l'oeuvre romanesque même l'anti-héros revêt un caractère dramatique quasi tragique. Ce qui donne une certaine pesanteur à ce roman c'est l'évocation d'une atmosphère, celle d'une ville assiégée par l'angoisse et où le plaisir quotidien est obtenu au prix d'une absence à soi et au monde.

•

Comment on naît, on vit et on meurt quand le destin est d'avance prévu, artificiellement fabriqué: c'est une telle histoire que nous raconte le romancier tchèque, Milan Kundera, dans son dernier roman: "La Vie est Ailleurs" pour lequel il vient d'obtenir le Prix Médicis-Etranger.

Il retrace la vie d'un enfant qui est né sous le regard d'Apollon, puisque sa mère contemplait une statue du dieu quand elle était enceinte. L'enfant naîtra poète puisque telle fut la volonté de sa mère. Volonté dont il ne pourra jamais entièrement se libérer.

Jaromil grandira pendant les années difficiles de la guerre et son talent s'épanouira sous le règne du stalinisme. C'est un garçon sérieux, il s'observe, se regarde dans le miroir, entend à tout prix épouser le destin qui lui fut assigné. Il sera poète coûte que coûte. Il sera avec le pouvoir quand il faut l'être; il dira les mots d'ordre au moment où il faut les dire. Aucun doute ne traverse son esprit; il sait toujours surmonter ses hésitations, vaincre le regard interrogateur d'autrui. Si un poète illustre ne répond pas à la lettre dans laquelle il sollicitait son opinion sur des poèmes qu'il lui faisait parvenir, qu'à cela ne tienne, le quotidien du parti communiste acceptera ses poèmes et les publiera. Il franchira tous les obstacles, mais sa rigidité ne fera que s'affirmer. Il accepte ce que le destin met sur son chemin.

Une étudiante est attirée par lui, veut faire l'amour; ils n'y parviennent pas, elle le laisse. Dans une épicerie, à côté de son appartement, il regarde toujours, avec les yeux du désir, une jeune vendeuse. Il ne parvient jamais à s'isoler avec elle. Il l'attend à la sortie du magasin, elle est toujours accompagnée d'une autre vendeuse, laide. Un jour, il se décide d'aller chez elle, et c'est son amie, la vendeuse sans attrait, qui répond. Elle lui dit que c'est elle qu'il aimait, qu'elle a toujours deviné le sentiment qu'il avait pour elle, qu'elle était prête. Il découvre la femme, il est désormais un homme et non seulement un poète.

Plus il est conscient de sa laideur, plus il en a honte, et plus il devient exigeant avec elle. Sa mauvaise foi est sans limite. S'il est impatient, s'il lui fait des reproches, il prétend que c'est toujours par amour. Jaromil n'est pas bien accueilli dans les milieux littéraires d'avant-garde. Par contre, un de ses amis d'enfance qui est devenu policier, l'invite à donner une lecture de poésie à l'occasion d'une fête de la police. Il s'empresse d'accepter. Un jour, son amie est un peu en retard à un rendez-vous. Il ne la ménage pas. Pour calmer sa colère, elle lui raconte un mensonge sur son frère. Il s'empresse de le dénoncer à la police; le résultat est prévu: on arrête son frère et on l'arrête elle aussi. Et pour un mensonge d'amoureux elle passe plusieurs années en prison. Jaromil ne regrette pas, il est le justicier, il agit en faveur du peuple, du bien commun de la nation, et de la vérité. Comme tous les grands poètes, Jaromil tombe malade et meurt à vingt-quatre ans dans les bras de sa mère.

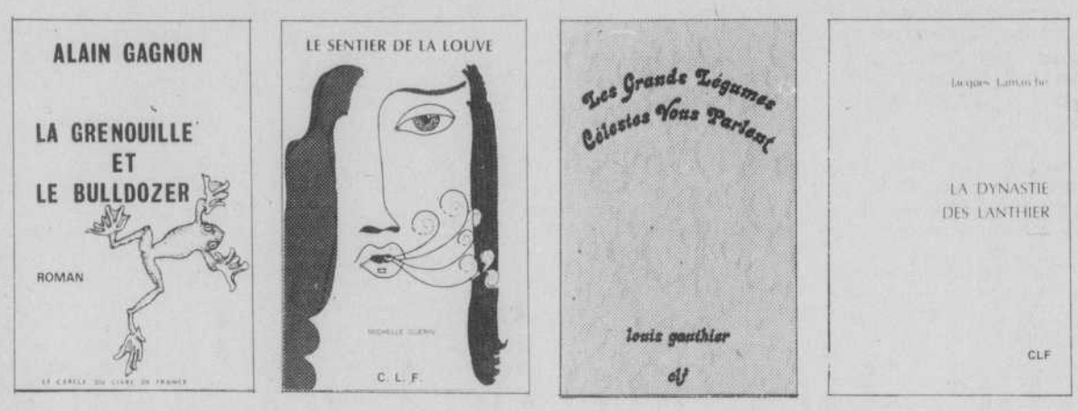
Kundera est un maître de l'ironie. Elle est sous-jacente, à peine perceptible. Les scènes burlesques sont en même temps tragiques. On n'arrive jamais à détester ce monstre, car il est ridicule et risible. Il est impuissant devant son destin. La puissance du roman est de rendre vraisemblable une existence théâtrale, fabriquée. Jaromil n'a pas de réalité propre, il est le produit d'une volonté, celle de sa mère, et la sienne propre. Or cette existence fabriquée correspond à la volonté d'un régime qui exige une obéissance totale, une soumission de robot. Or ce régime, avec ses mots d'ordre, ses prétentions, sa doctrine et ses policiers, est lui-même fabriqué, arbitraire à force d'être artificiel. La poésie et la liberté impliquent la contradiction, l'ambiguïté, l'aventure. Sous n'importe quel régime, et à n'importe quelle époque, le poète paie le prix de sa liberté avec ses angoisses, ses inquiétudes et ses insomnies. Il est plus facile de troquer cette liberté pour une certitude imposée, fut-elle théâtrale. Un régime fabriqué suscite les poètes d'artifice qui se mettent à son service. Le roman de Kundera est situé dans le temps et l'espace et les dépasse. C'est l'interrogation d'un écrivain sur le pouvoir et l'arbitraire, la vie réelle et la fabrication totalitaire.

"Le puits" de Reinaldo Arenas, au Seuil, Paris 1973, traduit de l'espagnol par Didier Coste;

"Mon Michael" de Amos Oz, chez Calmann-Lévy, Paris 1973, traduit de l'hébreu par Rina Viers;

"La vie est ailleurs" de Milan Kundera, chez Gallimard, Paris 1973, traduit du tchèque par François Kérel.

NOUVEAUTÉS
au
cercle du livre de France



LA GRENOUILLE ET LE BULLDOZER
d'Alain Gagnon

Bertrand Rancourt, Québécois rural et duplessiste, déraciné dans une ville et un monde qu'il ne comprend plus . . . Il quittera tout, femme, maîtresse, enfants, voulant bâtir pour Julie, sa fille, qui ressemble tant à Clara (sa première femme) un univers de Princesse et de Châteaux . . . Il échouera et le rêve se brisera au contact des réalités quotidiennes . . . Un roman, un conte de fee plus vrai que la vie . . .

Prix en librairie: $3.50

LES GRANDS LÉGUMES CÉLESTES VOUS PARLENT
de Louis Gauthier

Un hors d'oeuvre littéraire à prétention métaphysique que nous sert l'auteur d'**Anna** et des **aventures de Sivis Pacem et de Para Bellum.** Voix venue des grands espaces frigorifiés où s'agitent les aurores boréales, elle exige une écoute attentive et exercée. La meilleure façon de lire ce livre? Coller son oreille à la couverture, fermer les yeux et s'abandonner au grand bazar cosmique . . .

Prix en librairie: $3.50

LE SENTIER DE LA LOUVE
de Michelle Guérin
suite de "les Oranges d'Israël" prix Jean Béraud 1972

L'histoire de Claire, une femme dans la trentaine; deux époques de sa vie se chevauchent, se heurtent: le temps d'Edith la jeune maîtresse "hippie" de son mari, le temps de Loris, jeune homme pour qui elle abandonne le foyer conjugal. Un roman qui va loin dans l'audace mais sans complaisance, révoltant ou sollicitant tour à tour le lecteur. Et ce sera au lecteur de répondre: Claire est-elle dévoreuse . . . ou dévorée?

Prix en librairie: $4.00

LA DYNASTIE DES LANTHIER
de Jacques Lamarche

Une fresque historique et romanesque qui raconte les intrigues familiales et politiques, les amours heureuses et malheureuses, les travaux, les peines et les joies des premières générations des Lanthier. Le premier tome, **La saison des Aurores Boréales,** plonge le lecteur en pleine moitié du XIXième siècle pour le conduire jusqu'en 1932 alors que l'un des petits-fils de la dynastie, l'auteur lui-même, commence à raconter la vie de ses ancêtres. Un deuxième tome, **La saison des Arcs-en-ciel,** suivra.

Prix en librairie: $3.50

DISTRIBUTEUR EXCLUSIF
LIBRAIRIE DUSSAULT
8955 BOUL. ST-LAURENT, MONTRÉAL, H2N 1M6
TÉL.: 384-8760

télévision

SAMEDI

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Mini-Fée c
9.30 Yogi et Popotame c
10.00 Mon ami Ben c
10.30 Lassie c
11.00 Télechrome c
12.00 Les héros du samedi c
1.00 Sporthèque c
2.00 Femme d'aujourd'hui c
3.00 Le monde en liberté c
3.30 Cinéma-Jeunesse:
"Tchili Tchala le magicien" c
5.00 Bagatelle c
6.00 XYZ c
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
6.50 Politique-fédérale c
7.00 Le monde merveilleux de Disney c
8.00 La soirée du Hockey
"New York à Montréal" c
10.30 Téléjournal c
10.45 Nouvelles du sport c
11.00 Cinéma:
"Un colt nommé Gannon" (western-Américain 1968)
1.30 Ciné-nuit:
"Les amours de Lady Hamilton" (drame-All.It.Fr. 1968) c

CFTM 10

8.55 Horaire Bienvenue c
9.00 Ciné-Jeune:
"La belle et le corsaire" (Cape et épée— Franco-Italien 1958) c
10.30 Pop 73 c
11.00 Coop-001 c
11.30 Vers 76 c
12.00 Bon week-end c
2.00 Roller Derby c
3.00 Soeur volante c
3.30 Horizon sports c
4.00 Papa a raison c
4.30 C'est arrivé cette semaine c
5.00 Studio 10 c
6.00 Sur le matelas c
7.00 Vie d'artistes c
8.00 Les Grands spectacles:
"Elise ou la vraie vie" (étude sociologique—Franco-Algérien 1969) c
10.00 Regards sur le monde c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 La couleur du temps c
11.15 Sans pantoufles:
"Les neiges du Kilimanjaro" (drame-Américain 1953) c
2.00 Le 10 vous informe c

CBMT 6

9.21 Standby six c
9.30 Arthur and the square knights c
10.00 Klahanie c
10.30 The Flintstones comedy hour c
11.30 Par 27 c
12.00 Assignment: Sports c
12.30 Reach for the top c
1.00 Children's Cinéma c
2.00 European figure skating c
4.00 CBC Curling classic c
5.00 The Bugs Bunny
Road Runner hour c
6.00 Up date c
6.30 Music Machine c
7.00 Adventures of Black Beauty c
7.30 Replay c
8.00 Hockey:
"New York à Montreal" c
10.30 Singalong Jubilee c
11.00 The National c
11.15 Provincial affairs c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Cine-six:
"Sweet smell of success" (drame-1957) c
1.25 Station closing c

CFCF 12

5.57 Sign on
6.00 University of the air c
6.30 The Community c
7.00 Hercules c
8.00 Yogi's gang c
8.30 Josie and the Pussycats
in outer space c
9.00 The new pink panther c
9.30 The Flintstones c
10.00 Animal World c
10.30 The Waterville Gang c
11.00 Puppet people c
11.30 Fantastica c
12.00 Magic Tom's Road Show c
12.30 Sports beat '74 c
1.00 Saturday at the movies:
"Three guns for Texas" (western — 1968) c
3.00 Grand prix wrestling c
4.00 Wide world of sports c
5.30 Garner Ted Armstrong c
6.00 Mannix c
7.00 Banjo Parlor c
7.30 Police Surgeon c
8.00 Academy Performance c
10.00 The Dean Martin comedy hour c
11.00 The CTV National news c
11.18 Pulse c
12.00 Saturday night feature movie:
"Castle keep" (drame—Américain 1969) c
2.00 Sign-off

DIMANCHE

CBFT 2

8.55 Ouverture et horaire c
9.00 Grangallo et Petitro c
9.30 Le Roi Léo c
10.00 Une fleur m'a dit c
10.15 Le jour du Seigneur c
11.00 30 dimanche c
11.30 Son et images c
12.00 La semaine verte c
1.00 Occultisme c
1.30 L'heure des quilles c
2.30 L'Univers des sports c
4.30 Le français d'aujourd'hui c
5.00 5D c
6.00 Politique atout c
6.30 Téléjournal c
6.40 Nouvelles du sport c
6.50 Politique provinciale c
7.00 Quelle famille c
7.30 Les Beaux Dimanches:
Tempo: "Ginette Reno c
"L'Heureux stratagème" pièce de Marivaux c
10.00 La flèche du temps c
10.30 Téléjournal c
10.45 Sports dimanche c
11.00 Rencontres c
11.30 Ciné-Club:
"Orphée" (poème mythologique réalisé par Jean Cocteau — Français 1950)

CFTM 10

8.55 Horaire bienvenue c
9.00 Les p'tits bonshommes c
9.30 C'était l'bon temps c
11.00 Monsieur le Maire c
12.00 Bon Dimanche c
2.00 L'Eglise sur la place c
2.30 La famille Stone c
3.00 Choc des idées c
4.00 Télé-Quilles c
5.00 Information voyages c
5.30 Le cirque à son meilleur c
6.00 Music-hall des jeunes c
6.30 Jeunesse c
7.30 Ciné-Choix:
"La Maja nue". (Drame historique — Américain 1959) c
9.30 Sous mon toit c
10.00 Québec sait chanter c
10.30 Les nouvelles TVA c
11.00 Couleur du temps c
11.15 Amicalement vôtre c
12.15 Le 10 vous informe c

CBMT 6

10.30 This is the life c
11.00 Meeting Place c
12.00 The little concert c
12.45 A Way out c
1.00 Dollars and scene c
1.30 Country Canada c
2.00 Adieu Alouette c
2.30 Canadian film makers c
3.00 World of music c
4.00 Youth confrontation c
4.30 Arts '74 c
5.00 Music to see c
5.30 Hymn sing c
6.00 Wonderful World of Disney c
7.00 The Beachcombers c
8.00 The Waltons c
9.00 The collaboration c
10.00 The market place c
10.30 In the present tense c
11.00 The National c
11.21 Montreal Tonight c
11.37 Cine Camp:
"As You desire Me" (Comédie avec Greta Garbo — Américain) c
12.05 Station closing c

CFCF 12

5.57 Sign-on
6.00 University of the air c
6.30 The community c
7.00 Hercules c
7.30 Crossroads c
8.00 Rex Humbard c
9.00 Oral Roberts presents c
9.30 It is written c
10.00 The Hellenic program c
10.30 Teledomenica c
12.30 Continental miniature c
1.00 NHL Hockey:
"Los Angeles à Atlanta" c
4.30 Question period c
5.00 Untamed world c
5.30 Going places c
6.00 Travel 74 c
6.30 The Amazing world of Kreskin c
7.00 The Brady Bunch c
7.30 The Sonny and Cher comedy hour c
8.30 CTV Sunday mystery movie c
10.00 Window on the world c
11.00 The CTV national news c
11.18 Pulse c
12.00 Sunday night feat re movie:
"El Greco" (Drame — 1966) c

cinéma

ANJOU: 7617 boul. des Galeries d'Anjou. 353-5960 "Chacal" 12.45, 5.00, 9.20, et "Joe Kid" 3.25, 7.40

ARLEQUIN: 1004 Ste-Catherine E. 288-2943. "Vie sexuelle de Greta" 2.55, 6.10, 9.25 et "Mon frère, mon assassin" 1.15, 4.30, 7.45

ATWATER I: Niveau métro Alexis Nihon. 935-4246. "The sting" 12.20, 2.30, 4.50, 7.20, 9.30

ATWATER II: Niveau métro Alexis Nihon, 931-3313. "Madame Zenobia" 12.45, 2.20, 4.00, 5.45, 7.30, 9.20

AVENUE: 1224 av. Greene , Westmount, 937-2747. "Paper chase" 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

BEAVER: 5117 av. du Parc, 844-1932. "Teenie Tulip" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00

BERRI: 1280 St-Denis 878-2424. "Le roi du Cung-Fu attaque" 2.45, 6.15, 9.45

BIJOU: 5030 Papineau, 527-9131. "Le despote cruel" 1.20, 4.49, 8.18 et "L'homme aux mains d'acier" 11.50, 3.19, 6.28, 9.57

CANADIEN: 1204 Ste-Catherine E. 523-5180. "Le grand bazar" 12.00, 2.00, 4.00, 5.00, 8.00, 10.00

CHAMPLAIN: 1815 Ste-Catherine E. 524-1685. "Jeremy" 2.35, 6.25, 10.10

CHATEAU: 6956 St-Denis, 271-4400. "Le filleul" 2.50, 6.05, 9.20 et "Les enragés de la moto" 12.00, 4.25, 7.50

CHEVALIER: 1590 St-Denis, 845-3222. "Paulina 1880" 2.02, 5.52, 9.42 et "Un meurtre est un meurtre" 12.20, 4.10, 8.00

CINEMA V: 5550 Sherbrooke O. 489-5559. Salon rouge) "The adventures of Rabbi Jacob" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA DE PARIS: 896 Ste-Catherine O. 861-2996. "Les aventures de Rabbi Jacob" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

CINEMA 7e ART: 3180 Belanger E. 722-0302. "La vieille fille" sam: 6.15, 9.55, Dim: 12.50, 4.20, 7.55. "Sans mobile apparent" sam: 4.25, 7.55, Dim: 2.25, 5.55 9.40

CLAREMONT: 5038 Sherbrooke O. 486-7395. "The Serpent" 12.15, 2.25, 4.40, 6.55, 9.10

CREMAZIE: 8610 St-Denis, 388-4210. "Roméo et Juliette" 1.30, 4.15, 7.00, 9.40

DAUPHIN: : (McLaren): 2396 Beaubien, 721-6060 "Orange mécanique" 1.50, 4.25, 7.00, 9.30
(Salle Renoir) 2396 Beaubien, 721-6060. "Le crépuscule des Dieux" sam: 2.30, 5.45, 9.00. Dim: 2.00, 5.15, 8.30

ELECTRA: 114 Ste-Catherine E. 522-9177 "Le filleul" 1.15, 4.30, 7.45 et "Les enragés de la moto" 3.00, 6.20, 9.35

ELYSEE: 35 Milton. 842-6053. (Salle Eisenstein) "La bonne année" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30 (Salle Resnais): "La femme en bleu" 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 10.00

FESTIVAL: 1296 Ste-Catherine E. 525-8600. "La grande bouffe" Sam: 7.10, 9.35, Dim: 12.00, 2.20, 4.45, 7.10, 9.35

FLEUR DE LYS: 858 Ste-Catherine E. 288-3303. "Les aventures de Rabbi Jacob" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00

IMPERIAL: 1420 Bleury 288-7102: "Mais qui donc m'a fait ce bébé" 1.00, 4.30, 8.00, et "Les religieuses de St-Archange" 2.45, 6.15, 9.45

JEAN-TALON: 4255 Jean-Talon E. 725-7000 "Les aventures de Rabbi Jacob" Sam: 6.00, 8.00, 10.00 Dim: 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00.

LOEWS: 954 Ste-Catherine O, 866-5851 "Magnum force" 12.45, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

LUCERNE: 855 Décarie, 744-2734. "Valachi papers" Sam: 5.45, 9.30, Dim: 2.10 5.45, 9.30 et "Gunshoe" Sam: 4.15, 8.00, Dim: 12.45, 4.15, 8.00

MAISONNEUVE: 3001 Sherbrooke E. 525-2174. "Le grand bazar" Sam: 7.30, 9.30, dim 1.30, 3.30, 5.30, 7.30, 9.30

MERCIER: "Le roi du Cung-Fu attaque" 12.30, 3.35, 6.45, 9.50

OUTREMONT: 1248 Bernard O. 277-4145
Sam: Buster Keaton 6: "Les fiancées en folie" 7.00, "Queen Christina" 9.30 "El Topo" 12.00 p.m.
Dim: Buster Keaton 5: "Go West" 2.00, Buster Keaton 6: "Les fiancées en folie" 4.30. "Rosemary's baby" (v.f.) 7.00 "Love" (v.f.) 9.30

PALACE: 698 Ste-Catherine O. 866-6991 "Papillon" 12.45, 3.30, 6.15, 9.00

PAPINEAU: 4519 Papineau. 521-6853 "Je t'aime 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00

PARISIEN: 480 Ste-Catherine, 861-2697 "Alleluia et Sartana fils de... 12.30, 4.15, 8.05 et "Les Zozos" 2.15, 6.00, 9.50

PIERROT: 1590 St-Denis 845-3222. "Il n'y a pas de fumée sans feu" 12.20, 2.34, 4.48, 7.02, 9.16

PLACE DU CANADA: Hôtel Champlain, 861-4595. "Laughing policeman" 1.15, 3.15, 5.15, 7.15, 9.15

PLACE VILLE-MARIE: (Petit cinéma) 577 Dorchester O. 866-2644. "Newland" 12.10, 2.55, 5.40, 8.35

PLACE VILLE-MARIE: (Grand cinéma) 577 Dorchester O. 866-2644. "Sleeper 1.15, 3.15, 5.15, 7.25, 9.30

PLAZA: 6505 St-Hubert. 274-6155. "Le grand bazar" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00

PUSSYCAT: 4015 St-Laurent, 845-5215
"The sensual girls" 12.20, 3.05, 6.00, 8.45 et "Six women" 1.30, 4.15, 7.10, 10.00

RIVOLI: 6906 St-Denis, 277-4129. "Le cercle noir " 2.40, 6.00, 9.25 et "Gun la gachette" 1.00, 4.20, 7.45

SAINT-DENIS: 1594 St-Denis, 849-4211. "Terreur aveugle" 12.05 3.29, 5.33, 9.57 et "L'hôpital en folie" 1.34, 4.58, 8.22

SALLE BREBEUF: 5625 av. Decelles, 731-1297. "Sissi face à son destin" 3.00, 7.00, 9.15

SEVILLE: 2155 Ste-Catherine O 932-1139. "Fantasia" 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.05

SNOWDON: 5225 Décarie 482-1322 "Suburban wives" 1.00, 3.55, 6.45, 9.40, et "Commuter husband" 2.25, 5.20, 8.15

VAN HORNE: 6150 Cote-des-Neiges, 731-8243 "Ben Gurion remembers" Sam: 7.00, 9.00 et Dim: 1.00, 3.00, 5.00, 7.00, 9.00

VENDOME: Place Victoria, 878-1451. "Les noces rouges" 1.00, 3.05, 5.10, 7.15, 9.20.

VERSAILLES: (Salle bleu) 7265 Sherbrooke E. 352-4020. "Je t'aime" 12.00, 2.00, 4.00, 6.00, 8.00, 10.00

VERSAILLES: (Salle rouge) 7265 Sherbrooke E. 352-4020. "Le filleul" 1.05, 4.25, 7.45 "Les enragés de la moto" 2.55, 6.15, 9.40

VERDUN: 3841 Wellington, 768-2092. "Je t'aime" 3.10, 6.40, 10.00.

VIEUX MONTREAL: 136 St-Paul E. 861-7863 (Studio B) "Les Arpenteurs: sam; 6.30, 8.15, 10.00 Dim: 3.00, 4.45, 6.30, 8.15, 10.00
Studio A): "L'invitation" sam: 6.00, 7.55, 9.45. Dim: 2.25, 4.10, 6.00, 7.55, 9.45

VILLERAY: 8042 St-Denis, 388-5577. "Le roi du Cung-Fu attaque" 12.10, 3.25, 6.40, 9.55

WESTMOUNT SQUARE: 1 Westmount, 931-2477 "Italian connection" 1.00, 2.55, 4.50, 6.50, 9.55

YORK: 1487 Ste-Catherine O, 937-8978. "American graffiti" 1.10, 3.10, 5.10, 7.10, 9.10

CINEMATHEQUE QUEBECOISE: 1700 St-Denis, 844-8734. Relâche

CONSERVATOIRE D'ART CINEMATOGRAPHIQUE: 1455 Boul. de Maisonneuve. Sam: "Shorts" (w.C. Fields) 7.00 "She" (I. Pichel —Américain 1935) 9.00, Dim: relâche

SOCIETE DES FILMS DE McGILL: relâche

théâtre

CASANOUS: (Association espagnole) 485 Sherbrooke O., 844-3691. Raul "Wezi—oizo" Duguay — 22h30

CENTAURE: 453 St-François Xavier, 288-1229. "The Promise" d'Aleksei Arbuzov — sam: 15h—20h Dim: 19h

NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE: 1200 Bleury, 866-1964
"La Moscheta de Ruzante, (horaire irrégulier)

RIDEAU VERT: 4654 St-Denis, 844-1793 "Yerma" de F.G. Lorca — Sam: 20h. Dim. 19h

THEATRE D'AUJOURD'HUI: 1297 Papineau. 523-1211. "En attendant Trudot" de Victor-Levy Beaulieu-20h30

THEATRE DU NOUVEAU MONDE: 84 Ste-Catherine O. 861-0563. "Eux" de E. Manet Sam: 17h, 21h Dim: 19h

THEATRE DE QUAT'SOUS: 100 av. des Pins E. 845-7277. "Adaptation" d'Elaine May — 20h30

PLACE DES ARTS

SALLE WILFRID PELLETIER: sam: Les grands ballets canadiens "Giselle" et "Au delà du temps" 20h30
dim: Victor Borge — 16h30—20h30

THEATRE MAISONNEUVE: "Godspell" sam. 18h. 22h. Dim. 14h30. 20h30

THEATRE PORT-ROYAL: "Charbonneau et le chef" de J.T. MacDonough— sam. 20h30, dim. 14h30—20h30

quoi voir au CINÉMA



El Topo (ci-dessus): la meilleure preuve que la prétention bien camouflée paie. Le meilleur exemple d'un faux film "profond", réalisé sans sensibilité et bourré de vagues divagations métaphysiques. Pour ceux qui croient que la violence est amusante (au cinéma Outremont).

•

Je t'aime: Jeanne Moreau perdue dans nos paysages québécois et dans les méandres d'un scénario éculé et mélodramatique. Un film sans vie, complètement impersonnel. Un ratage complet. (au cinéma Papineau).

•

The New Land: L'inoubliable épopée de colons suédois transplantés en Amérique au 18e siècle. Des comédiens magistralement dirigés, un souffle lyrique envoûtant et une densité peu commune. Un très grand film signé: Jan Troël (au cinéma de la Place Ville-Marie).

•

Papillon: Une anémique adaptation du célèbre roman d'Henri Charrière. Beaucoup d'aventure mais peu d'émotions. Un film ronflant qui ne dépasse jamais les conventions du genre. Dustin Hoffman est le seul comédien attachant dans cette trop longue odyssée. Une terrible musique de Jerry Goldsmith (au cinéma Palace).

•

Serpico: Le dernier film du trop sous-estimé Sidney Lumet. Les déboires d'un policier aux prises avec la corruption du système. Simpliste mais révélateur. Le film vaut surtout par sa création d'atmosphère, et par l'étonnante interprétation d'Al Pacino. Malheureusement, il sous-estime la ténacité et l'obstination de Frank Serpico. On nous le présente comme un perdant alors qu'il est le véritable gagnant dans un monde corrompu. Un très bon divertissement. (au cinéma Westmount Square).

•

Sleeper: Le dernier film de Woody Allen. Pas toujours très drôle. Beaucoup de gags usés. Inégal et trop peu cohérent. Il manque au film un ton plus personnel et une conception du comique mieux articulée. (au cinéma Place Ville-Marie).

•

The Serpent: Une histoire d'espionnage qui n'a rien d'excitant. C'est mal joué, mal mené et complètement invraisemblable. Réalisé sans imagination par le vieux routier Henri Verneuil. (au cinéma Claremont).

•

L'Invitation (ci-dessous): La bureaucratie suisse vue par un cinéaste talentueux, Claude Goretta. Une brillante et féroce satire d'un système social hiérarchique et oppressif. Un film qui pourrait se passer au Québec. (au cinéma du Vieux Montréal).



la PHOTO

J.-H. Lartigue

par ALAIN RENAUD

Jacques-Henri Latigue, photographe, expose à la Bibliothèque nationale, 1700 rue St-Denis, du 12 février au 9 mars prochain. On pourra voir ces photos sur semaine de neuf heures à 21 heures, le samedi jusqu'à 17 heures (relâche les dimanches et lundis).

C'est l'heureuse initiative de Jorge Guerra qui a permis à la Cinémathèque québécoise de détourner sur Montréal cette remarquable exposition de la Neikrug Gallerie de New York. Une cinquantaine d'oeuvres seront exposées à la Bibliothèque nationale pour nous faire connaître l'art de la photographie et aussi, Lartigue.

Soixante-dix ans de travail ne suffisent pas pour immobiliser le temps. A l'âge de 7 ans, en 1903, Lartigue fixait sur pellicule une touchante image de ses parents. En 1905, il photographiait avec passion les courses automobiles organisées sur la propriété familiale. A onze ans, devant sa grosse boîte de bois installée sur trois pieds, au Bois-de-Boulogne à Paris, les grandes dames passent et Lartigue les arrête dans son "piège à oeil" (comme il l'appelait si bien). A dix-sept ans — en 1913 déjà — il travaille remarquablement bien la couleur.

En s'intéressant à Lartigue, on est tenté de le comparer à d'autres artistes. Mais l'originalité c'est peut-être de rappeler les autres sans leur ressembler. Entre Mozart et Proust, entre Lautrec et Degas, le photographe travaille âprement à emprisonner l'image et à transcrire tous les soirs l'horaire de la journée passée, en dessinant au bas des pages les situations qui ont donné lieu à des prises de vues; en effet, il lui était impossible d'être tout à fait certain que les résultats de la chimie seraient satisfaisants.

Dès le début du siècle, Lartigue utilise des techniques de photo sportive: avec des plaques recouvertes d'émulsions chimiques particulièrement sensibles à la lumière, il arrête le mouvement. La plupart des photographes de l'époque utilisent encore couramment la pose, qui force le sujet à s'immobiliser. Si Lartigue n'a pas inventé ce genre d'émulsion chimique, il semble du moins avoir inventé l'instantanée, qui demeure. Avec les procédés de l'époque, il n'était pas incroyable de photographier un chien en train de courir; on a dû le faire. Quant à Lartigue, il a photographié son chien sautant, mais il a su le saisir à contre-jour (le chien était éclairé de derrière par le soleil) ce qui fait de cette image du début du siècle une image étonnante.

Il est important de dire qu'il n'a jamais été professionnel; il est demeuré un véritable amateur. Il n'a jamais eu à se vendre, à s'adapter aux contraintes de l'époque, à persévérer pour continuer à manger. Ce n'est pas une figure de style de dire que, pour cet homme-enfant, l'appareil de photo est resté un troisième oeil; loin de jouer au reporter, il saisit les moments heureux de sa vie. Il faut connaître toute la différence entre l'amateur et le professionnel pour comprendre que l'oeuvre qu'il nous laisse aurait pu être fort différente. Jamais cet enfant — sorti d'un milieu bourgeois bien à l'aise — n'aurait pu devenir l'artiste qu'il est, si ce n'est par amour de la photographie.

Pour cette même raison, on sent dans la série des images de Lartigue, celles de l'exposition aussi bien que les autres publiées dans plusieurs revues françaises récentes, une vitalité extraordinairement égale. L'homme a vieilli, mais la curiosité est restée la même, puisqu'il n'a jamais eu à faire face à la cadence effrénée du travail professionnel. Le style a évolué et, l'intérêt très vif qu'on éprouve devant les images prises à l'époque des robes longues et des premiers avions évolue agréablement vers des photos couleur témoignant d'une très rare sensibilité, où la curiosité s'est changée en admiration.

L'appareil de photo est le témoin de l'émotion. A la rigueur, Lartigue provoque une situation, la saisit sur sa pellicule. Dans un livre consacré à l'oeuvre de ce dernier, le grand photographe biaméricain Richard Averdon livre en postface une anecdote: lorsqu'il dînait avec Lartigue et d'autres convives, le vieux Français se met à trinquer, une carotte à la main; aussitôt la blague imitée, il sort son appareil-photo et appuie sur le déclencheur avant qu'on ne se soit aperçu de la plaisanterie. Très vraisemblablement, Averdon suppose que l'art de Lartigue est de proposer des situations appropriées, qu'il s'appliquera à saisir dans toute leur spontanéité. Ceux qui verront l'exposition à la Bibliothèque nationale se rappelleront cette anecdote et pourront s'expliquer quelques situations parfois très surprenante mises en scène par Lartigue.

Le bonheur et l'amour, c'est peut-être là le côté exceptionnel de ce photographe et de son oeuvre. Un homme triste aurait-il osé comme Lartigue, arrêter le temps? Proust recherche un temps perdu, le photographe arrête un instant. Son appareil fabriquait le temps perdu, et le fabrique encore aujourd'hui; verra-t-on dans quelques années une exposition ayant pour sujet les années soixante-dix signée Jacques-Henri Lartigue? L'enfant, l'adolescent, puis l'homme, saisissent remarquablement bien la situation dans sa vraie dimension: un pneu crevé à changer sur la vieille Ford, les passagers qui attendent assis ou debout, derrière la boîte.

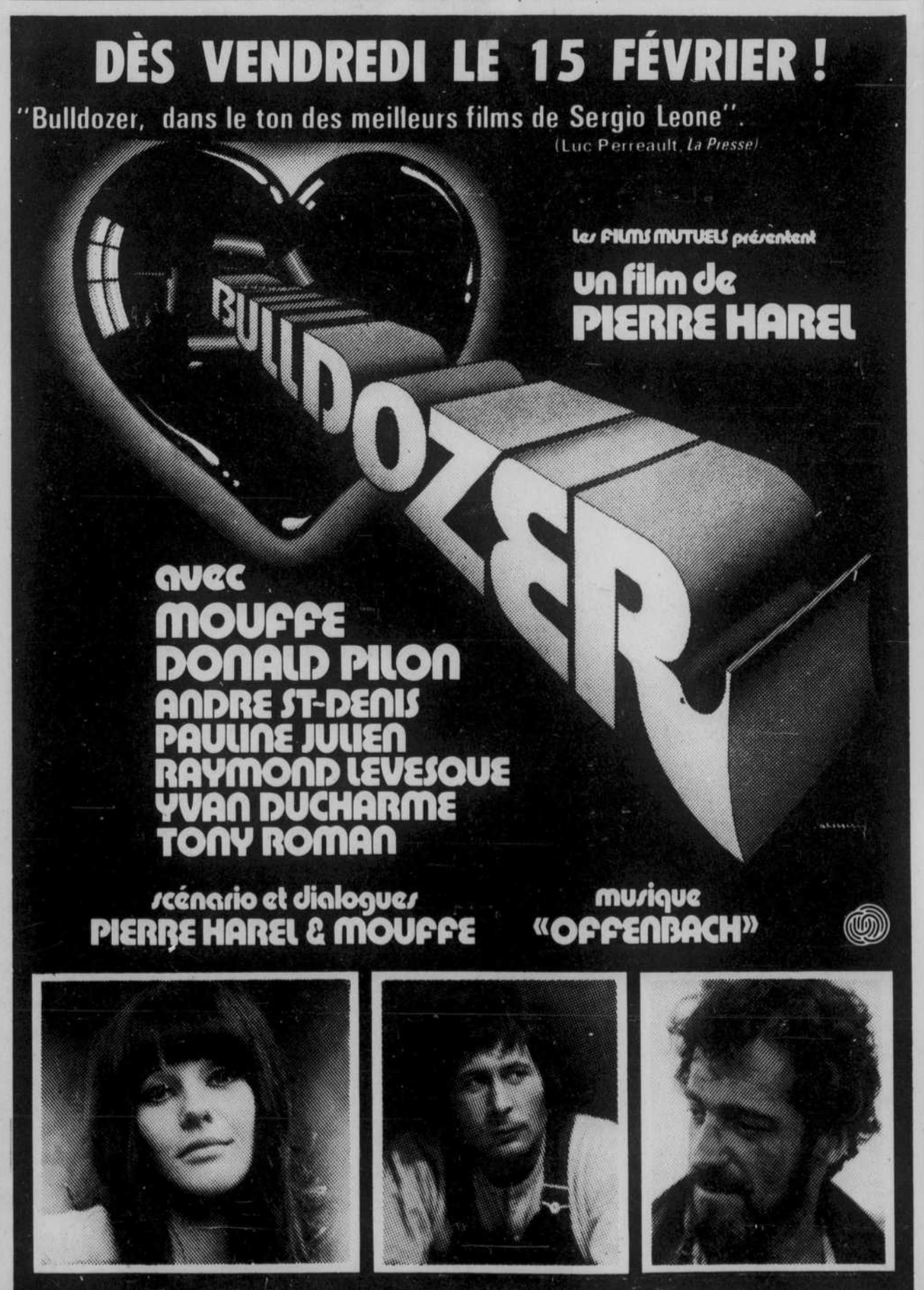
Pendant plus de soixante-dix ans, ce vieux routier a tenu à rester amateur. Il y a un peu plus de dix ans, au début des années soixante, notre amateur (pratiquement inconnu en France et à l'étranger) s'est mis dans la tête de faire le tour des éditeurs, des directeurs d'agences et de magazines. On peut supposer que Lartigue a dû faire un choix parmi ses gigantesques albums contenant chacun deux ans de sa vie (donc entre cinq et six milles photographies). Tour à tour chacune de ces personnes, se sont accordées pour dire que l'oeuvre colossale du vieux photographe amateur était profondément ennuyeuse, et ont conseillé à leur homme de s'adonner tout de suite à la philatélie, ou au golf, pendant qu'il en était encore temps! Perspicace, Lartigue montre encore un petit album à Charles Rado d'une agence new-yorkaise: celui-ci semble hésiter, puis, c'est le coup de foudre. Quelques semaines plus tard, les images de notre amateur occupent douze pages du magazine LIFE; c'est un événement exeptionnel; rares sont les photographes qui peuvent se vanter d'un tel exploit.

Quelques mois plus tard, Lartigue décore les murs du Museum of Modern Art de New-York. Quelques années passent et c'est Richard Averdon qui sort de son studio de New York pour aller fouiller dans les images perdues de Lartigue. L'étincelle se produit, et pendant dix jours, de dix heures le matn jusqu'à minuit, le célèbre Américain tourne lentement les pages du passé pour repartir avec six cents clichés; enfin en mil-neuf-cent-soixante dix, un grand album à jaquette dorée parait à New York et à Paris, montrant les extraits de l'agenda illustré du célèbre inconnu ("Images de ma vie", chez Duchesne éditeur).













les BEAUX-ARTS

L'orfèvrerie en Nouvelle-France : un métier d'art

par PIERRE VALLIÈRES

Depuis quelques années "les métiers d'art" connaissent au Québec un développement sans précédent, comme en fait foi le salon qui, chaque automne, réunit à Montréal les plus représentatifs de nos "artisans". La revalorisation actuelle des métiers d'art s'inscrit dans le phénomène beaucoup plus vaste de la repossession ou de la redéfinition positive et libératrice de notre identité culturelle, collective, sans pour autant être un retour nostalgique au passé. Ce phénomène de reconquête culturelle s'accomplit en effet dans un effort collectif, animé surtout par les jeunes générations, visant à changer globalement la qualité — et par conséquent les priorités — de la vie quotidienne.

La philosophie de la quotidienneté vécue pleinement qui caractérise le renouveau actuel des métiers d'art au Québec s'enracine, bien que la majorité des nouveaux artisans se réclament unanimement de la "nouvelle culture", dans une tradition qui remonte aux origines mêmes de la société québécoise. L'objet "fait-à-la-main", qu'il s'agisse d'un bijou, d'un vêtement, d'un ustensile ou d'un meuble, a toujours occupé une place privilégiée dans le quotidien québécois, principalement à cause de la situation économique et géographique; l'éloignement et la pauvreté obligeant nos ancêtres à ne compter d'abord que sur eux-mêmes pour survivre et se développer. Aujourd'hui, c'est le refus d'une société industrielle aliénante et artificielle qui pousse quantité de jeunes à "réinventer la vie" avec leurs propres moyens, choisis de préférence parmi ceux qui offrent le maximum de possibilités de réconcilier l'homme avec son environnement naturel.

Aussi, ce n'est pas une simple coïncidence qui fait qu'aujourd'hui l'engouement pour les métiers d'art s'accompagne d'une remise en valeur de l'importante, aussi bien en qualité qu'en quantité, production "artisanale" québécoise depuis le 17e siècle jusqu'à nos jours.

Après les meubles, l'architecture, les vêtements, la statuaire, etc., c'est au tour de l'orfèvrerie de se voir libérer de la gangue épaisse de l'oubli, des préjugés, de la honte et de l'aliénation. Comme Miron a fait sauter les carcans castrateurs de la poésie exangue en ne faisant que nous restituer nos "vrais" mots, nos "vraies" images et notre "vrai" paysage vécu, ainsi certains d'entre nous nous redonnent accès à notre histoire et à nous-mêmes en libérant l'oeuvre artisanale collective, souvent anonyme, du néant anhistorique où la négation de nos libertés l'avait coulée, comme on coule un navire ennemi.

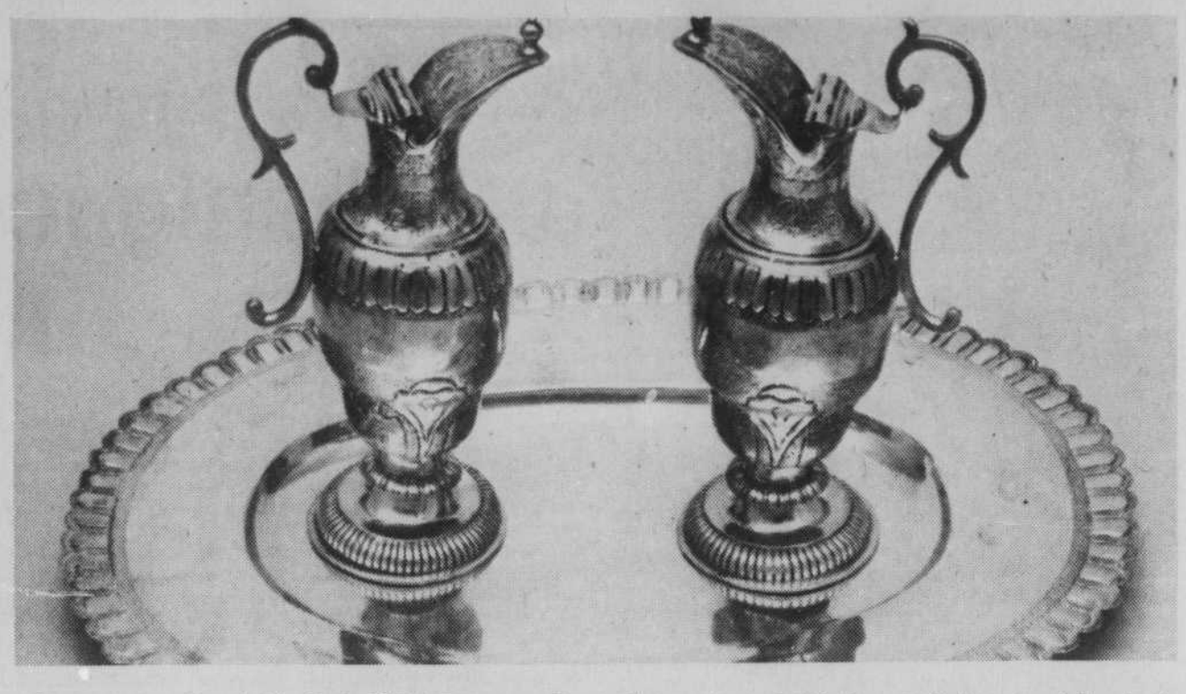
Depuis le 31 janvier, et cela jusqu'au 17 mars, M. Jean Trudel présente à la Galerie nationale d'Ottawa plus de 160 pièces d'orfèvrerie civile et religieuse de qualité, qui couvrent la période 1640-1760 (environ). Unique en son genre jusqu'à maintenant, cette exposition permet d'établir les liens étroits qui existaient, à l'époque, entre les métiers d'art de la Nouvelle-France et ceux de la métropole. Elle permet de rappeler la dépendance de la colonie d'alors vis-à-vis de la France, tout en soulignant les premiers efforts des Habitants pour se suffire à eux-mêmes. Malheureusement, l'état actuel des recherches, dans le domaine particulier de l'orfèvrerie, ne permet pas encore de voir comment les orfèvres, après la conquête anglaise, ont défini leur fonction sociale par rapport à l'envahisseur. Ont-ils cherché à perpétuer les traditions civiles et religieuses de la France? Sont-ils devenus des pourvoyeurs de produits "exotiques" français pour la bourgeoisie commerçante anglaise? Ont-ils commencé à emprunter aux traditions victoriennes? Ou bien ont-ils développé un style particulier, dépouillé et austère, à l'image de la société francophone d'alors?

L'exposition présentée à la Galerie nationale ne permet pas de percevoir une réelle émancipation des orfèvres québécois par rapport à leurs maîtres de la métropole, mais elle révèle tout de même que les Habitants, à cause de leur sous-développement économique, étaient contraints d'adopter une plus grande simplicité que les artisans de France et de délaisser l'or pour l'argent, lequel était souvent tiré soit de la monnaie de l'époque soit d'oeuvres importées fondues et transformées.

Autre constatation: l'orfèvrerie était (et demeure encore) un art réservé à la classe sociale la plus riche. C'est ainsi que l'inventaire des objets d'orfèvrerie nous conduit immanquablement dans les familles dirigeantes, dans les séminaires et autres institutions religieuses de l'époque. Car il est bien certain que les colons ne pouvaient se payer des ustensiles en argent et encore moins en or. Et d'autres part les orfèvres ne pouvaient vendre leurs produits, dont le coût de fabrication était très élevé, qu'aux dirigeants civils, militaires et religieux de la Nouvelle-France qui leur imposaient en même temps leurs goûts et leurs valeurs importés de la métropole. Avec les armuriers, les orfèvres étaient sans doute les artisans les plus dépendants du bon vouloir de l'aristocratie et du clergé.

M. Jean Trudel a eu l'heureuse idée d'enrichir son exposition d'un magnifique catalogue de près de 250 pages qui reproduit toutes les pièces exposées présentement à Ottawa et qui est précédé d'une très intelligente analyse historique de l'orfèvrerie en Nouvelle-France et de l'influence déterminante de l'orfèvrerie de la métropole sur celle de la colonie. Ce catalogue est un chef-d'oeuvre du genre. Il s'appuie sur un inventaire de pièces d'orfèvrerie et de documents d'archives du régime français établi, à partir de 1971, par M. Robert Derome.

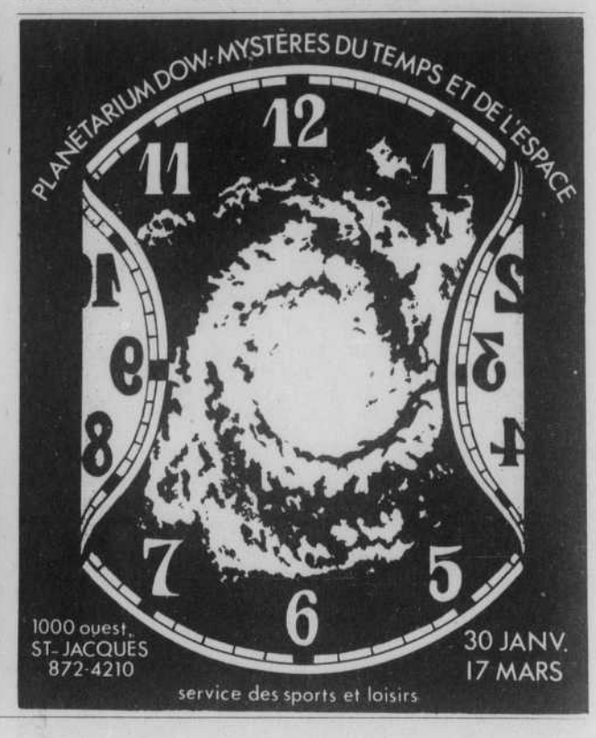
Chaque pièce est accompagnée de notes explicatives décrivant ses origines, son auteur (lorsqu'elle n'est pas anonyme), sa composition, ses propriétaires, et souvent même son itinéraire "historique". Le catalogue de M. Jean Trudel ne manquera de rendre d'inestimables services aux historiens de la Nouvelle-France.



On constate que la majorité des orfèvres connus sont originaires de France où ils reçurent leur formation: nommons, entre autres, François Chambellan, Charles-François Delique, Ignace-François Delezenne, Jean-Baptiste Descheverry, Paul Lambert dit Saint-Paul, Michel Levasseur, Roland Paradis et Louis-Alexandre Picard. Parmi ceux qui sont nés en Nouvelle-France et qui y ont été formés, signalons: Michel Cotton, Jean-François Landron, François Lefebvre, Joseph Maillou, Jacques et Joseph Pagé. Tous ces orfèvres ont oeuvré à Québec et à Montréal.

"L'orfèvrerie en Nouvelle-France" constitue sans aucun doute l'une des plus importantes expositions du genre à se tenir au Canada. Il est à souhaiter qu'elle se transporte éventuellement à Montréal et à Québec et qu'elle stimule les chercheurs québécois à en compléter la richesse par l'inventaire des oeuvres postérieures à la conquête et par celles qui, sous le régime français, furent réalisées en Louisiane et dans la région des Grands Lacs.





Les Beaux Dimanches Tempo

Ginette Reno, Mike Brant, Robert Demontigny, Céline Lomez

Le 10 février à 19h30

Claude Quenneville reçoit Mike Brant, Céline Lomez, Robert Demontigny et Ginette Reno.
Direction musicale: Michel Brouillette.
Chorégraphie: Michel Conte.
Une émission de Maurice Dubois.

Mike Brant
Cet interprète d'origine cypriote chantera notamment "Rien qu'une larme", un de ses plus grands succès.

Robert Demontigny
Il sera exceptionnellement entouré de ses trois fils, tous musiciens et chanteurs.

Ginette Reno
On aura le plaisir de l'entendre dans plusieurs pièces musicales qui mettront en valeur son talent.

Céline Lomez
Un choix de chansons des plus original nous la montrera plus en forme que jamais.


Ginette Reno


Céline Lomez


Robert Demontigny


Mike Brant

On regarde Radio-Canada

CBFT 2 MONTRÉAL CBOFT 9 OTTAWA-HULL CBVT 11 QUÉBEC CBGAT 9 MATANE CKRN 4 ROUYN-NORANDA CBAFT 11 MONCTON CBWFT 3 WINNIPEG CBLFT 25 TORONTO CHAU 5 CARLETON CKRT 7 RIVIÈRE-DU-LOUP CBXFT 11 EDMONTON CJBR 3 RIMOUSKI CHLT 7 SHERBROOKE CKRS 12 JONQUIÈRE CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

Les Beaux Dimanches

L'Heureux Stratagème

Le 10 février à 20h30

Pièce en trois actes de Marivaux, grand peintre de l'amour vrai, sincère et profond. Mise en scène et réalisation de Florent Forget. Musique originale de François Morel.

Dorante aime la comtesse qui l'a délaissé pour le chevalier, amant de la marquise. Avec celle-ci l'amoureux éconduit feindra l'amour afin de reprendre sa bien-aimée par la voie de la jalousie.

En vedette: Andrée Lachapelle, Patricia Nolin, Monique Joly, Gérard Poirier, François Cartier, Guy Hoffmann, Jacques Zouvi, Hubert Gagnon et Ernest Guimond.



On regarde Radio-Canada

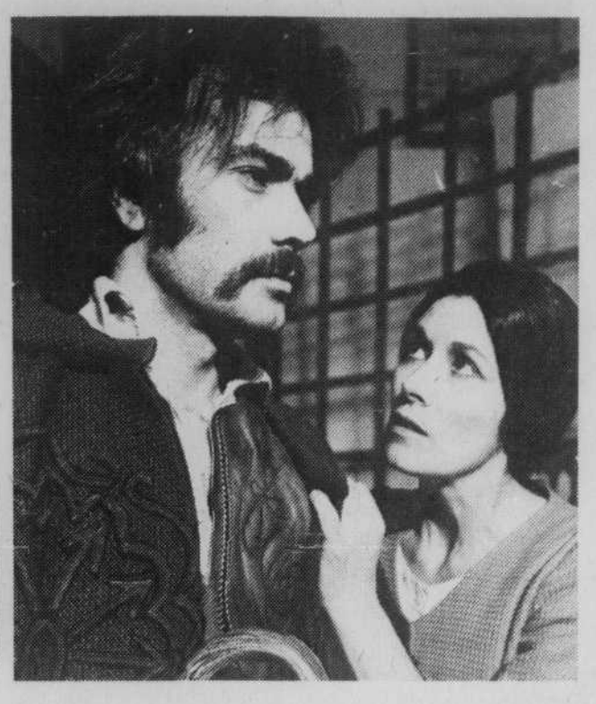
CBFT 2 MONTRÉAL CBOFT 9 OTTAWA-HULL CBVT 11 QUÉBEC CBGAT 9 MATANE CKRN 4 ROUYN-NORANDA CBAFT 11 MONCTON CBWFT 3 WINNIPEG CBLFT 25 TORONTO CHAU 5 CARLETON CKRT 7 RIVIÈRE-DU-LOUP CBXFT 11 EDMONTON CJBR 3 RIMOUSKI CHLT 7 SHERBROOKE CKRS 12 JONQUIÈRE CKTM 13 TROIS-RIVIÈRES

le THÉÂTRE

Une comédie à Québec et une tragédie ici

par ADRIEN GRUSLIN





Au Grand-Théâtre de la Vieille-Capitale (la Place des Arts de Québec!) le théâtre du Trident présente une pièce de Peter Nichols, "Un jour dans la mort de Joe Egg", qui a été prolongée jusqu'au début de mars. Il s'agit d'une comédie sur un sujet tragique. L'humour noir (l'auteur est Anglais) est constant et va souvent très loin.

La pièce raconte l'histoire de Joe Egg, infirme qui ne parle pas, ne marche pas et n'a de manifestations de vie que lorsqu'elle fait des crises. Joe Egg, c'est l'être devant lequel on s'apitoie et derrière le dos duquel on dit qu'il serait mieux mort. De toute façon, il ne vit pas vraiment. C'est aussi la marque du destin face à laquelle on pleure, on se tue ou on fait de l'humour.

Il est paradoxal d'être devant un récit au théâtre. L'histoire est construite sur un mode binaire. Tantôt on raconte en mimant (et si le jeu est bien fait, s'il y a de l'humour, ça passe) tantôt on raconte en parlant, et alors tout devient lourd. Le procédé de s'adresser directement au public est intéressant, mais exploité systématiquement, il devient vite terne et antithéatral. On a l'impression quand la mère de Joe Egg nous parle, d'être devant un psychologue qui nous explique un cas. Il n'y a alors plus de jeu, plus de spectacle ou presque. C'est là la faiblesse majeure de la pièce et elle est de taille. Dès qu'un personnage s'adresse au public, — le procédé est fréquent — on a l'impression d'arrêter, de sortir du jeu. Le déroulement est discontinu et le rythme inégal. Il y a des trous.

Il ne faut pas chercher dans l'histoire de Joe Egg l'essentiel de la pièce. Les réactions des proches de l'infirme devant cette malédiction sous-tendent tout. L'humour noir de Brian cache une profonde détresse qu'on ne découvre qu'à la toute fin mais qu'on sent progressivement au long du déroulement. Dès le début, Brian joue. Il est professeur devant une classe indisciplinée qu'il tente de mater. Michel Forget joue alors avec les bruits de la salle (un qui tousse, un qui rit) avec une présence telle qu'on entre dans le jeu dès le départ.

Puis, chez lui, avec Sheila sa femme, il nous raconte l'histoire de Joe Egg. Son jeu nous amuse tant que s'il prépare quelque chose pendant que Sheila parle, on le regarde et on n'écoute pas. Il y a un déséquilibre à ce niveau. Sheila se plie aisément au jeu de son mari. Elle rit, de telle sorte qu'à l'occasion on ne sait plus bien si c'est Sheila qui rit des jeux de Brian ou si c'est Denise Verville qui rit des trouvailles de Michel Forget. Ce phénomène occasionnel au théâtre est sympathique jusqu'à ce qu'il lasse. Entre ces jeux, Sheila nous parle du drame de sa fille.

La seconde partie est plus tragique. Les amis du couple arrivent. Freddie, l'homme d'affaires, veut aider à résoudre le problème de Joe Egg. Sa femme, Pamela, veut s'en aller. Brian continue de faire le bouffon et invente même qu'il a tué sa fille. Il rit de sa trouvaille (pas les autres). Même le public s'y est laissé prendre. Sa mère, Grace, intervient et réussit à nous faire rire grâce aux allures spéciales qu'Annette Leclerc donne au personnage.

Joe Egg multiplie les crises où elle se tord et se désarticule, à un tel rythme que Brian, n'en pouvant plus, voudra vraiment la tuer. Mais on la sauvera, au grand bonheur de Sheila qui terminera en disant la phase la plus cynique de la pièce: "On en a de la chance" pendant que Brian s'en ira. Il n'a plus envie de rire. Joe Egg est sauvée. Elle vit (façon de parler) elle va pouvoir continuer d'empêcher les autres, surtout Sheila, de vivre. Brian a compris: l'humour ne permet pas de résister à tout.

Le public a beaucoup applaudi à cette pièce; les caricatures précises et les compositions variées des personnages de Michel Forget en sont la raison. L'ensemble m'est apparu inégal à cause du procédé narratif, négation même de la dynamique théâtrale. Trop utilisé, il brise sans cesse l'intérêt. Disons que la pièce alterne: des moments dynamiques très bons et... des trous. Les jeux sont excellents et les trous sont... des trous!

•

"Yerma", présenté au Rideau-Vert, est un beau spectacle. Cependant le développement du drame à six tableaux est trop lent, sauf dans les deux tableaux qui terminent chaque partie. Ces deux moments sont aussi spectaculaires que beaux.

Tout est bien rodé dans cette pièce à l'occasion poétique, en son temps politique, et maintenant un peu déphasée dans son contenu. Des éléments comme l'honneur et la caste ne sont pas des raisons d'agir auxquelles on est très sensible en 1974.....

Yerma, c'est la femme mariée par ses parents à un homme qu'elle n'aime pas. Par surcroît, elle n'arrive pas à avoir d'enfant. L'homme Juan, dont la priorité est le travail, se fiche des enfants. Autoritaire, il retient sa femme à la maison. L'absence de progéniture devient le drame de cette femme mal aimée. Le début de la pièce nous fait voir Yerma chez elle, rêvant à l'enfant qu'elle désire. Apparait alors un enfant à droite de la scène. C'est l'image qui lance toute l'action. A l'arrière-scène se tiennent des femmes en noir aux murmures et allures de vieux corbeaux, sombres symboles de l'oppression et du malheur de Yerma, présages funestes par excellence.

Une joyeuse vieille, mère de neuf enfants, dit à Yerma que le manque d'amour est la cause de son problème. Il y a bien Victor le berger qui attire Yerma, mais le sens de l'honneur est si fort que seuls les regards qu'ils s'échangent trahissent leurs sentiments. Victor partira au quatrième tableau et Yerma ne pourra que lui souhaiter "bonne santé" deux fois.

La première partie reste une longue et lente mise en situation. L'action véritable ne se fait qu'à la seconde. Yerma va voir une sorcière, prend en vain des médecines, le tout finira par un pèlerinage. Là, aux prières succèdent les danses, la fête. Les femmes sautent et dansent avec les hommes et c'est le saint qui fait le miracle. Quant à Yerma elle se désole. Juan ivre vient près d'elle; elle le repousse et le tue. Cette mort, c'est celle, définitive, de son enfant.

Le rythme des six tableaux, bien que brisé, reste lent au niveau de l'évolution. Les rideaux inévitables pour changement de décor entre chaque tableau n'aident pas. Tout au long du spectalce, les décors restent sobres et beaux. Cet aspect est toujours très soigné au Rideau-Vert, et le spectacle y gagne. On passe une agréable soirée, même si le drame reste en soi plus ou moins prenant. On est sûrement plus sensible aujourd'hui au problème de la femme qui a un enfant alors qu'elle n'en voulait pas, qu'à celui de celle qui n'en a pas et qui en veut.

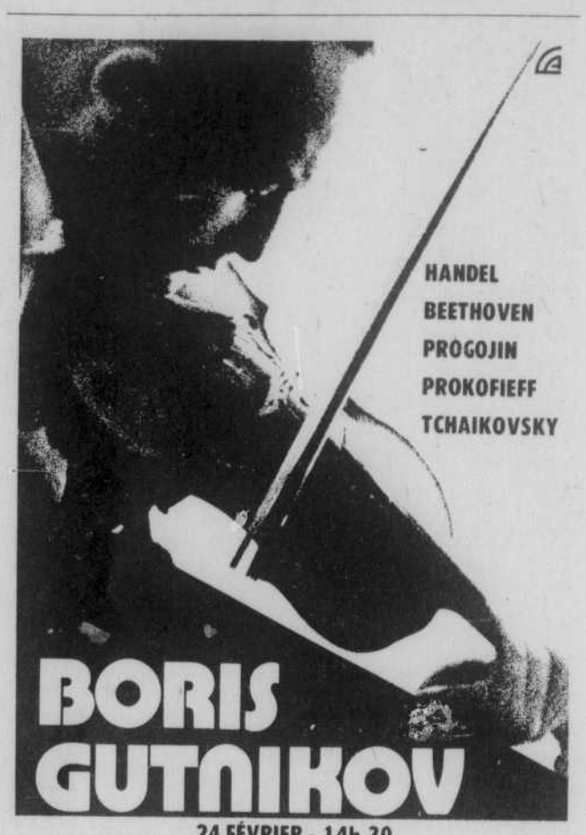
Comme les décors, la mise en scène est sobre, juste et équilibrée. Elle met en valeur autant le drame que la dimension poétique de la pièce. L'élément le plus attachant est sans doute la musique de Michel Hinton. On reconnaît la guitare espagnole qui nous met dans l'atmosphère, avec en plus une touche originale. On a su éviter les morceaux clichés, style flamenco, pour créer autre chose qui, paradoxalement, est nouveau et familier à la fois. Les chansons et les rythmes nous prennent beaucoup dans le choeur des Lavandières et la danse de la Fête, de même que la musique et le chant plus sobre qui accompagnent le personnage principal.

Yerma, c'est enfin un grand rôle interprété par Monique Miller. Elle réussit à nous toucher grâce à la justesse de ses intonations et de ses gestes. Le personnage de Jacques Galipeau, l'ingrat, aride et antipathique Juan, passe également bien. Je m'en voudrais d'oublier la très vivante composition de la Joyeuse Vieille, que Janine Sutto a réussie. Quant aux Lavandières et aux gens de la Fête, ils sont sans défauts.

Ce soir 20 h.



Les Productions Perle présentent
André Bénichou
Jazz Guitar Bach
Sièges réservés $3.45 au guichet du "Plateau"
auditorium LE PLATEAU 3700, Calixa-Lavallée Angle Sherbrooke Près du Parc Lafontaine



HANDEL
BEETHOVEN
PROGOJIN
PROKOFIEFF
TCHAIKOVSKY
BORIS GUTNIKOV
24 FÉVRIER - 14h.30
Billets: $9, $7, $6, $4. EN VENTE: CCA 1822 ouest Sherbrooke (sous-sol), Place des Arts, Montréal Trust P.V.M. Demi-tarifs sur billets $7. étudiants - Âge d'Or en vente à CCA seulement.
Agences & CHARGEX 932-2234
THÉÂTRE MAISONNEUVE

CHAMBRISTES DE QUÉBEC
Zeida Suzuki, piano
Chantal Masson-Bourque, alto
Hidetaro Suzuki, violon
Pierre Morin, violoncelle
Langis Breton, violon
RÉTROSPECTIVE DE MUSIQUE CANADIENNE
avec le concours du Conseil des Arts du Canada
Dim. - 17 fév. - 16 h. 30
Programme: Contant - Mathieu - Somers
Billets $5 - $4
Étudiants 7 à 25 ans: $2
Pro Musica
1270 O Sherbrooke
845-0532
THÉÂTRE MAISONNEUVE

LA NOUVELLE COMPAGNIE THEATRALE
'LA MOSCHETA'
DE RUZZANTE & GUY DUFRESNE
mise en scène
CLAUDE DESLANDES
décors
MICHEL CATUDAL
costumes
CLAUDE GAGNON-CHOQUETTE
musique
GINETTE BELLAVANCE
AVEC
HELENE LOISELLE
EDGAR FRUITIER
LUC DURAND
JEAN-PIERRE CARTIER
1200 Bleury
Renseignements 866-1964

école nationale de théâtre
auditions
pour l'année scolaire 1974-75
section interprétation
section décoration
section technique
DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS: LE 28 FÉVRIER
POUR RENSEIGNEMENTS, S'ADRESSER AU SECRÉTARIAT:
5030, rue SAINT-DENIS
Montréal, Qué. H2J 2L8
Tél.: 842-7954

PRIX D'EUROPE 1974
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE DE QUÉBEC
annonce la tenue du concours
PRIX D'EUROPE 1974
sous le distingué patronage du ministre des Affaires culturelles du Québec
UNE BOURSE DE $8,000
pour deux années d'études musicales à l'étranger est attribuée par voie de concours.
DISCIPLINES DU CONCOURS :
Chant, piano, clavecin, guitare, orgue, violon, alto, violoncelle, contrebasse, flûte à bec, flûte traversière, hautbois, clarinette, basson, saxophone, trompette, cor, trombone, tuba, harpe et instruments de percussion.
DATE ULTIME D'INSCRIPTION :
LE 1er MARS 1974
Toute demande d'information ou d'inscription doit être adressée à :
L'ACADÉMIE DE MUSIQUE DE QUÉBEC
Le Secrétaire
C.P. 7185
Québec 7, Qué. G1G 5E5

les spectacles EXPORT "A"
sur scène
au théâtre St-Denis
Métro Berri-De Montigny
RÉCITAL MINUIT
CLAUDE LÉVEILLÉE
8-9 fév.
Billets en vente:
Théâtre St-Denis
Sauvé Frères
PRODUCTIONS GUY ROY J.L. NADEAU
Prix d'entrée: $2.50 taxe incl.

théâtre du rideau vert
25e Anniversaire
Du mardi au samedi: 20h.
Dimanche: 19h.
yerma
de Federico Garcia Lorca
Mise en scène OLIVIER REICHENBACH
Monique MILLER
Jacques Galipeau
Jacques Thisdale
Janine Sutto Gisele Schmidt Sophie Clement

C'EST LÀ POUR ÇA!





AQUARIUM
LA RONDE ÎLE Ste HÉLÈNE
RENSEIGNEMENTS 872-4656
stationnement gratuit

Orchestre de Chambre McGill
Chef d'orchestre: ALEXANDER BROTT
CONCERT MOZART



soliste:
Le grand violoniste virtuose russe
BORIS GUTNIKOV,
remplace
DAVID OISTRAKH
pour cause de maladie
Missa Brevis; Choeur: École Normale de Musique, Henrietta Platford, soprano, David Astor, ténor, Mariana Paunova, contralto, Kenneth Ash, basse.
Concertos pour violon en ré majeur et la majeur; Symphonie no. 29.
Ce concert, dédié à la mémoire de Mme Susie Loewenheim, est sous le haut patronage du Corps Consulaire de Montréal. Tout profit net sera offert à la Société Canadienne du Cancer.
SAMEDI SOIR 16 FÉVRIER, 8.30
Billets: $5.00 — International Music Store
Montréal Trust, Place Ville Marie
INFORMATION, RÉSERVATIONS 935-4955
ÉGLISE NOTRE-DAME

TOUS LES DIMANCHES
14h30 — MARIONNETTES
LA FLUTE ENCHANTÉE
de Pierre Régimbald et Nicole Lapointe.
théâtre jeunesse
15h30 — THÉÂTRE
L'ÎLE AU SORCIER
Fantaisie d'André Cailloux
Réservations 844 1793
Métro Laurier, sortie Gilford — 4664, rue St-Denis

toronto

Flambée de l'or

L'indice de l'or a fait une nouvelle ascension hier à la Bourse de Toronto et il y a atteint à la fermeture un niveau sans précédent. La plupart des autres compartiments ont progressé sur ce marché et l'activité tout au cours de la séance a été grande.

L'indice de l'or a monté en flèche, précisément de 30.7, et clôturé au niveau record de 592.81, ce qui reflétait les prix records de l'or en Europe. Au nombre des plus forts gagnants se trouvent Dome Mines, en hausse de 8 1-2 et au niveau de $182 1-2, Campbell Red Lake, en hausse de 4 5-8 et au niveau de $88 5-8, Sigma, en hausse de 1 5-8 et au niveau de $37 7-8 et Giant Yellowknife, en hausse de 1 1-2 et au niveau de $25 3-4.

Le virement, le plus élevé depuis février 1972, se traduit par l'échange de 5.20 millions d'actions d'une valeur totale de $32.16 millions, au regard de 4.23 millions d'actions d'une valeur totale de $26.76 millions la veille.

Les manufactures en général, les pipelines, les produits chimiques et les raffineries de pétrole sont au nombre des gagnants et les aciéries, les pâtes et papiers, les grands magasins et l'industrie alimentaire, au nombre des perdants.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	2:20	Ch.
Industrielles					
Abitibi	7865	$12⅞	12¾	12⅞	+ ⅛
Abitbi 7½p	z50	$49½	49½	49½	
Acklands	2000	$13	12⅞	12⅞	
Acme Gas	4000	12	11	11	
Acres Ltd	140	$10⅝	10⅝	10⅝	
Adanac M	1000	40	40	40	
Afton Min	1800	$8⅞	8⅝	8⅞	+ ⅛
A.G.F. M	342	305	305	305	—10
Agnico E	8104	$11⅛	10¾	10⅝	+ ⅛
Agra Ind	1550	$9⅝	9	9⅜	+ ⅛
Akaitc	12900	270	260	265	+10
Alt East G	3400	$6¼	6½	6⅜	
Alta Gas A	4679	$12¼	12	12¼	+ ¼
Alta G C p	100	$63	63	63	
Alta Nat	400	$18½	18½	18½	— ½
Alcan	5530	$32⅜	32	32	
Algo Cent	500	$13¼	13¼	13¼	— ⅛
Algma	14322	$24⅜	23¾	24	
Algon	100	440	440	440	
Algong pr	z48	425	425	425	
Alliance B	725	$8⅜	8¼	8¼	— ⅛
Alminex	1150	$7¼	7⅛	7⅛	
Alpa Ind	1244	$7⅜	7⅜	7⅜	— ⅛
A Lard	12500	80	75	78	+ 5
A Leduc	10000	7	7	7	
A Quasar P	100	$14	14	14	— ½
Andres W	z50	$20¾	20¾	20¾	
Anglo-cn	130	$17	17	17	— ¼
Ang CT 290	z40	$35	35	35	
Ang CT 315	z25	$38	38	38	
Ang U Dev	5200	104	95	104	+ 9
Aquitaine	620	$28⅜	28⅛	28⅜	+ ¼
Argosy	5000	30	27½	30	+2½
Argus	175	$20	20	20	
Args 250 p	z10	$31⅛	31⅛	31⅛	
Argus C pr	5100	$12½	12½	12½	
Asamera	5850	$13¼	12¾	12¾	— ⅛
Asbestos	300	$18	18	18	+ ⅜
Ashland C	500	$11¼	11¼	11¼	
Asoc Porc	6607	240	220	240	+25
Atl C Cop	4071	62	62	62	+ 2
At Yk	20000	25	23	24	+ 1
Ato Hard A	100	$8¾	8¾	8¾	— ⅛
Avoca M	1000	65	65	65	+ 3
Bad Boy	400	$6⅝	6⅝	6⅝	— ⅛
Ballindery	2200	140	135	135	— 5
Banister C	300	$14¾	14¾	14¾	
Bankeno	1600	$5¼	5	5	
Bank B C	110	$23¾	23¾	23¾	
Bk Mtl	10303	$20⅛	20⅛	20⅛	+ ⅛
Bank N S	3267	$38¼	38	38	
B Cdn Nat	100	$18½	18½	18½	+ ½
Barex	2000	13	13	13	
Bartaco	200	120	120	120	
Baton B	800	$5	5	5	
Bay Mills	200	$9	8⅞	9	+ ¾
Beavr Eng	200	465	465	465	— 5
Becker B p	300	400	400	400	—10
Bell Canad	5728	$40¾	40⅛	40¼	+ ⅛
Bell C pr	z20	$30½	30½	30½	
Beth Cop	670	$15¼	15⅛	15¼	+ ¼
Big Nam	57607	36	27	34	+6½
Bl Hawk	z100	60	60	60	
Black P A	400	425	425	425	—10
Bikwod A	450	435	435	435	
Block Bros	800	365	360	365	+ 5
Bombrdier	100	210	210	210	+10
Bonza I	32500	315	300	310	+10
Bovis Cor	2800	175	171	173	+ 3
Bow-m pr	1120	$39	39	39	
Bow Valy	1588	$28	27½	27½	— ¾
BP Can	11425	$14½	14	14¼	+ ¼
Bralor Res	200	235	235	235	— 8
Bramalea	755	$6¼	6⅛	6⅛	— ⅛
Brameda	3700	66	60	66	+ 6
Brascan A	3950	$16	15⅝	16	+ ⅛
Brenda M	600	$7¾	7¾	7¾	
Brinco	1313	495	490	490	— 5
BC Forest	350	$19⅞	19½	19½	+ ⅛
BC Sugar A	250	$20½	20½	20½	+ ⅛
BC Sugar B	100	$20¾	20¾	20¾	
BC Phone	z85	$50½	50¼	50¼	
BCPh 4½ p	z25	$55	55	55	
BCPh 1956	z10	$56¾	56¾	56¾	
Br Reef	57200	90	85	87	+ 4
Brunswk	4700	$5	490	490	
Budd Auto	1535	$8⅜	8	8¼	— ⅛
Burns Fds	700	$14	14	14	— ¼
Bushnell	z1	$9	9	9	
Cad Dev	125	$15⅝	15⅜	15⅜	— ⅛
CAE Ind	600	$9¼	9⅛	9¼	+ ¼
Cal Pow	200	$23	23	23	
Cal P 4½ p	z10	$55	55	55	
Cal P 7 p	300	$94	93⅜	93⅜	+ ¼
Calvrt Dle	100	195	195	195	+10
C Mine	88300	32	28	31	+ 4
Cambridg	400	$16¼	16¼	16¼	+ ¼
Camfi	28265	$22⅜	21½	22½	+ 1⅜
C Chib	25500	$9¾	9	9¾	+ ⅜
Camp RL	3250	$88½	85½	88½	+4½
Campau A	310	$8⅜	8⅛	8⅜	+ ⅛
Campu 7p	200	$10½	10½	10½	— ⅛
Can Cem L	1625	$12½	12¼	12¼	— ⅛
C Geother	5000	185	180	180	
Can Malt A	2100	$28⅜	28⅛	28⅜	
C Nor West	5475	$8½	8¼	8¼	— ¼
C Pakrs C	750	$24¼	24¼	24¼	— ⅜
Can Perm	7875	$17⅜	17¼	17⅜	+ ⅜
CS Pete	11430	$6⅛	5¾	6	
CSL pr	100	450	450	450	—20
C Tung	825	320	320	320	
Cdn Arrow	1000	28	28	28	— 2
Cdn Fund	10700	161	158	161	+ 3
C Cabl	166900	$16	15⅛	15½	+ ⅜
C Cable w	1520	280	260	280	+20
Cdn Cel	2313	$6½	6⅜	6½	+ ⅛
Cdn Equty	950	$17	17	17	+ ⅛
C Ex Gas	2800	340	335	335	
CG Invest	810	$76	76	76	— ¾
C Homestd	1500	$6¾	6½	6½	— ¼
C Hydr	5240	$7⅝	7½	7½	
C Imp Bank	3275	$29⅝	29	29⅛	+ ⅜
C Ind Gas	9855	$9⅞	9¼	9¼	— ½
CIL	5050	$17¾	17¼	17¾	+ ¾
C Lencour	7000	15	15	15	
C Manoir	400	365	360	365	— 5
C Malart	6000	62	61	61	+ 1
C Memorial	400	300	300	300	+ 5
C Merrill	620	470	470	470	—10
C Occdental	6089	$12¼	12⅛	12⅛	— ¼
CP Invw	760	$16¾	16⅜	16⅜	+ ⅛
CP Inve pr	z30	$32⅛	32⅛	32⅛	
CP Inve w	3200	295	290	295	+ 5
CP Ltd	15921	$15½	15⅜	15½	
CPL A p	100	$10½	10½	10½	
C Reserve	200	450	450	450	
Cdn Sup O	z10	$58⅞	58⅞	58⅞	
Cdn Tire	150	$41½	41½	41½	+ ½
Cdn Tire A	1062	$40½	40⅜	40½	+ ⅛
C Util 5 pr	240	$62	62	62	
C Util $1.25	500	$21	21	21	
C Util w	500	300	300	300	— 5
Candel Oil	200	$10¾	10¾	10¾	
Canron	1600	$21¾	21⅜	21¾	+ ¾
Canron pr	150	$71	71	71	+ ½
Capit Div	500	34	34	34	+ 2
Cara	500	6	6	6	
Carl OK	2325	405	390	400	+ 5
Carl OK B p	100	$29	29	29	+ ¼
Carma D	1600	$9¾	9¾	9¾	+ ¼
Carrier JD	100	225	225	225	— 5
CC Yachts	1500	385	380	380	
Celanese	3000	$5¾	5⅝	5¾	
Cent Pat	1100	132	132	132	+ 7
CFCN	600	$7¼	7	7	— ⅜
Chmly	10200	260	255	255	— 5
Chestrvile	2000	17½	17	17	— ½
Chib-K	14750	32	31	31½	
Chieftan D	3020	$10½	10	10⅛	— ⅜
Chimo	600	124	124	124	+ 4
Chrysler	500	$16¼	15⅞	15⅞	— ¼
Ciarcan	200	470	460	460	+ 5
Coch W	51813	259	245	259	+19
Cckfield	100	$5¼	5¼	5¼	+ ¼
Coin L	39500	34½	31½	34	+ 4
Coldstm	400	285	285	285	— 5
Coles Book	205	$7	7	7	
Compro	z10	310	310	310	
Compr Ap	z10	$10¾	10¾	10¾	
Comb Met	2000	15	15	15	+1½
Cominco	2585	$34⅛	33¼	33¼	— 1
Com Cap	700	240	235	240	
C Holiday I	1710	$6⅞	6¾	6¾	— ⅛
Comtech	200	325	325	325	—10
Coniagas	5700	194	185	185	+ 2
Conn Bath	860	$26⅞	26⅞	26⅞	
Con Bath p	100	$17¾	17¾	17¾	
Con Bath w	7550	195	180	180	—19
Con Bldg	5130	298	290	291	— 1
Con Fardy	6733	140	135	138	+ 7
C Durm	18400	70	68	68	— 2
C Marben	9400	115	111	112	— 3
Falcon C	6588	$11¾	11½	11⅝	
Falcon	1067	$63¾	61½	61½	— 1
Fed Diver	500	130	130	130	+10
Fed Pipn	300	$21½	21½	21½	
Fields S	6450	$15½	15¼	15¼	— ⅛
Finning T	150	$10½	10½	10½	
F City Fin	400	$10⅝	10⅝	10⅝	+ ⅛
F City F wt	200	$5	5	5	
F Mar	1500	66	66	66	
Foodcrp Lt	200	120	120	120	
Foodex S	1000	$5	490	490	
Ford Cnda	277	$78½	77	77	
Fort Reinc	2600	33	32	33	+ 2
F Sea A pr	200	$8¼	8⅛	8¼	
Fraser	300	$23	23	23	
Frobex	12000	28	27½	28	+1½
GH Steel	750	$6⅜	6⅛	6⅜	— ⅛
Galt Mi Irn	600	$5¼	5¼	5¼	
Gaz Metr	720	$6	5⅞	6	
Gaz 5½ p	100	$6⅝	6⅝	6⅝	— 1
Gen Distrb	80	$9	9	9	
GMC	2109	$49⅜	49¼	49¼	
Genstar L	z115	$16¾	16⅜	16¾	
Gnstar L w	200	$5	5	5	
Gnt Masct	2225	235	229	235	+ 6
Giant Yk	6443	$25⅞	25⅞	25⅞	+1⅛
Gibraltar	2200	$11¾	11⅜	11⅜	— ⅛
Glendale	100	$6⅞	6⅞	6⅞	— ⅛
Goldund M	1300	86	86	86	+ 3
Gldry	14000	65	63	64	+ 1
Goldrim	9900	10	8	10	+ 2
Graft G	275	$22	21⅜	21⅜	
Granduc	900	370	365	365	— 5
Gt Collsds	1725	$11	10½	11	+ ⅛
GL Nickl	200	235	235	235	— 5
GL Paper	700	$24¼	24	24¼	+ ¼
GN Capital	1340	$5⅞	5⅜	5⅜	— ¼
Gr Plains	270	$29¼	29¼	29¼	— ¼
Gt W Life	100	$53¾	53¼	53¼	+ ¾
Gt West S	300	380	370	380	+10
Green Pnt	1200	9	9	9	
Greyhnd	129	$17	17	17	
Guar Trst	863	$10½	10⅛	10½	+ ¼
Guard Cap	300	55	5	5	— ¼
Gulf Can	2138	$32½	32¼	32¼	
Gulfstr	10283	128	125	125	— 3
Halifax D	300	215	213	215	—10
Hambro C	2400	395	380	380	
H Group	200	$7½	7½	7½	— ¼
Hardee	1600	105	105	105	+ 2
H Crp A	45112	$5¾	5½	5¾	+ ¼
Hard Crp C	z6	$5	5	5	
Harris J S	4625	$8¾	8⅛	8¾	+ ¼
Hawker S	2550	$5½	5¼	5½	+ ⅜
Hayes D A	153	$5¾	5¾	5¾	
Hedwav C	1000	450	450	450	
Highmont	500	185	180	185	+15
Homco Ind	300	400	395	395	— 5
Ho OA	18952	$52	50	50½	—1⅝
Home B	150	$47½	47½	47½	— ½
Houston O	9300	296	280	280	—15
Hoden DH	200	$5½	5½	5½	— ⅛
Huds Bay	1650	$24¼	24⅛	24½	— ⅛
H Bay Co	1000	$16½	16½	16½	+ ⅛
HB Oil Gas	4625	$45½	44⅝	45¼	+ ⅜
Hu-Pam	3500	40	38	40	+ 2
Huron Erl	1000	$27¼	27¼	27¼	— ⅛
Husky Oil	5243	$21⅛	20⅝	20⅝	— ¼
Husky D w	650	$6⅛	6	6⅛	
Husky E w	940	$9¼	9	9	
Hydrd	26501	63	55	61	+ 5
Hy's Ltd	201	310	305	310	— 5
IAC	1463	$18	18	18	+ ¼
IAC wt	300	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Imasco A p	320	390	390	390	+10
Imp O	14421	$40⅛	39⅜	40	+ ⅜
Indal Can	2300	$13	12½	13	+ ½
Ind Adhes	100	$13¼	13¼	13¼	— ½
Inland Gas	600	$9¾	9¾	9¾	
Inter-City	1600	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Intrmetco	200	425	425	425	
IBM	104	$230	226	226	— 1
Int Mogul	633	$9½	8⅞	8⅞	— ⅜
Inco	16358	$35⅞	35⅜	35¾	+ ¼
I Obask	17500	48	44	45	— 3
Intpr Pipe	4455	$21½	21¼	21½	+ ⅛
Ipsco	3437	$15⅞	15	15¾	+ ⅜
InterTech	5000	30½	30	30½	+1½
Inv Group	500	$8⅛	8⅛	8⅛	+ ⅛
Inv Grp A	3955	$8½	8⅛	8⅛	+ ⅛
Inv Grp 5 p	600	$17¾	17¾	17¾	— ⅛
Irwin T A	232	300	290	290	
Iso	500	198	198	198	+ 1
ITL Ind	200	280	280	280	
ITL Ind pr	350	$13	13	13	— ¼
IU Intl	3134	$17¾	17¼	17⅜	— ⅜
Ivaco Ind	750	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
IWC Com	2000	230	230	230	+ 5
Jannock	250	$6½	6½	6½	
Jannock D	100	$6½	6½	6½	— ⅛
Jannock B	200	$12½	12½	12½	
Jelex	1000	18	18	18	+ 1
Joliet	10000	29	28	29	— 1
Jonsm	42500	11	9½	10	— 1
Jorex Ltd	1500	83	82	83	+ 3
Kaiser Re	2900	455	445	450	—10
Kam Kta	47900	99	95	98	+ 5
Kaps Trdn	800	460	460	460	
Keen Ind	100	$10	10	10	
Kenting	100	$6	6	6	— ¼
Kerr Ad	25350	$15⅜	15⅛	15⅜	+ ¼
K Anac	71561	48	38	45½	+12
KT Mining	6000	9½	9½	9½	+ ½
Labatt A	230	$21⅛	21⅛	21⅛	
Lacnx	12500	84	79	80	+ 5
Lacanex w	5000	25	25	25	+ 2
Lacroix	200	55	5	5	
Laidlaw T	1100	$7¾	7½	7¾	+ ⅜
LDnt Cem	3050	415	405	415	+20
L Osu	36000	10	8½	10	+ 2
L Shore	7810	$7⅞	7¼	7⅜	+ ½
Langis	18000	15	14	14	— 1
Lasitr Km	500	75	75	75	— 4
Laura Sec	228	$5	480	480	
Laura	13440	70	68	68	+ 2
Lau Fin	285	$10½	10	10	— ⅜
Lau F 2.00	z75	$24	24	24	
Leigh Inst	700	400	395	400	+10
Liberian	9100	$11½	11	11⅛	+ ⅜
Life Inv	2000	39	38	39	+ 9
Lincoln Tr	700	$15⅜	15⅜	15⅜	— ⅛
L.L.L.	13900	335	310	335	+30
Livingsto	z80	$7¼	7¼	7¼	
Lob Co A	z44	$5½	5½	5½	
Lob Co B	1050	$5¾	5¾	5¾	+ ⅛
Lob Co pr	225	$25⅞	25⅞	25⅞	
Lob Inc	100	390	390	390	—15
Lochiel	1025	280	275	275	— 1
Loeb M	125	355	355	355	— 5
Lost River	6100	385	350	380	+30
Lytton M	1900	165	161	161	+ 1
Mclan H A	675	58⅞	8¾	8⅞	+ ⅛
MH Cable	500	$11¾	11½	11½	— ⅛
MB Ltd	2065	$30½	30¼	30¼	— ⅜
Madeline	1300	475	470	475	+ 5
Madsn	39350	370	355	370	+20
Magnason	200	$5½	5½	5½	
Magnetcs	500	75	75	75	+ 1
Malartic	4848	270	240	270	+35
Man Ba	45320	184	174	182	+ 9
M Lf Mills	200	$21	21	21	+ ¾
Marcana	8500	21	19½	21	+ 2
Maritime	413	$18½	18½	18½	
Martin	133111	68	62	62	+ 1
Mass Fer	7821	$16⅞	16¼	16¼	— ½
Match	117000	29	25	28	+ 4
Mattgmi	z100	$31	31	31	
Mc Adam	1000	34½	34½	34½	— ½
McGraw H	300	400	400	400	
Mc Intyre	1600	$53¾	52	52¾	+ 1
McLaghln	885	$19¾	19	19¾	+ ¾
McLagn w	5200	$11	10¼	11	+ 1
Melton R E	500	335	335	335	
Ment	18963	335	315	325	+26
MEPC p	z5	$17¼	17¼	17¼	
Mercan	12579	$21½	20¾	21⅜	+ ⅜
Merland E	100	200	200	200	
Meta Uran	224	12	12	12	
Microsyst	4103	$6¾	6⅛	6¾	+ ¾
Microsys w	1200	340	320	340	+20
Midrim	2000	16	16	16	
Mindamr	2300	385	385	385	
MLW Wor	100	$16¾	16¼	16¾	+ ¾
Molson A	1244	$22	21¾	21¾	+ ⅛
Molson B	3008	$21	20¾	21	+ ⅜
Mon Life	125	$37	37	37	+ 2
Moneta P	z400	61	61	61	
Montrey A	3500	25	25	25	
Moore	8265	$49½	49⅛	49⅛	— ⅜
Morse A	225	$15¾	15¾	15¾	+ ¼
Morse pr	z5	$33	33	33	
Mt Wright	700	20	20	20	+ 1
MTS Inter	1000	46	46	46	+ 3
Multi-Mi	4500	58	58	58	— 2
Multi Acc	200	$5½	5⅛	5½	— ⅛
Murphy	100	9	9	9	
Murritt P	500	235	220	220	— 5
Mvmar M	2666	50	47	47	
NaChrs I	4100	$7¾	7¼	7⅜	+ ⅛
Nat Pete	1000	39	39	39	+ 1
Nat Sea A	100	$14⅞	14⅞	14⅞	+ ⅛
Nat Trust	200	$18½	18½	18½	
N B Cook	1100	243	236	243	+ 3
NBU M	10800	390	380	385	+ 5
Neonex	400	260	255	255	+ 5
NAth	62000	32	26½	31½	+5½
NB Tel	294	$13½	13½	13½	+ ¼
N Cal	54000	41	37½	40	+ 2
Newconx	100	5½	5½	5½	
N Dmen	15000	23	22½	23	
N Gvue	14500	19	18½	18½	
Newnor	5000	10	10	10	+ ½
N Provid D	1000	24	24	24	
N Que Ragl	100	$5½	5½	5½	
N Sen	56660	19	16½	18	+1½
Nfld LP	100	$11	11	11	— ¼
N Rim	13000	14	13½	13½	
Noble M	7000	107	104	105	
Nor-Ac	42000	25	24	25	+ 1
Noranda A	2193	$47⅞	47⅛	47⅜	— ⅜
Norbaska	9500	25	24½	25	
Nordair L	400	335	320	320	—25
Normick P	100	470	470	470	+ 5
NC Oils	2000	$5¼	5	5⅛	
N Canada	500	72	72	72	+ 1
NCtrl G	14628	$12½	12¼	12⅜	
Nor Ct 270 p	z30	$34		34	
Nor Ct 150 p	400	$23⅞	23⅞	23⅞	+ ⅜
Nor Ctl w	300	360	360	360	+ 5
Nor Elect	2015	$18⅛	17¾	18	
N Gate	13634	$6⅛	5⅞	6⅛	+ ¼
Northld	1000	23	23	23	
N Rock	9500	33	32	32	— 2
NW Util p	z15	$51	50⅛	51	
N Beauc	1000	38	38	38	+ 1
Nowsco W	200	$10½	10½	10½	+ ⅜
Numac	1250	$16	15¾	15⅞	— ⅛
NuWest D	2575	$10	9¾	10	+ ⅜
NW Fin	300	165	165	165	— 4
Oakwod	80750	234	221	221	— 9
Obrien	17620	140	133	136	+ 3
Orchan	1200	445	440	445	+ 5
OSF Ind	1105	$6	5⅞	6	
Oshawa A	850	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Osisko	3000	32	31½	31½	— ½
Pac Pete	4058	$33½	33	33½	+ ½
Pac West A	800	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
Page Pet	200	375	370	375	— 5
Pmour	42017	$15	14½	15	+ ¾
Pancana I	z100	205	200	200	
P Centr	16615	193	150	187	+32
P Ocean	13293	$17	16½	16½	— ½
PanCdn P	470	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
Patino N V	250	$22	22	22	— ½
Pe Ben O	1025	$6⅜	6⅛	6⅜	+ ⅛
Pembin A	1300	365	365	365	
Pennant	1100	285	275	275	—15
P Jewl A	300	56	6	6	
Petrofina	z30	$23½	23⅛	23⅛	
Petrol	1300	181	181	181	+ 1
Peyto O	16165	59	8⅜	8½	— ⅜
Phillips Cb	100	$11	11	11	
Pine Point	1565	$33½	33⅛	33½	
Pinnacle P	4500	22	21	22	
Pitt Eng C	600	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Place G	4600	52	50	50	
Placer	9469	$25	24½	24⅝	+ ¾
Pominex	7000	117	110	111	— 3
Ponder	500	53	53	53	— 1
Pow Corp	1925	$11	10½	10¾	+ ¼
Pow Crp pr	125	$30¼	30¼	30¼	
Prado Exp	5450	170	170	170	
Preston	1420	$17¾	17¾	17¾	+ ⅜
Price Com	100	$14	14	14	— ¼
Prov B Can	1100	$15½	15½	15½	+ ⅛
Puma P w	1000	55	55	55	— 5
Pure Sil	37700	390	345	390	— 5
Purs G	30150	170	160	165	+10
Q Brdcast	z50	395	395	395	
Qasar Pet	z15	$5½	5½	5½	
Q Man	22000	30	29	30	+ 3
Q Matta	94425	124	89	120	+32
Que Sturg	8998	$8⅞	8½	8⅝	+ ⅜
Queenswe	300	355	350	355	+ 5
Radior	17500	37	34	37	+ 2
Rang	33115	$45	41½	42	—3¼
Rank Org	4150	$6⅝	6	6	
Ravro	11400	145	132	145	+10
Redpath I	141	$24	24	24	
Redstone	1000	20	20	20	
Reed Oslr A	1050	$9⅜	9⅛	9½	— ⅛
Repub Res	1000	110	110	110	+ 1
Revelstk	100	$13	13	13	+ ¼
Rileys D	600	150	150	150	+ 5
Rio Algom	8635	$35⅞	35¼	35¾	+ ¼
Roman	2425	$14¾	14½	14⅝	— ⅛
Ronald Fd	200	$22½	22½	22½	
Ronyx Cor	200	120	116	116	— 4
Rothman	150	$15	14¾	14¾	— ¼
Rothm A p	z25	$78	78	78	
Rothm 2p	200	$17⅜	17⅜	17⅜	— ⅛
Royal Bnk	9945	$35⅞	35¼	35¼	— ⅜
Royal Trst	1020	$26¾	26¼	26¼	— ¼
Russel A	1208	$13¾	13⅜	13¾	+ ¼
Ryanr	26000	11½	10½	10½	— 1
St Fabien	2000	11	11	11	+ 1
STL Cem A	1450	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Satellite	9900	9½	8½	8½	+ ½
Schneid b p	200	$9½	9½	9½	
Scot York	1400	281	281	281	
Scotts	1300	$7¾	7⅜	7⅜	— ⅛
Scurry Rn	875	$22	21½	21½	— ½
Seaway pr	200	$5	5

■ montréal

Mines en vedette

Tous les compartiments ont progressé hier à la Bourse de Montréal et l'activité a été grande sur ce marché.

Le virement se traduit par l'échange de 1,832,000 actions, au regard de 1,348,400 la veille.

Selon un analyste, le virement élevé provient des transactions nombreuses qui se sont faites dans le secteur des titres aurifères de spéculation.

Au fait, les cinq titres miniers les plus actifs sont tous des titres aurifères. La mine la plus active de toutes a été Western Quebec Mines, dont 147,700 actions ont été négociées et dont la cote a monté de 4 1-2 cents et atteint 43 cents. En second lieu se trouve Chibex Ltd., en hausse de 34 cents et au niveau de $2.84 et viennent ensuite Gold Hawk Mines, inchangé à 61 cents, Mayburn Mines, en baisse de 1-2 et au niveau de 26 1-2 cents et Probe Mines, en hausse de 4 cents et au niveau de 57 cents.

Les gains l'ont emporté sur les pertes par 108 contre 97 alors que 79 valeurs demeuraient inchangées.

Canadian Cablesystems Ltd., dont 72,300 actions ont été négociées, a été le titre industriel le plus actif et sa cote a monté de 3-4 et atteint $16.

Les pétroles ont été mixtes. Pacific Petroleums à $33 1-2 monte de 5-8, Imperial Oil à $40, de 3-8, Gulf Oil Canada à $32 1-4, de 3-8, Aquitaine à $28 5-8, de 1-4, Shell Canada à $19 1-2, de 1-4, BP Canada à $14 1-4, de 1-4, alors que Texaco Canada à $49 1-2 baisse de 2, Husky Oil à $20 3-4, de 1-8, Pan Ocean Oil à $16 1-2, de 3-4, Pancanadian Petroleum à $12 1-4, de 1-4 et Petrofina Canada à $23, de 1-4.

La Banque de Commerce à $29 1-2 monte de 7-8, la Banque Mercantile à $21 1-2, de 3-4, Abitibi Paper à $13 1-4, de 1-2, International Nickel à $35 7-8, de 3-8 et British Columbia Forest Products à $19 1-2, de 1-4.

D'autre part, Cominco à $32 3-4 recule de 1, Massey-Ferguson à $16 1-4, de 1-2, IU International à $17 1-4, de 1-2, Dofasco à $30 3-8, de 1-4 et Algoma Steel à $23 7-8, de 1-8.

Algoma Steel, en baisse de 1-8 et au niveau de $23 7-8, a eu un virement de 20,775 actions.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Abitibi	13126	$13¼	12¾	13¼	+ ½
Alta Gas T	3160	$12¼	12	12¼	+ ⅜
Alcan	3200	$32¼	31⅞	32	+ ⅛
Algoma St	20775	$24⅜	23⅞	23⅞	— ⅛
Almin 2p	100	$33¼	33¼	33¼	— ¾
Anglo—Cn	100	$17	17	17	— ¼
Aquitaine	4150	$28¾	28½	28⅝	+ ¼
Astral	500	140	140	140	+30
Bank Mtl	1725	$20⅜	20¼	20¼	+ ⅛
Banq CN	880	$18½	18¼	C18½	+ ¼
Bq Pv Can	294	$15½	15⅜	15½	+ ¼
Bell Canad	6215	$40¼	40⅛	40¼	+ ⅛
BM RT u	200	$13⅛	13⅛	13⅛	
BM RT w	1640	240	240	240	+5
Bombrdier	620	210	210	210	
Bow pfd	100	c$39	39	39	
BP Can	995	$14½	14¼	14¼	+ ¼
Brcan a	1862	$16	16	16	
BC Forest	1220	$19⅝	19½	19½	+ ¼
Brinco	1545	490	490	490	—10
CAE Ind	210	$9¼	9	9	
Calgary P	16000	$23	23	23	
Camp a	5000	$8⅝	8½	8⅝	
Can Cem L	500	$12½	12¼	12¼	
CSL pr	300	450	450	450	
C Arena	100	$14	14	14	
Cdn Cable	72300	$16	15¼	16	+ ¾
C Cel	1030	$6½	6½	6½	+ ¼
C Imp Bank	925	$29½	29	29½	+ ⅜
CIL	1800	$17¾	17⅛	17¾	+ ¾
C Marconi	300	355	355	355	—25
CP Inv	8100	$16½	16⅜	16½	+ ⅜
CPI pr	1150	$32½	32½	32½	+ ¼
Cdn Tire A	200	$40½	40⅜	40⅜	+ ⅛
Canron	5110	$22	22	22	+ ½
CPLtd	3785	$15½	15⅜	15½	
Celanese	3050	$5⅞	5⅞	5¾	
Cent Dyn	400	105	105	105	
Chrysler	600	$16¼	15⅞	15⅞	
Cominco	7975	$34	32¾	32¾	—1
Con Bath	400	$26⅞	26⅞	26⅞	— ⅛
Con Bath w	500	190	190	190	—35
Cons Gas	15p	$17⅜	17⅜	17⅜	+ ⅛
Distl Seag	3819	$42¼	41⅞	42	
Dome Pete	400	$39¾	39½	39½	
D Bridge	1003	$39	38¾	39	
Dofasco	425	$30⅜	30⅜	30⅜	— ⅜
Dom Lime	100	$8	8	8	—1
D Textile	900	$9⅞	9⅝	9⅞	+ ⅛
Domtar	4250	$23¾	23½	23¾	+ ¼
Donohue	200	$10½	10½	10½	— ½
Du Pont	500	$26¼	26¼	26¼	— ¼
Dupuis A	500	425	425	425	
Enamel A	300	325	300	325	
Fin Coll	1500	310	310	310	
Fulcrum	240	375	375	375	—25
Gaz Metr	300	$6	6	6	
Genstar L	240	$17	16¾	16¾	— ¼
GH St	200	$6⅜	6¾	6¾	
GL Paper	1850	$24¼	24	24¼	+ ¼
Gt W Life	400	$6r	64	64	+3½
Gulf Can	620	$32¼	32¼	32¼	+ ⅜
Hawker S	1150	$5½	5¼	5½	+ ⅛
Hollinger	400	$44⅛	44⅛	44⅛	
Home A	800	$52	51	51½	— ½
Huds Bay	805	$24½	24⅜	24½	
Husky Oil	300	$20⅞	20¾	20¾	— ⅛
IAC	800	$18	17¾	17¾	— ⅛
In Acc wt	100	$5¾	5¾	5¾	+ ¼
Imp Oil	2015	$40	39⅞	40	+ ⅜
Inland Gas	200	$9¾	9¾	9¾	— ½
IBM	12	$227½	227½	227½	—17
Int Nickel	7782	$35⅞	35½	35⅞	+ ⅜
IU Int	2450	$17¾	17¼	17¼	— ½
Intpr Pipe	450	$21½	21¼	21½	+ ⅛
Inv Grp A	800	$8⅜	8⅜	8⅜	
Ivaco	250	$10½	10⅜	10⅜	— ⅛
Janock	100	$6R	6½	6½	
Kaiser Re	200	460	460	460	—30
Labatt a	150	$21¼	21¼	21¼	— ⅛
Lacroix	500	$5	5	5	
La Veren	100	$7¼	7¼	7¼	— ¼
Logistec C	100	290	290	290	—10
MB Ltd	16800	$30⅞	30	30½	
Maritime	114	$18½	18½	18½	+ ¼
Mass Fer	3180	$16⅞	16¼	16¼	— ½
Mercantl	1900	$21⅜	21	21½	+ ¾
Micrsyst	317	$6¾	6⅝	6¾	+1¼
Miron A	100	$5	5	5	— ¼
Mitch A	100	$11	11	11	— ¼
Molson A	950	$21¾	21¾	21¾	— ¼
Monenco	100	$9½	9½	9½	
Mnt Trst	2800	$16¾	16¾	16¾	+ ¾
Moore	600	$49⅛	49	49	— ¾
Multi Ac	650	$5⅛	5⅛	5⅛	— ⅛
Noran a	3000	$47¾	47¼	47¼	— ⅜
Nor Ctl G	2400	$12⅜	12⅜	12⅜	+ ⅛
N Elec	455	$18¼	18	18¼	+ ¼
N W Sp	275	$6¼	6¼	6¼	+ ⅛
Oshawa A	100	$6¼	6¼	6¼	
Pac Pete	1820	$33½	33	33½	+ ⅜
Pancan	300	$12⅝	12¼	12¼	— ¼
Pan Ocean	1387	$16⅞	16½	16½	— ¾
Peopl St	100	$7⅛	7⅛	7⅛	+ ⅛
Phillips Cb	800	$11	10⅜	11	+ ⅛
Placer	1200	$25	24½	25	+1
Popular	200	161	160	160	—15
Pow Corp	1165	$11	10⅜	10¾	+ ¼
Price Com	200	$14¼	14	14¼	— ⅛
Provigo	100	$8⅜	8⅜	8⅜	+ ⅛
Que Tel	100	$15½	15½	15½	+ ¼
QueT 4¾p	175	$11⅛	11⅛	11⅜	— ¼
Res Ser	300	330	330	330	
Rio Algom	300	$35⅞	35⅝	35⅝	+ ⅛
Royal Bank	4325	$35⅞	35¼	35⅜	— ⅜
Royal Trst	158	$26¼	26¼	26¼	— ¼
St L Cem A	500	$19¼	19¼	19¼	+ ¼
Scot Lasal	500	205	205	205	
Shell Can	6190	$19½	19¼	19½	+ ¼
Sher Wm	100	$13	13	13	
Simpsons	5300	$7⅞	7¾	7¾	— ⅛
Steel Can	2786	$32	31¾	31¾	
Steinbg A	300	$18	18	18	
Sup Elec	100	145	145	145	+5
Texaco	100	$49½	49½	49½	—2
Thom Nes	650	$11⅞	11⅝	11⅝	— ¼
Tot Pet A	1400	$7⅜	7¼	7⅜	+ ¼
Tr Can PL	1100	$33¾	33¾	33¾	
Trans Mt	100	$14⅞	14⅞	14⅞	— ⅛
Trizec Crp	180	$25¼	25¼	25¼	+ ½
Trizec w	4000	65	65	65	+13
Ultrmar	500	495	495	495	+5
Unigesco a	1000	210	210	210	—20
Unigesco b	100	180	180	180	
Unt Bank	1010	$5⅛	5	5	
Velcro	7500	$8	7¾	8	+ ¼
Walk a	16580	$51	50½	50¾	— ⅛
Warnco	100	$8	8	8	
Westcst	3750	$24¼	23⅝	24⅛	+ ⅜
Zellers	15470	$11½	11¼	11⅜	— ⅛

Bourse canadienne

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
Industrielles					
Amb Db	2000	155	155	155	
Aquabl	1000	34	34	34	+4
Belg Stand	2925	190	155	175	+15
Berncam	48000	160	140	150	+5
Capital Dyn	1000	230	225	225	—10
Cine	4442	$5¼	4¾	5	+ ⅛
Cine W	3300	125	125	125	+25
Davd D	300	120	120	120	
Drumetco	3000	18	15	18	+3
Isec Canada	570	160	150	160	
Mar Hem	200	165	165	165	+15
Mid Ind	1000	36	36	36	
MR Rice	125	$20½	20½	20½	
Proflex	1500	60	60	60	
Reprox	3000	205	190	205	
SparCap	1000	64	64	64	
Supack	300	275	250	275	
Val Mr A	1050	200	195	200	
Mines et Pétrole					
Abcourt	1250	160	150	160	+15
Abitib Asb	2700	107	105	105	+1
Acroll Ltd	7500	76	70	73	—2
Albar	1000	18	18	18	+2
Aldona	6000	35	31	35	
Americ	7000	7	7	7	+3
Am Eagle	25000	85	85	85	—5
Amos	2000	11	11	11	+1
Baker Tlc	1500	38	37	37	+2
Bateman	15500	8	7	8	+ ½
Bayard	1000	14	14	14	
Beaver	12000	187	180	187	+7
Beltere	5000	39	39	39	—1
Boralis	1600	50	40	50	+15
Cabot	2400	173	169	173	+8
Cadillac Ex	1500	125	125	125	—10
C Chib	600	$9¾	9⅜	9¾	+ ½
C Homstd	100	$6½	6½	6½	— ⅜
Chibex	141050	284	253	284	+34
Chib Cop	500	23	23	23	
Com N	2000	75	75	75	
C Daer	2000	20	20	20	
Con Dev	1500	36	33	33	—2
C Louana	6000	64	62	62	—1
Con Prop	7500	12	10	12	+5
C Sum	1000	31	30	31	
C Tch	750	48	48	48	
Cop Man	2000	8½	8	8½	+ ½
Cuvier	500	265	260	265	
Ducros	500	x6	16	16	—1
Dumgmi	14300	185	150	165	+25
Dumont	8500	33	30½	32	
Dyn Mn	3000	50	50	50	+10
East Mal	500	$9	9	9	+1½
Falinger	52400	64	60	63	+2
Flint Rk	2000	29	29	29	+3
Fort N	7200	$6¾	6½	6¾	
Gaspe Q	4600	125	123	123	—1
Goldex	10925	440	420	440	+25
Gold Hk	140337	63	59	61	
G E Res	1000	5	5	5	—1
Gr Coast	5200	245	215	215	—35
Hanson	4000	9	9	9	
Int Norval	1000	22	22	22	
Invictus	26000	71	69	69	—2
Jamtown	1000	36	36	36	—2
Jupiter	3715	105	100	100	
Kiena	42675	$6⅜	6¼	6⅜	+ ¾
Kingswd	1000	7	7	7	
Ladubor	500	95	95	95	
Lynx CEx	1500	70	69	70	
Mdonld M	11500	98	90	98	+8
Mal Hygd	10170	$5¼	5⅛	5¼	+ ⅛
Massval	25500	19	15	17	+1
Maybrun	65500	30	25	26½	— ½
Mija Mines	1000	10	10	10	+1
Min Res	2500	155	155	155	+5
Mistango	5000	9	9	9	+1
MM Porc	4000	43	42½	42½	+1½
Mt eagle	3000	15	10½	15	+4
Mt Laur U	1300	72	72	72	—3
Mt Jamie	4000	17	16	17	
M Pleas	12575	25	23	25	+2
Muscoch	22000	45	43	44	—1
Nw Hosco	1500	54	54	54	+4
N Insco	4500	87	85	85	
N Ungava	2000	30	30	30	
Nocana	17500	37	35	35½	+ ½
NA Rare	1500	21	21	21	
Pac Ni M	5000	12	12	12	—1
Panaca	6000	12	12	12	
Peso Silv	4000	59	51	55	
Phoenix	1000	260	260	260	
Pitt Gold	10000	4½	4½	4½	+1½
Probe Mn	56500	58	53	57	+4
Que Expl	19200	63	58	60	
Que Uran	20000	46	42	46	+1
Queenstn	47300	52	5	52	+8
Rawhide	2000	15	15	15	+1½
Roy Agas	35246	200	192	193	+1
StL Col	1300	115	110	110	—10
St Lucie	14500	32	29	29	—1
Scope	2500	21	20	20	
Shield Dv	2400	100	100	100	+18
Sil Stack	53650	60	54	56	—2
Somed	8100	150	145	148	+3
S Dufault	2000	18	18	18	
Stand Gld	25500	25	23	25	+2
Stafrd	35900	193	181	185	
Sturgeon	5000	44	41	42	+2
Tagami	12000	18	15	15	—1
Talismn	5000	14	14	14	+4
Torcan	1500	10	10	10	
Toronado	10000	12	10	10	—4
Twent C	4810	185	175	175	—5
Viking Res	3300	$5½	5⅛	5½	
W Q Mn	147700	44	39	43	D4½
Wh Star	18000	50	47	50	+2
Wrightbr	15150	51	45	51	+6

Les indices de Montréal

	Industr.	Serv. publ.	Banques	Comb.	Papiers
Changement	+0.46	+0.47	+1.86	+0.60	+1.12
Clôture	237.12	140.29	274.67	221.93	130.21
Semaine dern.	240.41	141.23	273.17	224.28	121.98
Mois dernier	241.53	142.78	271.15	225.20	134.04
1973 haut	244.58	142.78	274.76	227.16	135.45
1973 bas	215.44	132.17	243.06	206.22	95.74

Air Canada

Un transporteur qui fait bande à part

Par Barbara Robson de la PC

TORONTO (PC) — Alors que les grandes compagnies d'aviation des Etats-Unis immobilisent leurs réactés géants et prédisent une hausse considérable des tarifs à cause de l'augmentation des prix de l'essence, le porte-étendard national du Canada est en pleine expansion.

Air Canada a annoncé récemment l'acquisition d'un cinquième réacté géant, de cinq Boeings 727 pouvant transporter chacun 132 passagers, et de quatre DC-9 d'une capacité de 100 passagers.

La compagnie tente présentement d'acquérir des intérêts substantiels dans la compagnie Wardair Canada Limitée, et elle embauche rapidement du personnel.

Et la crise de l'énergie? Les autorités d'Air Canada ne nient pas le fait que leur industrie puisse être sérieusement touchée par la qualité et le coût de l'essence disponible, et par le nombre des voyages prévus dans les autres pays, mais elles ne prédisent aucune réduction spectaculaire dans un avenir rapproché.

Plus les avions sont grands, plus l'essence est bon marché par passager, a dit Doug Port, directeur des relations extérieures. Un Boeing 747 transporte 365 passagers pour le prix de 3,600 gallons d'essence l'heure, tandis qu'un DC-8, qui transporte 198 personnes, consomme 2,500 gallons pour chaque heure de vol.

La raison pour laquelle American Airlines, Trans World Airlines et Continental Airlines ont immobilisé 16 de leurs 39 réactés géants, c'est que les avions plus petits permettent une plus grande flexibilité dans les horaires, disent les autorités canadiennes.

Doug Powell, directeur régional des ventes aux passagers, à Toronto, dit que les compagnies américaines rivales se sont trop agrandies, et en subissent maintenant les conséquences. "Je soupçonne que la crise de l'énergie les touche plus que nous".

Air Canada tient un compte "presque quotidien" des quantités d'essence disponibles à ses diverses stations, et fait des projections pour deux semaines à venir, dit M. Powell.

On a changé le parcours de certains vols, d'autres ont été consolidés, mais jusqu'à maintenant l'avenir, particulièrement pour les destinations domestiques, est souriant.

Cependant, les voyageurs canadiens n'échapperont probablement pas à toutes les augmentations des prix des billets, attribuées par les directeurs des compagnies d'aviation au coût plus élevé de l'essence. Les autorités d'Air Canada disent que le coût moins élevé des passages a été rendu possible à une époque où les progrès de la technologie le permettaient.

Pour illustrer la baisse du prix des billets au cours des années, Air Canada cite le prix le plus bas qu'il soit possible de payer pour un voyage aller-retour entre Montréal et Londres. En 1950, il fallait payer $407. Le même voyage coûte aujourd'hui $215.

A l'intérieur du Canada, un aller-retour Vancouver-Toronto coûte $171, alors qu'il coûtait $289 en 1959.

Il y a cinq ans, Air Canada a transporté 6.4 millions de passagers. On prévoit que les chiffres pour 1973, quand ils auront été compilés, atteindront 10.6 millions.

Cependant, peut-être en raison même de son expansion, la compagnie ne peut plus offrir la même qualité de service. "C'est dommage vraiment, déclare Don Morrison, directeur des relations avec les clients, à Toronto. Nous sommes en train de perdre certaines des choses qui, au début, faisaient notre popularité." Les attentions personnelles, comme le service de réveil, l'aide aux mamans, le fait de se rappeler les noms des passagers réguliers, tout cela est devenu impossible. "Tout-à-coup, c'est devenu un transport en masse, et on ne peut plus offrir ces services, dit M. Morrison, qui est chargé d'étudier les quatre ou cinq plaintes qui surviennent sur une moyenne de 1,000 passagers.

La plupart de ces plaintes concernent des bagages perdus ou endommagés, dit-il.

M. Morrison dit que les compagnies d'aviation, tout comme les autres industries, ont été touchées par le régime de consommation. Les clients exigent davantage maintenant, et ils le font de façon "plus militante". Ils mangent plus souvent dans les restaurants, et par conséquent sont plus exigeants pour la nourriture servie à bord des avions. Les plus exigeants, dit-il, sont les hommes d'affaires, qui représentent 20 pour cent des passagers. Ils veulent un service prompt et efficace, qui leur permet de partir à temps, de revenir à temps. Ils ne tiennent pas à ce qu'on leur accorde des attentions particulières.

Avec la nouvelle expansion, il est probable qu'Air Canada offrira de plus en plus de services globaux, grâce auxquels le prix du billet comprendra également les frais d'hôtels et autres.

On a éliminé graduellement les tarifs spéciaux par catégories d'âge ou par groupes, et les tarifs de famille ont disparu avec eux.

Aujourd'hui, on offre plutôt des tarifs spéciaux à certains jours, dans l'espoir de répartir les passagers sur une plus longue période.

Une année record pour Abitibi Paper

TORONTO (CNW) — Abitibi Paper Company Ltd. a réalisé la plus importante augmentation de ses ventes de son histoire au cours du dernier exercice. Les ventes nettes de tous les principaux groupes de produits de la compagnie ont enregistré des gains sensibles. Les ventes de papier journal et de pâte se sont élevées à $187,175,000 un gain de 31 pour cent. Les ventes de papiers fins se sont chiffrées par $116,881,000 une augmentation de 40 pour cent. Avec $99,480,000, pour les ventes de la division des matériaux de construction et des emballages, la société accusait une hausse de 22% au cours de l'année.

Les bénéfices nets d'Abitibi Paper pour l'exercice de 1973 s'établissent à $29,882,000 ou $1.62 par action ordinaire au regard de $8,516,000 ou 43.5 cents par action en 1972. Le volume accru s'est traduit par une meilleure utilisation des installations de fabrication et les marchés en pleine activité ont permis à la compagnie d'ajuster ses prix améliorant ainsi les marges de profit.

Les bénéfices au montant de $18,797,000 des exploitations forestières étaient grandement supérieurs à ceux de $6,749,000 réalisés en 1972 à la suite non seulement du volume accru mais aussi des économies à l'échelle résultant du fonctionnement à presque pleine capacité des exploitations.

Chute du prime rate!

NEW YORK (AFP) — La baisse du loyer de l'argent se poursuit aux Etats-Unis avec l'annonce, hier, par la First National City Bank de New York, la seconde banque du pays, de la baisse de son taux d'intérêt privilégie de 9 1-2 à 9 1-4 pour cent à partir de lundi prochain.

Une baisse analogue avait déjà été annoncée, jeudi, par la Bankers Trust, le mouvement ayant été amorcé mardi par la Chemical Bank, également de New York.

Les taux d'intérêt ont sensiblement diminué aux Etats-Unis depuis le début de l'année, traduisant le désir de la Réserve fédérale d'assouplir les conditions du marché de l'argent, et les observateurs estiment que le taux d'intérêt privilégié des banques atteindra vraisemblablement 9 pour cent dans un proche avenir.

■ new york

Morosité des cours

Wall Street termine une semaine de calme et d'attente par une baisse qui traduit la morosité des investisseurs devant le peu de nouvelles rassurantes.

La séance d'hier s'est ouverte sur une baisse de quelques points qui s'est peu à peu confirmée par la suite, la journée se terminant avec un recul de plus de huit points de l'indice des industrielles. Selon les milieux spécialisés, la baisse de vendredi traduit davantage le manque d'intérêt des investisseurs en cette fin de semaine, la plupart d'entre eux préférant attendre de voir comment se dérouleront la semaine prochaine les conférences de Washington et surtout de Tripoli consacrées aux problèmes pétroliers.

Les pertes l'ont emporté sur les hausses par 885 contre 476 alors que 404 valeurs demeuraient inchangées.

Le virement se traduit par l'échange de 12.99 millions d'actions.

Dans le secteur canadien à la Bourse de New York, Dome Mines monte de 5 3-4 et atteint $185, McIntyre, de 3-4 et atteint $53 3-4, Hudson Bay, Massey-Ferguson et Canadian Pacific subissent des baisses fractionnaires et les titres suivants restent inchangés: Alcan à $32 5-8, Seagrams à $43, International Nickel à $36 1-8 et Hiram Walker à $51 5-8.

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
ACF In	12	34	54¼	52¾	54¼+1½
Addrsso	25	47	10⅛	9⅞	10 + ⅛
Admiral	6	486	13⅜	12⅞	13⅛
Alcan Al	14	292	32⅞	32½	32⅝
Alleg Cp	12	22	10½	10¼	10¼— ⅛
Allis Ch	8	52	9⅜	9¼	9⅜— ⅛
Alcoa	13	x285	43⅜	43	43
Ambac	5	31	8¾	8½	8¾— ⅛
Am Hes	5	293	35⅞	34⅜	34⅜—1⅜
Am Airl		338	10⅛	9¾	9⅞— ¼
A Brnd	7	29	36½	35¾	35¾— ⅝
Am Can	7	59	27½	27	27⅛— ¼
A Cyan	8	x113	20½	20¼	20⅜+ ⅛
A Home	29	406	37⅛	36½	36¾—1⅛
Am Mot	6	1406	11⅛	10¾	10⅞— ¼
ASmlt R	5	462	24⅛	23¼	23⅜+ ⅞
Am Stand	5	320	12⅞	12½	12¾
Am TT	10	500	50¾	50⅜	50⅝
Ampx Cp	8	46	4⅛	4	4 — ⅛
Anacon	7	69	25⅜	25⅛	25¼+ ¼
Armst Ck	12	19	26½	26⅛	26½— ¼
ASA Ltd		558	96⅛	92¼	95½+5½
Atl Rich	19	319	91¼	90¼	91⅛+ ⅜
Avco Cp	3	55	7⅝	7¼	7⅝
Avnet Inc	4	91	8⅞	8⅜	8¾— ⅛
Avon Pd	21	564	51½	49⅛	49¾—1½
Beckmn	15	11	28	28	28 — ⅛
Beech A	5	42	8⅛	7¾	7¾— ¼
Bel How	6	24	22¾	22¼	22½
Bendix	5	53	25⅜	25¼	25¼
Benfl Cp	6	54	27	26⅛	26¼— ½
Berkey .05e	5	11	9⅛	8⅞	9⅛+ ⅛
Beth Stl	6	400	30¾	29¾	30⅛— ⅛
Bick Dkr	35	77	99⅜	98¼	99 — ½
Blair Jhn	4	7	5¾	5¾	5¾
Boeing	6	211	13⅜	13⅛	13⅜+ ½
Boise Cas	6	152	15½	15⅛	15½+ ¼
Borden	9	149	22⅞	22⅜	22¾+ ¼
Borg War	5	57	19⅜	19	19¼
Brist My	14	205	46¼	44¾	45 — ¼
Brunswk	6	285	15⅜	15	15¼
Bucy Er	18	x116	34¼	33⅜	34¼+ ½
Bulova W	5	7	11¼	11⅛	11¼
Burl Ind	6	58	21½	21	21 — ½
Burndy	10	4	21¼	21¼	21¼— ¼
Burrghs	30	153	188¾	182	182 —6⅝
Callah M	32	780	19½	18⅛	19¼+1⅜
Camp RL	47	190	90	88¼	89½+4⅛
Camp Sp	14	41	34¼	33¾	34⅛+ ¼
Cdn Pac	10	41	15⅞	15⅜	15¾— ⅛
Carling Ok	36	r3	4	4	4
Cater Tr	13	262	59½	58¼	58⅜
Cenco Inc	8	59	14	13⅝	13⅝— ⅛
Chessi	7	38	56¼	55⅝	55⅝— ⅝
Chris Craft	8	16	3⅛	3	3 — ⅛
Chrysir	3	490	16⅜	16⅛	16⅛— ⅜
CIT Fin	10	23	43½	43¼	43¼
Cities Sv	10	141	55¼	54¼	54¾+ ⅛
Clark Eq	10	30	41¼	40¾	41¼+ ⅜
Clark Oil	4	31	17⅞	17½	17½— ½
Clorox Co	10	145	12⅜	12⅛	12⅜
Coca Col	32	112	116	113⅜	113¾—1¼
CBS	8	19	28¼	28	28 — ⅛
Comi Sol	10	14	17¾	17½	17⅝— ⅛
Comsat	10	125	34	33	33 —1
Con Edis	8	161	20⅜	20⅛	20⅛— ⅛
Cont Can	7	145	24⅛	23¾	23⅞— ⅜
Cont Cp	7	28	39½	38¼	39 — ⅜
Cont Dat	8	274	33	32¼	32¾— ⅝
Copp Rng	5	56	24¼	23½	24¼+ ½
Copw Cp	4	10	25¼	25	25
CPC Int	9	149	29⅞	29½	29¾
Crane Co	4	12	19¼	19	19¼+ ⅛
Crw Zell	7	1137	33⅜	32	32⅜—1⅜
Curtis Wr	13	99	12½	12	12 — ½
Dart Ind	7	66	21¼	20¼	21
Deere Co	7	197	44⅜	42⅝	42¾—1¼
Denn Mf	5	16	18⅜	18	17⅛— ½
Digital Eq	34	143	102¼	98	98 —4½
Disney W	24	230	42¾	41	41⅛—1⅝
Dome M	35	180	185	182¼	185 +5¾
Dow Ch	18	146	54⅜	53½	53½— ¼
duPont	13	122	162¾	161½	161½— ½

Avis légaux - Avis publics - Appels d'offres

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUÉBEC
AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que ELIE BERGERON, 251, rue Perreault Ouest, Rouyn, P.Q. demande à la Commission des Transports du Québec, un permis spécial haulaway afin de pouvoir tirer les remorques de la compagnie Brazeau Transport Inc., selon toutes les clauses 6793-V, laquelle compagnie fait une demande réciproque de courtier en transport.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports - 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

SIGNÉ : BENOIT GROLEAU
Procureur du requérant

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-037942-749

DAME RAYMONDE GAGNON, buandière domiciliée et résidant au 3620 De Bullion, app. 5, dans les cité et district de Montréal,

Requérant (e)

-vs-

ANDRE BOIVIN, de domicile inconnu,

Intimé (e)

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé (e) ANDRE BOIVIN est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'a défaut par voie de signifier et de deposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 6 février 1974.
JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

Me Jacqueline Prescott
800 est, boul. Maisonneuve
10e étage
Montreal 132, Que.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE

NO: 18-000810-73

CANADIAN HOME & DEVELOPMENT CORP.

Demanderesse

-contre-

TOD FREEMAN, homme d'affaires, de 113 Chestnut Drive, Baie d'Urfe district de Montreal,

-et-

WILLIAM HUNTER, vendeur, autrefois de St-Sauveur des Monts, province de Quebec, maintenant de lieux inconnus,

Défendeurs

AVIS DE 60 JOURS

Avis est donne au défendeur: WILLIAM HUNTER, selon ju jugement de la Cour Supérieure pour le district de Montréal, dans le dossier 18-000810-73, que l'Avis de 60 jours tel que requis par les articles 1040a et suivants du Code Civil de la Province de Québec a été déposé au Bureau du Protonotaire pour lui.

Le dit Avis de 60 jours concerne certains emplacements vacants dans la paroisse de St. Lazare, comté de Vaudreuil, connus comme etant les parties QUARANTE-ET-UN, QUARANTE-TROIS, QUARANTE-CINQ, QUARANTE-SEPT et QUARANTE-NEUF du lot original CINQ CENT QUATRE-VINGT-SEPT et la partie VINGT-TROIS du lot original CINQ CENT QUATRE-VINGT-HUIT selon les plan et livre de renvoi officiels de la dite paruisse. (587-41,-43,-45,-47,-49) et (588-23).

Selon cet Avis, si vous ne remediez pas en dedans de 60 jours de la date du dernier des Avis, la demanderesse: CANADIAN HOME & DEVELOPMENT CORP., deviendra propriétaire de la propriété immobilière décrite ci-haut.

Une copie de l'Avis de 60 jours a été déposée au greffe de la Cour Supérieure de Montréal, à vos intentions.

Montréal 6 février 1974

CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE ADJOINT

Mes Kaufman & Posman
suite 908
1255 Carre Phillips
Montreal H3B 3G1
Avocats de la demanderesse

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 25 janvier 1974 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Glynne-Percy Canada Ltd., a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 1er jour de février 1974 sous le numéro 2490701.

Ce 5e jour de février, 1974
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE

No 500-02-003 292-740

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal,

demanderesse

-contre-

SIEGFRIED FELDER, domicilié à 6005 Luzerne, Tribschenstr 92 Suisse,

défendeur

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL,

mis-en-cause

IL EST ENJOINT à SIEGFRIED FELDER à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 6 février 1974

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Lanthier & Dagenais
242 Boul. Ste-Rose
Ste-Rose, Laval
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE

No 500-02-002007-743

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal

demanderesse

-contre-

JEAN-PIERRE SURPRENANT, autrefois de 8494, 9e Avenue, Ville St-Michel, P.Q., maintenant de lieux inconnus,

défendeur

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL,

mis-en-cause

IL EST ENJOINT à JEAN PIERRE SURPRENANT à l'indention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

Montreal, le 6 février 1974

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Lanthier & Dagenais
242 Boul. Ste-Rose
Ste-Rose, Laval
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC
AVIS POUR PERMIS SPECIAL

PRENEZ AVIS que DESAUTELS TRANSPORT INC., 3720, est, rue Jean-Talon, Montréal, P.Q., demande à la Commission des Transports du Québec, un permis special afin d'opérer le permis numero RT-16761V acquis de Roland Desautels (1971) Enrg. qui se lit comme suit: —

a) Transport Général Service Local.

b) Montréal et tous les endroits sur une distance ne dépassant pas cinq (5) milles des limites de ladite ville.

c) Transport restreint, longue distance, rayon; contrat.

d) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de quinze (15) milles des limites de ladite ville. Pour le transport d'équipement de bureau et papeterie. Retour avec marchandises refusées pour le compte de F. Pilon Inc.

e) De Montréal à tous les endroits situés dans un rayon de cent-cinquante (150) milles et retour de ladite ville pour le transport de papeterie et fournitures de bureaux pour le compte de F. Pilon Inc.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports, 800 est, boul. de Maisonneuve, suite 700, Montréal 132.

CLAUDE BUJOLD
Procureur du requérant
VIAU BELANGER HEBERT
MAILLOUX BEAUREGARD
PAQUET & PINARD, Avocats.

AVIS DE DEMANDE DE PERMISSION
POUR ABANDON DE CHARTE

Avis est par les présentes donné que BELL RIVER CLUB, INC. dont le bureau principal est situé dans la Ville de Montréal, Province de Québec, fera une demande au Ministre des Institutions Financières, Compagnies et Coopérations pour obtenir la permission d'abandonner sa charte conformément aux dispositions de la Loi des compagnies de Québec.

Calgary, Alberta, ce 15ième jour de janvier 1974

SECRETAIRE
G.A. FREEMAN

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE

NO : 500-02-001243-745
ROBERT BOURBONNAIS
PARTIE DEMANDERESSE
VS
CARMEN JALBERT
PARTIE DÉFENDERESSE

PAR ORDRE DE LA COUR :

La partie défenderesse en cette cause est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de trente (30) jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au Greffe de cette Cour à son intention.

Montréal, ce 5 février 1974.
CLAUDE DUFOUR, Greffier

Mes Provost Fayreau Godin et
Boileau, avocats
276 ouest, rue St-Jacques
Montréal
842-8792

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
Division des Divorces

NO: 12-036705-73

DAME JESSIE ELLEN MOULTON, Serveuse, résidant et étant domiciliée au 3159 Edgar Street, dans la ville de Fabreville, et district de Montreal

Partie Requérante

-contre-

DONALD ALLEN CLARKE, d'adresse inconnue

Partie Intimée

AVIS

Le Partie Intimée, DONALD ALLEN CLARKE, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Un copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de la Cour Superieure, à Montréal.

Prenez de plus avis qu'a défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la partie requerante procédera à obtenir contre vous, par defaut, un jugement de divorce accompagné de tout ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle solicite contre vous.

MONTREAL, le 5 février, 1974.

MONROE A. CHARLAP
PROCUREUR DE LA REQUERANTE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
(division des divorces)

No: 500
12-038619-742

ROSE BLANCHE GIROUX, menagère, épouse commune de biens de Evangeliste Harnois, résidant à 31, 1ère Ave, Ville St-Pierre, district de Montreal.

Requérante

-contre-

EVANGELISTE HARNOIS, de lieux inconnus,

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé EVANGELISTE HARNOIS est par les présentes requis de comparaître dans un délai de 60 jours de la première publication. Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montreal le 5 février 1974

JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

Mes Beliveau & Zaurrini
suite 407
360 St-Jacques
Montreal 126
Avocats de la requérante

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 28 novembre, 1973 à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à Datsun At Fairview Limited, a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal le 17e jour de décembre 1973, sous le numéro 2482128.

Ce 5e jour de février, 1974
LA BANQUE TORONTO-DOMINION

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE

No 500
02-003908-741

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal,

demanderesse

-contre-

BOKOR HOLDINGS LTD., corporation légalement constituée ayant autrefois son siège social dans les ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL,

mis-en-cause

IL EST ENJOINT à BOKOR HOLDINGS LTD., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la declaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 6 février 1974

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Séguin & Beaudoin
2486 est, Jean-Talon
Montreal
Avocats de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
GREFFE DES DIVORCES DU
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO : 12-036497-73

ESTHER LAROCHELLE, demeurant et résidant au 2635 Kesington, = 4, St-Hubert, district de Montréal

Requérante

contre

LOUIS CARREAU, d'adresse inconnue

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé Louis Carreau est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez avis qu'à défaut par soie de signifier et de deposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 31 janvier 1974
(s) Jacques Perron
Registraire

Hélène Ste-Marie, avocate
2340 Outremont
Brossard, P.Q.
659-2677

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE

No 500-02-002003-742

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal,

demanderesse

-contre-

DAME LISE BERGER VANIER, autrefois de 11 Naud, Ste-Rose, Laval, district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL,

mis-en-cause

IL EST ENJOINT à DAME LISE BERGER VANIER à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 6 février 1974

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Lanthier & Dagenais
242 Boul. Ste-Rose
Ste-Rose, Laval
Avocats de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTEAL
No: 12-500-038 422-741

HUGUETTE BROOMFIELD épouse séparée de biens de ANDRE DROLET et résidant à 694, 75eAvenue, Chomedey, Laval district de Montréal

requérante

-contre-

ANDRE DROLET présentement de lieux inconnus,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'Intimé ANDRE DROLET, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUETE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 6e jour de février 1974.
JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

Me Jean Charbonneau
15, boul. Lévesque
Pont-Viau, Laval

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
GREFFE DES DIVORCES,
DIVISION DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
Division des divorces

NO. 500-12-038630-749

STANLEY MAYO, époux de HUGUETTE VALLIERES, domicilie au no 4000 Hampton, dans la Cité et le District de Montréal,

Requérant

-vs-

DAME HUGUETTE VALLIERES, épouse de STANLEY MAYO, autrefois domiciliée et résidant à Magog, District de St-François, et maintenant de lieux inconnus,

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'Intimée HUGUETTE VALLIERES est par les presentes requise de comparaitre dans un délai de soixante (60) jours de la dernière publication.

Une copie de la Requête en Divorce, de l'Affidavit de la Requérante, de la Déclaration de l'Avocat, de l'Avis relatif à la Contestation et du Certificat du Registraire a été laissée au Greffe des Divorces, Division de Montréal, de la Cour Superieure, Division des Divorces, Palais de Justice, 10 est, rue Craig, Montréal, à son intention.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre Comparution ou Contestation dans les délais susdits, le Requérant procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'il sollicite contre vous.

MONTREAL, le 5 février, 1974

JACQUES PERRON
Registraire

Me Ervin Orbach,
Procureur du Requérant
Ch. 1028,
800 est, boul. de Maisonneuve
Montréal H2L 4L8
Tél. 842-2233 poste 240.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE

No 500 - 02-001814-743

VILLE DE LAVAL, corps politique légalement constitue, ayant son siège social dans la Ville de Laval, district de Montréal,

Demanderesse,

—vs—

MAXAAR REALTY INV. CO. LTD., corporation légalement constituée, autrefois ayant sa place d'affaires à Montréal, district de Montréal, maintenant de lieu inconnu,

Defenderesse.

IL EST ENJOINT à MAXAAR REALTY INV. CO. LTD., à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

MONTREAL, le 5 février 1974.

FRANCOIS WILHELMY, avocat,
2197 est, Sherbrooke,
Montréal, Procureur de la demanderesse

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE

NO: 500-05-001168-747

DAME MARIA RODRIGUES FERREIRA MATOS, menagère, épouse commune de biens de Armindo Matos, des ville et district de Montréal,

demanderesse

-contre-

ARMINDO MATOS, de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT a ARMINDO MATOS à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un delai de trente (30) jours.

Montréal, le 6 février 1974

CLAUDE DUFOUR
PROTONOTAIRE ADJOINT

Mes Tinkoff & Assoc's
suite 1010
2015 Drummond
Montréal
Avocats de la demanderesse

AVIS LEGAL

AVIS est donné que la compagnie "LES AUTOBUS BOULAIS LTEE" demandera à LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC, une augmentation de tarifs pour desservir les Villes de St-Jean et d'Iberville comme suit: —

ADULTES:

en espèces	$ 0.50
en jetons	10 x $ 4.50
ECOLIERS:	
en espèces	$ 0.45
passe scolaire	$150.00
ENFANTS:	
(moins de 5 ans)	
en espèces	$ 0.30
en jetons	10 x $ 2.50

REMARQUES: —

Tout interessé peut faire opposition à cetie demande d'augmentation de tarifs, en s'adressant à LA COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC, 800 est boulevard de Maisonneuve, Montréal, dans les quatre (4) jours qui suivent la date de la première parution.

Montréal, ce 5 février 1974

BISAILLON, LEDUC & VALLEE
Procureurs de "LES AUTOBUS BOULAIS LTEE"

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
DIVISION DES DIVORCES
COUR SUPERIEURE
(division des divorces)

NO: 500
12-38668-749

DAME BIBIANE BLOUIN, demeurant au 5270 2ieme Avenue, dans les Cité et District de Montréal.

Requérante

-vs-

CHARLEMAGNE AUBIN, de résidence inconnue.

Intimé

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimé, CHARLEMAGNE AUBIN, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de soixante (60) jours, à compter de la date de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces du District de Montréal, à son intention.

PRENEZ DE PLUS AVIS qu'à defaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut un jugement de divorce, accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, ce 6 février 1974.

JACQUES PERRON
REGISTRAIRE

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE
(Division des Divorces)

NO: 500-12-038207-746

GERARD GUILBEAULT, époux commun en biens de Jacqueline Laflamme et domicilie au 1626 de la rue St-Hubert dans les cité et district de Montréal,

Requérant

-contre-

JACQUELINE LAFLAMME, de domicile inconnu

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée JACQUELINE LAFLAMME est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTREAL, le 6 février, 1974

JACQUES PERRON,
REGISTRAIRE

Me Jean Charbonneau
15 boul. Lévesque
Pont-Viau, Laval

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

NO : 500
12-038349-746

WILLIAM LATIMER, résidant et domicilié au 4010, 12ième Rue, à Laval ouest, Cité de Laval, District de Montréal;

Requérant

— vs —

LILY DOROTHY WARNER, épouse commune en biens de William Latimer, présentement de lieux inconnus;

Intimée

PAR ORDRE DE LA COUR

L'intimée LILY DOROTHY WARNER est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication. Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces à son intention. Prenez de plus avis qu'à défaut par voie de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

MONTRÉAL, le 1er février 1974
(S) JEAN-GUY VAUGEOIS
REGISTRAIRE-ADJOINT

Saint-Aubin, Charbonneau &
Laviolette
a/s : Me André Bélisle
15 est, boul. Lévesque
Pont-Viau, Laval
Dom. élu : 31 ouest, St-Jacques
Montréal
a/s : P.E. Linteau, H.C.S.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No: 500
02-003768-749

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal,

demanderesse

-contre-

FILIPPO LOFASO et ANGELO LOFASO, tous deux de Toronto, Ontario,

défendeurs

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL,

mis-en-cause

IL EST ENJOINT à FILIPPO LOFASO et ANGELO LOFASO à l'intention desquels une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 6 février 1974

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Séguin & Beaudoin
2486 est, Jean-Talon
Montréal
Avocats de la requérante

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

No.: 500-02-002001-746

VILLE DE LAVAL, corporation légalement constituée ayant son siège social à Laval, district de Montréal,

demanderesse

-contre-

ARMAND ANGELO, autrefois domicilié à 8710 Robert, Arresville, P.Q., maintenant de lieux inconnus,

défendeur

-et-

LE REGISTRATEUR DE LA DIVISION D'ENREGISTREMENT DE LAVAL

mis-en-cause

IL EST ENJOINT à ARMAND ANGELO à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 6 février 1974

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER-ADJOINT

Mes Lanthier & Dagenais
242 Boul. Ste-Rose
Ste-Rose, Laval

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL

COUR PROVINCIALE

NO: 02-027390-73

GEORGE PARASKENOPOULOS, résidant à 7055 Champagneur, app. 4, ville et district de Montréal,

demandeur

-contre-

DONAL DESMOND, autrefois de 738 Bloomfield, app. 2 ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à DONALD DESMOND à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 6 février 1974

CLAUDE DUFOUR
GREFFIER ADJOINT

Mes Kronish & Zilbert
suite 911
1255 Carré Phillips
Montréal 111
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
(Aide Juridique)
COUR SUPERIEURE
Division des Divorces

NO: 500, 12-038621-748

DAME PATRICIA LAPOINTE, résidant et étant domiciliée au 2131 Henri-Bourassa Est, Suite 11, Ville et District de Montreal.

PARTIE REQUERANTE

-vs-

EUCLIDE EMOND, d'adresse inconnue

PARTIE INTIMEE

PAR ORDRE DE LA COUR:

La Partie Intimée, Euclide Emond, est par les présentes requise de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la requête en divorce a été laissée à la Division des Divorces de la Cour Supérieure, à Montréal.

Prenez de plus avis qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous, par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle utilise contre vous.

MONTREAL, le 5 février 1974.
MOROE A. CHARLAP
PROCUREUR DE LA REQUERANTE.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICCT DE MONTRÉAL

GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
No.: 500
12-038032-748

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

DAME YOLANDE VILLENEUVE-BOUCHARD, professeur, domiciliée et résidant dans les Cité et District de Montréal,

Requérante

vs

ANDRÉ BOUCHARD, autrefois domicilié et résidant dans la Cité de Ville d'Anjou, district de Montréal, et présentement de lieux inconnus,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé ANDRÉ BOUCHARD, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication.

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elles sollicite contre vous.

Montréal, ce 2 février 1974
JACQUES PERRON
Régistraire

Me Michel N. Dugal, avocat
880 Chemin Ste-Foy, suite 750,
Québec, P.Q.

AVIS

Avis est par les présentes donné, conformément à l'Article 1571 d, du Code Civil, qu'un Acte de cession et transfert de toutes dettes, comptes, réclamations et fonds, présents et futurs, de DORBON BARREL MANUFACTURING INC., dont la principale place d'affaires est dans la Cité de Montréal, en faveur de MURRAY WALDERMAN, exécuté le 22 janvier 1974, était enregistré à Montréal, le 5 février 1974, sous le numéro 2491311.

Daté à Montréal, ce 5 février 1974.

LAPIN & MAY
Procureurs de Murray Walderman

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS
DU QUEBEC
AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que THE ADLEY CORPORATION permis no: 12288-V demande (nt) un permis à la Commission des Transports du Québec, pour une durée de 5 jours, l'autorisant à louer de la compagnie Hertz, un vehicule de marque Ford/72 no. de série K90RVM93378 licence FX-5016.

Tout intéressé peut contester cette demande de permis spécial, déposée à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

BENOIT GROLEAU
Procureur de (du) requérant (e).

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COMMISSION DES TRANSPORTS DU QUEBEC

AVIS POUR
PERMIS TEMPORAIRE

PRENEZ AVIS que TILDEN RENT A CAR COMPANY — 1200, rue Stanley - Montréal, Québec permis no: 1-DY et 4-DYV demande(nt) à la Commission des Transports du Québec, la permission d'ouvrir une succursale à 480 boulevard St-Joseph, à Hull, pour faire de la location à court et à long termes de véhicules de plaisance et de véhicules de commerce selon la teneur des permis actuellement détenus.

Tout interessé peut contester cette demande de permis spécial, deposé à ladite Commission, dans les quatre (4) jours de la première parution de cet avis en s'adressant à la Commission des Transports — 800 est, boul. de Maisonneuve, Suite 700, Montréal 132.

ADRIEN R. PAQUETTE
Procureur du requérant
Paquette Paquette Perreault & Rivet
Avocats

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR SUPERIEURE

NO: 05-016042-73

MARCEL LAQUERRE, demeurant à Montréal, district de Montréal,

demandeur

-contre-

DAME JAMES (JEANNETTE) O'BRIEN, autrefois de 2099 Boul. de Maisonneuve ouest, ville et district de Montréal, maintenant de lieux inconnus,

défenderesse

IL EST ENJOINT a DAME JAMES (JEANNETTE) O'BRIEN à l'intention de laquelle une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

Montréal, le 6 février 1974

CLAUDE DUFOUR
Protonotaire adjoint

Mes Beland & Assoc's
suite 2378
500 Place d'Armes
Montréal 126
Avocats du demandeur

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE

NO 500
18-000094-749 ex parte
DAME ANTOINETTE DAGENAIS-FORTIN,

— et —

DAME RAYMONDE VAILLANCOURT,

— et —

DAME ALICE PETIGREW,

Requérantes,

— vs —

LES INVESTISSEMENTS VAL INC.

Intimée.

AVIS est par les présentes donné à l'intimée, Les Investissements Val Inc., qu'en vertu de l'article 1040-A du Code Civil, un avis de soixante jours a été déposé à son attention au Greffe de la Cour Supérieure au Palais de Justice à Montréal.

MONTRÉAL, le 31 janvier 1974.

GAMACHE QUESNEL COULOMBE & POTHIER
Procureurs des requérantes.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
COUR SUPÉRIEURE

NO : 500
05-000441-749

JACQUES SACERWIEZ, gentilhomme, résidant et domicilié dans la Cité de Laval, district de Montréal,

Demandeur

vs

LIONEL BOULET, autrefois domicilié dans les Cité et District de Montréal, et présentement de lieux inconnus, et Als,

défendeurs

PAR ORDRE DE LA COUR :

Le défendeur LIONEL BOULET, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de trente (30) jours, à compter de la dernière publication.

Une copie du bref d'assignation et déclaration a été laissée au greffe de la Cour supérieure de Montréal à son intention.

MONTRÉAL, ce 2 février 1974.

CLAUDE DUFOUR, P.A.C.S.M.
Me Réal Dion, avocat,
15 Boul. Lévesque,
Pont-Viau, Laval, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE JOLIETTE
GREFFE DES DIVORCES
DIVISION DE MONTRÉAL
No.: 500
12-038128-744

COUR SUPÉRIEURE
(Division des Divorces)

DAME ARMANDE BÉDARD, secrétaire, domiciliée et résidant dans la Cité de l'Assomption, district de Joliette,

Requérante

vs

ANDRÉ CARDINAL, débosseur, présentement de lieux inconnus,

intimé

PAR ORDRE DE LA COUR:

L'intimé ANDRÉ CARDINAL, est par les présentes requis de comparaitre dans un délai de 60 jours de la dernière publication

Une copie de la REQUÊTE EN DIVORCE a été laissée à la Division des Divorces de Montréal à son intention.

Prenez de plus avis, qu'à défaut par vous de signifier et de déposer votre comparution ou contestation dans les délais susdits, la Requérante procédera à obtenir contre vous par défaut, un jugement de divorce accompagné de toute ordonnance accueillant les mesures accessoires qu'elle sollicite contre vous.

Montréal, ce 2 février 1974
WILFRID LEFEBVRE,
Régistraire-Adjoint

Mes Dupont & Langlois,
669 Notre-Dame,
Repentigny, P.Q.

AVIS

PRENEZ AVIS que R.J. Guérin Inc. fait une demande de permis à la Commission des Transports du Québec pour transporter à l'année longue aux frais des expéditeurs des moulées et grains en sac et en vrac de la région de Montréal aux régions 5 et 6 et retour avec des camions à bascule et souffleur.

Ceux qui voudront faire opposition à cette demande devront le faire dans un délai de quatre jours de la première publication de cet Avis.

St-Jean, 29 janvier 1974

Me Lucien Roy
112 St-Jacques
C.P. 340
St-Jean, P.Q.

AVIS

PRENEZ AVIS que Norman Gamache Inc., fait une demande de permis à la Commission des Transports du Québec pour transporter à l'année aux frais des expéditeurs des moulées et grains en sac et en vrac de la région de Montréal aux régions 5 et 6 et retour avec des camions à bascule et souffleur.

Ceux qui voudront faire opposition à cette demande devront le faire dans un délai de quatre jours de la première publication de cet Avis.

St-Jean, 29 janvier 1974

Me Lucien Roy
112 St-Jacques
C.P. 340
St-Jean, P.Q.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE

NO. 02-046140-73

IMPERIAL OIL LIMITED,

Demanderesse,

-vs-

ROMOGNOLO GIOVANNI,

Défendeur.

PAR ORDRE DE LA COUR

Il est ordonné au défendeur, ROMOGNOLO GIOVANNI, de comparaitre dans un délai de trente jours. Une copie des Bref et Déclaration a été déposée à la Cour à son intention.

MONTREAL, le 1er février 1974.

Buchanan, McAllister,
Blakeley & Turgeon
Procureurs de la demanderesse.

CANADA
PROVINCE DE QUEBEC
DISTRICT DE MONTREAL
COUR PROVINCIALE

No. 02-014431-73

WILLIAM P. KEATING, avocat, résidant à Ville Mont-Royal, district de Montréal,

demandeur

-contre-

BOUBACAR KONE, autrefois des ville et district de Montreal, maintenant de lieux inconnus,

défendeur

IL EST ENJOINT à BOUBACAR KONE à l'intention duquel une copie du bref et de la déclaration a été laissée au greffe de cette Cour, de comparaitre dans un délai de trente (30) jours.

Montreal, le 6 février 1974

CLAUDE DUFOUR
Greffier-adjoint

Mes MacGregor & Assoc's
suite 2317
Place Victoria
Montréal 115
AVOCATS DU DEMANDEUR

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
DISTRICT DE MONTRÉAL
NO 12 037 511 74

COUR SUPÉRIEURE
DIVISION DES DIVORCES

P.C. WEBER, REQUÉRANTE
VS

Week-end crucial pour le Canadien

Le Canadien a-t-il encore des chances d'être couronné champion de la section Est de la ligue Nationale? Pourra-t-il devancer les Bruins de Boston qui détiennent, avec 28 parties à jouer, une priorité de huit points sur la formation montréalaise?

Le week-end pourrait fort bien apporter un début de réponse à ces questions.

En effet, le Tricolore n'aura pas la tâche facile au cours de ces deux jours. Ce soir, il reçoit au Forum les Rangers de New York, une équipe toujours dangereuse, et 24 heures plus tard, il croise le fer à Philadelphie contre les Flyers, meneurs de la section Ouest, équipe talentueuse, équilibrée et robuste.

Pendant ce temps, les Bruins disputent deux matches à domicile. Ce soir, ils affrontent les Flyers et, demain, ils se mesurent aux North Stars du Minnesota qui ont battu, mercredi dernier, le Canadien 4-3, à Bloomington.

Ainsi, théoriquement, le Canadien pourrait se retrouver, dimanche soir, à 12 points des Bruins. De la façon dont cette équipe joue depuis le début de la saison, cette marge pourrait se révéler suffisante pour assurer aux Bostonnais le championnat. D'autant plus que les Bruins ont acquis jeudi soir le meilleur marqueur des Canucks de Vancouver, Bobby Schmautz, contre les services de Chris Oddleifson et Fred O'Donnell, et que leur as-défenseur, Bobby Orr, se rétablit lentement mais sûrement d'une blessure à la cuisse.

Si le Canadien, en revanche, réussit à gagner du terrain ce week-end ou encore à maintenir l'écart à huit points, les jeux seront loin d'être faits. Mais les joueurs de Scotty Bowman devront déployer plus d'ardeur qu'ils ne l'ont fait mercredi à Minnesota et plusieurs fois d'ailleurs depuis le début de la saison.

Tout se passe comme si le Tricolore, dès lors qu'il prend l'avance dans un match, perd tous ses moyens, c'est-à-dire sa rapidité et son sens de l'attaque. C'est ce qui s'est produit contre les North Stars: fort d'une avance de 3-1 au début de la 3e période, le Tricolore s'est subitement mis à jouer défensivement, lançant la rondelle dans la zone ennemie et ne pressant pas leurs rivaux. En conséquence, ceux-ci avaient tout le temps au monde pour organiser leurs attaques, et le jeune gardien Michel Larocque n'a pu tenir le coup à lui seul.

Frank Mahovlich, dont le rendement est plus souvent médiocre que brillant pour un joueur de sa trempe, faisait remarquer, après ce revers, que le style défensif n'a jamais porté chance au Canadien. L'analyse est sans doute juste mais encore faut-il que tous les joueurs s'en convainquent et agissent en conséquence.

Le Canadien, trop souvent, donne l'impression de vouloir jouer tout juste assez bien pour l'emporter. C'est un jeu dangereux: après tout, les autres équipes aussi font partie de la ligue Nationale...

DROIT AU BUT — Les défenseurs Serge Savard et Jacques Laperrière ne prendront pas part aux matches de fin de semaine, semble-t-il. De toute façon, l'absence de Laperrière est certaine. Quant à Savard, il a dit qu'il ne reviendrait pas au jeu tant qu'il ne se sera pas complètement rétabli d'une blessure à l'aine... Le centre Jacques Lemaire sera également absent.



Gary Unger, des Blues de St-Louis, et Gary Doak (25), des Bruins de Boston, bataillent pour la possession de la rondelle devant le filet du gardien Ross Brooks. Les Bruins l'ont emporté 5-3. (Téléphoto AP)

Hanny Wenzel remporte le slalom spécial

ST-MORITZ (AFP) — Hanny Wenzel a offert à la principauté du Liechtenstein son premier titre mondial de ski féminin, en remportant celui de slalom spécial, hier, à St-Moritz, grâce à une brillante seconde manche.

La jeune Hanny a mérité la médaille d'or avec le temps total de 94"63, battant de 52/100e la Française Michèle Jacot, 2e, et de 66/100e la Suissesse Lise-Marie Moreod, 3e. La Française Fabienne Serrat, 4e à 98/100e de Wenzel, a remporté la médaille d'or du combiné alpin.

La championne du Liechtenstein a pris tous le risques dans la deuxième manche pour effacer les deux centièmes de seconde qui la séparaient de Jacot à l'issue du premier parcours. Hanny a été créditée du meilleur temps de la deuxième manche, 45.82, devant Morerod (45.84) qui, en partant en 2e série, a réalisé sur la piste de St-Moritz un véritable exploit, obtenant son meilleur classement de la saison dans une spécialité où elle n'avait guère brillé.

Derrière Wenzel et Morerod, se sont classées dans l'ordre dans la 2ème manche: Fabienne Serrat (46.23); Michèle Jacot (46.36); l'Espagnole Conchita Puig (46.59); l'Italienne Claudia Giordani (46.87); l'Allemande Rosi Mittermaier (47.19) et l'Autrichienne Monika Kaserer (47.29).

Les meilleures Canadiennes ont été Cindy Nelson (11e), Judy Crawford (12e) et Kathy Kreiner (15e).

Le 2e parcours avait la même longueur 420 m. et le même dénivelé 135 m. que le premier. Il comportait 52 portes disposées par l'entraîneur français Gaston Perrot. Ce parcours était plus coulé que le premier. Il n'a provoqué que peu de chutes, notamment celle de la Canadienne Betsy Clifford alors que l'Allemande Traudl Treich a été disqualifiée. Le temps était ensoleillé, mais assez froid.

Jocelyne Bourassa bat Kathy Whitworth

PORT ST-LUCIE, Floride (d'après PA) — Jocelyne Bourassa, de Shawinigan, a causé hier la plus vive surprise au tournoi professionnel féminin doté d'une bourse de $100,000 en éliminant dès la ronde initiale l'Américaine Kathy Whitworth, première boursière au circuit de la LPGA l'an dernier, au pointage de 4-3. Par ailleurs Sandra Post, de Oakville, Ont., a pris la mesure de Jackie Evans, 2 et 1.

Les 32 gagnantes d'hier s'affronteront de nouveau aujourd'hui en compétition de jeu au trou, tandis que les 16 finalistes croiseront le fer ensuite en compétition de jeu par coups dont l'enjeu sera de $66,000. Toutes les perdantes joueront une tournée de 18 trous demain dans un tournoi offrant une bourse de $30,000.

•

BALOR MOORE a signé son contrat pour la prochaine saison avec les Expos de Montréal a annoncé hier le directeur-gérant de l'équipe, Jim Fanning.

Moore, qui est âgé de 23 ans, a terminé la saison 1973 avec une piètre fiche de 7 victoires et 16 défaites, en 35 présences au monticule, dont 32 comme lanceur partant.

Sa moyenne de points mérités n'a guère été reluisante: 4.50. Cependant, le jeune gaucher, à qui l'on ne cesse de prédire un brillant avenir, a retiré 151 frappeurs sur des prises en 176 manches.

Ainsi, il ne reste que neuf joueurs de la formation d'hiver des Expos qui n'ont pas encore signé leur contrat. Il s'agit des lanceurs Craig Caskey, John Montague, Steve Rogers et Tom Walker; du receveur John Boccabella; des intérieurs Hal Breeden, Jim Cox et Tim Foli et du voltigeur Bombo Rivera.

•

PLUSIEURS JOUEURS des deux ligues majeures de baseball ont signé leur contrat en vue de la prochaine saison. Ainsi, pour les Athletics d'Oakland, champions du monde, Bob Locker, Deron Johnson et Pat Bourque; pour les Orioles de Baltimore, Mark Belanger et Grant Jackson; pour les Cubs de Chicago, Jim Hickman; pour les Reds de Cincinnati, Phil Gagliano et Larry Stahl; pour les Braves d'Atlanta, Phil Niekro, son frère Joe, Ron Swoboda, Jim Breazeale, Jimmy Freeman et Jimmie Collins.

•

BERNARD PARENT, des Flyers de Philadelphie, gardien de but par excellence de la ligue Nationale jusqu'ici cette saison, continue de jouer malgré une blessure à la main gauche. Le médecin de l'équipe, le Dr Stanley Spoont, a déclaré qu'une intervention pourrait être nécessaire.

•

L'EQUIPE DE FRANCE de hockey sur glace, composée de 22 joueurs, effectuera un stage au Canada du 18 février au 1er mars dans le but de préparer les championnats du monde (groupe C) qui auront lieu du 8 au 17 mars à Grenoble, Lyon et Gap. Pendant leur séjour, les Français disputeront six matches amicaux contre Chicoutimi, le collège Loyola, les Jets de Pointe-aux-Trembles, le Montréal 68, Shawinigan et Verdun.

•

PAUL WARFIELD, receveur étoile des Dolphins de Miami de la ligue Nationale de football, pourrait fort bien délaisser le sport pour la radio. Warfield, un vétéran de 10 saisons, fait des commentaires sportifs pour la station radiophonique de l'université Kent et achève sa maîtrise en télécommunications. Warfield estime qu'il a de belles possibilités dans ce domaine et qu'il pourrait quitter le football s'il recevait une offre d'emploi alléchante.

•

LA FUTURE CONCESSION de Cincinnati, dans l'Association mondiale de hockey, qui fera son entrée dans cette ligue en 1975, tente de faire signer des contrats à certains joueurs de la ligue Nationale, dont Derek Sanderson, Ken Hodge et Wayne Cashman, des Bruins de Boston, Thommie Bergman, des Red Wings de Détroit, et Rick Kehoe, des Maple Leafs de Toronto.

Bert Yancey joue 61

PALM DESERT, Californie (PA) — Le vétéran golfeur Bert Yancey a signé hier une magistrale performance en présentant une carte de 61, onze coups sous la normale, et a pris une priorité de trois coups à l'issue de la troisième ronde de la classique Bob Hope dotée d'une bourse de $160,000. Un coup de moins et Yancey aurait égalé le plus bas pointage enregistré dans l'histoire du circuit professionnel.

"C'est extraordinaire", s'est exclamé Yancey qui a réussi neuf oiselets et un aigle sur le parcours Indian Wells long de 6,500 verges et à normale 72.

Bien que son pointage soit extraordinaire, Yancey n'en est pas à son premier exploit du genre. En effet le vétéran de 10 années au circuit de la PGA a déjà joué 28, sept coups sous la normale, sur les derniers neuf trous du club Firestone, à Akron, Ohio, et il a également déjà enregistré sept oiselets consécutifs en début de tournée au "Walt Disney World".

Yancey, qui avait une chance d'inscrire un compte de 59, n'eut besoin que de 26 roulés. Sept golfeurs détiennent le record de 60 et Sam Snead, en 1957, fut le dernier joueur à présenter une telle carte.

Yancey, à 204, devance Hubert Green par trois coups, et Lee Elder et Mark Hayes par cinq. Johnny Miller suit à 210.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
BOSTON	50	35	9	6	222	135	76
MONTREAL	50	31	13	6	180	137	68
RANGERS	52	26	15	11	192	154	63
TORONTO	52	24	17	11	190	153	59
BUFFALO	52	22	24	6	165	176	50
DETROIT	52	19	25	8	171	211	46
ISLANDERS	51	14	24	13	125	165	41
VANCOUVER	50	12	30	8	134	192	32
Section Ouest							
PHILADELPHIE	50	32	11	7	177	104	71
CHICAGO	51	25	11	15	172	106	65
ST-LOUIS	51	22	22	7	145	139	51
ATLANTA	53	19	24	10	132	152	48
LOS ANGELES	51	19	24	8	141	159	46
MINNESOTA	52	15	24	12	158	185	44
PITTSBURGH	51	14	32	5	141	190	33
CALIFORNIE	54	11	36	7	139	226	29

Jeudi soir
Boston 5, St-Louis 3
Philadelphie 5, Pittsburgh 4
Hier soir
Chicago 3, Atlanta 0
Buffalo à Californie
Ce soir
Rangers à Montréal
Minnesota à Toronto
Pittsburgh à Islanders
Philadelphie à Boston
Detroit à Vancouver
Los Angeles à St-Louis
Demain
Montréal à Philadelphie
Buffalo à Vancouver
Los Angeles à Atlanta
St-Louis à Rangers
Minnesota à Boston
Pittsburgh à Chicago

LES POINTEURS

(parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Esposito, Boston	46	47	93
Orr, Boston	23	56	79
Hodge, Vancouver	36	34	70
Martin, Buffalo	36	28	64
Hextall, Minnesota	15	43	58
Park, Rangers	17	39	56
Ullman, Toronto	18	37	55
Goldsworthy, Minnesota	29	25	54
Sittler, Toronto	26	28	54
Gilbert, Rangers	23	31	54

ASSOCIATION MONDIALE

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
N.-ANGLETERRE	54	30	22	2	198	178	62
QUEBEC	53	27	23	3	194	169	57
TORONTO	55	26	25	4	212	193	56
CLEVELAND	53	24	24	5	162	170	53
NEW JERSEY	54	23	29	2	159	198	48
CHICAGO	48	22	23	3	155	166	47
Section Ouest							
HOUSTON	51	30	17	4	203	138	64
WINNIPEG	53	26	23	4	184	188	56
EDMONTON	51	27	24	0	179	178	54
MINNESOTA	52	26	25	1	203	189	53
VANCOUVER	52	20	32	0	191	219	40
LOS ANGELES	54	20	34	0	161	215	40

Jeudi soir
New Jersey 7, Los Angeles 4
Hier soir
Québec à Vancouver
Houston à Edmonton
Minnesota à Winnipeg
N.-Angleterre 4, Cleveland 2
Ce soir
Toronto à Cleveland
Jersey à Chicago
Demain
Québec à Edmonton
Chicago à Los Angeles
Houston à Winnipeg
Minnesota à N.-Angleterre
Toronto à Jersey

LES POINTEURS

(parties d'hier non comprises)

	b	p	pts
Carleton, Toronto	29	45	74
G. Howe, Houston	19	51	70
Harrison, Edmonton	24	45	69
Connelly, Minnesota	30	36	66
Lacroix, N.-Jersey	21	45	66
Lawson, Vancouver	37	27	64
Hull, Winnipeg	35	29	64
Walton, Minnesota	24	39	63
Lund, Houston	19	41	60
Morrison, Minnesota	27	31	58

Jeudi soir

JERSEY 7, SHARKS 4

1ère période
1—LOS ANGELES: Veneruzzo (24)
Thomas 2:21
2—LOS ANGELES: Garwasiuk (4)
McDonald, Horton 3:35
3—NEW JERSEY: Morrison (13)
Lacroix, Morenz 7:10
4—NEW JERSEY: Perry (14)
Bradley, Block 14:06
5—NEW JERSEY: Morenz (11)
Peacosh, Lacroix 16:34
6—LOS ANGELES: Walters (12)
Thomas, Veneruzzo 17:12
Punition: Morenz NJ., 13:09.
2e période
7—LOS ANGELES: White (5) Leblanc 6:05
8—NEW JERSEY: Seeper (1)
Block, Morenz 10:45
9—NEW JERSEY: Morenz (12) Lacroix 16:31
Punition: Tardif LA, 14:07.
3e période
10—NEW JERSEY: Jones (10)
Ferguson, Lacroix 4:09
11—NEW JERSEY: Morenz (13)
Peacosh, Lacroix 12:46
Punitions: Horton LA, 3:23; Serviss LA, mauvaise conduite 4:09; Reichmuth NJ, 6:12.
Lancers par:

New Jersey	10	9	15—34
Los Angeles	19	4	8—31

Gardiens: Kurt, New Jersey, McBeod, Wilkie, Los Angeles.
Assistance: 4,986.

LIGUE AMERICAINE

Section Nord

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
NEW HAVEN	52	30	15	7	202	157	67
PROVIDENCE	56	29	21	6	247	174	64
ROCHESTER	51	26	15	10	201	173	62
N.-ECOSSE	54	24	20	10	178	150	58
BOSTON	55	16	32	7	166	215	39
SPRINGFIELD	48	12	24	12	151	193	36
Section Sud							
HERSHEY	53	29	15	0	221	160	67
BALTIMORE	50	27	18	5	179	159	59
CINCINNATI	50	26	18	6	175	160	58
JACKSONVILLE	55	19	30	6	162	215	44
VIRGINIE	54	18	28	8	153	201	44
RICHMOND	52	13	33	6	143	222	32

Jeudi soir
Virginie 5, Jacksonville 4
Hier soir
Jacksonville à Baltimore
New Haven à Richmond
Cincinnati à Rochester
Providence à Springfield
Ce soir
New Haven à Baltimore
Hershey à Boston
Cincinnati à Springfield
Demain
Hershey à N.-Ecosse
Cincinnati à Providence
Baltimore à Richmond
Springfield à Rochester

LIGUE MAJEURE DU QUEBEC

Section Est

	pj	g	p	n	bp	bc	pts
SOREL	51	42	8	1	450	221	85
QUEBEC	53	39	12	2	390	235	80
SHAWINIGAN	51	23	25	3	269	256	49
CHICOUTIMI	52	14	38	0	198	348	28
TROIS-RIVIERES	52	14	38	0	225	363	28
Section Ouest							
CORNWALL	49	37	11	1	304	201	75
SHERBROOKE	53	30	23	0	251	253	60
MONTREAL	50	28	19	3	326	245	59
LAVAL	51	22	26	3	251	302	47
DRUMMONDVILLE	53	18	34	1	216	318	37
HULL	53	10	43	0	161	299	20

Jeudi soir
Laval 5, Shawinigan 2
Cornwall 7, Chicoutimi 4
Hier soir
Québec 10, Montréal 4
Hull 4, Chicoutimi 3
Shawinigan 7, Drummondville 2
Sorel 7, Sherbrooke 4
Demain
Sherbrooke à Montréal
Shawinigan à Chicoutimi
Québec à Hull
Cornwall à Sorel
Drummondville à Trois-Rivières

Les joueurs de la LNH se préparent à l'affrontement

TORONTO (d'après CP) — Pendant que les gouverneurs de la ligue Nationale de hockey rencontreront dans le plus grand secret leurs procureurs à Philadelphie cette semaine pour tenter de régler le litige qui les oppose à l'Association mondiale, l'Association des joueurs de la LNH se préparera à une éventuelle confrontation avec les propriétaires d'équipes.

Les dirigeants de l'Association des joueurs se rencontreront en effet à New York lundi matin pour considérer la partie de l'entente entre les deux ligues rivales qui prévoit au moins 15 matches hors-concours d'avant-saison l'automne prochain entre LNH et AMH.

L'exécutif de l'Association des joueurs, composé de Phil Esposito, des Bruins de Boston, de Pit Martin, des Black Hawks de Chicago, et de Syl Apps des Penguins de Pittsburgh, doivent rencontrer trois propriétaires de la LNH ainsi que l'avocat Alan Eagleson, directeur exécutif de l'Association des joueurs.

"Les propriétaires nous ont demandé de reconsidérer notre rejet de l'entente au sujet des matches hors-concours. Nous avons consenti à réviser la situation. Je sens que les propriétaires seront prêts à mettre le paquet au point de vue argent", de dire Eagleson.

Il a ajouté que plusieurs représentants des joueurs étaient tout à fait opposés à participer à des matches hors-concours avec l'AMH, qui en est à sa deuxième année d'existence, "pour ne pas affecter notre position devant les tribunaux."

Plus tôt cette semaine, le président de la LNH, Clarence Campbell, a annoncé que cette ligue était prête à présenter une contre-proposition à l'AMH. Les procureurs des deux ligues se sont rencontrés mercredi à Philadelphie, suivis, jeudi, par les gouverneurs.

Au cours de cette rencontre, il fut question sans doute du procès qui doit s'ouvrir en principe le 28 mars à Philadelphie devant le juge Leon Higginbotham qui entendra la poursuite de $50 millions intentée par l'AMH contre la LNH, accusée d'avoir violé la loi anti-monopoles.

Une des raisons pour lesquelles les joueurs sont opposés à une fusion entre les deux ligues a trait à la clause d'option comprise dans les contrats de l'AMH et que la LNH voudrait adopter à son tour.

Cette clause prévoit qu'un joueur voulant laisser une équipe doit se prévaloir de son droit d'option d'une année après l'expiration de son contrat. Toute équipe faisant signer un nouveau contrat à ce joueur doit offrir une compensation à l'ancienne équipe de ce dernier, sous forme de joueurs ou d'argent.

"Si la clause d'option est acceptée en tant que partie de l'entente LNH—AMH, nous ne consentirons pas à disputer des matches hors-concours", de dire Eagleson, précisant que si les joueurs donnent leur accord à des rencontres d'avant-saison, c'est qu'ils acceptent l'entente dans sa totalité.

Eagleson a également déclaré qu'il exigerait une entente écrite des propriétaires au sujet de la fusion. "Les propriétaires nous ont menti trop souvent dans le passé", a-t-il conclu.

7e blanchissage d'Espo

ATLANTA (PA) — Cliff Koroll, Stan Mikita et Dennis Hull ont compté un but chacun et Tony Esposito a enregistré son 7e blanchissage de la saison alors que les Black Hawks de Chicago ont défait les Flammes d'Atlanta 3-0, hier soir. Esposito a repoussé les 30 lancers dirigés vers lui.

1ère période
Aucun but.
Punitions: Magnuson C 6:38, Quinn A 11:06.
2ème période
1—CHICAGO: Koroll (16)
Marka, Mikita c17:53
Punitions: Richard A, Pappin C 4:25
3ème période
2—CHICAGO: Mikita (16)
Koroll 1:45
3—CHICAGO: Hull (20)
Pappin, Martin 5:15
Aucune punition.
Lancers par

Chicago	11	8	9	— 28
Atlanta	6	11	13	— 30

Gardiens: Esposito (C); Bouchard (A).
A— 15,141.

ASSOCIATION MONDIALE

Whalers 4, Crusaders 2

CLEVELAND (PA) — Bob Charlebois a déjoué Gerry Cheevers alors qu'il ne restait qu'une seconde au deuxième engagement, et les Whalers de la Nouvelle-Angleterre ont défait les Crusaders de Cleveland 4-2, hier soir dans un match de l'AMH. Charlebois a brisé l'égalité pendant que les Whalers étaient privés d'un joueur.

1ère période
1—CLEVELAND: Erickson (12)
Krake, Edur 10:39
2—N.-ANGLETERRE: Byers (19)
Pleau, Green 13:18
3—N.-ANGLETERRE: Pleau (19)
Ley, Sheehy 17:20
Punitions: Ley NA, 9:30; Dorey NA, mineure, majeure, inconduite 10:10; Jarrett C., 10:59; Edur C., 14:11.
2e période
4—CLEVELAND: Neale (5)
Hillman, Jarrett 13:02
5—N.-ANGLETERRE: Charlebois (2) 19:59
Punitions: Ley NA, 4:18; NA banc 19:15.
3e période
6—N.-ANGLETERRE: Sheehy (19) 19:20
Aucune punition.
Lancers par:

N.-Angleterre	11	7	7—25
Cleveland	12	6	8—26

Gardiens: Smith, N.-Angleterre; Cheevers, Cleveland.
Assistance: 6,174.

À Blue Bonnets

Hier soir

Pari double: Flag Raiser (3) et Mountain Banker (9): $54.00.

1ère quiniela: Ralphus Mir (2) et Wyncrest Tom (5): $19.40.

2ème quiniela: Anderson Dale (4) et Outrail (2): $14.50.

3ème quiniela: Jocelyn Bunter (4) et Battle Sharp (7): $41.30.

Exacta: Valleyfield (5) et Yogi Sweet (2): $426.20.

Mutuel: $606,726.00.

A—7,134.

À Québec

Jeu de qualité

QUEBEC (PC) — Le 15ème tournoi international de hockey pee-wee à Québec a offert du jeu d'excellente qualité hier: onze équipes, dont six de la région de Québec, ont subi l'élimination pour causer une certaine déception au public québécois.

Néanmoins, l'assistance est toujours aussi enthousiaste et elle répond admirablement à l'invitation des organisateurs du tournoi. Selon les chiffres officieux recueilis auprès de l'organisation, quelque 8,000 personnes de plus que l'an passé ont franchi les barrières du Colisée de Québec au cours des deux premières journées de compétition. Le chiffre d'assistance atteindrait ainsi 22,214 personnes, dont presque 10,000 lors de l'ouverture, jeudi.

Ce tournoi, de l'avis des organisateurs, semble mettre en valeur beaucoup plus de jeunes joueurs prometteurs que les autres années. Ne mentionnons uniquement que les jeunes Plante et Gendron du Club Villeneuve qui ont compté à eux seuls les neuf buts de leur équipe qui a triomphé de l'équipe de Dorval, par un pointage de 9-5.

C'est toujours un spectacle extraordinaire que de voir les gagnants trépigner de joie par suite d'une victoire parfois difficilement arrachée à l'adversaire. De même le public s'amuse-t-il de voir de nombreuses empoignades devant les buts après une belle pièce de jeu. Le tournoi bat son plein et le week-end promet du jeu aussi spectaculaire pour le public qui devrait être encore plus nombreux.

on peut vaincre le cancer

SOCIÉTÉ CANADIENNE DU CANCER

LA COMPAGNIE NORMAN WADE LTÉE
ANNONCE:
L'ouverture d'un magasin de détails et, centre de reproduction dans l'Est de la ville, sis au:
wade
Palais du Commerce, Suite # 5, 1600, Berri
Tél.: 849-9391
EN MONTRE:
PRODUITS LETRASET:
Inventaire complet de letraset, crayons de feutre, magic markers, letrasign, letratape, et Pantone* par letraset.
FOURNITURES ET ÉQUIPEMENTS AUX:
Architectes, ingénieurs, arpenteurs, industriels et étudiants.
CENTRE DE REPRODUCTION:
Impressions, sepias et photos.
Un spécialiste se fera un plaisir de vous conseiller.
Service rapide de cueillette et de livraison.
Véhicules équipés de radio.
SPÉCIAL POUR L'ÉTUDIANT:
Escompte, sur présentation d'une carte d'étudiant.
BUREAU CHEF: 76, Boulevard Hymus Pointe Claire, Qué. Tél.: 697-6130

JEUNES PORTEURS DEMANDÉS
pour faire la livraison du journal LE DEVOIR
à Repentigny
Saint-Jean
Saint-Lambert
Brossard
Candiac
Longueuil
844-3361

Les choix de M. Lee à B.B.

Hier notre pronostiqueur a connu une brillante soirée puisqu'il a désigné cinq vainqueurs ainsi que les 1ère et 2ème quinielas.

"M. Lee" détient maintenant un dossier de 44 gagnants en 160 départs pour une moyenne de 27.5%. Voici ses choix pour le programme de demain à Blue Bonnets.

1ère course: 1— Sacre Bleu (4); 2— Dean Lobell (3); 3— Mr. Glever Way (1).

2e course: 1— Spicy Adios (9); 2— D. C'S Cocoa (8); 3— Lady Manor (5). Paris doubles suggérés: 4-9, 4-8, 3-9, 3-8.

3e course: 1— Bert's Apollo (7); 2— Baker Lobell (1); 3— Ring Twice (6).

4e course: 1— Beatle Mir (2); 2— Frisco George (3); 3— Tyro (8). Quinielas suggérées: 2-3, 2-8, 2-1, 2-6.

5e course: 1— Mar Con Lee (6); 2— Mack Flicka (5); 3— Puggy Wuggy (8).

6e course: 1— Star Alan (6); 2— Meadow Ford (5); Richard Ensign (8). Quinielas suggérées: roulette 6-5-8.

7e course: 1— Nechako Clarke (2); 2— Caroline Wayne (8); 3— Ex Go Per (7).

8e course: 1— Clever Brother (6); 2— Keystone Ranger (5); 3— Lila Lee (1). Quinielas suggérées: roulette 6-5-1.

9e course: 1— Armbro Kevin (3); 2— Mr Cecil Express (8); 3— Encounter (2).

10e course: 1— That's My David (1); 2— Caroldon Intrepid (3); 3— Miramichi Night (5). Exactas suggérées: roulette renversée 1-3, 1-5, 1-7.





échos touristiques

La programmation du trafic-voyageur des lignes aériennes scandinaves SAS s'étend à un réseau de 96 villes dans 48 pays. Il y aura vol quotidien Copenhague-Montréal-Chicago, avec une escale hebdomadaire à Bergen dans chaque direction. Deux fois la semaine, le service sera assuré par Boeing 747-B.

•

Four Seasons Hotels Ltd. annonce la promotion de M. Stuart A. Covington au poste de vice-président, région de l'Est, et gérant général du Inn on the Park, place Bonaventure, Montréal. M. Covington est un diplômé de l'Ecole hôtelière de Lausanne et président des Anciens de Lausanne.

•

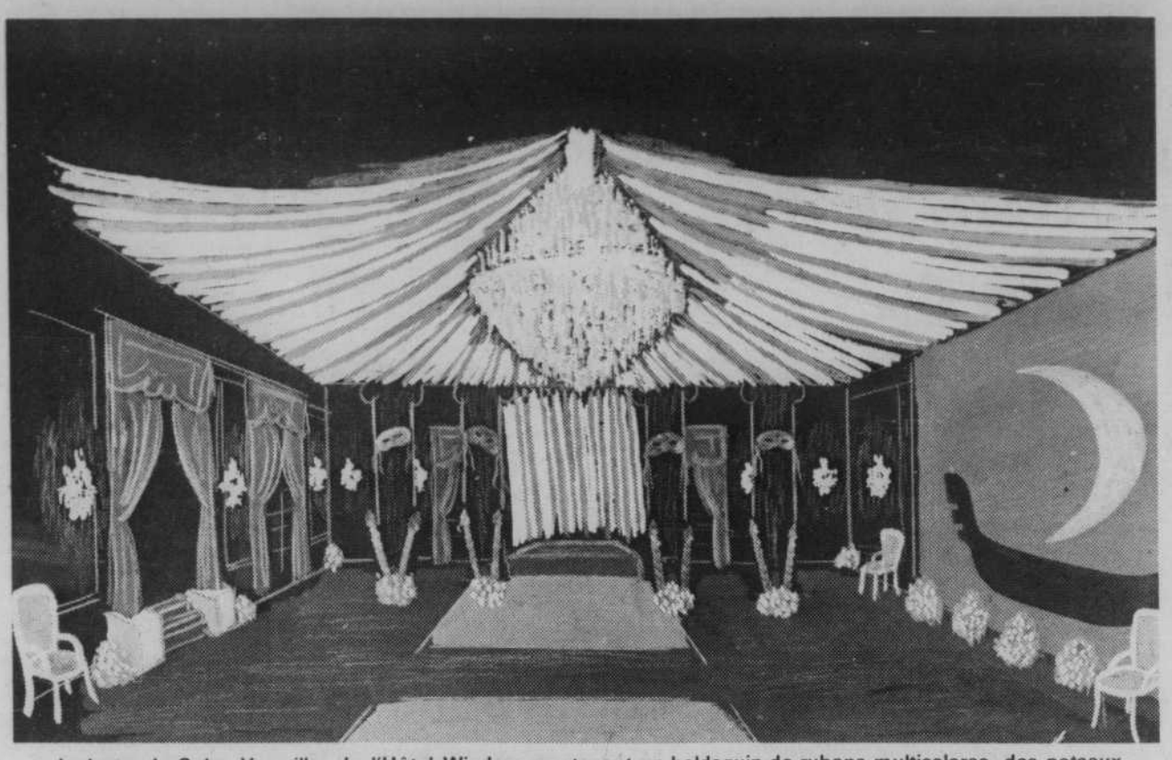
Le président de Four Seasons Hotels Ltd., M. Isadore Sharp, annonce la nomination de M. Michael M. Lambert au poste de vice-président, région centrale, et gérant général du Inn on the Park de Toronto. Il a été auparavant gérant général du Calgary Inn, du Bonaventure de Montréal et du Mayflower de Washington, trois hôtels de la chaine Western International. M. Lambert aura en outre la responsabilité des hôtels Four Seasons à Toronto, Belleville, et Dallas au Texas.

•

M. Charles McMahan, président de la Family Camping Federation, et M. Wayne Morrow, président de l'American Camping Congress de 1974, annoncent que la date de congrès a été reportée des 13 et 14 février aux 8 et 9 mai, pour qu'elle concorde avec la semaine nationale du camping, du 5 au 11 mai. Le lieu du congrès demeure le même: O'Hare Inn, Chicago, Illinois. Renseignements: Family Camping Federation of America, Bradford Woods, Martinsville, Indiana 46151.

•

La Chambre de commerce de Greater Myrtle Beach (P.O. Box 1326, Myrtle Beach, S.C. 29577) annonce que le 13e festival annuel "Canadian-American Days" de Myrtle Beach et du Grand Strand de la Caroline du Sud aura lieu du 16 au 24 mars. Ce festival attire habituellement des milliers de Canadiens, surtout de l'Ontario. Parmi les nombreux événements du festival il convient de mentionner une exposition d'art esquimau canadien, un concours de musique folklorique canado-américaine, un défilé gigantesque, un tournoi pour les golfeurs canadiens sur les 24 parcours du Grand Strand.



Le lustre du Salon Versailles de l'Hôtel Windsor, soutenant un baldaquin de rubans multicolores, des poteaux d'amarres si caractéristiques de Venise, ainsi que des masques noirs et argent formeront l'essentiel de la décoration de la salle de Bal pour le gala "Carnaval". La décoration a été conçue d'après une idée originale du Duc Pini di San Miniato et la maquette exécutée par Michel Gauthier.

vacances

Fins de semaine aux sucres pour les familles

La Société Vacances-familles organise durant toutes les fins de semaine et les grandes vacances des programmes d'un coût très bas qui rendent les vacances accessibles au plus grand nombre de familles.

En somme, il s'agit pour des familles vacancières des villes de séjourner quelques jours à la campagne, soit chez des agriculteurs, soit en milieu rural: chalets, institutions, maisons de pension, petites auberges, etc.

Le programme consiste à vivre quelques jours avec les gens des campagnes des activités qui prennent leurs sources dans la civilisation québécoise pour assurer la détente, le repos, l'enrichissement, l'épanouissement et l'agrément des vacanciers.

Ainsi, du 5 au 23 avril, le programme sera axé sur Pâques à la campagne et sur les fins de semaines aux sucres.

Les prix sont de huit à douze dollars par jour pour le logement et la nourriture. Il y a des possibilités de logements dans plusieurs régions du Québec. Les intéressés peuvent communiquer immédiatement avec le centre des réservations de Vacances-familles, au 1661 avenue du Parc, à Ste-Foy, pour avoir les détails de ce programme.

bal de gala

L'illusion d'une grande soirée à Venise

Le Comité du Québec pour la sauvegarde de Venise organise cette année un grand bal qui aura lieu le vendredi 15 février, à l'hôtel Windsor.

Fondé en juin 1971, ce comité a recueilli la même année, à l'occasion d'une semaine vénitienne organisée du 6 au 12 décembre, la somme de $3,500 qui a été affectée à la restauration de la Tour de l'horloge, l'une des deux tours de l'Arsenal de Venise.

La manifestation mondaine et culturelle de cette année a été placée sous la présidence et se déroulera en présence de M. Denis Hardy, ministre des Affaires culturelles, et de Mme Hardy. Le duc et la duchesse Pini di San Miniato ont accepté la présidence d'honneur de cette soirée. M. et Mme David Stewart ont assumé la présidence du comité d'organisation du bal dont l'invité d'honneur sera l'ambassadeur d'Italie et la baronne Maurizio de Strobel de Fratta e Campacigno.

Le vendredi 15 février, l'hôtel Windsor se transformera complètement pour accueillir les invités et leur donner l'illusion d'une soirée à Venise. Dans le hall d'entrée, depuis les lustres jusqu'aux murs, des rubans multicolores seront disposés pour former baldaquin. Des candélabres fleuris et des guirlandes compléteront la décoration. Au fond du hall, on tentera de recréer l'atmosphère des célèbres cafés de la Place Saint-Marc. Huit poteaux d'amarre de gondoles, rouges et or, un filet d'argent tendu au plafond et trois enseignes rouge et or portant le nom de ces cafés Florian, Quadri et le Harry's Bar, rappelleront à certains des souvenirs et donneront à d'autres l'envie de s'y asseoir un jour.

Dans la salle à manger, les surtouts des tables seront un rappel des gondoles vénitiennes, noires et argent, voguant sur les flots bleus symbolisés par des fleurs, tandis que des étendards et des fanions aux couleurs de Venise habilleront les murs.

Dans la salle de bal, un baldaquin formé de rubans multicolores et des poteaux d'amarres décorant les colonnes continueront à favoriser le rêve. Quelques grands masques noirs, rouges ou or compléteront le décor.

Les invités pourront danser au son de l'orchestre de Noël Talarico et participer au tirage d'un voyage pour deux à Venise via Alitalia, avec séjour de cinq jours dans un grand hôtel, offert par la G.I.G.A.

La décoration a été conçue d'après une idée originale du duc Pini di San Miniato et les maquettes exécutées par Jean-Marc Hébert et Michel Gauthier.

Pour se procurer des billets on peut communiquer avec Madame Vadboncoeur (843-8229).

échos touristiques

Quiconque pratique le ski parle quelque peu le norvégien. Ski, slalom, christi et telemark sont des termes de Norvège où le ski a fait son apparition il y a plusieurs millénaires. On a trouvé dans le Nordland un dessin rupestre représentant un skieur d'il y a 2,000 ans avant J.—C. D'autre part, des archéologues ont fait la découverte de skis vieux de 2,500 ans.

•

Au début du 12e siècle, deux skieurs vikings ont épargné la vie du fils du roi de Norvège, durant une guerre civile, en transportant l'enfant de deux ans dans leurs bras à travers les montagnes pour le mettre en sûreté. Cet événement est commémoré chaque année par une épreuve de cross-country de 35 milles, le long de vieux sentiers vikings, entre Lillehammer et Rena. La rencontre de cette année sera disputée le 17 mars.

•

Du 21 au 27 mars 1974 se tiendra le festival "Printemps à Vienne" auquel on pourra participer moyennant des arrangements forfaitaires. Les plus belles attraction en seront les représentations de l'Ecole d'Equitation Espagnole (au choix les 22, 24 ou 26 mars) ainsi que le "Bal du Printemps", le samedi 23 mars, dans les salles de la Hofburg de Vienne, l'ancien palais impérial. Une soirée de "Heurigen" viennois (musique et vin blanc dans une guinguette) est prévue pour le 25 et est comprise dans le forfait. L'opéra populaire de Vienne (Volksoper) présente une semaine d'opérettes du 22 au 26 mars. Il est possible de commander des billets pour assister à une de ces représentations, ce programme n'étant pas compris dans le forfait. Une série de "Café-concerts" dans la plus pure tradition viennoise est prévue au programme des divertissements (ONAT).

•

La publication "Etablissements hôteliers du Québec, nombre de chambres" mentionne une perte nette de 43 établissements et 597 chambres au Québec: 73 établissements ont discontinué leurs opérations et 30 seulement ont débuté avec un nombre total de 381 chambres. On dénombre présentement 71,308 chambres dans 3,182 établissements hôteliers au Québec.

•

La route qui relie les deux extrémités de la Baja California, au Mexique, s'étend de Tijuana, sur la frontière américaine, à La Paz et Cabo San Lucas, à l'extrémité sud de la Basse Californie. Elle est jalonnée de plages, de déserts, de montagnes, de plaines et autres beautés naturelles. Elle entraînera des investissements dans l'industrie hôtelière et touristique. Mais les investisseurs étrangers feront bien de se renseigner sur les nouvelles dispositions de la loi mexicaine à leur sujet. Les touristes trouveront le long de la route d'anciennes missions, des terrains de chasse, des curiosités naturelles: tortues énormes, baleines peu communes, lions de mer, etc.

•

SHANNON — Les banquets à la façon du moyen âge donnés aux châteaux de Bunratty, Knappogue et Dungaire dans le comté de Shannon, en Irlande, ont attiré plus de 76,500 personnes durant la saison 1973 d'avril à octobre. Les simples visiteurs des châteaux et du parc folklorique de Bunratty ont dépassé 75,000 pour la même période.

•

On peut se procurer le calendrier des événements touristiques du Michigan (janvier à mars) en écrivant au Michigan Tourist Council, Lansing 48926.

Galeries d'Art

RENÉ RICHARD (par voie de souscription)
À paraître bientôt, un magnifique volume de 190 pages contenant 48 photographies en couleurs et 112 en noir et blanc.
Tiré à 215 exemplaires dont quelques-uns seront accompagnés de 6 lithographies spécialement gravées pour ce livre par l'artiste.
Écrire ou téléphoner:
ÉDITIONS LA FRÉGATE
Case postale 157, Station H — Montréal H3G-2K7, Tél. : 849-8587

1934 40e Anniversaire 1974
EXPOSITION
Jeanne Rhéaume
et
Paul Soulikias
Jusqu'au 28 février
Galerie "L'Art français"
370 ouest, rue Laurier, Montréal 152 — 277-2179

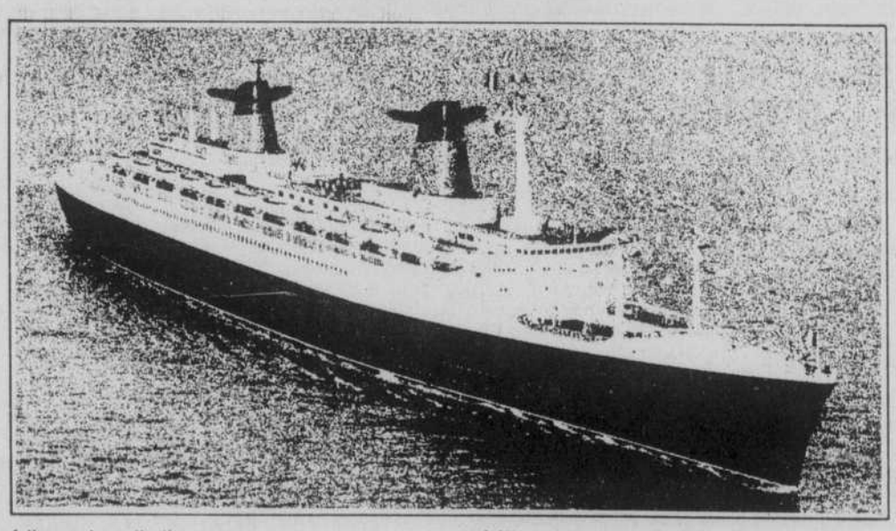
EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE
Exposition-vente
des peintures de
MICHEL PBIGNIEW MAZUREK
Jusqu'au samedi 16 février
Foyer des Arts
Eaton, 9e étage, Centre-ville
Exposition des créations
d'artistes québécois
au restaurant Eaton "La Galerie"
du Mail Cavendish, Côte St-Luc
EATON
EATON FOYER DES ARTS 9E ETAGE EN VILLE

Continental Galleries
"NOUS FAISONS PEAU NEUVE"
Fermée temporairement
mais
vous pouvez quand même
nous rejoindre
à
842-1072
1450, rue Drummond

Voir les expositions:
OZIAS LEDUC:
PEINTURE SYMBOLISTE ET RELIGIEUSE
(toiles et dessins du peintre québécois Ozias Leduc 1864-1955
jusqu'au 3 mars
et
L'ORFÈVRERIE EN NOUVELLE-FRANCE
(oeuvres venues de France et faites en Nouvelle-France aux XVIIe et XVIIIe siècles)
jusqu'au 17 mars
à la
GALERIE NATIONALE DU CANADA
OTTAWA
Entrée libre (613) 992-4636 — Membre des Musées nationaux du Canada

VOYAGE CULTUREL
La Société Généalogique Can. Fr. célèbre ses 30 ans aux pays des ancêtres
Printemps 1974
Vingt et un jours dans les provinces françaises d'où sont venus les fondateurs du Canada: Paris, Normandie, Bretagne, Vendée, Aunis, Saintonge, Poitou, Touraine, Anjou, Maine, Perche et Beauce.
21 jours
Tout compris $1,006. dollars canadiens
Aller-retour "jet", Air France
du 16 mai au 6 juin 1974
Profitez de l'expérience et des services excellents d'une grande compagnie.
Pour informations:
P. Julien Déziel, O.F.M., directeur
2010 ouest, Dorchester, Montréal, H3H 1R6
Tél. 933-4243

S.S. FRANCE
LE PLUS PRESTIGIEUX PAQUEBOT DU MONDE



1. Voyages transatlantiques:
New York — Southampton — Le Havre — Bremerhaven (et retour). Départs toutes les deux semaines entre avril et octobre.
REDUCTION DE 20% sur la traversée transatlantique
— New York/Cannes le 23 avril ou
— Le Havre/New York le 24 mai
aux passagers participant à la croisière en Méditerranée mentionnée ci-dessous (30 avril au 8 mai).

2. Croisière sensationnelle au départ de Cannes:
(Côte d'Azur) (8 jours) Du 30 avril au 8 mai 1974
Visite du Pirée — Kusadasi — Mykonos et Naples.
(A partir de: $530.US)

3. Croisière de Pâques: De Boston
(9 jours) Du 12 au 21 avril 1974. Visite de St-Kitts — Bridgetown (Barbades) — Fort de France et St-Thomas.
(A partir de: $720.US)

4. Attrayant programme "Air-Mer"
a) 28 jours — 21 février au 21 mars
Rejoignez le "FRANCE" à Hong Kong, après avoir visité Honolulu et Tokyo. Voguez ensuite vers le Pacifique, la Mer de Chine, le Golfe du Bengale et l'Océan Indien. Faites escale à Bornéo, Singapour, Ceylan, Bombay ainsi que les Iles Seychelles. Descendez au Kenya pour un safari de trois jours avant de reprendre l'avion pour le retour.
b) 32 jours — 4 mars au 3 avril
Envolez-vous vers Nairobi pour un splendide safari de 8 jours! Après, "FRANCE" vous accueille pour un magnifique voyage autour du Cap Horn, faisant escale à Durban, Le Cap, Jamestown (Ile Ste-Hélène). Descendez à Cannes ou vous reprendrez l'avion pour le retour.
c) 31 jours — 11 mars au 11 avril
L'avion vous transporte à Nairobi (Kenya) pour y effectuer un safari. Ensuite, à Mombassa, vous embarquez sur "FRANCE" pour une merveilleuse croisière vers New York avec escales à Durban, (passage du Cap Bonne-Espérance), Le Cap, Ile Ste-Hélène, Dakar et la pittoresque Funchal (Madère).

TRANSAT

Pour plus de renseignements, veuillez consulter votre agent de voyages ou nous envoyer ce coupon.
COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
1255 — Phillips Square
Montréal 111 — P.Q.
Veuillez m'envoyer gratuitement la (ou les) brochure(s) suivante(s):
BROCHURE(S) _____
NOM _____
ADRESSE _____
VILLE _____ PROVINCE _____
MON AGENT DE VOYAGE EST _____
M.L.D.

Évadez-vous des tracasseries, consultez TRAVELAIDE
SUR LA MEZZANINE — BUREAU PRINCIPAL 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 — METRO - PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours
VOYAGES TRAVELAIDE LTÉE

VILLE LAVAL
CENTRE LAVAL
Sortie 7 Autoroute
Stationnement gratuit illimité
688-5310

VILLE LONGUEUIL
1 PLACE LONGUEUIL
Stationnement gratuit illimité
679-3777

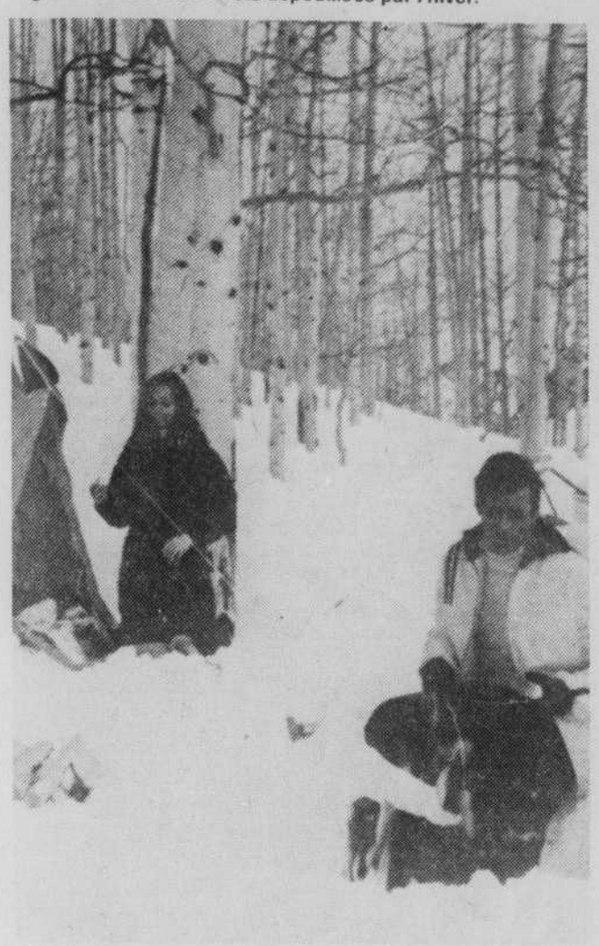
PLAZA ST-HUBERT
911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert
Stationnement arrière, entrée St-André
273-7755 Métro Beaubien

CENTRE VILLE
MEZZANINE
ÉDIFICE DOMINION SQUARE
9 à 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.
Stationnement sous nos bureaux
861-7277 Métro Peel

*Succursales: ouvert 9 a.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi 6 p.m.



De la griserie du ski en famille au camping dans le grand silence des forêts dépouillées par l'hiver.



plein air

Dans les parcs du Québec

Les terres et les parcs gouvernementaux offrent de nombreuses possibilités pour les amateurs de ski de randonnée, de raquette, de motoneige, de camping, de pêche, etc. dans chacune des régions du Québec.

Dans le but de faciliter la pratique de ces sports, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a entrepris une vaste campagne d'information auprès des citoyens de toutes les régions pour leur faire connaître l'éventail de ces possibilités.

Ainsi, les "mordus" du ski de randonnée disposent de 95 milles de sentiers alors que les raquetteurs peuvent emprunter quelque 25 milles de pistes réparties dans plusieurs parcs. De leur côté, les motoneigistes jouissent de 589.2 milles de pistes disséminés dans 7 parcs. Les adeptes de ski de randonnée peuvent par exemple se rendre dans le parc Paul-Sauvé à Oka et disposent de sentiers de 4.3 milles; au Mont-Orford, 17 milles sont disponibles; au Mont-Tremblant, 42.8 milles, dans le parc des Laurentides, 22.6 milles et au Mont Sainte-Anne, 9 milles. En ce qui a trait aux raquetteurs, ils peuvent se rendre dans le parc Paul-Sauvé à Oka (3.5 milles), au Mont-Orford (7 milles), dans le parc des Laurentides (5.6 milles de sentiers) ou encore au Mont Sainte-Anne (9 milles).

Dans le parc des Laurentides, les adeptes du ski de randonnée et les raquetteurs peuvent comme par les années passées louer l'équipement approprié au Camp Mercier situé à environ 30 milles de Québec. Les sportifs disposent d'un casse-croûte, d'une salle de fartage, d'un vaste stationnement et de relais le long des pistes. On trouve à peu près les mêmes avantages au niveau des autres parcs où l'on pratique le ski de randonnée et la raquette. Afin de permettre à tous et chacun de situer dans leur région les nombreux centres où l'on pratique ces sports, le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche publie à chaque année, une brochure intitulée "Ski de fond et raquette au Québec." La publication comprend une soixantaine de pages et donne une foule de renseignements intéressants comme la liste des stations qui offrent des pistes pour le ski de promenade, le nombre d'hôtels et de chambres disponibles à proximité des centres, le tracé des pistes, le nom des organismes responsables, etc.

Bien plus, des dépliants explicatifs décrivant le tracé des pistes sont remis aux adeptes du ski de randonnée, de la raquette et de la motoneige dans les centres d'accueil à l'entrée de chacun des parcs aménagés à ces fins. Le dépliant en question comprend une foule de renseignements d'ordre pratique que les sportifs concernés ont intérêt à connaître notamment du point de vue sécuritaire.

Il en est de même pour les nombreux renseignements qu'offre la brochure "Ski-Québec", à l'intention des amateurs de ski alpin dans toutes les régions. Cette brochure et celle destinée aux raquetteurs et aux adeptes du ski de randonnée peuvent être facilement obtenues par le biais de la Direction générale du Tourisme à Québec ou encore dans les nombreux centres d'accueil disséminés ici et la dans les régions.

Les motoneigistes n'ont pas été oubliés puisque le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche leur offre de nombreux sentiers dans quelque 7 parc.

Ainsi, ils peuvent se rendre dans le parc Paul-Sauvé à Oka, où ils pourront emprunter quelque 16.6 milles de sentiers bien aménagés dans un décor superbe, en toute sécurité loin des contraintes de la vie urbaine. Dans Papineau-Labelle, les motoneigistes peuvent jouir de 50 milles de sentiers, au Mont-Tremblant (118 milles), dans Joliette (64 milles), dans Mastigouche (269.6 milles), dans Saint-Maurice (28 milles) et dans Portneuf (43 milles). Par ailleurs, les motoneigistes peuvent louer des camps à la journée ou à la semaine. Le parc de Portneuf peut recevoir les adeptes de la grande nature dans quelque 10 chalets et le parc du Saint-Maurice dans quelque 15 chalets confortables et pourvus des principales commodités.

Par ailleurs, la Direction des parcs du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche a aménagé des relais pour permettre aux motoneigistes de se réchauffer au cours de leurs excursions. Dans le but d'assurer une plus grande sécurité, les amateurs de ce sport disposent d'une piste double dans le parc de Mastigouche, piste accessible par le centre d'accueil de Saint-Gabriel-de-Brandon dans le comté de Berthier. Dans le parc des Laurentides, les sentiers de motoneiges ont été fermés et concentrés plutôt dans le parc de Portneuf où l'accessibilité est plus facile puisque les nouvelles pistes aménagées par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche sont raccordées aux autres sentiers de la région. Les activités au Camp Mercier dans le parc des Laurentides, situé à une trentaine de milles de Québec sont concentrées au niveau du ski de randonnée et de la raquette, deux sports qui connaissent depuis quelques années une vogue sans précédent au Québec.

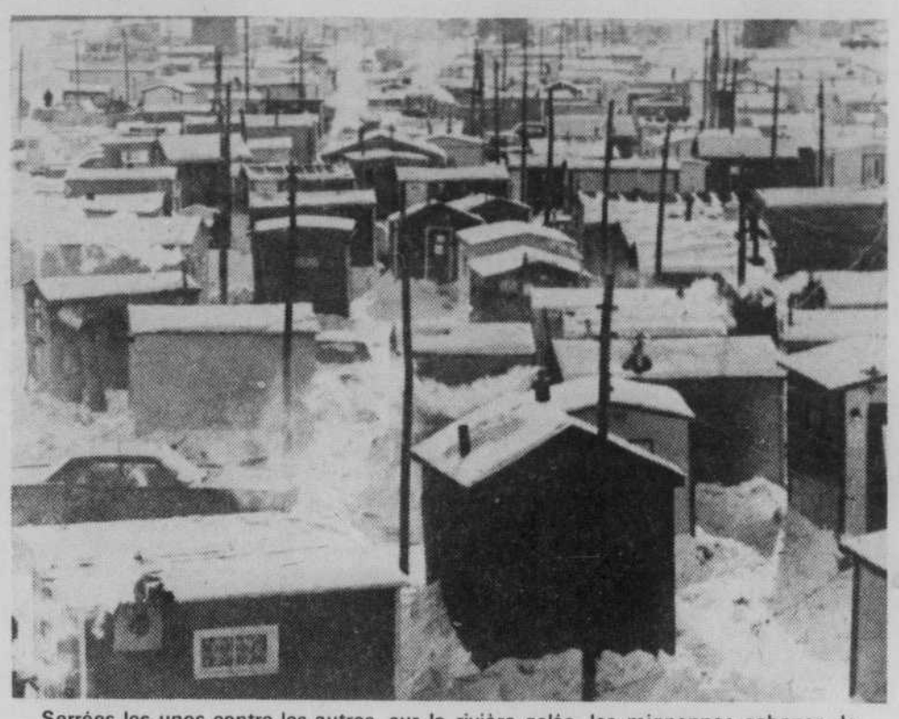
Toutes les pistes de motoneige sont balisées et damées avec un équipement de premier ordre par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche en collaboration avec le ministère des Transports au chapitre de la signalisation.

Les amateurs de pêche sous la glace peuvent également profiter des nombreuses facilités offertes dans les parcs de toutes les régions du Québec par le biais de lacs accessibles et dont on trouvera la liste détaillée dans la publication du ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche intitulée "Résumé des règlements de la pêche sportive au Québec". Les pêcheurs intéressés peuvent obtenir cette brochure par le biais de la Direction générale du Tourisme à Québec ou dans les centres d'accueil du ministère à travers le Québec.

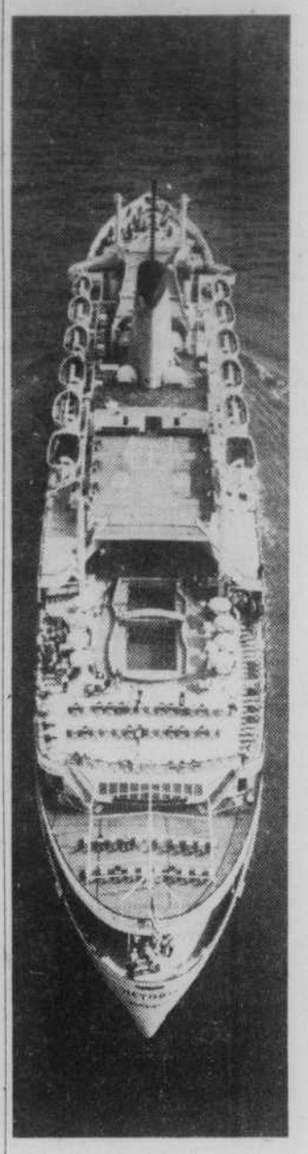
Dans la région de la Mauricie, les amateurs de petits poissons des chenaux (poulamons) seront servis à souhait à Sainte-Anne-de-la-Pérade notamment. Il en est de même pour les pêcheurs qui désirent se rendre dans les centres de la Baie Missisquoi, au lac Saint-Pierre, au lac Saint-Louis ou au lac des Deux-Montagnes.

Camping, ski de randonnée, raquette et motoneige peuvent être combinés selon les goûts de chacun dans toutes les régions.

Comme on le voit, les facilités sportives régionales ne manquent pas. A chacun d'en profiter pleinement!



Serrées les unes contre les autres, sur la rivière gelée, les mignonnes cabanes de La Pérade abritent des pêcheurs déterminés à ne pas rentrer bredouilles . . .



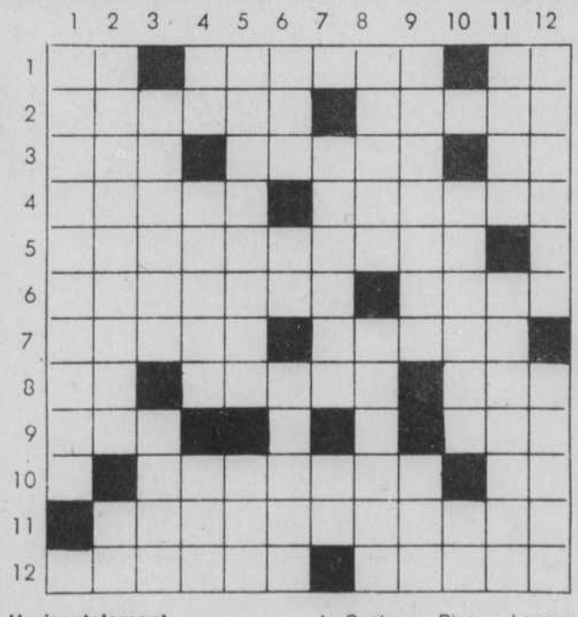
échos touristiques

En Tchécoslovaquie, un chien ou tout autre animal familier peut partager la chambre de son maître moyennant $5 par jour dans les hôtels de luxe et $2.50 à $3 dans les autres. L'animal doit être en bonne santé et son propriétaire doit se procurer à son sujet un certificat de vétérinaire pas plus de 48 heures avant l'arrivée en Tchécoslovaquie.

•

De nouveaux dépliants illustrés en quatre couleurs sur la Tchéoslovaquie sont maintenant disponibles. L'un d'eux contient des renseignements généraux et est intitulé tout simplement "Tchécoslovaquie". Les autres sont "Brno et le sud de la Moravie", "Les Hauts Tatras en hiver" et "La Montagne de la Paix et son merveilleux paysage". Pour en obtenir des copies, faites-en la demande par écrit à CEDOK Office du tourisme tchécoslovaque, 10 Est 40th Street, New York City, N.Y. 1016.

les MOTS CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1—Drame lyrique japonais. — Langue propre à une nation. — Lui.
2—Porter de bas en haut. — Nom scientifique de la tique.
3—Animal mou. — Qui appartient au sacrum. — Obtenu.
4—Qui exprime de la gaieté. — Couper en petits morceaux.
5—Partie de la Messe.
6—Qui est auprès des pôles. — Sert à attaquer ou à se défendre.
7—Espace sablé au centre des amphithéâtres. — Evacua l'urine.
8—Thulium. — Ville du Canada (Nouvelle-Ecosse). — Préfixe égalitaire.
9—Interjection. — Et le reste.
10—Relatif à l'abside. — Iridium.
11—Autrefois, femme d'un magistrat qui avait le titre de lieutenant.
12—Crabe. — Couper avec la scie.

Verticalement

1—Qui souffre des nerfs.
2—Qui a la consistance de l'huile. — Adverbe de lieu.
3—Eraille. — Depuis le poignet jusqu'à l'extrémité des doigts.
4—Quatre. — Rien. — Langue, faconde.
5—Autrefois, cheval de bataille. — Indubitable.
6—Se rendra. — Tour. — Qualité de ce qui est un.
7—Chant exécuté par plusieurs voix. — Petit cube.
8—Regardai à travers. — Se dit des langues dérivées du latin (plur).
9—Eus en horreur. — Grande étendue d'eau entourée de terres.
10—Sortie d'un organe ou d'une partie d'organe hors de la cavité où il se trouve normalement. — Nickel.
11—Notion que l'esprit se forme de quelque chose. — Inflammation de la mamelle.
12—Trompe. — Teindre en ocre.

Solution d'hier

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	R	A	V	A	G	E	R	■	C	O	U	D
2	E	V	I	T	E	■	E	G	L	I	S	E
3	P	A	R	■	E	B	R	I	E	T	E	■
4	E	R	I	C	A	C	E	E	S	■	E	S
5	T	I	L	L	E	U	L	■	S	A	N	S
6	I	C	I	■	R	■	L	I	E	S	S	E
7	T	E	T	I	E	R	E	■	B	O	I	■
8	I	■	E	T	R	E	■	X	■	C	L	E
9	O	S	■	H	A	C	H	E	R	I	E	Z
10	N	O	T	O	I	R	E	■	A	A	■	E
11	■	D	O	S	■	E	R	A	B	L	E	■
12	B	A	N	■	R	E	E	L	■	E	U	X

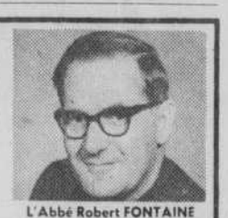
échos

La station engadinoise de Scuol-Tarasp offre cet hiver une nouvelle sensation: la première école suisse de ski volant — permettant de réaliser l'un des plus vieux rêves de l'humanité. Durant un cours de trois jours sous la direction de l'Américain Mike Harker, champion du monde de ski volant, les élèves apprennent la théorie et la pratique de ce sport nouveau et passionnant. Les leçons ont lieu en mars et avril. N'y sont admis que des skieurs expérimentés. Le prix de Fr. 280. — comprend l'écolage, la location du cerf-volant, l'assurance et les examens. Tous renseignements sont fournis par l'Office du tourisme, CH-7550, Scuol-Tarasp, Suisse.

•

La cité jurassienne de Porrentruy en Suisse s'est enrichie d'un musée récemment aménagé dans l'ancien "Hôtel Dieu" et comportant des collections de vieux manuscrits, livres et gravures qui évoquent le passé jurassien. Les visiteurs ont également l'occasion d'admirer, à côté de la vaste bibliothèque, l'ancienne pharmacie de l'hôpital. Pour l'instant, le musée est ouvert chaque dimanche après-midi.

TERRE-SAINTE
ITALIE — TUNISIE
du 8 au 29 juillet 1974



L'Abbé Robert FONTAINE

Pension complète en Terre-Sainte
Demi-pension en Italie et Tunisie
en collaboration avec
Voyages-Missions Ltée et Alitalia
$1,216.
Boeing 747
Communiquez avec: l'abbé ROBERT FONTAINE
Tél.: 514-546-2355,
C.P. 610, Acton-Vale JOH 1A0
Itinéraire envoyé sur demande
6e Pèlerinage annuel en Terre-Sainte

Visitez l'Europe en automobile
Vous qui aimez voyager sans contrainte, faites-le au volant de votre AUTOMOBILE, vous ferez découvrir ainsi les merveilles de l'EUROPE à votre famille . . .
A- Vente hors taxe d'un véhicule que vous pourrez ramener au Canada.
B- Plan financé Vacances (21 j. à 6 mois) voiture neuve, kilométrage illimité, assurance inter.
C- Location tous modèles, kilométrage illimité.
Notre devise : "les meilleurs prix, le meilleur service"
Demandez à votre Agence de Voyages ou demandez-nous notre catalogue
AIR FRANCE/EUROP AUTO
CITROËN · PEUGOT · RENAULT · SIMCA · FIAT · ALFA ROMEO · MERCEDES · V.W. MATRA · VOLVO · OPEL.
EUROP AUTO
5193 Côte des Neiges, Montréal, P.Q.
735-3083 et 735-0791

"LE PARIS DES PARISIENNES"
Huit jours à Paris — 22-30 mars
Une production originale des Voyages Malavoy.
Assistance continuelle d'un guide et d'une hôtesse parisienne.
Hôtel Lutétia; 4 spectacles, 6 visites, 12 repas.
La découverte du vrai Paris à l'heure des Parisiens.
$518.00
Brochure sur demande.
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485
Qui dit voyages, dit Malavoy.

MEXIQUE
en autocar
Acapulco (1 sem.), Taxco, Pyramides, Nouv.-Orléans le mardi gras. 23 février au 16 mars. Tout compris, sauf repas ..... $598.
ÉGYPTE, TERRE-STE
Turquie, Istanbul (Ephèse), Rome . . . Pâques aux Lieux Saints. Les meilleurs Guides. 6 au 25 avril. Repas, excursions. ..... $1,298.
(conférence illustrée le 10, à 2 h. p.m. Tél.: 642-5391)
Aussi, **Miami,** etc. Demandez nos dépliants
Réservez tôt !
VOYAGES A.F. Ltée
2615, BOUL. PIE-IX, MONTRÉAL 403, (255-8701)

MARTINIQUE Perle des Antilles
Des vacances de rêve à l'Hôtel **LATITUDE**



Ce prix comprend: aller et retour, de Mtl. à Fort de France. Petit déjeuner tous les jours. Transferts aller-retour, taxe et service.
RÉSERVEZ TÔT

1 SEMAINE	2 SEMAINES
394.	586.
$44.00 SUP. AVEC REPAS	$88.00 SUP. AVEC REPAS

Pour réservations :
VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est. ave LAURIER. (Métro Laurier) Tél.: 274-1877-4308

TOURS MALAVOY 1974
EN EUROPE
Avant de décider tout voyage outre-mer . . . demandez notre brochure illustrée.
35 Tours de qualité
— Provinces de France
— France — Italie — Suisse
— Europe Centrale
— Espagne — Portugal
— Grèce
— Grande-Bretagne — Bénélux
— Tunisie — Sicile
17 ans d'expérience et de succès
Organisation directe · Petits groupes homogènes
Chefs de groupe et chauffeurs sélectionnés
Prix très favorables pour des voyages de grande qualité.
VOYAGES ANDRÉ MALAVOY INC.
1255, rue Université
Suite 1220
Montréal H3B 3W9, P.Q.
Tél.: 861-2485
La maison aux milliers de références

Venez vivre la grande évasion.

Volons ensemble vers San Juan et voguons ensuite dans les Antilles en croisière de 7 jours.

Nous vous fêterons aux petits soins depuis le petit déjeuner jusqu'au buffet de minuit et vous goûterez à la cuisine exquise qui a fait la renommée du "Victoria". Parce qu'il offre plus d'espace par passager que tout autre paquebot de sa taille, le m/s "Victoria" vous assure un confort de grand luxe.

Enfin vous rentrerez au pays bien reposé, décontracté, le soleil dans la peau.

Croisières air-mer
jusqu'en novembre 1974
DÉPART DE SAN JUAN TOUS LES DIMANCHES.
ESCALES À:
San Maarten
Martinique
La Barbade
St-Vincent
Guadeloupe
St-Thomas
DE MONTRÉAL $457*
DE TORONTO $465*
m/s VICTORIA
Sous pavillon Incres Lines
TRANSAT
Pour plus de renseignements, consultez la Compagnie Générale Transatlantique.
*Plus une surcharge de $45.00 pour frais de combustible.

AVEC LE PETIT ROBERT . . .
PAS DE PROBLÈME

maroc

Liaison prochaine entre Montréal et Tanger

Les Bermudes
Vol quotidien en 747
British airways

Une mission marocaine du tourisme, composée de MM. Belghmi, Serfaty, Moryoussef et Calcat, a présenté cette semaine dans les salons de l'hôtel Bonaventure, des documentaires sur le Maroc que les Canadiens pourront atteindre plus facilement dans un avenir plus ou moins rapproché, puisque le ministère des Transports a permis à CP Air de prolonger l'une de ses routes jusque dans ce pays. Il serait alors normal qu'en échange Royal Air Maroc établisse un service jusqu'à Montréal.

CP Air offre déjà des forfaits pour le Maroc en exploitant son itinéraire Montréal-Lisbonne-Madrid, mais doit faire appel à un second transporteur pour compléter le voyage jusqu'au Maroc. Il est donc à prévoir que la liaison avec le Maroc par CP Air se fera par prolongement de cette ligne Montréal-Lisbonne-Madrid.

Pour qui n'est jamais allé au Maroc, il n'est possible que d'en rêver en voyant se succéder sur l'écran des images de ce pays qui semble offrir de tout au touriste: le bleu de son ciel pur, les sables de ses plages que baignent soit la Méditerranée, soit l'océan Atlantique, la terre ocre de ses régions désertiques, le vert éclatant et la profusion de fleurs de ses oasis, le blanc des sommets neigeux de son Atlas et aussi de ses villes aux noms lumineux comme Casablanca et Rabat la Blanche.

Le Maroc est un pays de 13,500,000 habitants ayant l'arabe pour langue nationale. Mais le français et l'espagnol sont parlés un peu partout, ainsi que l'anglais parfois.

Le Maroc se vante d'offrir au touriste 300 jours de soleil par année. L'été y est chaud, mais d'une chaleur que viennent tempérer les brises en provenance de deux océans: l'Atlantique et la Méditerranée. L'hiver est la meilleure saison pour des vacances au Maroc... on peut même y skier dans l'Atlas.

La carte touristique du Maroc se subdivise en cinq régions.



Nul ne peut songer au Maroc sans voir surgir dans son imagination de ces cavalcades de guerriers.

Il y a d'abord le Rif et ses plages du littoral méditerranéen marocain. Le Rif, ce sont les plaisirs de la plage joints aux charmes de la montagne, la pêche sous-marine ajoutée à la chasse, un folklore et du soleil

Le Rif, c'est Tanger, fondée selon la légende par Antée, fils de Neptune et de la terre. Hercule coupa en deux les terres, créant le détroit où la Méditerranée et l'Atlantique mêlent leurs eaux. Et Tanger c'est la porte du Maroc en même temps que la ville la plus cosmopolite du Royaume. Une immense plage de sable fin, des jardins, une pittoresque kasbah y font l'enchantement des touristes. Pour les sportifs, il y a un club de golf, un club d'équitation, la pêche sous-marine. A 60 km de Tanger, Tétouan s'entoure de jardins qu'irrigue le Rio Martil et présente à l'admiration des visiteurs ses dix-sept mosquées, ses souks, ses rues voutées, ses vieux remparts, son ancien palais du Khalifa. Aux environs immédiats se trouvent les ruines romaines de Tamuda. Entre le Maroc du Nord et le pays qui s'étend au-dessous du Rif, la très pittoresque bourgade d'Ouezzane, créée au XVIIIe siècle par Sidi Mohammed Ben Abdelah, s'étale sur les pentes septentrionales du djebel Hellal, à 320 mètres d'altitude.

La côte du Rif, de Tanger à la frontière algérienne, est baignée par les eaux cristallines de la Méditerranée et de gros efforts ont été faits, dit-on, pour mettre en valeur les plages des environs de Tétouan, à Smir, à Oued Laou, à M'Diq, à Taïfor.

Deux bonnes routes traversent les paysages du Rif. La première, au départ de Chechaouen, traverse des montagnes plantées de sapins et atteint l'altitude de 1,625 mètres avant de descendre sur Kétama où elle rejoint la seconde route, celle de l'Unité. C'est le long de cette route que des grottes encore peu connues recèlent d'importants gisements préhistoriques.

A une douzaine de kilomètres de Kétama, la chaîne du Rif atteint son point culminant de 2,456 mètres au djebel Tidighine dont le versant nord est enneigé pendant l'hiver sur une dénivellation de 400 à 600 mètres. L'endroit est recherché par les fervents du ski. La base de départ des principaux champs de neige est le village d'Asita d'où l'on peut gagner à pied le sommet du djebel.

La deuxième région touristique du Maroc est celle des villes impériales: Rabat la Blanche et Marrakech la Rouge, deux joyaux parmi les grandes cités du Maroc; Fès l'intellectuelle et Meknès l'architecturale qui semblent avoir été bâties pour l'émerveillement du touriste. Mais les fascinantes pages de l'histoire du Maroc côtoyent un modernisme de bon ton.

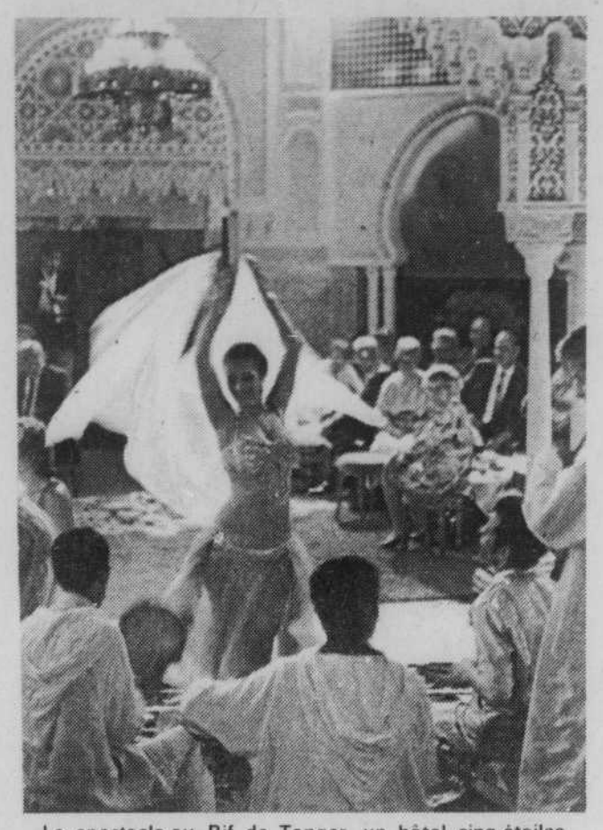
En empruntant la route qui mène au Tafilalet, c'est un autre Maroc que le touriste découvre au-delà de l'Atlas; en quelques heures, il passe de la verte forêt de cèdres à la montagne rocailleuse, puis aux palmeraies pleines de fraîcheur et aux sables sahariens. Aucune autre région du Maroc ne se révèle aussi riche en folklore. La prodigieuse variété des costumes s'étale à la moindre festivité, au rythme de l'awach, sorte de ballet populaire, spectacle d'une vive couleur locale et d'une grande beauté.

L'équipement hôtelier du Sud est en majeure partie l'oeuvre de l'Office national marocain du tourisme qui a édifié une importante chaîne d'hôtels de grand confort à Zagora, Ouarzazate, Tineghir et Erfoud. Un autre hôtel sera bientôt complété à Kelaa des M'Gouna, tandis qu'il y en a deux à Ksar-es-Souk: l'hôtel de l'Oasis et le Roi de la bière.

Au voyageur qui a suivi la route du Ziz et celle des kasbahs, on dit qu'il lui reste à accomplir le circuit du grand sud mauritanien pour bien connaître les contrées pré-sahariennes. C'est le pays des hommes bleus et de l'été éternel, de la guédra et des lourds bijoux d'argent... c'est l'invitation à la découverte de la civilisation du désert dans un cadre enchanteur de vacances. Agadir et le Souss, quatrième région touristique du Maroc et non la moins belle puisque le Club Méditerranée l'a choisie pour y installer un de ses villages de vacances, dans une forêt d'eucalyptus.

Agadir, c'est, dit-on, la grande station de l'avenir, le "Miami de demain". On peut se baigner au coeur de l'hiver et le camping y est florissant, comme dans toute la cinquième région touristique du Maroc d'ailleurs: la région de la côte de l'Atlantique qui va jusqu'à Tanger.

La côte atlantique est la région la mieux desservie de tout le Maroc. Elle profite de toutes les liaisons aériennes et maritimes entre ce pays et le reste du monde, tout en bénéficiant d'une infrastructure routière importante tout le long de la côte.



Le spectacle au Rif de Tanger, un hôtel cinq-étoiles, assure au touriste le dépaysement le plus complet.

perspectives

Accroissement du tourisme français vers le Canada

PARIS (AFP) — Les perspectives d'accroissement du tourisme européen et plus particulièrement français vers le Canada sont favorables. C'est l'opinion qu'a exprimé M. Roger Moisan, directeur de l'Office du tourisme canadien à Paris invité à déjeuner par la Chambre de commerce France-Canada.

Les Français, a dit en substance M. Moisan, prennent des vacances de plus en plus longues et considèrent qu'elles n'appartiennent pas à la catégorie des articles de luxe, mais comme en témoignent divers sondages elles sont devenues "essentielles".

En 1972 quelque 635.000 Européens soit 5% du total des touristes étrangers ont visité le Canada y dépensant plus de 200 millions de dollars soit 12% des revenus touristiques totaux canadiens.

En dépit de la conjoncture économique internationale, divers indices laissent espérer selon M. Moisan que l'accroissement a de bonnes chances de se maintenir en 1974. Pour y mieux parvenir le directeur de l'Office canadien suggère que les professionnels du tourisme en Europe "concentrent leurs efforts promotionnels sur l'organisation de voyages de groupe" et s'appliquent "à convaincre le voyageur individualiste des avantages des déplacements collectifs".

En tout état de cause a indiqué le conférencier, l'industrie du tourisme se développe plus rapidement qu'aucune autre au monde, atteignant aujourd'hui plus de 120 milliards de francs.

M. Dannaud, commissaire général français au tourisme, qui présidait le déjeuner de son côté a fait le point de la situation du tourisme en France. Il a indiqué que la balance touristique s'était soldée par un bénéfice de 282 millions de dollars en 1972. Elle sera en légère régression en 1973, devant se situer entre 200 à 250 millions.

Les perspectives pour 1974 ne sont pas trop défavorables: le tourisme français ne devrait guère être affecté par la crise économique, sans doute recevra-t-on moins de visiteurs japonais mais probablement davantage d'Allemands, de Belges et d'Anglais. Quant au tourisme en provenance des Etats-Unis et du Canada, venus moins nombreux en 1973 du fait de la dépréciation du dollar, M. Dannaud craint que l'augmentation du coût du transport aérien n'annule la revalorisation monétaire intervenue depuis lors.

Parmi les convives on remarquait l'ambassadeur du Canada, M. Léo Cadieux ainsi que des membres de l'ambassade et de la délégation générale du Québec à Paris.

L'EUROPE en VOITURE
AVIS TOUR-CAR
Nous vous proposons
• Kilomètrage illimité.
• Livraison dans toute l'Europe.
• Prise dans un pays. Retour dans un autre.
• Ventes finances Renault.

EXEMPLES — KM ILLIMITÉ

CAT.	1 SEM.	2 SEM.	3 SEM.
A	79	157	234
B	91	181	271
C	108	215	322

TAXES LOCALES EN PLUS.

CARAVANING La façon économique
À partir de $177. par semaine
Tout équipé. Kilomètrage illimité
RÉSERVATION DE TOUS BILLETS AVIONS
Pour réservations :
VOYAGES Interglobe LTÉE
811 est, ave LAURIER. (Métro Laurier) Tél.: 274-1877-4308

LE CLUB MÉDITERRANÉE: UNE GRANDE ÉVASION!

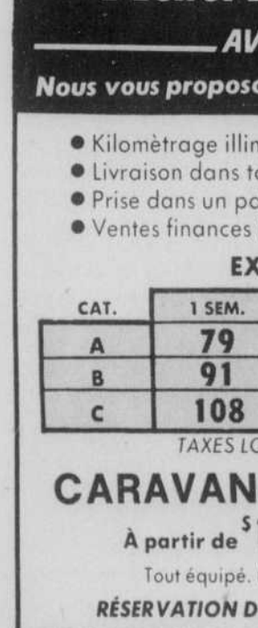
Une autre vie, un monde différent où le soleil et la fête se marient . . .
Le Club Méditerranée vous invite à vivre sa grande évasion. Air France vous emmènera vers ses sites enchanteurs, anciens repaires de pirates, promontoires rocheux qui surplombent le monde des gens restés sur terre, où souffle à longueur d'année un vent de liberté apportant le parfum grisant du temps des vacances.

Vivez avec nous le Maroc — Agadir, Marrakech, l'Afrique — Cap Skirring — Assinie, la Tunisie — Djerba la Douce, ou encore les Caraïbes et leurs prestigieuses Martinique et Guadeloupe — Caravelle et Fort Royal — qui devient pour vous un peu plus français cette année.

Une vie qui descend lentement le courant des jours, sans règles précises, sans obligations ni contraintes . . . une vie faite de farniente et de bonheurs inattendus, de rencontres imprévues et de joies subites. Le Soleil est Roi dans tous les villages où les équipes du Club seront vos partenaires pour redécouvrir cette douceur de vivre dont vous avez tant besoin.

Le Club Méditerranée, c'est vraiment la grande évasion! Votre agence de voyage ou Air France vous donneront tous les renseignements nécessaires ainsi que notre magnifique brochure 74.

AIR FRANCE
CLUB MÉDITERRANÉE



CLUB MÉDITERRANÉE
VACANCES EN FRANÇAIS AUX 4 COINS DU MONDE
▪ SITES ENCHANTEURS
▪ 3 REPAS PAR JOUR
▪ VIN À VOLONTÉ
▪ PISCINES
▪ SPORTS NAUTIQUES
▪ DISCOTHÈQUES
SÉJOURS D'UNE À DEUX SEMAINES À PRIX ENTIÈREMENT TOUT COMPRIS
LES PLUS JOLIES QUÉBÉCOISES S'Y RENDENT VIA VIAU
ANTILLES ▫ MAROC ▫ TUNISIE ▫ ESPAGNE ▫ ITALIE ▫ BALÉARES ▫ GRÈCE ▫ AFRIQUE ▫ ETC.
SPÉCIAL: FORT ROYAL/GUADELOUPE
AGENCE DE VOYAGES VIAU
CARRÉ PHILLIPS 866-9381 — 3428 ST-DENIS 842-1751 — GALERIES D'ANJOU 353-7650

Visitez l'Europe . . .
EN... AUTOMOBILE
ou en
EUROCAMPER-TOURMOBILE
Achetez ou louez une automobile neuve, hors taxes
Grand choix de RENAULT – VW – CITROËN FIAT – SIMCA – PEUGEOT VOLVO – MICRO-BUS – ETC...
Kilométrage illimité
Assurance internationale
Permis de conduire international etc. . . .
Réservations billets : Bateau - Avion
ITINÉRAIRES routiers gratuits
PLAN VACANCES COMBINÉ AIR-AUTO
DEPUIS 20 ans au service des voyageurs
SERVICE EUROPÉEN DE TOURISME AUTOMOBILE
1176 rue DRUMMOND, MTL. - 861-0200
"Touring Club de France"

Renseignements et inscriptions
LES VOYAGES HONE
1460, avenue Union, Montréal 111, Qué.
845-8221

Pour une croisière inoubliable . . .
BUREAU PRINCIPAL
SUR LA MEZZANINE 1010 OUEST, STE-CATHERINE - 861-7272 METRO - PEEL
Ouvert de 9h. à 9h. p.m. tous les jours
VOYAGES TRAVELAIDE

VILLE LAVAL — CENTRE LAVAL — Sortie 7 Autoroute — Stationnement gratuit illimité — 688-5310
VILLE LONGUEUIL — 1 PLACE LONGUEUIL — Stationnement gratuit illimité — 679-3777
PLAZA ST-HUBERT — 911 EST BEAUBIEN, angle St-Hubert — Stationnement arrière, entrée St-André — 273-7755 Métro Beaubien
CENTRE VILLE — MEZZANINE ÉDIFICE DOMINION SQUARE — 9 a 9 p.m. - Samedi à 5 p.m. — Stationnement sous nos bureaux — 861-7277 Métro Peel
*Succursales ouvert 9 p.m. à 6 p.m. - Jeudi et vendredi: 9 p.m. - Samedi à 5 p.m.